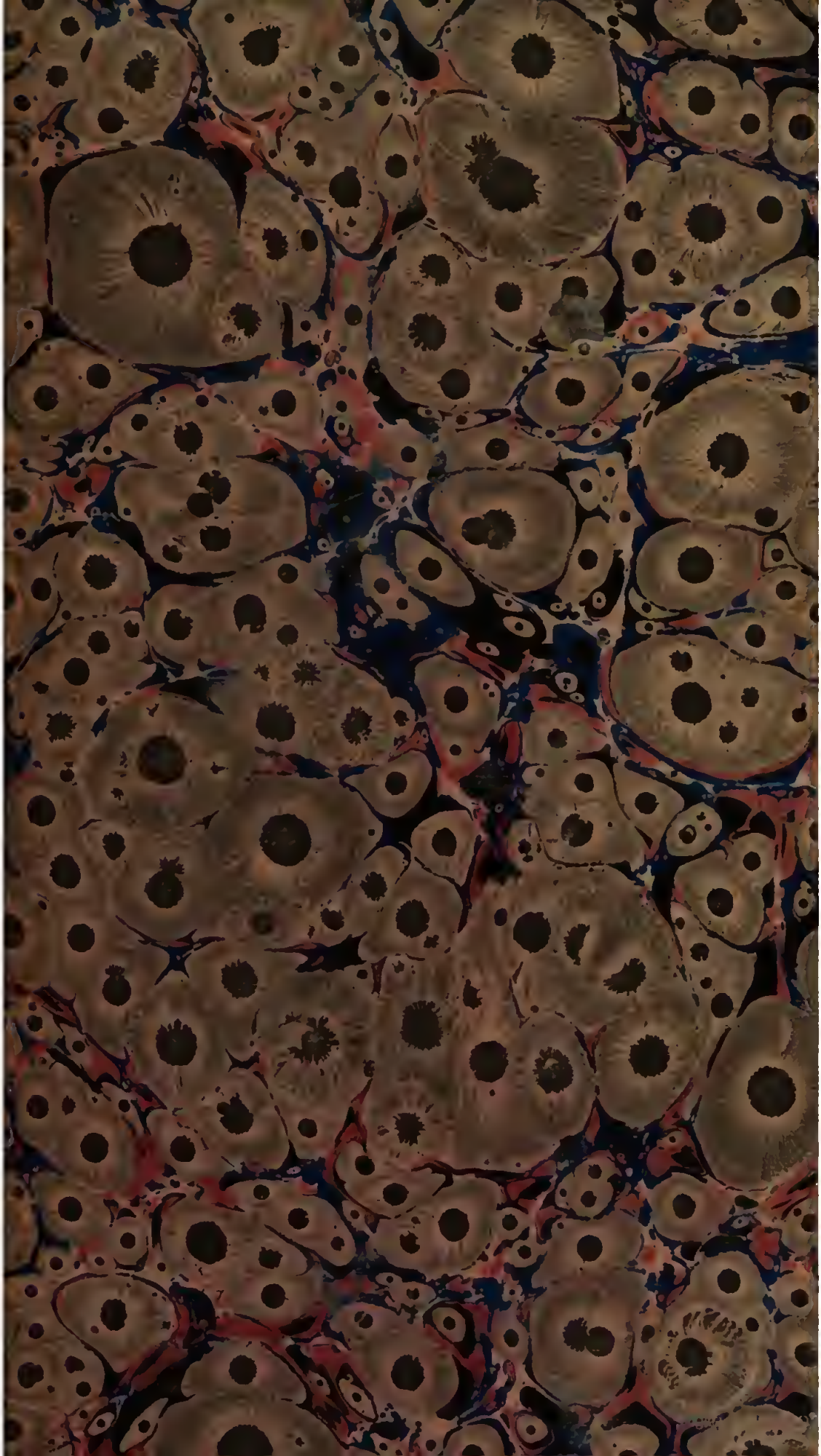

1907

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario ~~1518~~ 1575
Sala Grande
Scansia 25 Palchetto 2
N.° d'ord. 9 31

Palet-XXV 28.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

TOME DIXIÈME.

TABLE

DES GRAVURES,

Ainsi que l'ordre à suivre pour classer chaque Volume.

Les Cartes géographiques sont en tête de chaque Département.

DÉPARTEMENT DU TARN.	Castres..... page	11
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.	Montpellier.....	13
	Porte de Cette.....	29
	Pézenas.....	32
DÉPARTEMENT DU GARD.	Nîmes.....	7
	Maison-Carrée.....	8
	L'Amphithéâtre.....	13
	Tourmagne.....	16
	Temple de Diane.....	19
	Pont du Gard.....	25
	Pont-Saint-Esprit.....	36
DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.	Mende.....	2

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

- Puy..... page 4
- Château de Boursols..... *ibid.*
- Chiliac..... 25
- Rocher Saint-Michel..... 26

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

- Viviers..... 18
- Cratère..... 28
- Les Trois-Rochers..... 30

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

- Porte d'Avignon à Vienne... 15
- Grenoble..... 30
- Cascade de la Sère..... *ibid.*
- Lac de Luc..... *ibid.*
- Entrée de la Chartreuse.... 36

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME.

- Valence..... 8
- Montelimart..... 19
- Die..... 33

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume, par ordre de Département.

DÉPARTEMENT DU TARN. Vol. 10.

AGRICULTURE; est-elle susceptible d'amélioration ? page 9.

Alby, 25. Cathédrale d'Alby, 27.

Albigeois; persécutions qu'ils ont éprouvées, 29. Cruauté de deux Jacobins, 31.

Castres, 11. Jardins publics, 12.

Commerce, 14—33.

Côte des bijoux; pétrifications, 17.

Fanatisme; ses effets, 4—21.

Gaillac, 34.

Habitans; leur caractère et leurs mœurs, 4—39. Leur origine, 8.

Hommes célèbres, 85 et *suiv.*

Industrie; cause de son dépérissement, 10. La faire refleurir par la navigation de l'Agout, *ibid.*

Jeux de la nature, 18. Rocher qui tremble, 19. Montagne de Sidobré, 20.

Lavaud, 34.

Productions, 13—25.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Agde, page 30.
Béziers, 35. Historique de cette ville, 37. Attentat horrible, 38. Son siége, 39. Ses suites, 40.
Cette, (port de) 27—29.
Commerce, 6—42—43.
Description du site, 3.
Dixme sur les oiseaux, 29.
Étang de Thau, 27, Abîme, 29.
Fleury, (le cardinal de) 43. Anecdote à son sujet, 44.
Hommes célèbres, 26—41—49.
Maguelone; destruction de cette ville, 10. Hostie empoisonnée, 12.
Montpellier, 6. Historique, 7. Excommunication, 8. Description, 13. Citadelle, 17.
Monumens et édifices publics; place du Peyrou, 14. Salle de spectacle, 18. Fontaines, 19. Université, *ibid.* École de médecine, 21. Amphithéâtre, 36.
Pézénas, 32. Anecdotes, 33—34.
Productions, 3. Manière de battre les grains, 33.

DÉPARTEMENT DU GARD.

Aigues-mortes, page 44.
Alais, 45.
Bagnols, 44.
Barjac, 45.
Beaucaire, 32. Sa foire, *ibid.*
Brousson; sa mort, 29.
Commerce, 20—44.
Grottes de Ganges, 47.
Hommes célèbres; Domitius Ased, 23. Aurelius Ful-

vius, page 23. Imbert, 24. Séguier, *ibid.* Cassaigne, 29. Racine, 43.
Landes de Ruoms, 41.
Monumens; temple de Caïus César, dit Maison-Carrée, 8. Amphithéâtre, 13. Tourmagne, 16. Temple de Diane, 19. Obélisque, 20. Aquéduc ou pont du Gard, 25.
Nîmes, 3. Son origine, 5. Son historique, 6.
Pont-Saint-Esprit, 36. Son passage, 37. Son origine, 40.
Productions, 4—20—42.
Religion réformée; persécutions qu'elle éprouva, 21. Vengeance qu'elle exerça, 22. Révocation de l'édit de Nantes, *ibid.*
Rocher de Bidon, 41.
Tabac, 24.
Uzès, 42.
Voie Aurelienne, 35.

DEPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Amour de la patrie; anecdote à ce sujet, 33.
Bulle d'or, 8—29.
Cavelier, chef des réformés, 24.
Cévennes, 3—6. Louvois, 7—39. Comment s'est terminé la guerre des Cévennes, 25.
Duguesclin, 15. Sa mort, 17. Honneurs rendus à sa cendre, 17.
Édit de Nantes, 19.
Gévaudan, 4. Son historique, 7.
Habitans; leur origine, 4.
Julien de la Rovère; caractère de ce prêtre, 26.
Mende; origine de cette ville, p. 5, Description, 9—10. flèche ou clocher de Mende, 10. Dissentions religieuses, 11.

Merle, (Mathieu) page 11. Son caractère et son brigandage, 12. Prise de Mende par lui, 13.
Prisonnier, (singulière évasion d'un) 27. Trait de reconnoissance de sa part, 28.
Productions, 6.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Agriculture, page 32. Anecdote à ce sujet, 33.
Description du site, 24.
Expailly, (ruine du château d') 30.
Industrie, 4—31—32.
Monumens, 27.
Polignac; son château, 25—29. Le cardinal de 29—35. Note 3.
Productions, 4—31.
Prophéties, 20. Ce qu'il faut en penser, 21.
Puy, 4. Description de cette ville et de ses environs, *ibid.* Son origine, 6.
Rocher rouge, 30.
Saint-Michel, 26.
Statue miraculeuse, 6. Anecdote historique à son sujet, 8. De quel avantage elle fut aux chanoines, 9. Description du temple où elle étoit, 12. Son costume, 15 à 18.
Velay, (le) 3.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Annonay, page 35—39. Papeteries de Montgolfier et Johannot, 35.
Ardennes; d'où dérive ce nom? 10 et 37. Note 2.
Argentières, 23. Église d' 24. Anecdote, *ibid.*
Aubenas, 19—28.

Boutaigne ; fontaine intermittente , page 32.
Description du site , 3.
Ferrier , 14. Son abjuration , 38. Note 3.
Fête des fous , 34.
Historique du département , 5.
Maillas , 30—32.
Montagnes volcaniques , 28.
Montbrun Saint-André ; sa belle résistance , 15. Sa fin , 17.
Monumens , 27. Temple de Diane , 10. Temple de Mithras , 25.
Olivier de Serre , célèbre par ses travaux sur l'agriculture , 21.
Privas , 12. Historique de cette ville , 13. Siége qu'elle a soutenu , 15.
Productions , 13—39. Bois , 21. Mines d'argent , 23.
Rochemaure , (château de) 30. Rocher effrayant qui lui servoit de donjon , 31.
Saint-Agrève , 5. Siége de cette ville , 7. Admirable résolution des habitans , 8.
Saint-Andéol ; guerre que soutint ce bourg , 19. Origine de son nom , 25.
Saint-Auban ; fin malheureuse de ce capitaine , 18.
Viviers ; siége de cette ville , 18.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Allobroges , pages 4—5. Leurs dissentions avec les Romains , 6.
Barreaux , (le fort) 26.
Chartreuse , (la grande) 36. Description , 37.
Chartreux , 34. Bruno , leur instituteur , 35.
Concile général , 21. Destruction des Templiers , 21.

Dauphiné, page 4. Historique, 7. Origine de son nom, 9.
Gratien, empereur romain, 23.
Grenoble, 4. Origine de son nom, 22. Historique de cette ville, 24. Description, 29. Siéges et guerres qu'elle soutint, 25—31.
Habitans; leur caractère, 3—33.
Hermengarde; son courage, 41. Note 3.
Hommes illustres et savans, 33 et 41. Note 4.
Industrie, 5—20.
Lesdiguières, (le maréchal de) 25. Caractère de cet homme célèbre, 28.
Monumens, 14—40. Note 2—22.
Parlement de Grenoble, 31. Exemple de sa fermeté, 32.
Productions, 4—20—39.
Vienne, 11. Historique de cette ville, 12. Son antique splendeur, 13. Cathédrale, 17. Église de Saint-André le bas, 18. Description de la ville, 19.

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME.

Air; sa température, page 4.
Bary, jurisconsulte célèbre, 24. Anecdote, 25.
Bouquetins, 25. Leur différence avec les Chamois, 26.
Clermont-Tonnerre, (famille des) 34. Procès ridicule d'un évêque de ce nom, avec ses chanoines, 35.
Conciles, 16—32.
Crest, ville, 34.
Die, ville, *ibid.*
Drac, (le) rivière; ses effets désastreux lors des orages, 28.
Héroïnes; Marguerite Delage; courage de cette femme, 22. Philis de la Tour-Dupin de la Charce, 33.
Latte, (Pierre) 20.
Marmottes, 27.

Mines, page 35.
Montélimart, 16. Historique de cette ville, 19. Siége qu'elle soutint, 20—22.
Monumens, 10. Fontaines, *ibid.* Tombeaux, 11.
Nions, petite ville, 33. Phénomène de la nature, 34.
Orange; principauté, 4. Ville, 16.
Ours; oiseaux, 27.
Poste aux ânes, 36.
Productions, 5—9—17—19.
Romans, 3. Description de cette ville, 5. Son origine, 6. Elle étoit une seconde Jérusalem, *ibid.* Anecdote, 7.
Ruf, (abbaye de Saint) 12.
Soie; origine de son commerce en Europe, 17.
Valence, origine de cette ville, 8. Description, 9.
Valisneria; plante singulière qui se trouve dans les rivières de l'Oron et de la Vense, 29. Insectes qui la couvrent, 30. Description de ces insectes, 31.

Fin de la Table du dixième Volume.

38/1817

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

PAR les Citoyens J. LAVALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis BRION, pour la partie du Dessin; et Louis BRION père, pour la partie géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté*, Acte Ier.

A PARIS,

Chez BRION, rue de Vaugirard, n°. 98, près l'Odéon.
Chez BUISSON, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20.
Et chez DEBRAY, libraire, Palais-Égalité, galeries de bois, n°. 236.

AN VII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Bibliothèque Nationale
PALAIS

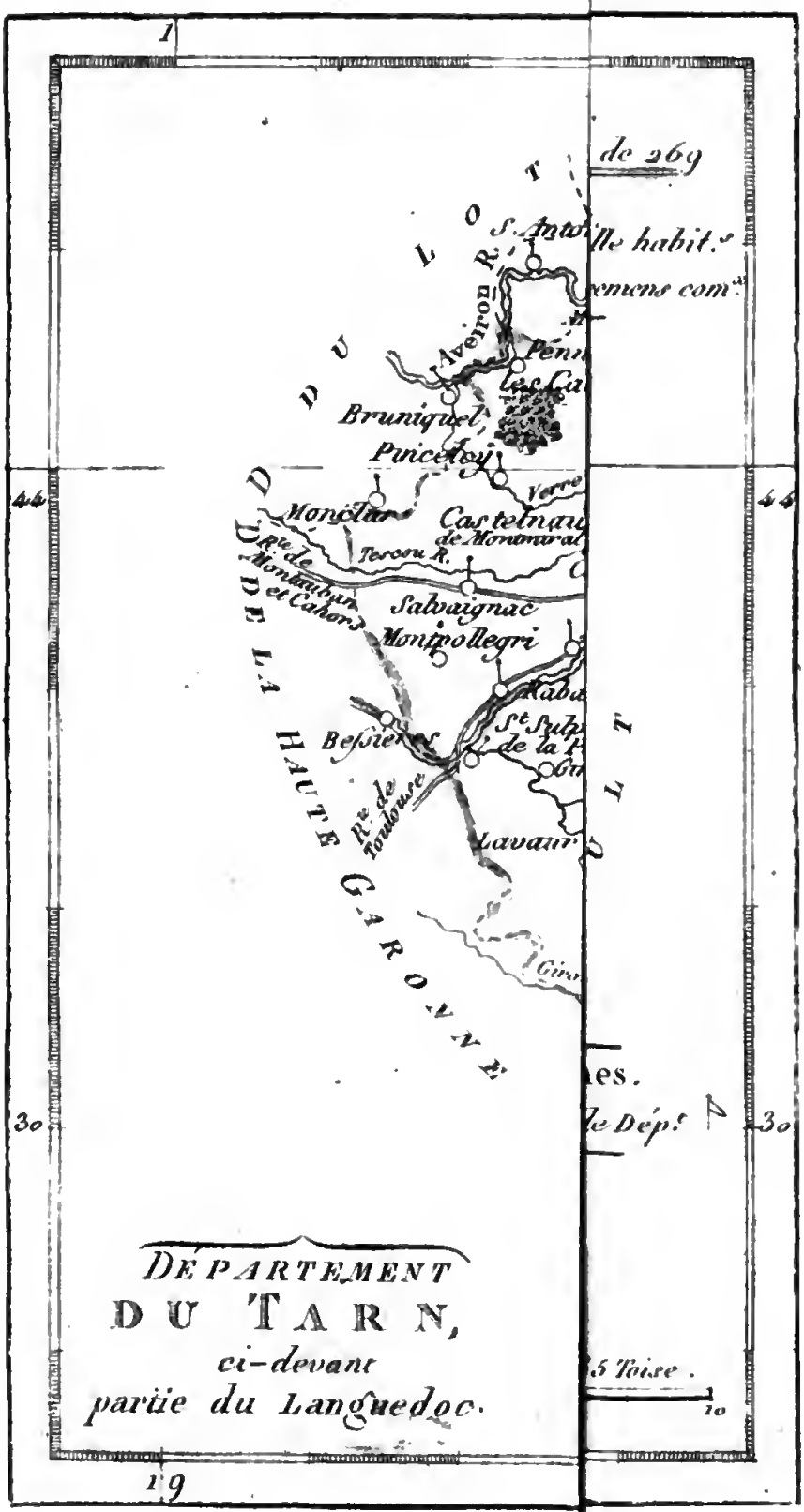
1
de 269
S. Antonin
Averon R.
Bruniquel
Pinceloy
44
Montauban
Castelnau
de Monmiral
Tescou R.
Rte de Montauban et Cahors
Salvaignac
Montpollegri
Rte de Toulouse
Lavaur
DU TARN
DE LA HAUTE GARONNE
30
DÉPARTEMENT
DU TARN,
ci-devant
partie du Languedoc.
5 Toise.
19

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Peut-être depuis que nous poursuivons ce voyage, dont la fatigue disparoît devant le desir d'être utile à nos concitoyens, aux véritables républicains, à ces sincères amis de la patrie, qui savent que c'est par la connoissance du passé, jusqu'à présent trop négligée, trop falsifiée par la bassesse et la flatterie des écrivains de cour, trop dénaturée par cet esprit de mensonge sur lequel reposoit la monarchie, que c'est par la peinture exacte des maux innombrables que causèrent à nos aïeux et le fanatisme sacerdotal, et l'insouciance des rois, et la tyrannie réfléchie de leurs agens, que l'on peut apprendre à la génération naissante à chérir une liberté qui nous coûta tant de sacrifices, à la jeunesse de quel intérêt il est pour elle de la conserver pure, aux hommes mûrs quel degré d'estime ils doivent aux généreux travaux que les uns ont partagé, qui protégèrent les autres, que tous enfin doivent regarder comme leur unique égide, et dont ils ne peuvent détourner les résultats sans se plonger dans des abîmes d'infortune, de désastres et de calamités; peut-être, dis-je, depuis que les habitans de la majeure partie des riches

départemens dont la république est composée, daignèrent nous accueillir mes compagnons et moi, ma sensibilité n'a-t-elle point été mise plus vivement à l'épreuve que dans le département où nous nous trouvons. Quand j'examine les habitans du département du Tarn, quand j'observe leur caractère, leurs mœurs, leurs affections, que je me vois entouré de ce peuple bon par excellence, compatissant, sensible, généreux, incapable de détour comme incapable de défiance, hospitalier par sentiment plutôt que par devoir, plus ami de la gaîté que des plaisirs, aimables dans ses reparties, vif dans ses conceptions, amusant dans le dialogue, honorant le travail, pratiquant la frugalité, doué d'une imagination active, mais malheureusement moins instruit que susceptible d'instruction, et que je suis forcé de me dire : Quoi ! c'est là ce peuple ? quoi ! ce sont ces dignes humains que depuis le dousième siècle jusqu'à l'époque de la révolution, des fanatiques ont sans relâche persécutés, torturés, proscrits, massacrés ; je l'avouerai, mon cœur se gonfle ; des larmes inondent mes yeux, et l'indignation que me fait éprouver le souvenir des maux dont on les accabla, empoisonne souvent le plaisir que je goûte à jouir du spectacle de leurs vertus. Quand je songe que je me trouve en présence du tombeau des Albigeois, et que si je veux être fidèle au plan de mon ouvrage, je me vois encore forcé de tracer le rapide tableau des crimes que l'on commit contre eux, l'épouvante glace mon esprit ; et lorsque je réfléchis que parmi les soixante et douse départemens que nous avons déjà parcourus, il n'en est pas un seul où je n'aie trouvé des traces profondes des forfaits religieux et monarchiques, et que sans doute il en sera de même pour ceux qu'il me reste encore à visiter, je doute

quelquefois si mon courage pourra suffire à fournir cette douloureuse carrière.

Souvent je me suis dit, à présent que la révolution a fait justice de cette longue intolérance du culte catholique, à présent que les ministres de ce culte sont réduits à la nullité, et que par des infortunes méritées ils expient et la sanglante barbarie de leurs prédécesseurs, et cet esprit de corps religieux, qui, nourri d'indépendance, les porta eux-mêmes à la revolte contre la volonté nationale, et à se considérer au-dessus des lois qui, par leur essence, se placent cependant d'elles-mêmes au-dessus de ceux qui les créent, n'est-ce pas en moi une sorte de lâcheté féroce de peindre sans cesse les attentats de quelques hommes dont la puissance est abattue ? n'est-ce pas, ainsi que le vautour, s'attacher bassement à un cadavre incapable de se défendre contre les serres qui le déchirent ; enfin moi, le grand ennemi du fanatisme, n'exercé-je pas un fanatisme non moins odieux, non moins condamnable, en retraçant encore les anciennes fureurs de ces hommes dont l'abandon, le dénuement et l'exil, sont aujourd'hui le partage ? Ah ! sans doute comme homme je m'attendris sur eux : qu'un de ces malheureux se présentât à mes consolations, à mes secours, je ne me souviendrois pas qu'il eût été prêtre. Mais comme écrivain, comme moraliste, comme philosophe, m'est-il permis de tirer un rideau complaisant sur les erreurs, les préjugés, les crimes du passé ? dois-je, par un silence coupable, entretenir la postérité dans l'ignorance de ces crimes commis, ignorance dont on abuseroit bientôt pour la rendre victime de nouvelles furies ? Les prêtres ne sont plus ; je le crois : mais les passions ne sont-elles pas toujours ? Le sacerdoce peut disparoître, mais en vérité les hom-

mes demeurent. Ce n'est point aux prêtres catholiques plus qu'à d'autres que j'en veux ; c'est au fanatisme religieux, quel que soit le dieu, quel que soit l'autel qu'il encense. Je retrace avec une courageuse opiniâtreté les maux que le catholicisme assembla sur nos têtes; parce que je voyage en France, en Europe ; de même que si je voyageois en Asie, je voudrois pouvoir, avec un burin de fer, transmettre à l'indignation des hommes, l'effigie du bramine barbare qui plonge dans les brasiers la veuve infortunée ; de même qu'en Amérique, je m'éleverois avec une égale énergie, et contre le prêtre de Cusco, dont le bras égorge les hommes pour adoucir la divinité, et contre le prêtre espagnol, qui les massacre pour les convertir à son culte. Dieu seul est immortel; les religions sont périssables; de là vient que toutes sont fanatiques ; car le fanatisme n'est autre chose que le desir immodéré de multiplier les soutiens d'une opinion que nous sentons devoir s'éteindre avec notre vie. Il en est des opinions religieuses comme des richesses ; la vanité se complaît à penser que d'autres en jouiront après nous. Vous serez idolâtres, ou païens, ou juifs, ou musulmans, ou papistes, disent les pontifes aux rois ; car telle est la volonté ou de Brama, ou de Jupiter, ou de Alla, ou du Christ, ou de Jehova, selon les climats : vous le serez disent les rois à leurs sujets, car telle est la volonté des dieux du pontife ; vous le serez disent les pères à leurs enfans, car telle est la volonté des dieux de notre roi : mais ni les fils n'entendent leurs pères, ni les sujets leur roi, ni les rois leurs pontifes dire tout bas : vous le serez, car telle est la volonté de notre intérêt. Mais parce qu'ils n'auront pas entendu ce grand ar-

gument, s'ils viennent à dire : Je ne veux point de vos Brama, de vos Jupiter, de vos Alla, que je ne conçois pas ; soudain pères, rois et pontifes, s'écrient : Voilà la malédiction des dieux qui va tomber sur vous ; et qui tombe ? les malédictions, les fureurs, les vengeances de l'intérêt humain contrarié : et il faut bien que cela soit, car je n'ai point encore vu de dieux allumer des buchers, aiguiser des poignards, ouvrir des entrailles ; et qu'on laisse pendant mille ans un *san benito* sur les rives du Tage, je mets ce fait qu'au bout de mille ans, il ne sera pas un dieu qui ait pris la peine de descendre sur la terre pour en habiller un juif. Et alors pourquoi ne dirois-je pas sans cesse aux hommes de mon âge, à nos descendans, aux races les plus reculées, lisez, lisez les épouvantables détails des calamités religieuses : prenez garde à vous : une religion éteinte il en renaît mille autres, parce que l'intérêt humain est un protée : si vous croyez, vous deviendrez fanatiques ; si vous ne croyez pas vous serez persécutés. Instruits par les exemples, unissez-vous donc pour éviter de croire et de ne pas croire, car les supplices seroient égaux. Le piége sera facile à éviter. Toute religion est l'enfant d'un homme. Cet homme est un fou qu'il faut plaindre. Qu'il vive en paix, sa carrière passera, et les mensonges de son esprit s'évaporeront avec le songe de sa vie ; car les cultes sont périssables, Dieu seul est éternel. Il n'eut pas besoin de l'être foible, qui naît aujourd'hui, et meurt demain, pour décider comme on doit l'honorer. Il créa lui-même sa religion ; elle n'est autre chose que l'ordre de l'univers ; les vertus font partie de cet ordre. Ayez donc des vertus, vous serez religieux comme il l'entendit ;

et mourez en paix, car vous aurez honoré Dieu comme il l'a voulu ; ensuite laissez faire à sa justice le choix des récompenses qu'il vous croira dues.

Ce département, dont l'aspect en réveillant en moi le souvenir des maux que ses habitans ont soufferts m'a conduit involontairement à ces réflexions, comprend, en grande partie du moins, le pays connu depuis un grand nombre de siècles, sous le nom d'Albigeois. Il paroîtroit, par la position géographique, que les peuples anciens qui habitoient cette contrée se nommoient *Helvii*, *Helviens*. Il semble que ce sont eux que César a voulu désigner, lorsqu'au septième livre de ses commentaires il dit : *qu'il s'avança jusqu'à ces peuples séparés des Auvergnats par les montagnes du Gévaudan, quoi qu'au sein de la plus rigoureuse saison de l'année il trouvât les avenues extrêmement difficiles, et qu'il fût obligé de s'ouvrir les passages en faisant balayer devant son armée les neiges dont l'épaisseur étoit par-tout de six pieds ; manœuvre infiniment pénible pour ses soldats* (1).

Tel est à-peu-près l'unique monument qui fasse mention des peuples de cette partie des Gaules. Lors de la chûte ou du démembrement de l'empire romain, ils furent, ainsi que tous les peuples voisins, conquis par les Visigoths. Ils restèrent près d'un siècle sous leur puissance, c'est-à-dire depuis le cinquième jusqu'au sixième, époque où ils devinrent la proie de Clovis. Cette conquête échappa à la foiblesse des descendans de ce *prince*, et elle devint le partage des Goths. Dans le huitième siècle, les ravages des Sarrasins y laissèrent de profondes traces de leur passage, jusqu'à ce qu'enfin Pépin le Bref en chassa ces barbares, et, consolidant les vic-

toires de Charles Martel son père, s'en empara sans retour.

Avec quelques améliorations dans l'agriculture, ou, pour mieux dire, si des hommes instruits dans cette science, la première de toutes, s'attachoient à lui faire faire quelques progrès dans ces cantons, et sur-tout à y guérir les cultivateurs de l'abus des routines qui, plus que toute autre chose, retarde l'avancement des connoissances humaines en quelque genre que ce soit, il n'est pas douteux que ce département ne fût très-productif; son sol est favorable au bled, au seigle, au maïs ou bled de Turquie, que dans le pays on connoît plus particulièrement sous le nom de millet. On y retire un grand avantage de la culture du lin, et principalement de celle du chanvre. Quant aux légumes et aux fruits, il n'a rien à envier aux autres départemens, et on en recueille avec abondance. Cependant quoi qu'il m'ait paru que l'art de l'agriculture laissât beaucoup de choses à desirer pour être au point de perfection où l'homme ami de sa patrie peut la desirer, il est toutefois certain que les récoltes, et principalement celles du froment et du maïs sont, année commune, plus que suffisantes à la consommation des habitans, et que le superflu s'exporte dans les départemens circonvoisins, et notamment dans ceux de l'Aveiron et de l'Hérault. Cette fertilité est donc elle-même une raison de plus aux agriculteurs de souhaiter que leur art se perfectionne entre leurs mains, parce qu'ils ajouteroient à la jouissance de subvenir d'une manière plus certaine encore aux besoins de leurs voisins, moins favorisés par la nature, la certitude d'augmenter, de décupler même leur propre opulence, et de fournir de la sorte à leur industrie intérieure des moyens de se développer davantage.

Cette amélioration est au reste sollicitée par la facilité

des communications existantes, et par la possibilité de les accroître encore. Ce département est arrosé par plusieurs rivières assez considérables, entr'autres le Tarn, dont il a reçu son nom, et l'Agout qui reçoit l'Adou dans son sein peu de tems avant de se confondre lui-même dans le Tarn. Celui-ci, qui passe à Alby, est navigable depuis Gaillac jusqu'à son embouchure dans la Garonne. Quant à l'Agout, tout atteste qu'il l'étoit lui-même dès le quatorzième siècle; sa navigation s'étendoit depuis Castres jusqu'à la pointe Saint-Sulpice, point de jonction avec le Tarn. Les vestiges de vingt-trois écluses que l'on distingue parfaitement encore entre Castres et le confluent de l'Agout et du Tarn, sont la preuve la plus irréprochable que cette navigation a existé. Il n'est pas très-facile de déterminer l'époque où elle est tombée en désuétude; mais peut-être ne seroit-il pas très-déraisonnable d'y reconnoître un des funestes effets de la révocation de l'édit de Nantes. Cette révocation, horrible complément de cinq cents ans de guerres religieuses, aura dans cette contrée, plus que dans aucune autre, consommé la dépopulation : faute de bras, le commerce se sera anéanti; l'entretien des écluses aura été négligé, et la navigation se sera perdue. Il est d'autant plus important dans le moment actuel de rappeler qu'elle a existé, que le gouvernement s'occupe avec cette chaleur de l'amour pour le bien public, qui distingue toutes ses opérations, du rétablissement de la navigation intérieure de la république, et qu'en conséquence il est utile de mettre sous ses yeux le plan de la navigation de l'Agout, dont l'exécution est d'autant plus possible, que déjà elle fut couronnée par le succès pendant de longues années. D'après les renseignemens que quelques dignes républicains du

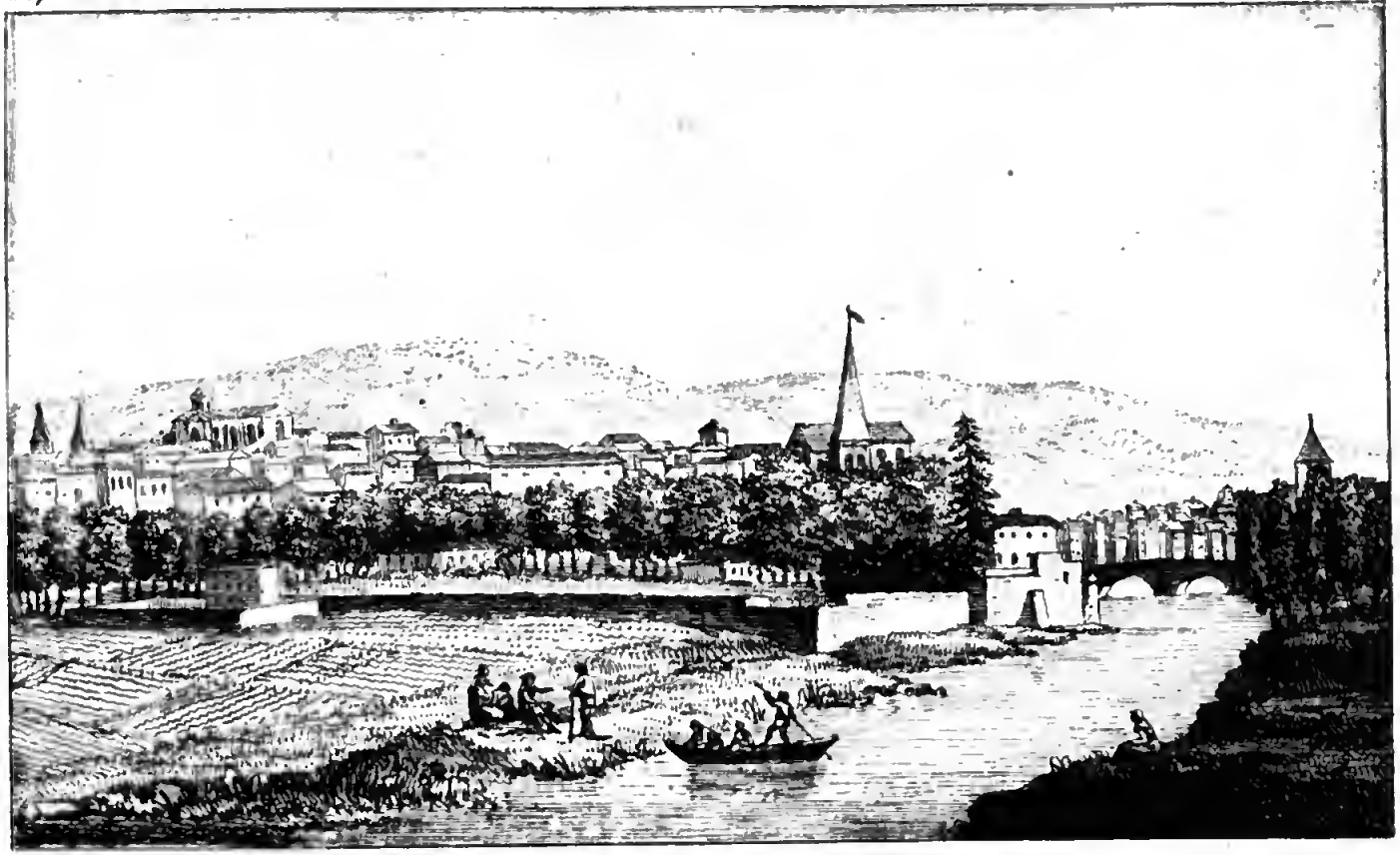

Castres.

Tarn ont bien voulu me donner, je me suis convaincu que les dépenses qu'occasionneroient les travaux à faire, seroient bientôt récupérées par le trésor public, soit par les droits de navigation à établir, soit même par la diminution rapide des frais d'entretien pour les grandes routes que nécessite constamment les charrois continuels. A ces avantages pour l'état, se joindroient ceux des particuliers ; la consommation des denrées deviendroit plus considérable par la diminution de leur prix ; et cette diminution de prix seroit inévitable, parce que le transport des marchandises s'opéreroit avec plus de rapidité et à moins de frais.

En entrant dans ce département par la frontière du département de l'Aude que nous venons de quitter, Castres est la première commune considérable que nous ayons rencontrée, et sans contredit l'une des plus actives et des plus commerçantes des nombreuses villes que renfermoit cette vaste contrée, ci-devant province de Languedoc. Son origine n'est pas extrêmement ancienne. Elle ne fut primitivement qu'une abbaye de bénédictins, fondée au septième siècle, sous le titre de Saint-Benoît et Saint-Vincent. L'église même de cette abbaye servit long-tems de cathédrale lorsqu'insensiblement une ville se fut formée autour du monastère. Dans la suite elle fut détruite pendant les guerres de religion, et on l'a rebâtie depuis dans un goût plus moderne.

Castres, est située dans un bassin aussi agréable que fertile, et est divisée en deux parties par la rivière d'Agout, que l'on traverse sur deux ponts construits en pierre de taille. Sans posséder des édifices publics, ni des monumens capables d'intéresser fortement la curiosité du voyageur, cette commune est aussi gaie que jolie,

ses rues sont larges et bien pavées, les maisons particulières bâties avec assez d'élégance. La maison commune et le ci-devant évêché, que l'on appelle aujourd'hui la maison de la bibliothèque publique, sont vastes et construites avec régularité et bon goût. Cette dernière a été bâtie sur les dessins du célèbre architecte Jules-Hardouin Mansard (2). On en attribue l'exécution à un évêque de Castres nommé *Tubert*. Les jardins, qui sont maintenant ceux de la maison commune, et servant de promenade publique, sont dignes d'admiration, non-seulement par leur agrément particulier, mais encore par les travaux prodigieux qu'il a fallu faire pour les construire. On les doit également à un évêque. A la place où on les voit aujourd'hui, se trouvoit un véritable précipice dont la chûte étoit sur-tout très-rapide du côté de la rivière, et rien ne laissoit prévoir la possibilité de le transformer en jardin. Combler assez ce précipice pour niveler le terrein, étoit une chose impossible. Le distribuer en terrasses, offroit également d'invincibles difficultés, par la dureté même et les inégalités de la roche. Mais rien ne rebute le courage de l'homme, et il est peu d'obstacles dont ne triomphe son génie, quand il a la volonté de faire. On mit donc l'art à contribution pour suppléer à ce que refusoit la nature. On jeta dans le précipice des fondemens de piles énormes, sur lesquelles on assit des voûtes aussi solides que hardies, et que l'on éleva jusqu'au niveau du terrein même où l'on prétendoit commencer ces jardins, mais qui ne se trouvoit pas assez large pour les plans proposés. Cela fait, on étendit sur ces voûtes, une couche de terre de rapport, assez épaisse pour suffire à la végétation des plantes et des arbres, que l'on se proposoit d'y planter.

Alors se réalisèrent sous les yeux des Français, ces phénomènes des jardins de Sémiramis, si vantés dans l'antiquité. Il paroît que l'on se plut à suivre ici les mêmes dessins que l'on avoit exécutés pour le jardin des Thuileries. Ceux de Castres sont moins grands; mais ce sont les mêmes proportions sur une échelle réduite, les mêmes alignemens, les mêmes distributions, les mêmes ornemens. Comme les Thuileries, ils sont terminés par un massif d'arbres de haute futaie, percé d'une grande allée, et d'allées transversales : comme elles ils ont une magnifique terrasse sur le bord de la rivière, et il est facile de reconnoître que l'on a mis même une sorte d'affectation à cette ressemblance.

Ces jardins ne sont pas, au reste, les seules promenades de Castres, et il est peu de communes plus riches qu'elle en ce genre. Toutes les siennes sont belles, spacieuses et variées. Celle entr'autres appelée le Mail, et qui sert d'avenue à la route de Montpellier, prête de ce côté-là à Castres, cet aspect imposant et majestueux, qui ne semble devoir appartenir qu'aux villes du premier ordre. Elle est composée de quatre rangs d'ormes, et la richesse du paysage environnant, les maisons agréables dont l'œil va saisir la perspective à travers les arbres, ajoutent au charme que fait éprouver l'ombrage si desiré et si délicieux dans un climat où les chaleurs de l'été sont quelquefois insupportables.

En effet, l'œil n'est jamais attristé dans les environs de Castres, par le spectacle d'un terrein inculte ou stérile. De quelque côté que la vue se promène, elle se repose sur des côteaux plantés de vignes et d'arbres fruitiers, qui tantôt chargés de fleurs, tantôt couverts de fruits, et pendant les deux tiers de l'année, parés

de la plus brillante verdure, assurent des jouissances constantes aux regards, au goût et à l'odorat. La montagne Noire, que l'on apperçoit à l'horison, contraste avec ces scènes riantes, et sauve au paysage la monotonie de sa richesse. Cependant il ne faut pas croire que cette montagne éloignée de Castres, d'environ trois myriamètres, doive son nom à quelque magnificence de la nature sauvage. Selon toute apparence elle le tire simplement de l'épaisseur et de la majesté des bois dont elle est couverte, dont les masses apperçues de loin, lui donnent cette nuance sombre qui, sans doute, a fait naître l'idée de la désigner ainsi. Loin, au contraire, qu'elle ait été deshéritée de la nature, il n'est point dans ces contrées de plus belles moissons que celles que l'on recueille dans les intervalles que les bois ont laissés découverts, ou que peut-être le cultivateur leur a dérobés; mais son territoire est sur-tout précieux par les fourrages excellens qu'il produit, et par la facilité qu'il procure aux habitans du pays d'y nourrir de nombreux bestiaux.

D'après tant d'avantages réunis, et d'après même la position topographique de la commune de Castres, on voit qu'elle doit être nécessairement considérée comme le marché général de ce département, le centre de toutes ses relations commerciales, et le dépôt des matières premières, dont s'alimentent ses nombreuses fabriques de laines. En effet, son commerce est très-étendu, et elle le doit sur-tout à ses manufactures de draps, de londons, de serges, de bonnets et de bas de laine, de fil et de coton; et à son industrie dans l'art de préparer les cuirs, les parchemins, et les peaux blanches.

La fabrication du papier étoit aussi au nombre des branches importantes de son commerce ; mais les ressources qu'elle tiroit de cette partie, sont extrêmement diminuées par la stagnation momentanée dans laquelle est tombé le commerce de la librairie : car ce seroit deshonorer ce nom que de l'appliquer à la circulation, aussi funeste que ridicule de cette horde de roman barbares, gothiques et corrupteurs, dont nous sommes inondés depuis deux ou trois ans. Quand la postérité comptera nos victoires ; quand son admiration aura peine à croire aux miracles de notre génie, aux travaux et aux triomphes de notre liberté naissante ; quand elle ne trouvera point dans l'antiquité de peuples à comparer au peuple français pour la grandeur des conceptions patriotiques, pour son amour généreux des principes de la plus saine philosophie, pour la constance de son courage dans les crises les plus redoutables, pour son inviolable dévouement aux lumières de la raison dont il semble avoir réuni dans ses mains tous les rayons épars sur la terre depuis l'origine du monde, pour cette masse énorme de sacrifices à l'affermissement de la république, dont la source sans cesse intarrissable n'a jamais dans son cours fatigué sa patience ; quand elle verra la république française, devant plus encore aux vertus qu'à ses batailles, l'accroissement de son empire ; quand elle verra la puissance de ses armes instruire tant de nations à la liberté, à la tolérence, et à la sainteté des droits transmis à tous les hommes par la nature ; enfin, quand sa vénération applaudira à cette bienfaisance française, qui pour ainsi dire depuis dix ans promène la victoire sur l'Europe, pour inviter tant de rois aveugles à la paix, et qu'elle posera dans son

impassible balance, et les forfaits et l'opprobre de l'Angleterre, et la stupide déloyauté de Vienne, et la vandale forfanterie du Czar, et l'imbécile et perfide fatalisme du divan de Bisance, avec le poids des vertus de la France, croira-t-elle que ce soit à cette époque que l'ignorance insurgée contre tant de grandeur, ait osé répandre tant de productions, que les timides esprits du dixième siècle n'eussent accueilli qu'avec le sourire du mépris ? Quoi ! ce sont des hommes, dont la seule présence fait trembler les nations, dont on se flatte d'effrayer l'imagination par de chimériques peintures de larves, de spectres et de démons ? Quoi ! des livres sacrilèges mettent les hommes de Fleurus et d'Arcole en relation avec les brigands des forêts, et les assassins du Dévonshoire et de Lancastre ? Quoi ! du spectacle imposant des monumens de la liberté ; quoi ! des pompes triomphales de la victoire, de cette immense tenture de drapeaux conquis sur l'ennemi, je passerai subitement dans un théâtre où la scène ne m'offrira que l'enfer, l'incendie, les poisons, les revenans et des moines ? Quoi ! à l'aspect imprévu d'un livre, il me faudra voiler le front de mes enfans, dans la crainte que l'horrible roman de Justine ne déflore leurs regards ? Est-ce donc à la liberté à respecter cette conjuration contre l'intelligence et les mœurs ? Non : elle a fait à chacun sa part ; elle a réglé le domaine et des dieux et des hommes ; elle a voulu que la vertu fût indivisible ; elle n'a point entrevu qu'elle auroit des interstices où les prédicateurs des vices et des crimes pussent se glisser pour disjoindre, écarter et désunir ses élémens. Qu'elle fasse donc aussi à ces miasmes de corruption, que tant de livres exécrables exhalent parmi nous, la part qui leur

est

est due ; qu'elle les poursuive, les écrase et les anéantisse.

C'est aux chefs de famille, c'est aux professeurs des écoles centrales, c'est aux véritables républicains qui savent que sans les mœurs et la santé de l'esprit, du cœur et de la raison, il ne peut exister de liberté et de république ; c'est aux instituteurs de tous les genres qu'il appartient de hâter ce moment desiré ; c'est à eux à partager l'indignation républicaine contre ce déluge de productions perverses, qui, filles de l'Angleterre, n'ont pas même la pudeur de cacher les livrées et les vœux de leur mère ; c'est à leurs efforts à seconder la ligue tacite, spontanée, courageuse et inviolable des écrivains généreux qui restent à la patrie. Puisqu'il faut des délassemens à l'esprit, puisqu'il a besoin pour se rafraîchir de se reposer quelquefois sur les fictions théâtrales ou romanesques, c'est à nous, écrivains amis des mœurs, amans de la liberté et soutiens aussi de la république, dans le poste que notre génie nous assigna, à remplir cette tâche. Depuis l'invasion du mauvais goût et de la démoralisation, notre énergie les a combattus. Nous faisons notre devoir, faites le vôtre.

Les environs de Castres présentent au voyageur plusieurs objets dignes de fixer l'attention des naturalistes. Dans ce nombre on doit placer la côte communément appelée dans le pays *la Côte des Bijoux*. Elle est située à peu de distance de Castres, sur la route de *la Caune*. C'est une carrière remplie d'une infinité de pierres caverneuses diversement configurées : il paroîtroit en les examinant avec soin, que ces incrustations se sont originairement moulées sur un noyau préexistant ; que ce noyau, de nature végétale ou animale, et conséquem-

ment dissoluble et putrescible, a été dissipé par le laps du temps, et a laissé à sa place un vuide qui s'est insensiblement rempli de cristaux spathiques, vraisemblablement formés par les sucs selineux dont les eaux sont plus ou moins imprégnées.

Plusieurs de ces pétrifications ont la forme d'une amande. On reconnoît dans celles dont la conservation est pure, l'écorce et les deux coques de ce fruit. D'autres, qui sans doute auront dans l'origine enveloppé diverses espèces de vers, ont pris la forme cylindrique depuis dix à douze millimètres de proportion jusqu'à un et même deux décimètres.

Il en est un assez grand nombre qui présentent, quand on vient à les casser, au lieu de cristaux, des débris de coquillages, et même des coquilles entières, et quelquefois aussi des os de poissons du genre des cétacées, et conservent, dans l'un ou l'autre cas, leur nature testacée ou osseuse. Mais de ces diverses pétrifications, les plus singulières sont celles que l'on peut appeler par leur forme, priapolites, dont la conformation est parfaite de ressemblance avec leur analogue, soit par la figure, soit par l'ensemble, l'accord et la vérité des différens accessoires; les cavités de celles-ci, ou, pour mieux dire, leurs canaux internes, sont communément remplis de cristallisations. Au reste, si le lecteur désiroit obtenir des détails plus étendus sur ces diverses pétrifications, il pourroit consulter avec fruit un savant mémoire à ce sujet, que l'abbé Rozier a inséré dans le journal de physique du mois de février 1778.

On remarque encore dans les environs de Castres, un jeu bizare de la nature : c'est une chaîne non-interrom-

pue de rochers d'une énorme grosseur, qui s'étend à-peu-près un huitième de myriamètre; ces rochers sont disposés de sorte qu'ils composent une double voûte sous laquelle coule un ruisseau dont le lit semble formé des débris de ces mêmes rochers. Dans ce lieu, vraiment agreste, et cependant enchanteur, il est impossible d'échapper aux douceurs de la mélancolie et aux charmes de la méditation. La solitude profonde qui règne dans les environs, le silence imposant dont on est entouré, et qu'interrompt à peine le foible murmure des eaux et le chant de quelques oiseaux, l'aspect sévère des montagnes qui semblent vouloir dérober ce séjour aux regards de l'homme, jettent dans l'ame un sentiment délicieux de paix et de candeur; il semble que chaque objet vous dise : « Jamais le méchant n'approcha de ces lieux. »

Assez près de là, on remarque encore un effet d'équilibre assez extraordinaire : c'est un rocher, vulgairement appelé dans le pays, *le Rocher qui tremble*. C'est un bloc graniteux d'un volume assez considérable, et dont le poids peut être évalué de cinq à six cents quintaux; il a dans sa forme irrégulière quelque ressemblance avec un œuf dont le pôle supérieur paroît un peu applati, tandis que la pointe inférieure est d'une circonférence beaucoup plus petite, et va toujours en se rétrécissant jusqu'à ce qu'elle touche enfin à un autre rocher qui paroît servir de base à ce bloc, et sur l'un des angles duquel il semble effectivement en équilibre. C'est une opinion générale dans le pays, qu'il suffit d'un foible vent, ou même de la plus légère pression de la main ou du doigt pour mettre cette masse en mouvement. N'ayant point été témoin d'aucune expérience faite à

cet égard, je ne dirai point quel degré de confiance l'on peut accorder à ce que l'on rapporte de ce phénomène vrai ou faux. La forme de ce rocher, ou pour mieux dire sa position, me paroît elle-même assez extraordinaire, sans que l'on y joigne le merveilleux pour accroître encore l'étonnement. On prétend au reste, que le Régent envoya, en 1718, des savans pour examiner ce rocher. J'ignore le résultat de leurs observations, n'ayant pu me procurer les mémoires qu'ils auront sans doute écrits sur ce sujet.

La montagne de *Sidobré*, qui se trouve également dans les environs, présente sur une surface de deux myriamètres quarrés, une grande quantité de rochers à des distances très-rapprochées les uns des autres, et dont l'espèce de symmétrie laisseroit presque soupçonner qu'ils ont été placés par la main des hommes, si leur volume, et le plus léger examen même, ne suffisoient pas pour nous convaincre du contraire. La forme communément arrondie de ces blocs ou colonnes, et leur surface lisse, fait présumer qu'ils ont été pendant de longues années, roulés par les eaux. Ces rochers ont la dureté du marbre. C'est une sorte de granit grisâtre, tacheté de noir. On scie ces blocs, et il faut peu de travail pour faire des meules de moulin de leurs fragmens.

Castres fut en 1579 l'une des villes où l'on établit un de ces tribunaux qui portèrent alors le titre de chambres de l'édit ou chambres mi-partie, composés d'un nombre égal de juges protestans et de juges catholiques. Ce tribunal fut supprimé quelque temps après; et il faut le dire à l'honneur d'un évêque de Castres, nommé Jean *de Fossé*, parce qu'il est rare de rencon-

trer de semblables principes de tolérance dans les hommes de cette robe, ce fut à sa sollicitation qu'on le rétablit. Il y subsista jusqu'en 1623 que Louis XIII le transféra à Béziers. En 1629 on le rendit de nouveau à Castres, et il y demeura jusqu'en 1670. Alors on fixa sa résidence à Castelnaudary, et bientôt après on l'incorpora au parlement de Toulouse; lorsqu'enfin la révocation de l'édit de Nantes vint proscrire les protestans, et avec eux toutes les magistratures que remplissoient ceux de leur religion.

Pourquoi faut-il que l'intolérance et l'esprit de persécution soient le partage de tous les cultes! du moins s'il est permis de jeter quelquefois un œil de compassion sur leurs excès, ce n'est que lorsque ces excès sont les convulsions d'une patience expirante, long-tems froissée, tourmentée, fatiguée par d'iniques oppresseurs. Peut-être sans le fanatisme persécuteur de la religion catholique, la religion protestante n'eut-elle jamais été persécutrice elle-même. Les protestans ne prétendoient point à faire de leur culte le culte dominant; ils vouloient honorer les dieux à leur manière; on les opprima, on les massacra; ils se vengèrent quelquefois, ils n'attaquèrent jamais. Il faut les plaindre, car ils avoient de leur côté la raison de l'infortune. Mais dans un ouvrage comme le nôtre, où l'histoire occupe toujours une place si importante, il faut aussi les rapporter ces excès du protestantisme. Quelle confiance auroit-on dans notre équité, lorsque nous dévouons à l'indignation de la postérité, les sanglantes fureurs du catholicisme, si notre partialité couvroit d'un voile les représailles des protestans, toujours provoquées il est vrai, mais toutefois déplorables.

Depuis le commencement du treizième siècle jusqu'à la moitié du dix-huitième, le malheureux pays où nous nous trouvons fut la proie des fureurs sacrées des catholiques : pillage, meurtre, incendie, viol, tous les crimes publics, commis avec les emportemens de la rage, tous les crimes privés avec le sang-froid plus épouvantable encore de la réflexion, voilà les caractères distinctifs de la puissance de ce détestable Simon de Montfort dont nous avons déjà tant de fois parlé. Villes en cendres, villages noyés dans le sang, champs dévastés, forêts punies par la hache de leurs retraites mystérieuses et de leur ombrage hospitalier ; la charrue, honteuse de servir à la destruction, promenée sur les asyles détruits des habitans égorgés ; et le sel, ce principe de la production, volant, déshonoré par les mains de la scélératesse, commander la stérilité aux sillons ; par-tout des prêtres, par-tout des bourreaux, par-tout des cadavres, et pendant cinq cents années jamais jamais la justice, jamais l'humanité, et toujours des Monfort, toujours la ligue, et l'inquisition, et des légats, des jacobins, des jésuites, des dragonades ; et tant de Charles IX ! Telle est la part du catholicisme. Pendant cinq siècles de forfaits, les protestans usurpèrent un jour. Il appartint à la vengeance sans appartenir au glaive.

En 1561, dix-huit ans avant l'établissement de la chambre de l'édit, la majeure partie des habitans de Castres étoit de la religion réformée ; un cordelier prêche dans la cathédrale de Castres, et cet insensé mêle dans son discours les calomnies les plus absurdes aux injures les plus grossières contre les protestans. Un jeune homme assis parmi l'auditoire, se lève et donne un

démenti public à l'imprudent orateur. Quelque tumulte succède à cette scène. Les catholiques veulent prendre parti pour leur moine ; mais les protestans plus nombreux l'entourent, l'enlèvent et le conduisent en prison. Le mécontentement du peuple ne fut pas appaisé par cette satisfaction passagère, il fallut que l'assemblée des chefs de la nouvelle religion, assemblée que l'on nommoit consistoire, ordonnât au commandant de la ville d'obliger toutes les personnes qui se rencontreroient dans les rues à l'heure du prêche, d'y assister ; fut-ce même des prêtres catholiques.

Ce commencement d'intolérance fut suivi de quelques désordres. Le peuple se porta en foule à la cathédrale, abattit les autels et les statues, s'empara des vases d'or et d'argent qui s'y trouvèrent, et convertit cette église en temple. Il courut ensuite au couvent des jacobins, que l'on appeloit le couvent de Saint-Vincent de Castres, et démolit de fond en comble l'église et la maison de ces religieux ; édifice que l'on regardoit alors comme le plus magnifique de ces contrées, mais que le seul nom de ces moines sanguinaires rendoit si odieux à des infortunés si long-tems en bute à leurs poignards : tant il est vrai que par-tout où l'intolérance, le fanatisme et la vengeance maîtrisent les actions de l'homme, sa raison disparoît entièrement, que les objets insensibles portent les marques de sa fureur, comme s'ils avoient pu partager les crimes dont il se venge, et qu'il ne peut faire outrage à l'humanité et à la philosophie sans entraîner la chûte des arts et la perte des connoissances humaines.

Une marque certaine à laquelle on reconnoît que la justice ne peut pas s'absenter de l'esprit de l'homme,

sans que ses idées ne retombent dans le chaos, c'est que le burlesque se trouve souvent à côté de la déplorable gravité des vengeances populaires. Tandis que les protestans de Castres persécutoient ainsi l'insensible innocence des temples, des maisons et des statues, ils surprirent un moine mathurin qui disoit la messe à quelques dévotes dans un grenier. Ils saisirent cet homme, le placèrent sur un âne, revêtu de ses habits sacerdotaux, et le promenèrent de la sorte, le dos tourné vers la tête de cet animal, au milieu des huées, du rire et des brocards; et lorsqu'ils l'eurent conduit dans cet équipage sur la place publique, ils brûlèrent en sa présence ses ornemens et son missel, et le renvoyèrent sans lui faire d'autre mal.

Cependant, c'est au milieu de ces sortes d'explosions que l'on peut découvrir si quelques idées philosophiques se sont glissées dans une institution religieuse, que le desir d'échapper à une longue compression, fait sortir hors de toutes les limites de la raison et de l'ordre. Tandis que le peuple protestant de Castres s'abandonnoit sans réflexion à toutes ces inconséquences, les consuls qui suivoient également la religion réformée, se transportèrent au couvent de Sainte Claire, s'informèrent s'il s'y trouvoit des religieuses renfermées contre leur gré; et, d'après leur aveu, rendirent à la liberté et à la nature vingt de ces infortunées, et les renvoyèrent à leurs familles avec défense à leurs parens d'abuser jamais de leur autorité pour enchaîner ainsi la volonté de leurs enfans. Que l'on examine avec autant d'attention que d'impartialité, les emportemens du fanatisme catholique, l'on n'y trouvera point, comme ici, une seule lueur de sentimens philosophiques; mais aussi,

Digitized by Google

c'est que le catholicisme n'est pas la conséquence de l'évangile.

Quelques charmes que le séjour de Castres nous fît éprouver, nous nous sommes vus forcés de nous séparer de ses habitans dont l'hospitalité, l'amabilité et le commerce franc et loyal, auroient su nous fixer dans leurs murs, si l'obligation de poursuivre notre voyage ne nous en avoit arraché malgré nous. Nous en sommes sortis pour voir Albi, commune bien plus antique, beaucoup plus sérieuse, moins opulente, mais dont les citoyens possèdent des qualités non moins recommandables.

A mesure que l'on s'éloigne de Castres, le pays devient plus montagneux, et, en effet, telle est la nature du territoire d'Albi. Cependant, il se rencontre quelquefois, entre les montagnes de moyenne élévation dont il est semé, des plaines assez étendues, et sur-tout très-fertiles. Comme toutes ces plaines, qu'il seroit peut-être plus convenable de désigner par le mot vallons, sont coupées et arrosées par un grand nombre de ruisseaux et de petites rivières, elles abondent en bleds, en safrans, en fruits, sur-tout en prunes, et en pâturages, où l'on nourrit une grande quantité de bêtes à laine et de troupeaux de toute espèce. L'on y recueille aussi des vins d'une assez bonne qualité, et l'on y trouve des mines de charbon de terre. Cependant, malgré ces divers bienfaits de la nature, on ne peut se dissimuler que les habitans de la campagne ne paroissent pas jouir de la même aisance que ceux des environs de Castres : l'on nous a assuré que cet état de pauvreté étoit bien plus sensible encore sous le régime monarchique. L'on en accusoit alors la pesanteur des

impôts. Il eût été plus vrai, ce me semble, de s'en prendre au peu d'encouragement que l'on accordoit à l'industrie. Ce ne sont pas les impôts qui sont pesans, ce sont l'oisiveté, la paresse et la nullité des bras. Le plus lucratif des impôts que l'on puisse mettre sur un peuple, c'est de lui créer des ressources et d'exercer son industrie.

Albi, en latin *Civitas Albiensium*, est située sur le Tarn, et bâtie sur une éminence, ce qui rend son aspect assez agréable. Son faubourg, lorsque l'on y arrive de Montauban et de Gaillac, porte le nom de Château-Vieux, et étoit lui-même autrefois une petite ville qui se trouve aujourd'hui réunie à Albi par les accroissemens qu'elle a reçus de ce côté-là. Albi, dont les rues sont assez mal percées, et incommodes par sa situation en amphithéâtre, ne renferme aucun monument public digne de quelque attention, si l'on en excepte son temple, que l'on appeloit autrefois cathédrale, et le palais qu'habitoit son ci-devant archevêque; mais elle possède une promenade charmante, que l'on nomme *la Lice*, parce que c'étoit jadis la place où se rassembloient les seigneurs féodaux de ces contrées, pour se livrer au plaisir chevaleresque des tournois, et que c'étoit-là aussi où les duels ordonnés par justice avoient lieu. Aujourd'hui c'est une terrasse superbe, bordée de deux rangées d'arbres vigoureux et bien entretenus, et d'où la vue s'étend sur un paysage riant et varié. Les dominicains qui, comme moines, avoient toujours l'art de placer leurs habitations dans la position la plus avantageuse et même la plus voluptueuse, avoient leur couvent au bout de cette terrasse. Ainsi, le plus bel ornement de cette

ville avoit l'air de leur être soumis, et de n'avoir été mis là que pour servir d'avenue à leur maison.

Le temple, ou cathédrale, est, parmi les édifices gothiques que nous ayons vu, le plus singulier et le plus long. Il a cent dix-huit mètres de longueur, hors d'œuvre, sur trentre-quatre mètres trois décimètres quatre centimètres de largeur. Sa construction diffère de celle des autres temples de son espèce. Il n'a ni bas-côtés ni croix. Il fut commencé en 1277, par un évêque nommé *Bernard de Castanet*, et ne fut terminé que deux cent trois ans après, c'est-à-dire en 1480. La partie de cet édifice que l'on appelle le chœur, est ce que l'on peut voir de plus noble, de plus élégant et de plus délié dans ce genre d'architecture. L'absence des bas-côtés fait paroître cette église d'une longueur vraiment prodigieuse. L'intérieur des murailles est décoré de pilastres gothiques saillans et à pans; ils soutiennent les voûtes qui paroissent d'une élévation effrayante, et sont à arrêtes, à tiers points et peintes en bleu d'azur avec des ornemens et des étoiles d'or. On assure généralement que l'orgue est un des plus harmonieux de toute la république. C'est un ouvrage de ce siècle, sorti des mains d'un facteur célèbre nommé *Cristophe Moucherel*, qui étoit de Toul. C'est un présent que fit à cette église, en 1737, un archevêque, nommé *Lacroix de Castries*. L'on a rendu le buffet de cet orgue ridicule par la multiplicité et la recherche des ornemens dont on l'a surchargé. On dit que le chœur est un ouvrage dû au goût qu'un *Louis d'Amboise*, évêque d'Albi, avoit pour les arts et la magnificence. Ce qui prouve sur-tout son penchant pour le luxe sacerdotal, c'est que l'autel principal, revêtu

de vermeil, une grande partie des vases d'or et d'argent, et les plus riches ornemens pontificaux, étoient regardés comme des dons qu'il avoit faits à cette église. Selon toute apparence, toute cette matière, si longtemps inutile à la prospérité de la France, aura été portée à la monnoie.

Dans ce temple, qui d'ailleurs étoit peu riche en belles peintures et en belles statues, l'on voyoit encore, avant la révolution, un monument de l'orgueil fanatique des moines de *Saint-Dominique*. Il étoit placé vers la porte principale, et représentoit trois figures de jacobins. L'une d'entre elles étoit l'effigie de l'inquisiteur, qui présentoit à *Sainte-Cécile*, patronne prétendue de cette église, un évêque qui avoit été chassé par les Albigeois. La religion catholique est la seule dont l'audace ait osé présenter de la sorte, à la vénération des hommes, l'image des bourreaux de l'humanité. Lorsque dans les premiers siècles, la puérile dispute sur les images suscita tant de persécutions parmi les chrétiens, et que tant de pontifes romains, et de conciles qui leur étoient vendus, proscrivirent, sous le titre d'iconoclâtres tant d'hommes sages dont la raison démontroit toute l'imbécillité du culte que l'église vouloit attacher à d'insensibles figures de marbre ou de plâtre, dès-lors les iconoclâtres savoient bien ce qu'ils faisoient, et que par la puissance de ces images sur les sens grossiers de la multitude ignorante, ils parviendroient au point d'abrutir assez les peuples pour les accoutumer à se prosterner devant les effigies de leurs persécuteurs, et à attacher une idée religieuse aux crimes mêmes dont l'église avoit besoin pour établir son autorité.

Le nom d'Albigeois, que portoit jadis le territoire où se trouve Albi, en retraçant les noms de ces malheureux si persécutés dans le douzième et treizième siècle, sous prétexte d'hérésie, dispense de rappeler ici qu'Albi dût alors en réunir un grand nombre dans ses murs. Saint-Bernard vint les visiter en 1147, mais il y vint avec les préventions d'un moine. Cependant les Albigeois l'accueillirent avec bonté et déférence pour sa réputation. Il les rassembla tous dans la cathédrale ; ils l'écoutèrent avec attention, avec intérêt même. Ils applaudirent à son sermon. Cette conduite dissipa ses préjugés, et peut-être si l'on eût continué de la sorte à leur parler le langage de la raison, ou tout au moins de la douceur, eût-on épargné à la France l'horrible plaie dont le fanatisme la frappa ; mais l'insolence, les menaces et les préparatifs du supplice que déployèrent les légats du pape, étouffèrent dès leur naissance ces germes de paix que le rapprochement des habitans et de Saint-Bernard commençoit à développer. On courut aux armes. Je suis entré ailleurs dans trop de détails sur cette guerre déplorable pour les répéter ici, et malheureusement je serai forcé dans la suite de revenir encore sur un objet si fatigant pour la sensibilité du lecteur : l'histoire de Nîmes, de Beziers, de Montpellier, me contraindra à le fatiguer de nouveau par le souvenir de ces cruautés religieuses qui tiennent une place si considérable dans les fastes de la France. Qu'il me suffise donc ici de dire que l'issue d'une guerre qui arma les uns contre les autres tant de *souverains* ; que de part et d'autre les peuples suivirent avec l'intime confiance qu'ils combattoient pour la cause de leur Dieu, tandis qu'ils

n'étoient que les aveugles instrumens de la politique de quelques hommes et de l'ambition de quelques autres; d'une guerre qui ne fut soutenue par les papes que pour accroître la puissance de ce régime de terreur spirituelle qu'ils avoient inventé pour s'asservir l'Europe; par les rois Français, que dans l'intention de miner sourdement le régime de l'anarchie féodale, le plus grand des obstacles à l'extension de l'autorité monarchique; par les comtes de Toulouse et leurs alliés, que dans la vue de démembrer la France, de se créer un peuple nouveau par le moyen des opinions religieuses, et de ressusciter dans le midi, sous un autre nom et sous d'autres formes législatives, l'ancien royaume d'Aquitaine, en le rendant pour jamais indépendant du joug politique de la monarchie française et du joug théologique, plus insupportable encore, des pontifes romains; que l'issue, dis-je, de cette guerre exécrable qui dura plus de cent ans, fut la même pour Albi que pour les autres villes de ces contrées. Ce fut en 1147 que Saint-Bernard y parut, et avec lui les légats du pape. Ce fut en 1224 que Simon de Montfort s'en empara. Elle retourna encore, sous la domination de Raimond VII, comte de Toulouse. Mais enfin Louis VIII la réunit à la couronne.

Au reste, elle fut une des villes où les inquisiteurs jacobins s'abandonnèrent aux plus coupables excès. Ce que l'histoire nous a transmis des indignités commises par les plus lâches dominateurs de l'empire romain, n'égale point les forfaits dont les dominicains se sont rendus coupables; et dans nos annales, la tyrannie théocratique a disputé et obtenu la honteuse préé-

minence sur la tyrannie politique. *L'abbé de Sainte-Geneviève*, témoin de ces atrocités, écrivain contemporain, et, en sa qualité de prêtre, compagnon des croisés contre les Albigeois; et dans notre siècle, l'élégant et impartial auteur de l'histoire du Languedoc, *dom Vaissette*, né à *Gaillac*, dans le département même où nous nous trouvons, et sur-tout estimé par la manière sage dont il a su analyser les motifs, l'esprit et la conduite des persécutions que l'on a fait éprouver aux Albigeois, sont des juges dont il n'est pas permis de décliner l'autorité. « Je ne trouve par-» tout, dit le premier, que des villes consumées par » le feu et des maisons ruinées. Les périls qui m'en-» vironnent me rendent l'image de la mort toujours » présente. » Et le second, en parlant des moines jacobins, s'exprime ainsi : « Ils faisoient souffrir des » tourmens horribles à ceux qu'ils avoient fait em-» prisonner sous prétexte d'hérésie, pour leur faire » avouer des crimes dont ils n'étoient pas coupables, » subornoient des témoins, falsifioient les procé-» dures, etc., ensorte que tous les peuples parois-» soient disposés à la révolte. »

L'histoire a cru devoir conserver aux malédictions de la postérité, les noms de quelques-uns de ces tigres, tels, par exemple, que le père *Arnaud Catalan*, et le père *Guillaume*, dont la sanguinaire démence remplit Albi de bûchers, de funérailles et de désespoir. L'asyle silencieux et sacré des tombeaux ne se vit point à l'abri de leur rage, et ils osèrent violer les cadavres retranchés sous l'innocence du linceuil. Dix ans après le sac d'Albi, affreuse et ordinaire conséquence des victoires de Simon de Montfort, ces

pères Arnaud et Guillaume, tyrans infernaux de cette ville déplorable, épuisés de sentences d'exil, d'appareils de tortures, d'arrêts de mort, et devenus stériles à la longue dans l'art de varier les jouissances de leur amour pour le sang, pour aigniser encore leur appétit de forfaits assouvi par tant de barbarie, s'avisent de se transporter dans le cimetière de l'église de Saint-Etienne; c'étoit dans la semaine dite alors de la Pentecôte, le jour même où l'évêque d'Albi présidoit le synode assemblé de son diocèse. Là, ils convoquent le bailli et les juges du tribunal ecclésiastique, et leur ordonnent d'exhumer le corps d'une femme qu'ils accusent d'hérésie. Les juges effrayés leur représentent que le peuple peut se soulever à l'horreur d'un semblable spectacle, et refusent d'obéir. Ces moines furieux se saisissent eux-mêmes de la bêche funèbre, creusent la terre, en arrachent le cercueil, le brisent, et traînent le cadavre sur le sol aux yeux de la foule, d'abord glacée d'effroi, mais bientôt soulevée. On les entoure, on les presse, on les entraîne, et mille voix répètent « que ces monstres sor-» tent de la ville, qu'ils soient chassés, qu'ils péris-» sent! » ils se débattent, ils se défendent, ils s'échappent enfin, et se réfugient dans la cathédrale où siégeoit le synode, et là, malgré les supplications même de l'évêque et de ses prêtres, plus effrayés qu'indignés d'une semblable rage et de ses conséquences, ils fulminent une excommunication générale contre tous les habitans d'Albi. Orthodoxes et hérétiques sont tous enveloppés dans la même proscription, et la flamme du bûcher s'allume pour dévorer toutes les têtes. Enfin, l'autorité si long-temps engourdie, si long-temps trem-

blante

blante elle-même sous les foudres de ces scélérats, osa se réveiller; la cour envoya des commissaires à Albi, les jacobins les excommunièrent; la justice n'en eut pas moins son cours. Les prisons furent ouvertes, les victimes dévouées à la mort en sortirent; les plus furieux dominicains furent chassés. Le peuple, toujours modéré quand il croit que l'on s'intéresse à ses malheurs, se contenta, pour unique vengeance, de ne plus porter d'aumônes à ceux de ces moines qui étoient restés dans leur couvent, et ils se virent obligés de se bannir eux-mêmes; et telle fut cependant la barbare insolence de la cour de Rome, qu'elle ne voulut jamais lever l'excommunication lancée sur les commissaires, et qu'elle aima mieux la laisser mourir de vieillesse que d'avouer que des assassins sacrés avoient eu tort.

La grande route de Lyon à Toulouse traverse la commune d'Albi, et lorsque la paix aura rendu au commerce de Lyon son ancienne splendeur, Albi se ressentira, comme autrefois, des avantages que lui procuroit le passage fréquent des voyageurs. Quoique le commerce n'ait pas dans cette commune, autant d'activité et de ressources qu'à Castres, cependant il possède aussi quelques branches importantes. L'on doit sur-tout placer au premier rang la fabrication des bougies, qui ne le cèdent ni en blancheur ni en finesse aux plus estimées. Les laines que procurent les bestiaux des environs, se consomment dans les manufactures d'Albi, où se font des draps grossiers, vulgairement appelés tricots, que l'on emploie dans l'habillement des troupes. L'on y fabrique également des toiles appelées futaines, moitié fil, moitié coton; des toiles

rousses, des draps grossiers, des ras, des pinchinats et des burats. La coriandre, l'ani, le safran, sont aussi des denrées territoriales dont le débit est assez considérable, et principalement le pastel, plante que l'on emploie dans la teinture des draps en bleu foncé.

Castres et Albi nous ont paru les deux communes les plus considérables du département du Tarn. Cependant celles d'un ordre inférieur offrent encore des ressources qui doivent les rendre précieuses à la république. *Gaillac*, que l'on trouve en descendant le Tarn, est de ce nombre. Elle est située à la place où cette rivière commence à être navigable, et cette circonstance lui procure d'heureuses facilités pour donner, quand elle le voudra, plus d'extension à son industrie. Elle est bâtie dans une plaine magnifique, et dont la fertilité ne le cède à aucunes de celles que nous avons traversées dans ces cantons. Jusqu'ici ce sont les vins que Gaillac a mis au premier rang parmi ses richesses. En effet, leur qualité extrêmement spiritueuse leur permet de supporter les plus longues traversées maritimes. *La Caune*, située à la source de l'Agout; *Graulhet*, sur l'Adou; et *Lavaur*, ci-devant évêché, que l'on trouve un peu au-dessus du confluent de l'Agout et de l'Adou, sont aussi des communes importantes dans ce département. Cet évêché de Lavaur étoit de la création du pape Jean XXII, le plus grand faiseur d'évêques connu. C'est, à mon sens, une chose assez bizarre que les opinions qui se forment des préjugés. Jadis certaines gens croyoient se donner un relief en disant que leur ville natale avoit un évêque, un gouverneur, que sais-je? un par-

lement. Votre ville ne vaut pas la mienne, disoit-on. Savez-vous que nous avons monseigneur l'évêque, monseigneur l'intendant, monseigneur le subdélégué? peste! et l'on se rengorgeoit. Albi comptoit treize cardinaux parmi ses archevêques ou évêques : voilà *de la gloire*. Chacun se forme à sa guise une espèce de vanité. Pour moi, si j'avois eu l'honneur de naître à Lavaur, j'aurois dit : Je suis de la ville où naquit ce brave grenadier tué à la bataille de Raucoux. Il nageoit dans son sang. La victoire étoit encore incertaine. Le maréchal de Saxe passe, il le voit, et s'arrête : « Que » l'on sauve ce brave homme, dit-il, qu'on lui donne » des secours. — Ne vous inquiétez point de ma vie, » lui répond le grenadier, allez, et gagnez la ba» taille. »

Le département du Tarn a produit plusieurs personnages célèbres, dont les travaux ont illustré la république des lettres. *André Dacier*, ce savant si profond dans la connoissance de la littérature ancienne, époux d'*Anne Lefévre*, femme non moins illustre par son étonnante érudition, étoit de Castres. Leurs veilles, que la critique n'a point épargnées, sont trop connues pour les détailler ici. Sans me permettre de blâmer ni d'approuver les reproches de leurs antagonistes, je dirai que la reconnoissance est un sentiment que la justice de la postérité doit leur payer. Leurs ennemis ont persiflé leur goût de prédilection pour les anciens; ce n'étoit pas peut-être la faute ni des Dacier ni des anciens. Ils ont fait grand bruit de la pesanteur de leurs traductions, de leur peu de grâces à rendre les finesses de leurs originaux, de leur peu de discernement même dans le choix de leurs mo-

dèles, et de leur disposition à trouver sublime tout ce qui étoit grec et latin. Eh bien! si toutes ces accusations ont trouvé quelque poids parmi la multitude, parce qu'en apparence elles n'étoient pas dénuées de fondement, il faut, par une vérité que personne je crois n'a dit encore sur leur compte, expliquer les motifs secrets des instigateurs de cette rumeur publique. Dacier, dans un temps où la philosophie étoit bien timide, eut la courageuse philosophie de dire que Marc-Aurèle n'avoit jamais persécuté les chrétiens. Quel blasphéme pour les oreilles de tant de prêtres, alors académiciens de toutes couleurs! de plus, les Dacier quittèrent la religion protestante pour embrasser la catholique. Quel parjure aux yeux des savans, que la révocation de l'édit de Nantes avoit forcés à s'exiler de la France! voilà leurs crimes. On n'osa pas les leur reprocher, parce que le public eût fait justice de ces misérables passions. On attaqua leurs talens; c'est l'usage. Si cet usage n'est pas noble, il est au moins commode. Il donne le plaisir de satisfaire la haine sans avoir la honte d'en rougir.

Il en est de même des jugemens portés sur Rapin Thoiras, l'un des plus célèbres historiens que la France ait vu naître. Il étoit aussi de Castres. Cette même révocation de l'édit de Nantes le contraignit à fuir. On prétendit que par la richesse du génie qu'il déploya dans sa célèbre histoire d'Angleterre il avoit cherché à faire repentir la France de la perte qu'elle avoit faite en lui. Où donc le le mal? Pourquoi l'homme justement fier de son grand talent n'eût-il pas cherché à faire sentir aux nations combien elles s'appauvrissent quand, par condescendance pour les caprices arbitraires d'un monarque, elles se laissent dé-

pouillier des hommes dont les travaux les auroient honorés. Rapin Thoiras écrivit que tous les rois français furent des princes injustes, transgressant sans scrupule les traités les plus sacrés, les plus solemnels dès qu'ils entrevoyoient quelque avantage à les violer. Qu'a-t-il écrit que nous ne proclamions aujourd'hui? Il traita mal la nation française, dit-on : mais à l'époque où Thoiras écrivoit, une nation si caressante pendant mille ans pour les outrages reçus de la monarchie étoit-elle bien louable ? Si Rapin Thoiras avoit vu la révolution, le peuple français seroit pour lui le premier peuple du monde. Rapin Thoiras fut un écrivain de la liberté ; c'est à la liberté à lui restituer toute sa gloire. A une proscription honteuse il opposa de grands talens. Il fut l'Eugène des gens de lettres, il eut le pressentiment de l'avenir, comme celui-ci eut le pressentiment de ses lauriers.

L'abbé Sabathier, auteur des trois siècles de littérature, n'obtiendra pas sans doute une part semblable dans l'estime de la postérité. Castres aussi l'a vu naître. Il ne suffit pas de posséder l'élégance du style, d'avoir de la finesse dans les idées, de la justesse dans l'expression, et de la méthode dans l'art de traiter les matières, il faut joindre à ces diverses qualités une qualité plus importante encore, c'est-à-dire, le talent d'en faire un bon usage. Le livre de l'abbé Sabathier a été lu sans aucun avantage pour la littérature ; il a affligé beaucoup d'écrivains, n'en a corrigé aucun, et n'en n'a point formé de nouveaux. L'on ne peut appeler du nom de critique l'adresse à saisir les ridicules ; et si les saillies de l'esprit ont droit au sourire du lecteur, elles ne déposent ni pour la raison de l'auteur ni contre les torts de ceux qu'il attaque.

Parmi quelques hommes dont Albi reclame le berceau, le plus extraordinaire fut *Antoine Rossignol*, mathématicien célèbre, né à la fin du seizième siècle. Il fit l'application des mathématiques à un art futile en apparence, mais qui sut le rendre nécessaire dans les cours. Il étoit parvenu, dit-on, à expliquer à la première vue les chiffres épistolaires les plus compliqués. Ce talent que l'on pourroit au besoin qualifier de raffinement d'espionage, le rendit précieux à Louis XIII, à Louis XIV, et sur-tout au cardinal de Richelieu. Le caractère de ses protecteurs donne la mesure de l'estime que l'on doit à la perfidie d'un semblable talent. Par cette habileté dans l'art de déchiffrer, il fit aux malheureux protestans des maux incalculables. Cette vente non-interrompue des secrets d'autrui aux soupçons de la tyrannie, le rendit extrêmement riche. A l'âge de 83 ans il reçut Louis XIV dans sa maison de Juvisi. Cette marque de distinction le flatta tellement qu'il en mourut. C'est mourir en courtisan.

Albi a encore donné le jour à deux hommes que les épigrammes de Racine ont plus immortalisé que leurs ouvrages ; l'un est l'abbé Boyer (3), auteur de ce *pauvre Holopherne, si méchamment mis à mort par Judith ;* l'autre, *Michel le Clerc*, tous deux membres de l'académie française ; de cette accadémie française, qui jugea Corneille et ne reçut pas Molière. (4) Albi, si *fertile* en poëtes, devoit avoir une *Sapho* ; elle en eut une ; *Antoinette Salvan de Saliez.* Comme toutes les femmes beaux esprits, elle écrivit de très-belles choses sans doute (5).

Il ne faut pas confondre le Boyer dont nous parlions tout-à-l'heure avec un autre Boyer (Abel), plus justement célèbre, et qui étoit de Castres. Protestant et obligé de fuir lors de la révocation, il se retira à Genève ;

puis en Angleterre. Ce savant a laissé deux ouvrages estimés, un dictionnaire anglais et françois et une grammaire anglaise. Historien, l'on a de lui l'histoire du roi Guillaume, et les annales de la reine Anne, et un écrit périodique qu'il publia pendant vingt ans sous le titre d'*état politique*; excellente collection de matériaux pour l'histoire du commencement du dix-huitième siècle.

Nous avons déjà dit que l'excellent auteur de l'histoire du Languedoc étoit de Gaillac, et conséquemment appartient au département du Tarn. Ce savant bénédictin publia le premier volume *in*-folio de cet ouvrage fait en société avec son confrère *Dom Claude de Vic*, en 1730. Son impartialité lui valut la haine des jésuites et les censures du journal de Trevoux, et ce sont deux titres à la gloire. Après la mort de *Dom de Vic*, *Dom Vaissette* resta seul chargé de cette grande entreprise, et publia les quatre autres volumes de cette histoire, dont le succès ne fut pas moins heureux. Il préparoit le sixième, lorsque la mort l'enleva aux lettres, à ses amis, et à son ordre, dont il soutint la réputation savante, et dont le goût pour l'étude et l'éloignement pour l'intrigue offroient aux autres moines, un exemple qu'ils n'ont guère imité.

Ces rapides apperçus suffisent pour prouver que l'amour des lettres et des sciences ne fut jamais étranger à ce département, que nous ne quittons qu'avec regret. La douce franchise, et les vertus de ses citoyens doivent laisser un souvenir ineffaçable dans l'ame de ceux que le goût des voyages conduit parmi eux. D'autres en parleront sans doute avec plus de talens que moi; mais non pas plus convaincus de la justice qui leur est due. Amis de la liberté, francs et sincères

républicains, trop dignes des bienfaits de la révolution pour les flétrir par des excès, leur esprit public nous a paru dirigé par des principes de sagesse, d'ordre et de paix. Puissent-ils le conserver à jamais; et également ennemis du royalisme et de l'anarchie, ne jamais oublier que l'un ne respire que l'esclavage, et l'autre le fanatisme; et que c'est entre ces deux extrêmes que la nature plaça les vertus qui fondent, soutiennent et immortalisent les républiques.

NOTES.

(1) Quoique quelques auteurs anciens aient appliqué ce passage de César aux peuples de ces contrées, il se pourroit qu'ils eussent commis une erreur. Les Helviens, *Helvii*, étoient en effet un peuple de la Gaule narbonnaise ; mais il ne paroît pas qu'ils habitassent à une distance aussi éloignée de la rive droite du Rhône. Pline donne le nom d'*Alba*, Albe, à leur capitale, et de-là, on aura pu confondre ce nom avec celui d'Albi. Les Helviens, selon toute apparence, occupoient cette partie que depuis nous avons appelé *Vivarais*. Ils furent, non citoyens romains, mais sujets des romains, et comme tels attaqués par les Gaulois dans le soulèvement général des Gaules. Au reste, je puise cette opinion sur la situation géographique des Helviens, qui me paroît beaucoup plus conforme au texte de César, dans l'Encyclopédie méthodique, tome II, première partie.

(2) Ce Jules Hardouin Mansard étoit neveu de François Mansard, comme lui architecte célèbre. Le *Val-de-grâce* est un des ouvrages de l'oncle, et les places *Vendôme* et *des Victoires* appartiennent au neveu. L'oncle méritoit plus de réputation, le neveu en obtint davantage. C'est que le neveu fut courtisan. Dans les plans qu'il présentoit à Louis XIV, il glissoit à dessein des absurdités. Le roi s'en appercevoit aussi-tôt, et Mansard de jouer l'étonnement sur les *profondes connoissances* du monarque en architecture. Tant de talens et tant de bassesse ! cette réflexion est affligeante.

(3) Il se nommoit Claude Boyer. L'on a de lui vingt-deux pièces de théâtre qui ne méritent ni la représentation ni la lecture. Sa Judith, objet de l'épigramme de Racine, se soutint avec succès pendant un carême. A la rentrée, elle fut impitoyablement sifflée. Un plaisant répondit à mademoiselle Champmêlé, qui s'étonnoit de cette boutade du public : « Ne voyez-vous pas que les sifflets étoient à » Versailles aux sermons de l'abbé Boileau. »

Fatigué des sarcasmes du public, des gens de lettres, et de Racine, il fit jouer sa tragédie d'Agamemnon, sous le nom d'un ami. La pièce fut bien reçue, et Racine lui-même y applaudit. Boyer, que cette partialité indignoit, ne put s'empêcher de s'écrier dans le parterre : « Elle est pourtant de Boyer, malgré mons Racine. » Le surlendemain la pièce fut sifflée. Il est difficile de ne pas reconnoître ici la prévention. Ou Racine avoit applaudi à une chose mauvaise, ce qui fait tort à son goût, ou il fit siffler une chose bonne, ce qui fait tort à son cœur. Que ces petites rivalités littéraires sont misérables ! Corneille ne les connut jamais.

Furetière fit aussi des épigrammes contre Boyer. En voici une. Boyer avoit prétendu que la pluie avoit été cause qu'une de ses pièces étoit restée sans spectateurs. Furetière dit :

Quand les pièces représentées
De Boyer, sont peu fréquentées,
Chagrin d'avoir peu d'assistans,
Voici comme il tourne la chose :
Vendredi la pluie en est cause,
Et le dimanche le beau temps.

Furetière auroit bien mérité lui-même quelqu'épigramme pour d'aussi mauvais vers. Au reste, l'abbé Boyer étoit avantageux, bavard, ne vantant que lui, déprimant les autres. Il eut moins de talens que de jactance, se fit des ennemis, et mérita d'en avoir.

(4) Ce Leclerc (Michel) valoit moins encore que le précédent. On a de lui deux tragédies, *Virginie* et *Iphigénie*. C'est sur lui que Racine fit cette épigramme si connue qui commence par ce vers :

Entre Leclerc et son ami Coras, &c.

Il a traduit en vers cinq chants de la Jérusalem du Tasse. Jamais le Tasse n'a été plus indignement travesti.

(5) Antoinette Salvan de Saliez étoit veuve d'un *gentilhomme*, nommé Fontvielle, quand elle épousa Appollon en secondes noces. Mais pour cela elle ne cessa pas d'être veuve. Elle institua une académie sous le titre de *Chevaliers* et *Chevalières de la bonne foi*.

D'après ce titre, il devoit être plus difficile de faire preuve, pour entrer dans cette académie, que pour être reçu dans les grands chapitres. Voici le premier article de ses statuts:

Une amitié tendre et sincère,
Plus douce mille fois que l'amoureuse loi,
Doit être le lien, l'aimable caractère
Des chevaliers de Bonne-Foi.

La dame a mis en vers, ou paraphrasé, les sept pseaumes de la pénitence.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

PAR les Citoyens J. LAVALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis BRION, pour la partie du Dessin; et Louis BRION père, pour la partie géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté*, Acte Ier.

A PARIS,

Chez BRION, rue de Vaugirard, nº. 98, près l'Odéon.
Chez BUISSON, libraire, rue Haute-Feuille, nº. 20.
Et chez DEBRAY, libraire, Palais-Égalité, galeries de bois, nº. 236.

AN VII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Remarque.

L'Etendue de ce Département est de 319 lieues quarrées.

Sa population de 273 mille habitans.

Il se divise en 4 Arrondissemens Communaux.

Lieues Communes de 2,283 Toises.

0 5 10

30

44

Argues

Aymargues

rgues

ENT

L'A UL T,

aguedoc.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

SI l'on ne savoit pas que le cardinal de Bernis composa son poëme des Saisons avant d'être archevêque d'Albi, on pourroit croire que le voisinage où se trouvoit sa cathédrale du département où nous voyageons, lui permit de venir le visiter quelquefois, et qu'il dût au climat enchanteur dont jouissent ces contrées, aux sites charmans dont elles sont semées, et au caractère aimable, spirituel et gai des citoyens qui les habitent, les peintures délicieuses, fraîches et brillantes, dont fourmille son ouvrage. En effet, peut-être ce département mériteroit-il, à plus d'un titre, le nom de jardin de la France, qu'une ancienne habitude semble avoir exclusivement donné à la ci-devant Touraine. Un printems, pour ainsi dire éternel, si l'on en excepte trois mois d'été où les chaleurs sont quelquefois insupportables; une succession constante de fleurs et de fruits, que l'hiver, insensible dans ces climats, n'interrompt jamais; des vins délicieux; des campagnes couvertes d'oliviers; des jardins remplis d'orangers, de citroniers, de grenadiers; des prai-

ries où la verdure ne se flétrit jamais, sur-tout dans les environs de Pezenas; des femmes charmantes; des agriculteurs actifs, intelligens et vigoureux; par-tout la santé, compagne du travail; par-tout la joie de l'abondance; que faut-il de plus pour enflammer le génie du poëte? que faut-il aussi de plus pour fixer le sourire du sage? C'est le pays des aimables fictions; c'est aussi le pays des réflexions douces. Il y a moins de distance qu'on ne le croit entre le poëte et le sage. L'un peint, l'autre jouit; l'un respire, l'autre observe.

Une petite rivière, qui prend sa source dans les Cévennes, et tombe dans la Méditerranée non loin d'Agde, a donné son nom à ce département. Les eaux de cette rivière sont aussi salubres que limpides. On leur accorde une vertu bien rare, que le tems ne nous a pas permis de vérifier, et qui, si elle étoit reconnue certaine, les rendroit infiniment précieuses pour les voyages maritimes de long cours. On prétend qu'elles sont incorruptibles, et que l'on peut les conserver dans des jarres, pendant nombre d'années, sans que jamais leur qualité s'altère.

Le port de Cette et le grand canal du ci-devant Languedoc procurent à ce département de grandes facilités pour le commerce, et c'est ici qu'en arrivant des départemens des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et de la Drôme, l'on trouve ces magnifiques chaussées ou grandes routes, qui distinguoient jadis ce Languedoc des autres provinces de la France, et prouvoient que l'administration des pays d'états, avoient conservé au milieu du despotisme monarchique, quelques vestiges des bienfaits de la liberté. S'il est vrai que sous des administra-

tions semblables, où, malgré l'extrême éloignement des formes républicaines, on comptoit du moins le peuple pour quelque chose, l'on exécuta des monumens publics d'une telle perfection, d'une telle grandeur et d'une telle utilité, que ne doit-on pas attendre d'un gouvernement démocratique sous lequel la masse entière du peuple a recouvré la jouissance de tous ses droits ? Lorsque la paix l'aura rendu à toutes les facilités d'élever au dernier degré la prospérité nationale et sa splendeur intérieure, et que, débarrassé d'une guerre que nécessite l'affermissement de la liberté et la majesté de la république, il pourra se livrer sans réserve à l'encouragement de tous les genres d'arts, d'industrie et de connoissances, si familiers au premier peuple du monde, sans doute alors ces belles routes qui existent aujourd'hui, seront réparées et entretenues avec soin, et il en sera ouvert de pareilles dans toute l'étendue de la république, sans que l'esprit du patriote s'afflige en réfléchissant combien d'injustices ont pesé sur le peuple pour obtenir celles que l'on a construit sous l'ancien régime; car, à cet égard, les administrations des pays d'états n'étoient pas plus exemptes de partialité que les administrations purement royales. Dans le fait, ces routes ne se construisoient pas, ou ne se réparoient pas, dans le ci-devant Languedoc ; par corvées, comme dans le reste de la France, et en cela elles ne présentoient point une idée aussi odieuse ; mais les états imposoient une espèce de taille dont le produit servoit à la confection ou à la répartition de ces grandes routes, et c'étoit dans la répartition de cette taille que résidoit la partialité et l'injustice.

Le territoire du département de l'Hérault n'est pas

également fertile. *Beziers*, *Pezenas*, *Castres*, *Saint-Chinian*, *Bédarieux*, *Florensac*, *Ganges* sur-tout, sont les communes dont le sol est plus particulièrement favorisé de la nature. *Montpellier*, *Saint-Pons*, *Lodéve*, *Agde*, *Saint-George*, et quelques autres, sont situées dans des cantons moins opulens en grains et en pâturages, mais dont les huiles et les vins renommés, composent les richesses particulières. Au reste, partout où la terre se montre plus avare, l'industrie supplée à son défaut; et l'activité, l'intelligence et l'amour du travail, qui distinguent les habitans de ces contrées, ont poussé cette industrie fort loin. C'est l'un des départemens de la république où l'on prépare le chamois avec le plus de soins et le plus de succès. Il sort de ces fabriques de chamoiserie, des gands, des culottes, des bas de peau, d'une qualité excellente; et les envois que l'on en fait, non-seulement dans toute la France, mais encore dans l'étranger, font refluer beaucoup d'argent dans le pays. C'est de même ici, que le luxe de la toilette et de la table puise la majeure partie des parfums et des liqueurs qu'il consume. La parfumerie de la ci-devant Provence, et de l'Italie, et les liqueurs des Isles, toujours si vantées, n'ont ni l'une ni les autres rien de préférable à celles de Montpellier; et le vin de Lunel, plus vulgairement connu sous le nom de vin muscat, ne le cède en rien aux vins d'Espagne du même genre.

Quelques savans ont été partagés sur l'origine de Montpellier. Quelques-uns ont voulu que ce fût une ville ancienne, et l'ont prise pour l'ancienne *Agathé* ou *Agatha*, dont parle Pline, et qu'il place dans les environs de Marseille. Ils veulent que depuis on l'ait

appelée *Agathopolis*, tandis que d'autres prétendent que ce nom d'*Agatha* doit se rapporter à Agde. Il en est d'autres enfin qui ont avancé que ce nom de Montpellier étoit dérivé de celui de *Monspuellarius*, qu'elle auroit reçu des Romains, lors de la conquête des Gaules, à cause de la beauté des femmes qui l'habitoient. Aujourd'hui l'on regarde toutes ces origines comme fabuleuses, et tout le monde s'accorde à considérer Montpellier comme une ville moderne, qui n'étoit encore au dixième siècle qu'un village diversement appelé *Monspitellarius*, *Mónspessulanus*, *Monspessulus*.

Quoi qu'il en soit, ce village, par son heureuse position, devint, en peu d'années, une ville importante et célèbre, et en moins de cent cinquante ans une des plus florissantes de l'Europe. Avec des richesses elle connut bientôt des maîtres, et n'échappa point à cet espèce de partage que, lors de l'anarchie féodale, les *seigneurs* firent entre eux du territoire de la France. La plupart de ces *comtes* de Montpellier ont porté le nom de Guillaume. En connoissant des maîtres, elle connut l'oppression et l'injustice, et bientôt la révolte qui les suit d'un pas tardif. Ces *comtes* étendoient sur elles un sceptre de fer. Enfin, un Guillaume VI poussa le pouvoir arbitraire assez loin pour vouloir s'emparer, sans aucun prétexte, des richesses d'un particulier que le commerce avoit élevé, et qui, par cela même, avoit acquis une grande influence sur le reste des habitans. Ils se soulevèrent pour le soustraire à l'avidité de ce Guillaume qu'ils chassèrent de leurs murs. Il s'adressa au pape pour l'intéresser dans sa cause. Innocent II, alors occupé contre Roger, roi

de Sicile, qui venoit de lui enlever une partie de la Pouille, ne put envoyer de troupes à son secours (1); mais pour la servir d'une manière plus papale, il excommunia les habitans de Montpellier. Ainsi, voilà quinze ou vingt mille individus damnés, parce qu'un seigneur avoit voulu faire une action damnable. Tel étoit cependant le souvenir profond que le sentiment douloureux de l'esclavage avoit laissé dans le cœur des habitans, qu'ils se moquèrent des foudres du pape. Il est assez plaisant qu'ayant vécu deux ans excommuniés, sans en être plus mal, ils s'en soient ennuyés; mais enfin, ils éprouvèrent apparemment un besoin irrésistible de messes, de confessions, de carêmes et de quatre-tems, et demandèrent l'absolution à l'archevêque d'Arles, qui, en bon chrétien, la leur donna sans les raccommoder toutefois avec leur *comte* Guillaume. Celui-ci s'en plaignit vivement au pape, et le pape, fort en colère qu'un archevêque eut délié ce que le successeur des apôtres avoit lié, ordonna au téméraire prélat, sous peine d'excommunication personnelle, d'excommunier de rechef, non-seulement les habitans de Montpellier, mais encore tous les chiens, chats, souris, chevaux, bœufs et oiseaux qui se trouveroient dans la ville, sans oublier tous habitans de la campagne et tous étrangers qui, par hasard, traverseroient cette cité, ou y porteroient quelques denrées. Pour cette fois, ils s'en moquèrent tout-à-fait; ils vécurent du produit de leur territoire, renoncèrent sans peine à toute relation extérieure; et, si les choses eussent duré de la sorte, il se fût formé dans un coin de la France une petite république d'excommuniés, entièrement séparée de la terre et du reste des hommes,

et qui, par cela même, n'en eut pas été peut-être moins heureuse et moins vertueuse. Mais ce Guillaume, en voyant *ses sujets* prendre si gaiement leur parti sur le compte de l'enfer, ne prit pas aussi facilement le sien sur la perte de sa souveraineté. Il appela à son secours le *comte* de Barcelone son parent, et vint mettre le siège devant Montpellier, dont les habitans, en se défendant en désespérés, lui firent payer cher son entreprise. La majeure partie périt les armes à la main. Le reste, accablé de blessures, de misère et de faim, se vit contraint de recevoir enfin le joug du vainqueur. Tels furent les premiers désastres qu'éprouva cette ville naissante. Elle vit succomber les deux tiers de sa population, son industrie détruite, et sa splendeur anéantie pendant de longues années, parce qu'un voleur puissant avoit voulu dépouiller impunément un citoyen honnête, dont les travaux et la fortune répandoient l'aisance et la vie sur ses semblables.

Les rois d'Arragon possédèrent ensuite cette ville par le mariage de l'héritière d'un Guillaume VIII avec l'un d'eux, nommé *Pierre*. L'administration en fut alors confiée à douze consuls, et la ville divisée en sept quartiers, auxquels on donna le nom d'Echelles (2), jusqu'à ce qu'enfin *Jean*, roi de Maïorque, la vendit à Philippe de Valois.

Montpellier est aujourd'hui une des plus agréables communes de la république; mais, avant de la faire connoître plus en détail, il est nécessaire de dire un mot d'une ville célèbre jadis, dont on n'apperçoit plus que les ruines, qui, maintenant, consistent en quelques cabanes de pêcheurs, et dont la destruction n'a pas peu contribué à enrichir sa voisine de ses débris. Cette ville,

dont l'emplacement se trouve à deux lieues de Montpellier, fut *Maguelone*, fameuse par le roman gothique de *Bernard de Trévies*, qui porte son nom, et encore par la politique cruelle de Charles-Martel. Cette ville, aussi ancienne que Marseille, fut, comme elle, fondée par une colonie de Phocéens, qui s'arrêta dans une petite île de la Méditerranée, non loin de l'embouchure du Rhône. Insensiblement les atterrissemens occasionnés par ce fleuve, forcèrent la mer à s'éloigner, et maintenant l'île de Maguelone ne domine plus que sur un étang, dont la stagnation rend son séjour assez malsain.

Sa situation rendit son commerce d'une importance majeure pour les Gaules. Elle fut long-tems rivale même de Marseille; et se vit l'entrepôt de toutes les marchandises d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Son port, ouvert de la sorte à toutes les nations, lui faisoit par conséquont accueillir les Sarrasins comme les autres peuples. Où Maguelone ne trouvoit que l'intérêt de son commerce, Charles-Martel trouva un outrage à sa puissance, et un danger pour la France, dont il n'étoit pas roi, mais qu'il gouvernoit comme s'il l'eût été. Si semblable aux potentats de son tems, il n'eût pas été dépourvu de toute espèce d'idées saines en politique, il eût senti que Maguelone étoit bien plus utile que les Sarrasins n'étoient dangereux; et en rendant à l'humanité ce grand service d'éloigner de l'Europe, et sur-tout de la France, ces Sarrasins dont les préjugés religieux et le despotisme oriental auroient rendu l'ignorance et l'esclavage indestructibles, il auroit conçu qu'il pouvoit à-la-fois et les chasser, et conserver une de ces villes commerçantes dont le nombre ne fait

qu'ajouter à la splendeur et à la durée des empires : mais point du tout ; il ne trouva point de meilleur moyen d'empêcher les Sarrasins d'aborder à Maguelone, que de détruire Maguelone elle-même. Il la fit donc ruiner et raser vers le milieu du huitième siècle, en transmigra les habitans dans d'autres contrées, brûla leurs magasins et leurs vaisseaux, et détruisit, dans un seul jour, l'ouvrage de plusieurs siècles, les résultats de l'active industrie de tant de générations, et l'une des dernières traces de la supérieure intelligence de ces Phocéens si vantés dans les livres de l'antiquité. Il ne fut pas plus sensible aux *droits de l'église*, que dans le vrai, malgré les préjugés de son tems, il ne respectoit pas infiniment, et il transféra l'évêque et son clergé dans un petit village, nommé *Substantion*, non loin du lieu où, depuis, Montpellier fut bâti.

Cependant, ce ne fut point là l'époque où Maguelone fut totalement effacée de la liste des villes. Les évêques que l'on avoit transférés à *Substantion*, conservèrent toujours le titre d'évêques de Maguelone. Dans le onzième siècle, un de ces prélats, nommé *Arnaud*, résolut de rebâtir cette ville. Il obtint du pape toutes les bulles nécessaires pour cette entreprise, et, avec ces bulles, il vint à bout d'extorquer aux peuples l'argent nécessaire pour la conduire à fin. Mais ce n'est pas la même chose pour une ville, d'avoir pour fondateurs des Phocéens industrieux ou un évêque superstitieux. L'évêque songea bien à bâtir une église pour forcer, pendant quelques heures du jour, le peuple à l'oisiveté, à fortifier la ville pour mettre sa mître féodale en sûreté, et à ouvrir le port pour recéler des pêcheurs qui sussent le fournir de poissons, lui et ses

prêtres, pendant les jeûnes annuels; mais le commerce fut tout-à-fait oublié, et les Levantins, les Africains, les Asiatiques, ne reviurent plus dans une place où peut-être on les eût brûlés s'ils eussent parlé de Mahomet ou de Vichenou. D'ailleurs, le commerce avoit pris une autre direction; Venise, dans l'Adriatique, Gênes, sur la Méditerranée; Marseille sur-tout, qui avoit mis à profit les fautes de Charles-Martel, s'en étoient emparés. Ensuite, la persécution que le clergé de Maguelone, autorisé par le pape Innocent IV, fit éprouver aux Juifs qui se trouvoient en grand nombre dans cette ville et son territoire, relativement à leur costume, en les forçant à s'éloigner, acheva de ruiner toute espèce de négoce; et Maguelone n'eût plus dans ses murs qu'une misère profonde et des prêtres livrés à la débauche la plus dégoûtante. Cette licence, qui, dans ce tems-là, étoit commune au clergé de toute l'Europe, enhardissoit au crime les prêtres subalternes, dès que quelque supérieur leur parloit de réforme. Nous en avons cité plus d'un exemple dans le cours de cet ouvrage. Maguelone en fournit un nouveau, non moins atroce, non moins révoltant. Un de ces évêques, nommé *Raynier*, voulut, vers l'an 1250, rappeler ses prêtres à la décence et à l'observance des bonnes mœurs. Ils résolurent de se défaire d'un censeur incommode. En conséquence, ils empoisonnèrent l'hostie qu'ils lui présentèrent pour la communion. De quelque manière sans doute que l'on empoisonne un homme, le crime conserve en lui-même un égal degré de scélératesse; mais si l'on se reporte pour un moment au caractère de consécration que les préjugés du tems attachoient à ces hosties, l'on voit

Dép.t de L'hérault.

Montpellier.

combien cette manière d'empoisonner par la communion, acquiert de noirceur par les circonstances de choses et de lieu.

Quoi qu'il en soit, toutes ces raisons réunies plongèrent Maguelone dans une nullité absolue, et Montpellier, qui s'élevoit alors avec assez de splendeur, s'enrichit et se peupla de tous ceux que la persécution et la conduite licencieuse du clergé de Maguelone, forcèrent à déserter des murs où l'homme n'avoit sûreté ni pour son costume, ni pour ses propriétés, ni pour la pudeur de ses femmes et de ses filles; et enfin, l'évêché lui-même y fut transféré.

De quelque côté que l'on arrive à Montpellier, l'œil est enchanté. A plus d'une lieue de circonférence, cette commune s'annonce par des maisons de campagne élégantes, des jardins délicieux, des côteaux chargés de fleurs, de vignes, d'orangers, d'oliviers, et on l'apperçoit s'élever elle-même en amphithéâtre avec une majesté riante, et se présenter comme la capitale opulente de ces nombreuses et agréables possessions, témoignages de la richesse de ses habitans. Cependant, il faut le dire, l'intérieur de Montpellier dément la richesse de sa ceinture. Bâtie sur une colline, et accrue de siècle en siècle, sans que l'on ait prévu à l'ordre et à l'alignement des édifices, les rues sont tantôt escarpées et tortueuses, tantôt étroites et incommodes. Il n'est qu'une seule rue large et spacieuse qui traverse toute la ville; encore n'a-t-elle une véritable beauté que dans la partie qui se trouve sur le sommet de la coline, et lorsqu'elle vient à descendre elle-même pour gagner la route de Tarascon, devient-elle inégale et rétrécie. Il faut donc que le voyageur se donne la

peine de chercher les beautés de cette ville qui se dérobent à ses regards dans cet amas de maisons incohérentes entre elles, et qui se nuisent plus qu'elles ne s'accordent pour la commodité publique; et alors il trouve des monumens que ne désavoueroient pas les plus magnifiques cités.

Le plus admirable sans doute, est la place que l'on appeloit le *Peyrou*. Par sa situation elle domine non-seulement sur toute la commune, mais encore sur son territoire. On l'a construite sur la cîme même de la coline, dont Montpellier couvre tous les escarpemens. Cette place n'est point entourée de bâtimens; elle est ceinte dans tout son pourtour d'une architecture murale ornée de grilles et de balustrades qui permettent à la vue de parcourir l'horison. On y pénètre du côté de la ville par un très-bel arc de triomphe, orné à l'intérieur et à l'extérieur de bas-reliefs historiques. A la façade opposée à cet arc de triomphe, s'élève un pavillon, de forme octogone, percé de portiques. C'est un château d'eau qui reçoit celle que lui apporte l'aqueduc, et dont le réservoir se répand en cascades dans un vaste bassin, d'où partent des canaux souterreins qui vont ensuite se distribrer dans les différens quartiers de la commune. Cet aqueduc est magnifique, et est à coup sûr un des plus beaux ouvrages modernes que possède la république. Il est supporté par trois rangs ou étages d'arcades ou arches, traverse la vallée qui se trouve en face de la place, dans une largeur au moins de quatre kilomètres, et va chercher l'eau sur le côteau opposé. Qui croiroit que des considérations particulières ont empêché qu'un aussi beau monument eut la perfection et la régularité dont il

étoit susceptible, et que, par égard pour les possessions de quelques gens puissans alors, la ligne droite qu'il devoit parcourir, n'a point été suivie, et qu'il forme un coude à-peu-près aux deux tiers de sa longueur. Il faut le dire, il faut le répéter sans cesse; ces puériles considérations n'existent que sous les monarchies, où la distinction des rangs force toujours l'utilité publique et la majesté des arts à se courber devant l'intrigue qui les méprise; et cela explique pourquoi les monumens dignes d'illustrer la terre et d'étonner la postérité, sont toujours sortis ou des républiques qui ne connoissent que la dignité nationale, ou du despotisme qui n'écoute que la grandeur d'un seul homme.

La liberté a remplacé la statue équestre de Louis XIV, que l'on voyoit jadis au milieu de cette place. C'étoit un ouvrage du sculpteur Joly (3). La flatterie s'empare aussi quelquefois de cette précision rapide que le génie de l'homme ne reçut sans doute du créateur que pour peindre d'un mot la vertu, comme quelquefois l'éternel peint sa puissance d'un éclair. On lisoit sur une des faces du piédestal de cette statue: A LOUIS XIV, APRÈS SA MORT. Je ne recueille ici cette inscription que parce que c'est un chef-d'œuvre. Quel laconisme! quelle profondeur! mais pour quel homme! Cette inscription répond aux détracteurs de la langue française.

Cette statue étoit entourée, à une distance bien observée pour les proportions, de douze piédestaux d'un très-bon style. Ils étoient destinés à recevoir les statues des hommes qui s'étoient illustrés sous le règne de ce monarque. Pourquoi ne serviroient-ils pas aujourd'hui à porter les images des grands hommes de la liberté?

Par des rampes ou des escaliers latéraux, on descend sur des terrasses qui servent de promenades, et font le tour entier de la place. Quoique la vue soit admirable dans les différens points où l'on peut se placer, cependant, si l'on veut jouir entièrement de ce magnifique spectacle, il faut monter sur la plate-forme du pavillon du château d'eau dont nous avons parlé. De-là, l'on voit la place elle-même, et Montpellier sous ses pieds. Au sud-ouest, la chaîne des Pyrénées élève jusqu'aux nues ses pics formidables, et prenant, pour ainsi dire, l'horison en écharpe, se prolonge et s'abîme enfin dans un lointain immense; à l'est, mais dans une vapeur aérienne bien plus profonde, se distinguent les blanchâtres sommets des Alpes Neigeuses. Au nord, l'œil se repose délicieusement sur de riches côteaux que se disputent la nature féconde et l'agriculture opulente. Au midi, une riante vallée promène sa fraîcheur immortelle au milieu des fleurs, des ruisseaux, des bocages amoureux, des temples du luxe et des plaisirs champêtres, et semble à l'œil charmé un fleuve de verdure, dont les flots, nonchalamment roulés par le zéphir, vont se perdre au loin dans l'azur des mers.

Sans le retour périodique de certains vents, dont l'haleine est calcinante, et qui sont presque corrosifs, sur-tout quand ils sont fortement imprégnés de chaleur, Montpellier jouiroit d'un printems inaltérable. Heureusement ces vents durent peu; sans cela, il seroit difficile de les supporter. Non-seulement ils suffoquent la respiration, mais encore ils soulèvent en tourbillons la poussière occasionnée par la sécheresse habituelle et par le sol graveleux de ces contrées, et deviennent

deviennent ainsi également funestes à la vue. Quoique les chaleurs y durent depuis la fin de ventôse jusqu'en brumaire, elles sont constamment tempérées par le voisinage de la mer et les rosées abondantes des nuits. Les orages n'y sont point, comme dans le nord et l'ouest de la France, suivis de quelques jours images de l'hiver. Ici l'astre du jour succède plus lumineux à la nuée électrique qui fuit rapidement, et un instant après les rayons du soleil et les pores de la terre ont absorbé les traces de l'orage.

Introduire ainsi, au milieu de la description de Montpellier, ce court apperçu de son climat, pourra paroître à quelques lecteurs un disparate ridicule; mais c'est que jamais ils ne se seront promenés sur la place du Peyrou. S'ils l'eussent fait, ils sauroient que l'état de l'atmosphère est une idée inséparable de cette promenade; qu'on ne peut la faire sans y prendre, pour ainsi dire, un échantillon du climat. Il semble que l'on est plus près du ciel, et que l'on a sous les yeux la carte en grand de ce département. Les airs sont autour de vous : et c'est le moment d'observer et leurs caprices et leur influence sur ces contrées.

La citadelle de Montpellier, ouvrage de Louis XIII, commencée en 1623, est meilleure par sa situation que par ses défenses; en effet, elle commande et la campagne et la ville, et n'est point commandée elle-même, et tels sont les avantages précieux que l'on doit chercher dans les forteresses de ce genre. Quant à son plan, c'est un carré à quatre bastions, et l'on sait que cette forme de fortification est généralement la moins estimée, parce que les feux sont moins croisans, et que les faces présentent plus de prise aux batteries des assiégeans.

Trois demi-lunes couvrent les trois courtines extérieures, et par un vice bien plus grand encore, sont plus élevées que le corps de la place, ce qui les rendroit infiniment dangereuses si l'ennemi parvenoit à s'y loger ; aussi le fossé qui les entoure est-il à sec, tandis que celui des bastions est rempli d'eau. Quoi qu'il en soit, cette citadelle telle qu'elle est, est la seule fortification de Montpellier, ville entièrement ouverte aujourd'hui, depuis que le même Louis XIII a fait raser les ouvrages qui l'entouroient. Entre cette citadelle et la ville, se trouve une esplanade assez vaste, spécialement destinée aux manœuvres des troupes de la garnison.

C'étoit non loin de cette esplanade, mais en rentrant toutefois dans la ville, que l'on trouvoit l'ancienne salle de spectacle, qu'un incendie a dévorée il y a peu d'années. Ce fut une perte ; et cette salle mérite d'être regrettée. C'étoit effectivement un des beaux édifices que possédoit la France, non quant à l'extérieur, qui n'avoit rien de remarquable, ni à sa situation incommode, qui ne l'entouroit que de rues étroites ; inconvénient au reste dont on s'appercevoit moins ici qu'ailleurs, parce que les carosses y sont inconnus ; mais quant à l'intérieur qui étoit vaste, bien proportionné et richement décoré. Cette salle, très-différente de nos salles modernes, qui, soit dit en passant, grace à leurs colonades circulaires et intérieures, ne ressemblent point mal au mausolée du roi de Carie, avoit beaucoup d'analogie avec les grandes salles d'Italie. Le théâtre étoit sur-tout remarquable par ses machines, et il n'est point d'opéra que l'on n'eût pu y exécuter avec les changemens à vue.

La salle du concert est jolie ; mais malgré cela celle-ci

n'a rien dans sa forme ni son étendue de bien digne vraiment d'une grande cité ; et il est des particuliers à Paris dont les sallons de musique sont plus riches et mieux ordonnés.

La maison qu'occupoit jadis l'intendant est d'un bon goût ; elle est précédée d'une place triangulaire, forme assez bizarre, mais que l'irrégularité du terrein a forcé l'architecte d'adopter. Cette place est décorée d'une fort belle fontaine. Elle n'est pas la seule qui embellisse cette ville. L'on en voit encore une autre d'une très-belle architecture, sur la place formée par la maison commune et un temple ci-devant catholique. Lorsque l'on construisit cette fontaine, le *maréchal de Castries* étoit gouverneur de Montpellier. L'adulation la lui dédia. On retraça sur les bas-reliefs la victoire de Clostercamp. Quand je dis adulation, ce n'est pas assurément que je blâme les honneurs rendus à la gloire militaire ; mais ce n'étoit pas plus le courage du maréchal de Castries qui avoit gagné la bataille de Clostercamp, que son argent qui érigeoit ce monument (4). C'étoit l'argent du peuple ; ce fut le courage des soldats : c'étoit donc aux soldats ou au peuple qu'il falloit consacrer la fontaine. Quant aux temples de Montpellier, il n'en est pas un seul digne d'attention, pas même celui qui portoit jadis le nom de cathédrale, que, sous le règne de Louis XIII, on projetta de rebâtir ; ce que l'on ne fit point, à cause d'une petite jalousie survenue entre l'évêque et le cardinal de Richelieu ; ainsi Dieu n'eut point de temple, parce que deux prélats se haissoient. Voilà les hommes ; voilà les prêtres ; et ils nous parlent d'amour de Dieu.

L'université de Montpellier, dont on a fait tant de

bruit dans tous les tems, étoit une des plus anciennes de la France. Il paroît que des médecins sarrazins et arabes, lors de leur expulsion d'Espagne, en jettèrent les premiers fondemens. On sait que pendant longtems on a supposé aux Arabes plus qu'aux autres peuples, de grandes connoissances en médecine. Je ne sais trop d'où vient ce préjugé; il se pourroit que la barbe et la longue robe de ces médecins, et l'idée de merveilleux que le vulgaire attache volontiers à l'existence des hommes nés sous un ciel étranger, aient fait une grande partie de leur réputation. Quoi qu'il en soit, un certain *Placentin*, jurisconsulte qui passa en France pour expliquer le code *Justinien*, se joignit à ces médecins, et ils fondèrent à Montpellier une école de médecine et de droit civil (5). Des théologiens vinrent grossir ce premier noyau et enseignèrent le droit canon; et des efforts réunis de ces professeurs d'obscurités, naquit une université à laquelle le pape Nicolas IV mit sa sanction. Les sciences y gagnèrent-elles? Je l'ignore. Des jurisconsultes, des médecins et des théologiens n'ont pas fait faire, je crois, de grands pas à la philosophie. Mais ce que l'on peut dire, c'est que cette institution jeta dans Montpellier une population que j'appelerois presque exotique, qui sans cesse renouvelée, et ne tenant aux indigènes ni par les liens du sang, ni par ceux de la conformité d'habitudes, d'usages et de climat, y porta souvent le trouble et la confusion. Les étudians de cette université s'élevèrent quelquefois à un nombre prodigieux; on en a compté à certaines époques jusqu'à trois et quatre mille. Cette jeunesse eut toujours un esprit de corps et un penchant à l'indiscipline, qui

rendirent souvent sa turbulence extrêmement dangereuse. Ces étudians contribuèrent à plus d'une sédition ; ils s'armèrent plus d'une fois contre les habitans, et le sang coula de part et d'autre. Rarement ils pouvoient s'accorder avec la garnison ; et dans ce siècle-ci même plusieurs scènes sanglantes se sont passées entre eux et les régimens qui séjournoient dans la ville. Et voilà les résultats ordinaires de ces écoles de prétendue instruction publique, qui n'ont pour objet que des sciences ou purement conjecturales, ou fondées sur de puériles subtilités, gouvernées par des maîtres dont la morgue et le pédantisme sont l'unique caractère, et dans lesquelles les écoliers ne puisent aucunes idées de justice, de sagesse, de vertus publiques et privées, et de respect humain : et qu'on ne dise pas que ce goût de sédition étoit particulier aux écoles de Montpellier ; vous le retrouverez dans les universités de Paris, de Caen, de Toulouse, etc.

Le fameux *Rabelais* a marqué dans cette université. On a poussé le ridicule jusqu'à conserver pendant long-tems sa robe, dont l'on revêtoit tous les nouveaux docteurs le jour de leur réception. Il étoit pardonnable à une université de croire que la robe transmettoit le génie. C'étoit à Molière qu'il appartenoit de flageller de pareilles sottises. Il eut peut-être mieux valu aux professeurs d'inculquer à leurs élèves un peu de cette philosophie de Rabelais, qui lui mit entre les mains l'arme du ridicule, contre les rois, les papes et les prêtres.

Quoique l'école de chirurgie ne fît point partie de l'université, elle lui fournissoit de puissans auxiliaires par ses nombreux élèves. Quoi qu'il en soit, la jus-

tice veut que l'on dise qu'il est sorti de ces deux institutions, des hommes recommandables et très-célèbres, comme médecins et chirurgiens ; ce sont les vices de discipline que j'attaque, et non les deux sciences en elles-mêmes. Si la première ne procède que par hypothèse, elle peut quelquefois surprendre les secrets de la nature ; et quand elle ne serviroit qu'à faire couler dans l'imagination du malade le baumé de la confiance, elle fait déjà beaucoup pour sa guérison. L'autre qui ne s'appuie que sur des vérités démontrées, est la bienfaitrice de l'humanité, et l'on doit estimer les lieux où ces vérités sont expliquées avec le plus de clarté, de méthode et d'expérience ; et certes, on ne peut pas refuser cet avantage à l'école de chirurgie de Montpellier. Le bâtiment de l'amphithéâtre est un des plus beaux que l'on connoisse ; c'est une rotonde qui peut contenir deux mille spectateurs, sans qu'ils perdent rien de la démonstration ; elle est couverte d'une voûte ou dôme sphérique, qui supporte une lanterne, par laquelle pénètre le jour dans ce superbe bâtiment, dont la façade est d'une architecture tout-à-la-fois élégante et majestueuse, et devant laquelle il seroit bien convenable d'ouvrir une place, afin que l'œil pût jouir de la beauté de l'ensemble et des proportions.

Avec deux institutions semblables, absolument consacrées à l'hygienne, Montpellier dut desirer d'avoir un jardin de botanique, et elle le dut aux soins d'un médecin d'Henri IV, nommé *André du Laurens*, qui en 1598 étoit chancelier de la faculté de médecine. Ce jardin, tel qu'il est aujourd'hui, renferme des plantes rares, dont la chaleur du climat facilite le dé-

veloppement, et qui, bien moins qu'à Paris, ont besoin d'avoir recours à la protection des serres ; mais il est mal placé, et privé d'air. On l'a divisé en deux parties. Le public entre rarement dans celle spécialement destinée aux plantes ; on lui abandonne l'autre qu'il fréquente peu.

Tels sont à-peu-près les divers monumens de cette commune, où tout respire la gaîté, et dont le séjour inspira cependant la muse douloureuse et sombre du célèbre *Young* (6). Il n'est point de climats consolateurs pour les infortunés. Quel soleil peut sécher les larmes d'un père à qui la mort a ravi ses enfans.

Hélas ! ces larmes que le poëte anglais versoit sur la tombe de son fils, que l'air salubre de ces contrées ne put conserver à la vie, les enfans de *Roucher* en inondent aujourd'hui la tombe de leur père, que ses vertus ne purent garantir du fer des assassins. C'est à Montpellier qu'il avoit reçu le jour. Son poëme des *Mois* fit sa réputation, peut-être son crime. Il mourut trop tôt pour la patrie, pour ses amis, pour les lettres, car c'étoit un homme de bien.

Montpellier, qui seroit le séjour des grâces si la discorde n'en bannissoit pas quelquefois les jeux et les plaisirs, est en possession d'une branche de commerce que bien peu d'autres villes en Europe cultivent : c'est celui du verd-de-gris, que dans le pays l'on appelle vulgairement *verdet*. La fabrication de ce verd-de-gris se fait d'une manière assez simple, et elle est en général confiée aux femmes. Cette préférence est peut-être fort sage. Communément plus faciles, par leur foiblesse habituelle, à s'alarmer sur

les dangers de tous genres, il fut naturel de penser qu'elles apporteroient plus de prudence dans la manutention d'une drogue que la moindre indiscrétion peut rendre si funeste. Au reste, voici les procédés dont on use pour obtenir ce verd-de-gris, et ce dont j'ai été témoin plusieurs fois; je ne les consigne ici que parce que c'est un genre d'industrie peu connu ailleurs. L'on se sert pour cette opération de cruches de terre ou de grès faites exprès, et d'une assez vaste capacité. L'ouverture en est grande, afin que les mains de l'ouvrier puissent facilement disposer l'appareil nécessaire dans l'intérieur. L'on verse dans chacune de ces cruches, deux pots de vin. Alors, au moyen de petites baguettes de bois, coupées et mesurées avec assez d'exactitude pour qu'elles puissent s'arrêter contre les parois intérieurs du vase, à la place convenable, on établit dans ce vase, en croisant ces baguettes, une espèce de petit plancher ou claie à jour, en observant de laisser un intervalle entre ce plancher et le vin qui se trouve dans le fond du vase. Cette disposition préliminaire terminée, on prend le cuivre que l'on a coupé en lames assez minces, à-peu-près semblables, pour la forme et la grandeur, aux tablettes dont nous nous servons pour écrire, ou pour mieux me faire entendre, à des cartes de jeu. L'on préfère pour cela le cuivre de Hambourg et d'Allemagne; mais je crois que cette prédilection est fondée sur quelque routine ou préjugé, soit que quelque spéculation l'ait introduite, soit que les mines de cuivre du nord aient été exploitées bien avant celles de France, et que la fabrication du verd-de-gris remontant à une époque assez ancienne, l'on ait été obligé de s'en

fournir dans l'étranger, et que l'habitude l'ait emporté sur le devoir d'employer le cuivre produit par les mines nationales. Ce n'est, au reste, qu'un doute que j'avance: il se peut, comme on le prétend à Montpellier, que le cuivre d'Hambourg soit plus susceptible de fournir une plus grande quantité de verd-de-gris. C'est aux chimistes à prononcer. Mais revenons. On range ces lames de cuivre à plat sur les baguettes. On place ensuite, au-dessus, une couche de grappes de raisin desséchées, et ainsi de suite. On laisse, de la sorte, cet appareil, pendant douze ou quinze heures, en prenant garde de ne pas agiter le vase. Quand on suppose que l'évaporation du vin aura fait son effet sur les lames de cuivre, alors on les retire. Elles se trouvent couvertes d'une légère croûte de poussière. Cette poussière est le verd-de-gris. On racle ces lames avec un instrument fait pour cela. On les remet ensuite sur les baguettes, et ainsi successivement jusqu'à ce qu'elles se trouvent entièrement rongées. On forme de ce verd-de-gris des blocs ou pains, communément du poids de vingt-cinq livres; et le débit s'en fait pour la teinture, la médecine, la peinture, etc.

Les opinions religieuses ont troublé la paix de cette charmante commune. Ce fut une de celles de cette partie de la France où la religion protestante se prononça avec plus de fermeté, et s'établit avec plus de solidité. Je n'entrerai point dans le détail des obstacles que lui opposèrent les catholiques. Les événemens de ce genre, dont nous avons déjà rapporté ailleurs tant de faits, ont tous la même physionomie. Ici, comme dans tous les autres départemens du midi, c'est un parlement de Toulouse qui condamne des hé-

rétiques au feu; des hérétiques qui se défendent; des catholiques qui massacrent; des hérétiques qui se vengent; des églises pillées, des prêches profanés, des combats, des assassinats, des moines, des perfidies; l'intolérence, le fanatisme enfin, et toutes ses horreurs. Ce déplorable état de choses dura plus d'un siècle, avec plus ou moins d'excès. Ni les guerres, ni même la révocation de l'édit de Nantes, ne parvinrent à déraciner la religion réformée dans cette commune. L'exercice cessa seulement d'en être public, mais les consciences restèrent les mêmes, et, à l'époque de la révolution, la majeure partie des habitans étoient encore protestans; mais les lumières, qui se sont étendues pendant le siècle actuel, les progrès de la philosophie, l'horreur pour le fanatisme devenue plus générale, le goût du commerce, les arts qui marchent à sa suite et dont l'influence adoucit les cœurs, rapproche les hommes, réveille les passions douces, et inspire le besoin des communications et des épanchemens, ont opéré dans les esprits une révolution que n'obtient jamais la force, l'autorité, et les menaces du courroux de Dieu proférées par la bouche des hommes.

Les arts et les sciences doivent à Montpellier plusieurs hommes recommandables (7). Dans ce nombre, l'on doit placer au premier rang, d'abord *la Peyronnie*, chirurgien célèbre, non parce qu'il fut celui du roi; mais parce qu'il fut fondateur de l'école de chirurgie de Paris, et bienfaiteur de celle de sa patrie, à laquelle il légua cent mille francs; non parce qu'il fut riche, mais parce qu'il dût ses richesses à de grands talens, et qu'il sût les ennoblir par de grandes vertus; et en-

suite *le Bourdon*, l'un des premiers peintres de l'école française, fils d'un peintre sur verre, son premier maître. Il se forma en Italie sur la manière de *Claude le Lorrain*, du *Caravage* et du *Bamboche*. Son imagination étoit brillante; ses compositions quelquefois sont extraordinaires; on desireroit plus de correction dans le dessein; mais il a de la couleur; sa touche est légère, et sa facilité paroît extrême. Ses ouvrages sont recherchés et admirés; et, chose assez rare, il sut allier dans la même perfection l'histoire et le paysage. Le *Martyre de Saint-Pierre*, que l'on voyoit autrefois dans la cathédrale de Paris, commença sa réputation, et elle le conduisit dans la suite à la place de directeur de l'académie de peinture. Il fut frappé de mort subite à quarante-deux ans, tandis qu'il travailloit aux fresques du rez-de-chaussée des Thuileries. Il a la gloire que dans les tableaux principaux que l'on admire dans la Basilique de Saint-Pierre de Rome, il s'en trouve un des siens.

La côte maritime, qui est distante de Montpellier d'un myriamètre tout au plus, est assez singulière; d'abord, par l'étang de *Thau* qui la prolonge dans une très-grande étendue, et ensuite par la langue de terre, extrêmement étroite, qui commence à *Aigue-Morte*, et se termine à *Agde*, sépare cet étang de la Méditerranée, et n'est peut-être qu'un atterrissement formé à la longue, par la retraite insensible de la mer, et par les efforts du Rhône, que l'on sait opérer depuis nombre de siècles des révolutions semblables à son embouchure. C'est sur cette langue de terre que l'on a bâti *Cette*, et construit le port qui porte le même nom.

Sur les bords de l'étang se trouvent deux communes justement renommées, *Frontignan* pour ses vins, et *Balaruc* pour ses eaux thermales. Cette dernière a trois bains différemment désignés : le bain vieux, dont on ne fait plus usage; le bain ordinaire, où se trouve la source; et le bain des *pauvres*, qui est un écoulement du second. Le bain des pauvres! comme si la nature, en prodiguant ses bienfaits à nos infirmités, eût présumé qu'il seroit des pauvres. J'ai passé à Frontignan, et je n'ai point vu la tonne des *pauvres*.

La chaleur des eaux de Balaruc est, pendant l'été, de quarante-deux à quarante-trois dégrés. L'hiver, cette température varie, la chaleur ne s'élève alors qu'à trente-sept. Ces eaux, dont la source est au-dessous du niveau de l'étang et de la mer, sont connues depuis long-tems. Elles sont assez fréquentées, et bonnes contre le relâchement des fibres, les obstructions et les douleurs, ou rhumatismales, ou occasionnées par des blessures.

L'on nous a fait remarquer dans l'étang de Thau, et fort près de Balaruc, un abîme, ou espèce de trombe souterraine, qui repousse sans cesse à l'extérieur un volume d'eau très-considérable. L'action du refoulement est tellement sensible, que l'eau s'arrondit en espèce de monticule plusieurs pieds au-dessus de la superficie de l'étang, et retombe sur elle-même en nappe circulaire. Quoique l'étang soit salé, l'eau souterraine est constamment douce, fraîche et agréable à boire. La force de cette espèce de pompe de la nature, est telle, que les tempêtes qui quelquefois agitent la superficie de l'étang, ne peuvent rien sur elle, et ne lui font point partager le mouvement ni

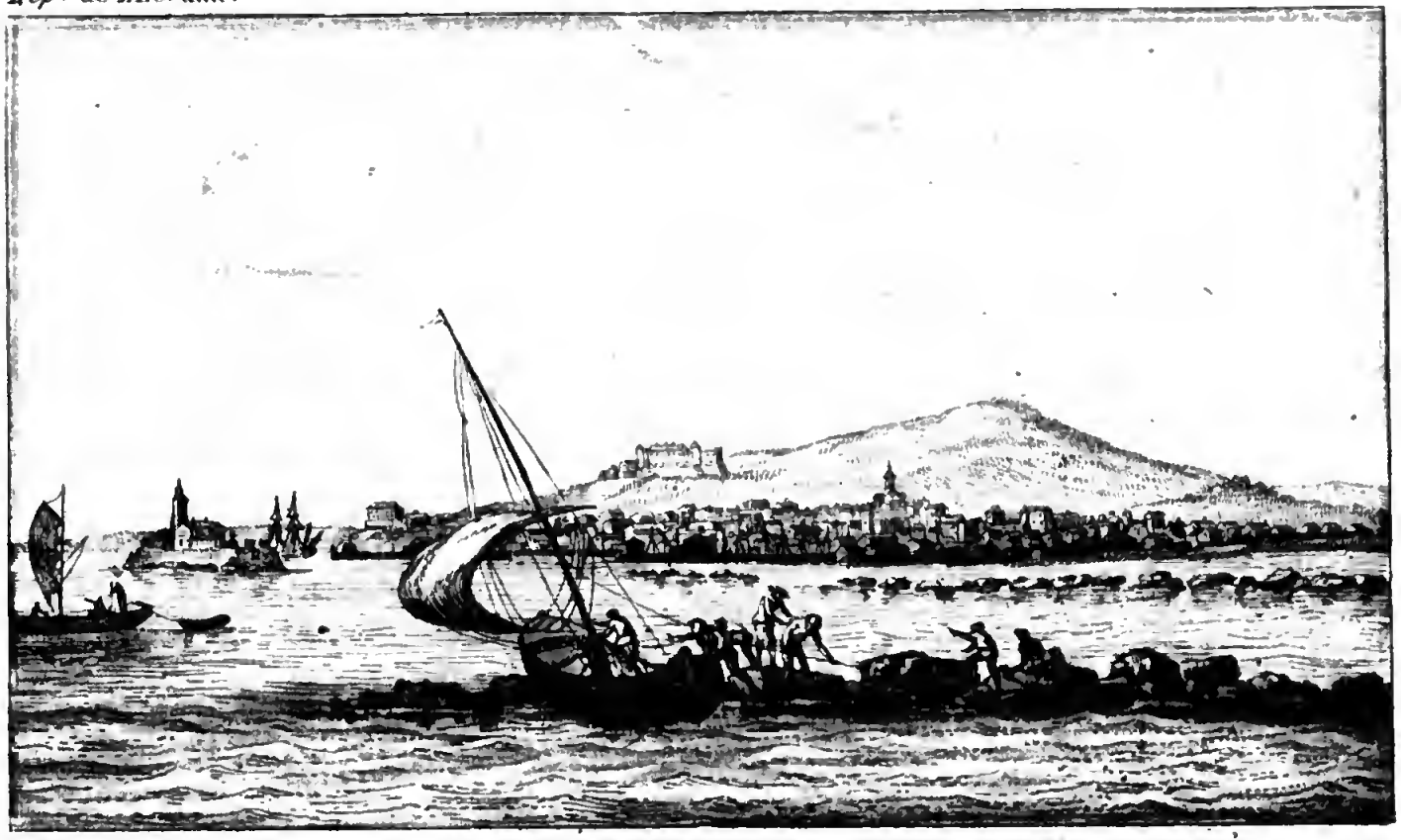

Port de Cette.

la direction des vagues ordinaires. Alors, il est dangereux aux barques d'en approcher. L'opposition que le gouffre oppose aux vagues, seroit capable de les submerger. Cet abîme, dont l'eau, par sa température, est toujours égale à celle de l'atmosphère, est infiniment curieux.

Le port de Cette n'est qu'à une heure et demie de Frontignan, c'est-à-dire le tems à-peu-près qu'il faut pour traverser l'étang. La ville est bâtie sur une petite montagne calcaire qui s'élève entre l'étang et la mer. Ce que la ville ne couvre pas est bien cultivé. Les travaux du port, terminés il y a cent ans, ont été dirigés par un ingénieur estimé dans le siècle dernier, nommé Clerville. Deux môles forment le bassin. Le plus long des deux est couronné par une batterie et par une tour fort élevée, sur laquelle on entretient toutes les nuits un phare pour diriger les vaisseaux sur cette côte difficile.

La sonde trouve plus de trois cents pieds d'eau à l'entrée des môles, mais malheureusement en dehors est un banc de sable sur lequel à peine on compte trois brasses, ce qui ne permet pas aux gros vaisseaux d'en approcher.

Jusqu'à présent personne n'a ignoré que l'église avoit étendu son droit de dixme sur toutes les productions de la terre, et, de plus encore, sur les quadrupèdes et sur les poissons; mais je n'avois vu nulle part que les prêtres eussent prétendu la dixme sur les oiseaux. Eh bien, l'évêque d'Agde avoit trouvé l'art de défricher un champ que ses pareils avoient négligé. Il avoit exigé la dixme des oiseaux que les chasseurs, à l'aide de filets, prenoient sur l'étang de Thau, et ce n'étoit

pas, à ce que l'on assure, une des moindres parties de ses revenus. Cette ville d'Agde, que Strabon a nommée *Roen Agatha*, ne fut pas plus épargnée que Maguelonne par Charles-Martel. Il en brûla les faubourgs, et en démolit les fortifications. On doit conclure qu'elle fut d'une certaine importance dans l'antiquité, puisque différens géographes en ont parlé de manière qu'il en est résulté une sorte d'obscurité sur le nom d'*Agatha*, que l'on a attribué à plusieurs autres villes, et puisqu'elle étoit encore assez considérable du tems des Sarrasins pour donner de l'inquiétude à leur vainqueur.

Alors elle avoit un port que depuis les sables ont comblé. Richelieu tenta de le réparer, mais inutilement. Il paroît qu'avant la révolution, le célèbre constructeur *Groignard* avoit présenté un projet aux états du ci-devant Languedoc pour élever des jetées qui se seroient opposées à l'ensablement, et seroient parvenues à conserver vingt-huit pieds d'eau dans le bassin. Ce plan, dit-on, avoit été agréé.

Si l'on en juge par les laves dont le temple et la majeure partie des édifices sont bâtis, les environs d'Agde ont dû jadis être affligés par des volcans. Les naturalistes s'accordent à considérer les montagnes de Brescou et de Crémade comme des volcans éteints. Cette montagne ou butte de Brescou, est entourée des eaux de la mer, et armée d'un fort qui défendroit fort bien l'entrée du port d'Agde, si toutefois il pouvoit renaître, et c'est de quoi, sans doute, l'on pourra s'occuper dans la suite.

Mais ce dont il faut; s'il est possible, empêcher la résurrection, ce sont les usages superstitieux qui, tant

de fois, ont déshonoré la raison de l'homme, et l'ont mis au-dessous des brutes. L'inquiétude sur l'avenir, celle de toutes les idées anti-philosophiques la plus absurde que l'homme ait pu concevoir, fut l'origine de toutes les superstitions. Malheur à celui qui se fait une affaire, soit des peines, soit des plaisirs futurs. Doubler la somme inévitable des chagrins, ou, si l'on veut, des affections du jour, de la somme incertaine des chagrins non encore arrivés, c'est la plus grande des folies. C'est celle d'un homme qui voudroit chaque jour manger pour quelques années d'avance. La prévoyance ne doit être que pour la vertu et non pas pour les peines. L'homme n'eût point été superstitieux sans la sotte curiosité de connoître les destins que le ciel lui garde. Ce fut par-là qu'il apprit à attacher de l'importance à un songe, au vol d'un oiseau, à la rencontre d'un mort, à la position boréale d'un éclair; de-là vint la fortune des sybilles, des prophêtes, et même des tireuses de cartes, des bohémiennes, et des diseurs de bonne aventure, canaille nombreuse du peuple prophétique. Dans le quatrième et cinquième siècles une superstition de ce genre avoit fait des progrès inconcevables : on l'appeloit le *Sort des Saints*. Vouloit-on savoir quel succès auroit une affaire, un projet, un desir dont l'on étoit fortement occupé? on ouvroit un livre de l'écriture sainte, et les premiers mots qui se rencontroient en tête de la page, en étoient regardés comme la décision infaillible. C'étoit ainsi que dans la Grèce et l'Italie payenne, on se servoit des livres des poëtes pour appliquer la première sentence que l'on y rencontroit, en réponse à ce que l'on prétendoit savoir. Comment des hommes

ignorans et bornés n'auroient-ils pas donné dans cette erreur, quand on voit un Grégoire de Tours, que son siècle entoura d'une si grande réputation de savoir, aller, après avoir jeûné et prié, aller, dis-je, au tombeau de Saint-Martin, se prosterner, ouvrir l'écriture, et donner comme des oracles, ou prendre lui-même comme des oracles, les premières lignes sur lesquelles ses yeux s'arrêtoient. Le concile d'Agde, de l'année 506, qui jouit d'une certaine célébrité dans les fastes de l'église, abolit cette pratique que l'on appeloit religieuse, en apparence parce que, disent les pères du concile, c'étoit tenter la sagesse de Dieu, mais, dans le vrai, parce qu'elle ne rapportoit rien. Pendant douze cents ans, que depuis le concile d'Agde, les paysans se sont fait *dire des Evangiles* pour retrouver un veau perdu, obtenir de la pluie, et chasser des sauterelles, aucun concile n'a défendu *les Evangiles*; c'est qu'on donnoit deux sous au prêtre qui les disoit.

En rejoignant la route de Montpellier à Beziers, on traverse *Pezenas*, l'une des plus jolies communes, et située dans le bassin le plus fertile de ce département. Rien n'est plus gai, n'est plus vivant, n'est plus actif que cette campagne. Les fleurs, les fruits, les grains, les jardins, les bocages rians frappent par-tout votre vue. Les jours de moissons semblent des jours de fêtes. Là, l'on n'enferme point le froment dans des granges comme dans le nord de la république. On le bat sur le sol même qui l'a fait naître. On place des gerbes confusément éparses sur l'arène que l'on a eu soin d'applanir et de nétoyer; des enfans conduisent en chantant des mulets et des chevaux sur ces gerbes; des bras vigoureux jettent dans les airs la paille que les animaux

Dép. de l'Hérault

Pezenas.

animaux ont foulée : elle devient le jouet des zéphirs, tandis que le grain retombe sur le sol et s'amoncelle aux yeux de l'agriculteur qui sourit à sa vue. Légumes excellens, fruits délicats, gibier de toute espèce, voilà ce qui couvre les tables hospitalières de cette charmante cité, où des vins parfaits mêlent la joie à l'abondance.

Pendant la paix, les agrémens de cette commune y fixent volontiers les étrangers, et plusieurs la préfèrent à Montpellier, dont le tumulte la rapproche davantage des grandes villes. Le fils de Cromwel y fit un séjour assez long après qu'il eût été chassé d'Angleterre. Pézenas appartenoit alors au *Prince de Conti*, et, comme il étoit *Gouverneur du Languedoc*, il habitoit volontiers cette ville où il avoit une fort belle maison. Il y étoit lorsque Richard, fils de Cromwel, y passa. Il voyageoit incognito et sans suite. En se promenant dans Pézenas, il rencontra un anglais, émigré comme lui, et qui, dans tous les tems, avoit été fidèlement attaché à son parti. Réciproquement enchantés de cette rencontre, ils ne se quittèrent plus, et l'anglais dit à Richard « que les étran-» gers qui passoient à Pézenas étoient dans l'usage de » visiter le prince de Conti; que communément ils » en étoient bien accueillis, et qu'il recevoit sur-tout » les anglais avec distinction; que ce titre seul suf-» fisoit pour être admis auprès de lui, et que l'on » avoit pas même besoin de se faire connoître sous » son véritable nom pour y parvenir. » Richard se laissa donc conduire par son ami, qui le présenta comme un gentilhomme anglais passant à Pézenas pour se rendre en Italie. Conti le reçut avec honnêteté, et, dans

la conversation, lui fit quelques questions sur la situation où se trouvoit alors l'Angleterre. Richard répondit avec assez de franchise. « Eh bien, ajouta Conti, » quoiqu'Olivier Cromwel fut à mon avis un assez » malhonnête homme, il faut rendre justice à sa bra- » voure, à ses grands talens, à sa profonde pénétra- » tion, et convenir qu'il étoit digne de commander. » Mais comment se peut-il qu'il ait eu un fils si sot? » ce Richard, ce coquin, ce poltron, étoit bien as- » surément le plus méprisable de tous les hommes. » Qu'est-il devenu ce fou là? » Richard, qui ne s'attendoit guère à une semblable sortie, fut vraiment sot dans ce moment là. Un autre homme eût trouvé une réponse qui eût fait repentir le prince de son imprudence. Il se retira et se dépêcha de partir, dans la crainte que le *prince* de Conti ne vint à savoir qu'il étoit le *poltron*, le *coquin*, dont il lui avoit parlé.

Quelle différence entre un homme et un autre homme. De nos jours, un prince de Conti, arrière petit-fils de celui-ci, s'amusoit à donner de petits soufflets sur la joue de *Mirabeau* encore enfant. L'adolescente enveloppe de si grandes destinées trouva mauvais cette petite familiarité de prince : « Finissez, monsieur, lui » dit l'enfant avec humeur, cette plaisanterie ne » m'amuse pas. » Le *prince* de rire et de continuer; le petit Mirabeau de s'emporter davantage. « Peste! » petit bon homme, lui dit Conti, vous êtes un ter- » rible champion; et si le roi vous donnoit des sou- » flets en plaisantant, que diriez-vous donc? » — « Mon- » sieur, lui répondit le petit Mirabeau en le regar- » dant de travers, cette question auroit été embarras- » sante avant l'invention des pistolets à deux coups. »

On rit aux éclats de cette boutade. Eh bien, la révolution étoit dans cette réponse. Mirabeau, à la place de Richard, se seroit mieux tiré de la conversation du *prince* de Conti.

La route de Pézenas à Beziers, sur-tout en approchant de cette dernière commune, offre un point de vue ravissant. Elle se prolonge sur une pente douce pendant quelques lieues. A gauche est la Méditerranée, à droite des côteaux chargés de culture; dans le fond, Beziers qui se présente avec grace, et qui, plus longue que large, semble se perdre dans l'horison. Un homme, *l'abbé Rozier*, dont les connoissances en agriculture étoient extrêmement étendues, habita long-tems cette terre. Il sacrifioit ses propriétés à faire des expériences agricoles, que le succès couronnoit souvent. L'évêque de Beziers avoit une maîtresse, et, pour aller la voir plus aisément, il fit faire un grand chemin à travers les terres de l'*abbé* Rozier. Il quitta une contrée où les évêques avoient plus d'attention pour leurs maîtresses que pour les hommes utiles à la patrie. Veut-on avoir une idée des jugemens du public? on ne se moqua point d'un évêque qui entretenoit une fille, mais l'on tourna en ridicule les expériences de l'abbé Rozier: et voilà les hommes.

La promenade de Beziers et la terrasse qui se trouve devant la cathédrale, sont les deux objets qui méritent le plus d'attention; la terrasse, par la vue magnifique dont elle fait jouir, la promenade par sa fraîcheur et son élégance. Cette promenade a été plantée sur les cimetierres infects de la *Madeleine* et de *St.-Félix*. La salubrité de l'air y a gagné: et c'est ainsi

qu'avec un peu de philosophie et d'humanité, on métamorphose les fléaux en bienfaits, et que l'on marie l'agrément à l'utilité.

Quelques restes d'amphithéâtre attestent l'antiquité de Beziers. Ce fut une colonie romaine, diversement appelée *Julia Biterra*, *Civitas Biterrensium*, *Bæterra*, etc. C'est à la beauté de sa situation que dût sa naissance ce proverbe: *Si Deus in terris vellet habitare; Biterris.* Quelques plaisans ont ajouté: *et iterum crucifigeretur*, ce qui ne donneroit pas une excellente idée de la justice de ses habitans, si l'on ne savoit que ces plaisans sont des catholiques qui ne voyoient dans Beziers que des hérétiques, et qui, en crucifiant ces hérétiques, ou les brûlant, ce qui est à-peu-près la même chose, parlent toujours de la douceur du Christ crucifié.

Si l'on en excepte ces débris d'amphithéâtre, et quelques inscriptions découvertes dans des fouilles, et conservées par des particuliers, les amateurs des monumens trouvent peu de chose à Beziers. Le peuple y conserve beaucoup de vénération pour une grosse et informe statue de pierre, que l'on appelle en patois *Pepesac*, et que, sous l'ancien régime, on faisoit peindre à neuf tous les ans, pour le jour de l'ascension. On prétend que c'est l'effigie d'un fameux capitaine, nommé *Pierre Péeruc*, qui, seul, empêcha, en combattant, les Anglais de pénétrer dans la rue où l'on voit cette statue. Cette rue est la rue Française: et c'est la plus large de cette ville, où jadis, comme à Toulouse, les chrétiens avoient le droit de souffleter et de battre tous les Juifs qui se rencontroient sur leur passage depuis le dimanche des Rameaux jusqu'à la

seconde fête de Pâques. Ces pauvres Juifs donnèrent une somme considérable au trésor de *l'église de St.-Nazaire ;* et l'évêque, qui se nommoit Guillaume, voulut bien à ce prix abolir cet usage. Quels siècles ! quelles mœurs ! quelle religion !

Hélas ! quelle ville a plus que Beziers éprouvé les cruelles et douloureuses blessures que font les poignards du fanatisme ! On ne peut lire son histoire sans être glacé d'horreur ; et si l'on n'appeloit à son secours la philosophie, dont la vertu est de s'attendrir sur les passions, pour les accoutumer à écouter ses leçons, on seroit tenté de prendre en haine l'espèce humaine. Beziers faisoit partie d'un petit état qu'un certain *Ansemond* s'étoit formé des débris du royaume des Visigoths, et qu'il céda à Pepin le bref, lors du déchirement de la France, occasionné par le partage que l'anarchie féodale introduisit par la force et par l'adresse entre les grands. Beziers eut ses seigneurs particuliers qui prirent le titre de vicomtes. Leur injuste et barbare gouvernement souleva plus d'une fois les habitans dont l'esprit a toujours marqué par un caractère d'indépendance remarquable. Dans le douzième siècle entr'autres, ils massacrèrent dans un moment d'insurrection un de ces vicomtes. Son fils, *Roger Trencavel*, implora le secours du roi d'Arragon, en obtint des troupes, et vint mettre le siège devant la place qu'il ne put réduire. A la longue, les ressentimens s'affoiblirent. On parla d'accommodement. Les habitans et Roger se réconcilièrent. Il fut reçu dans la place ; on lui rendit l'autorité dont son père avoit joui ; on lui jura fidélité ; il jura de bien user de sa puissance ; tout fut d'accord : et, il faut rendre jus-

tice à Roger, il étoit en son cœur de garder son serment. Un évêque scélérat le corrompit. Il en fit un monstre.

Il abusa de l'amour que ce jeune homme avoit pour son père. Il connoissoit son caractère fougueux, et savoit qu'une étincelle lancée à-propos pouvoit allumer l'incendie. Il choisit donc un moment où toute la cour du vicomte étoit présente, pour lui reprocher avec ironie d'avoir vendu le sang de son père à l'amour des bourgeois. Il mit de la sorte la piété filiale et la fierté du rang aux prises avec la loyauté et la foi promise, et celles-ci furent étouffées. L'évêque, maître ainsi de Roger, dirigea toute la conjuration. Un an s'étoit écoulé depuis la réconciliation. Roger, par les conseils de l'évêque, demanda la permission aux bourgeois de faire loger dans la ville des troupes arragonoises, dont il avoit besoin, disoit-il, pour se défendre contre le comte de Toulouse qui lui avoit déclaré la guerre. Les bourgeois, sans défiance, accueillirent ces troupes de leur mieux. Mais, à un signal convenu, elles s'arment, se dispersent dans la ville, pénètrent dans les maisons, et massacrent tous les habitans mâles. On n'épargna que les femmes et les filles; mais, dans le même jour, on les força de prendre pour époux ces mêmes soldats dont les bras étoient encore teints du sang de leurs pères, de leurs frères, de leurs maris; et Beziers fut repeuplé de la sorte. Le lendemain du massacre, Roger et l'évêque son ministre, firent leur entrée triomphante dans la ville. Toutes les propriétés furent partagées aux assassins, sous la redevance annuelle de trois livres de poivre par famille, moitié pour le vicomte, moitié pour

la cathédrale, où l'évêque; ce qui étoit la même chose.

Cet évêque, nommé *Bernard*, tira vanité d'avoir si bien conduit à fin cet épouvantable attentat, juste origine toutefois de la haine que les habitans de Beziers conçurent pour les catholiques, et source première de toutes les calamités où, dans la suite, leur ville se vit en proie. On dira : mais c'étoit un peuple nouveau, puisque les soldats, complices de Roger et de Bernard, héritèrent des habitans massacrés. Frivole objection! les femmes et les filles vécurent épouses des assassins; ces hymens forcés n'effacèrent pas les souvenirs. Elles les transmirent à leurs enfans. Nos premières idées, et conséquemment celles qui le plus influent sur le reste de notre vie, nous les recevons de nos mères, et de-là tout le reste s'explique. Qu'on ne s'étonne donc pas si la croyance des Albigeois trouva dans la suite des partisans si zélés à Beziers: et tous tant que nous sommes, si nous nous rendions bien compte de nos opinions religieuses, nous verrions peut-être que nous ne les avons reçues que par les passions des autres.

Dès que la religion Albigeoise parut, elle fut donc vivement accueillie à Beziers. J'ai décrit ailleurs le fameux armement que le fanatisme mit en activité contre ces malheureux. J'ai déjà peint les cruautés que les légats du pape et leur lieutenant barbare, Simon de Montfort, exercèrent contre d'autres villes. Ce fut en 1209 que les deux légats du pape, le prêtre Milon et l'abbé de Citeaux, s'avancèrent contre Beziers avec une armée formidable. Instruits par les excès dont ils s'étoient déjà rendus coupables, à redouter tout

de ces brigands, le vicomte courut à leur rencontre, embrassa leurs genoux, leur représenta que s'il existoit des Albigeois dans Beziers, ils étoient en petit nombre ; qu'il veilleroit avec soin à ce que leurs *erreurs* ne se propageassent point ; que les habitans n'avoient point mérité le courroux de l'église ; qu'il les supplioit de les épargner et d'éloigner leur armée. En vain il conjura ces hommes de sang, et, quoique catholique, il ne put rien obtenir d'eux. Ces deux prêtres marchèrent donc, et vinrent attaquer Beziers, dont les habitans, pour échapper au sort qu'on leur préparoit, firent des prodiges de valeur. Mais enfin, le 22 de juillet 1209, les remparts furent forcés, les croisés se répandirent dans la ville, et massacrèrent tout ce qu'ils rencontrèrent. Hommes, enfans, filles, femmes, vieillards, rien ne fut épargné. Croiroit-on que ces aveugles sicaires de quelques prêtres sanguinaires, ayant demandé à l'abbé de Citeaux comme ils feroient pour reconnoître les catholiques d'avec les Albigeois, ce monstre leur répondit : *Tuez-les tous; Dieu connoît ceux qui sont à lui.* Les infortunés ! ils crurent trouver un asyle dans les temples. L'implacable rage de leurs bourreaux sacrés les égorgea jusques sur les autels. Ils firent plus, et cette action fut digne de ce *Saint Dominique* qui présidoit à cette horrible boucherie : on scella la porte des églises ; on mit le feu à ces édifices, et l'incendie dévora tout ce que le glaive, trop lent au desir de ces prêtres, ne pouvoit atteindre. Ainsi périrent, dans un seul jour, soixante mille personnes, une ville entière célèbre alors par sa population, son industrie, son commerce, et l'une des plus fortes places du tems par la beauté de ses murailles et l'importance de ses fortifications : et pour-

quoi ? parce que quelques hommes avoient cru que l'on pouvoit être vertueux sans croire aux mensonges de la cour de Rome.

Au bout de onze ans, quelques déplorables débris de ce peuple, que la fuite ou l'absence avoient dérobés à ce vaste assassinat, avoient insensiblement relevé quelques ruines de leur malheureuse patrie, et Beziers commençoit à renaître. Il n'étoit plus question d'Albigeois ; mais cette circonstance ne mettoit pas un frein aux oppressions de tout genre, que leur faisoit éprouver les légats et les ordres de Simon de Montfort. Ils se revoltèrent enfin, chassèrent les légats qui les excommunièrent, et n'osèrent entreprendre davantage, parce qu'enfin, un cri général s'élevoit déjà contre les attentats trop long-tems soufferts de ce ramas de brigands.

Mais il n'étoit pas dans les destins de cette ville, de goûter quelque repos. Aux désastres des Albigeois succédèrent les longues guerres des Anglais contre la France ; elle fut tour-à-tour en bute aux fureurs des deux partis. Ses fortifications furent successivement rasées, relevées et rasées de nouveau. Les excès de la ligue suivirent les guerres anglaises. Les protestans firent une place d'armes de Beziers, et par-là, attirèrent de nouveau sur elle les attentats religieux. Enfin, sous le règne de Louis XIII, elle embrassa la cause de son frère *Gaston*, et les vengeances royalistes vinrent tarir le peu de sang que lui avoient laissé les vengeances sacrées : puissent les douceurs de la liberté cicatriser des plaies qui saignent depuis tant de siècles.

Là naquit ce Riquetti, dont le génie enrichit la France de ce magnifique canal du ci-devant Languedoc, et dont le sang anima depuis ce Mirabeau, que les

hommes jaloux de leurs droits n'oublieront jamais. Pour concevoir une idée du superbe monument conçu par Riquet ou Riquetti, il suffit de voir les magnifiques écluses de *Fonceranne* à la porte de Beziers, dont les huit bassins s'élèvent en amphithéâtre jusqu'au sommet d'une coline. A un myriamètre à-peu-près de-là, se trouve la *voûte de Malpas*, c'est-à-dire, le canal souterrain que l'on a percé à travers la montagne d'*Ancérune*, dans une longueur d'environ deux hectomètres, partie revêtue en maçonnerie pour soutenir les terres, partie confiée à la solidité de la voûte naturelle, creusée dans le tuf compact, dont se compose la montagne. A la vue de ces merveilles de l'art, on reste immobile d'admiration, et l'on appelle la reconnoissance de tous les siècles, sur la tombe de l'homme, dont la main puissante exécuta ce que l'antiquité dans toute sa gloire n'eut peut-être pas osé projetter.

A Beziers naquirent aussi, et Mairan, l'un des plus illustres savans de notre siècle, et ce Pelisson moins recommandable par ses écrits que pour avoir été le modèle de l'amitié qui survit aux disgraces (8).

Quels que soient les agrémens de Beziers, on apperçoit encore les traces de ses infortunes. Son commerce n'est pas ce qu'il pourroit être, avec tant de facilités que lui procurent le canal, le voisinage des grandes communes, telles que Toulouse et Montpellier, la magnificence des grandes routes, et le cours de la rivière d'Orbe, qui coule sous ses murs. Des bas de soie, des confitures estimées, des manufactures de basins, de parchemins, d'amidons et de chamoiserie, enfin, des tabatières de racines de buis et d'olivier, tels sont à-peu-près les objets de son industrie. Mais un de ses avan-

tages commerciaux, est un marché qui s'ouvre quatre fois par mois, où l'on vient acheter toutes les productions de son territoire, telles que soies, laines, vins muscats, vins rouges et blancs, huiles, fruits, grains et bestiaux, et qui par conséquent verse continuellement une assez forte somme de numéraire dans la circulation.

Saint-Pons, *Lodève*, et *Ganges*; la première par ses fabriques d'étoffes légères que l'on exporte pour le Levant, pour les Indes, et pour l'Amérique méridionale; la seconde, par ses manufactures de draps et de chapeaux, entièrement destinés à l'habillement des troupes; la troisième enfin, par ses métiers de bas de soie, dont la qualité inférieure à celle des bas de Lyon et de Paris, les classe dans un prix plus à la portée de toutes les fortunes, sont d'un grand intérêt pour ce département. Ces trois villes, si l'on en excepte leur commerce, possèdent peu d'objets susceptibles d'attacher la curiosité du voyageur. On conçoit cependant que je n'entends pas parler avec cette indifférence des grottes de Ganges, dont je donnerai la description dans le département du Gard, auquel elles appartiennent plus essentiellement. La vallée dans laquelle se trouve Saint-Pons est assez fertile, avantage dont ne jouit pas Lodève, qui est située au pied des Cévènes. Cette dernière commune donna le jour à ce cardinal de Fleuri, si long-tems ministre de Louis XV; l'événement le plus extraordinaire de son ministère, c'est qu'il l'ait gardé si long-tems; il avoit soixante-dix ans quand il l'accepta, et ne le quitta qu'à quatre-vingt-dix ans, époque de sa mort. Il aima le repos, c'est une qualité dans un homme d'état, qui n'a pas le génie des gran-

des choses. Il évita la guerre peut-être moins par sagesse que par caractère, et par un certain penchant pour l'avarice, dont se ressentirent toutes ses actions publiques et privées. Il eut peu de passions, et cette espèce de quiétude d'ame contribua à sa longue vieillesse, et à l'absence des infirmités, qui souvent l'accompagne. Sans avoir un esprit très-brillant, il avoit de la gaîté dans le propos. Un jour un vieil officier de soixante-quinze ans, se présente chez lui, (et cette anecdote c'est à Lodève qu'on nous l'a racontée); que voulez-vous ? lui demanda le cardinal; expliquez-vous promptement: j'ai peu d'instans à vous donner. Je n'ai qu'un mot à vous dire, reprit l'officier: et d'abord souffrez que je vous demande ce que vous diriez, M. le cardinal, à des gens qui vous accuseroient à votre âge, d'avoir fait violence à une jeune fille de vingt ans, forte comme un grenadier ? — Que ce sont des fous. — Bon, j'ai gagné mon procès. — Comment? — C'est que voilà précisément mon histoire. Hier, en arrivant à Paris, je suis descendu dans une auberge; la servante étoit jolie. J'ai voulu lui faire quelques *menues politesses*. Elle a entendu passablement plaisanterie; mais au moment où je m'y attendois le moins, elle s'est écriée, des témoins sont entrés, bientôt un commissaire, et la garde. Elle m'a accusé de l'avoir violée, et sans considérer le ridicule de l'accusation, on a saisi mes malles et mon argent, pour la pension de l'enfant à venir. Allez M. l'officier, répartit le cardinal en étouffant de rire, allez de ma part trouver un tel, qui vous fera rendre ce que l'on vous a pris; mais souvenez-vous que les *menues politesses* sont toujours très-mal saines pour de jeunes cadets comme vous et moi.

Les historiens de la révolution n'oublierons pas le patriotisme, l'amour de la liberté, et les sentimens républicains qui depuis dix ans ont signalé le département de l'Hérault. Ils n'oublieront pas que voisin du théatre de la guerre allumée entre la France et l'Espagne, son énergie se déploya toute entière à l'aspect des dangers de la patrie, et qu'il eut l'initiative de cette généreuse mesure de la levée en masse si héroïquement adoptée depuis par la République entière. Puissent les bienfaits de la liberté le recompenser dignement de ces sacrifices. Eh ! quel peuple, en effet, par les maux que lui fit éprouver pendant tant de siècles le fanatisme, est plus appelé à sentir le prix de l'abolissement des préjugés, et la vérité des principes de la philosophie et de la tolérance. On ne trouvera point sans doute dans le département de l'Hérault un Français qui regrette les anciennes erreurs. S'il en étoit un seul, ne pourroit-on pas lui dire ? souvenez-vous que c'est un roi conquérant qui détruisit par caprice et par ignorance, Maguelone, la plus belle et la plus opulente ville de vos contrées ; souvenez-vous que ce furent de misérables rivalités de religion qui firent de Montpellier le théâtre d'une guerre civile ; que la puérile distribution d'un pain béni en fut le signal ; que les privilèges ridicules d'une orgueilleuse université, armèrent souvent une jeunesse turbulente et irréfléchie, contre les citoyens paisibles, et que trop communément la morgue des troupes royales, dont le devoir étoit de veiller à votre tranquillité, heurtant l'étourderie des étudians, vos murs se trouvèrent souillés du sang répandu par la fureur des duels. Rappelez-vous ce vicomte de Beziers, ce *Trencaval*, l'évêque *Bernard* son complice, et leur horrible perfidie ; rappelez-vous ces soixante mille innocens

égorgés par les légats du pape ; et voyez si des principes qui veulent que la fraternité soit le culte public que tous les hommes rendent à la divinité, qui ne laissent aux prêtres nulle puissance politique, qui ne permettent d'autre distinction que celle accordée par les talens et la vertu, ne sont pas préférables à ceux que tant de siècles ont vu promener l'oppression sur votre tête, vous défendre d'écouter la voix de la nature, et ne vous permettre la vie qu'en vous forçant de choisir entre l'esclavage et les buchers.

NOTES.

(1) Le règne de cet Innocent II est une des grandes époques de l'histoire. Pour la première fois éclata cette fameuse discorde connue sous le nom de schisme d'occident, parce que la papauté, métamorphosée en puissance temporelle, devient l'objet des vœux de l'ambition. Pour la première fois l'on voit deux papes, promus ensemble à la thiare, se déclarer la guerre, et diviser l'Europe, assez imbécille pour prendre part à leur querelle. Pour la première fois, ces papes donnent l'un l'empire, l'autre la couronne, aux conditions expresses que l'on se battra pour eux. Pour la première fois, le siège papal s'établit en France, et les moines italiens et françois suivent des bannières différentes. Enfin, pour la première fois, Rome se fatigue de ses tyrans sacrés, renverse leurs forteresses, brise leurs statues, relève le Capitole, le consulat et le sénat, et retourne à la république. Deux factions élurent chacune un pape : l'un fut un nommé *Grégoire*, fils de *Vido Paparescis*, et ce fut notre Innocent II ; l'autre fut le fils d'un juif, nommé Pierre de Léon, et il prit le nom d'Anaclet II.

Celui-ci, plus *habile* que son rival, s'empara de tous les vases d'or et d'argent des églises d'Italie, les fit fondre, s'en composa un trésor, acheta des soldats, et chassa Innocent II. Il vint s'établir en France, et habita tantôt Clermont, tantôt le Puy, tantôt Rheims. Son bonheur voulut que Saint Bernard, abbé de Citeaux, et Signoret du Mont Cassin en Italie fussent ennemis. L'abbé du Mont-Cassin avoit reconnu Anaclet; c'en fut assez pour que Saint Bernard se déclarât pour Innocent, et son suffrage entraîna celui de la France. Bernard ménagea à Innocent une entrevue à Liége avec l'empereur Lothaire. Cet empereur n'avoit pas encore été couronné par le pape. Innocent le sacra, à condition qu'il le conduiroit en Italie à la tête d'une armée pour chasser Anaclet. De son côté, Anaclet donna la couronne de Sicile et de la Pouille, à Roger, descendant de Tancrède, ce normand qui s'étoit établi en Italie, afin de l'opposer à Lothaire. Anaclet et son Roger furent battus par

l'empereur, et Innocent fut installé dans Rome. Après le départ de l'empereur, Anaclet chassa de nouveau Innocent ; Lothaire revint sur ses pas. Anaclet fut encore obligé de fuir, et mourut, bientôt après, de désespoir. Innocent, seul maître alors, voulut punir Roger en le détrônant. Mais lui-même fut fait prisonnier, et n'obtint la liberté qu'en confirmant la royauté de Roger. En revenant à Rome, il y trouva la république rétablie, et mourut d'un excès de colère.

(2) *Echelle*, en terme de géographie, est un port, une place maritime, où les nations, les négocians, les commerçans ont des consuls, des facteurs, des courtiers, etc. Il y a quelques siècles, on assignoit assez communément un quartier distinct à chaque genre de commerce ou de métiers. Cela se remarque encore dans quelques villes d'Allemagne, où l'on appelle poile des tanneurs, poile des tisserands, etc. les maisons situées dans des quartiers différens où s'assemblent les hommes de ces diverses professions. Voilà pourquoi nous voyons encore dans la plupart de nos communes, des rues porter le nom de quelques métiers, rue des Orfèvres, rue des Cordonniers, rue des Tailleurs, etc. Il est présumable que lorsque Montpellier fut devenue assez considérable pour être soumise à une division de quartiers, on assigna, suivant l'usage, un quartier à chaque genre de commerce, et qu'on donna à chacun de ces quartiers le nom générique d'échelles, par analogie à l'usage adopté par la géographie pour désigner les villes ouvertes au commerce de toutes les nations.

(3) Le sculpteur *Joly* étoit de Troyes. Il fut élève de Girardou, et dut à sa modestie le peu de réputation dont il a joui. La statue de la place du Peyrou étoit de lui, et plusieurs de ses statues se voient encore dans les jardins de Versailles. On les a souvent attribués à son maître, et même celle de Montpellier. Cet homme simple et doué d'un véritable mérite, ne réclamoit point contre cette injustice. Il a vécu très-vieux, retiré à Montpellier, et sans autre fortune qu'une pension de trois mille francs, que lui faisoient les ci-devants états de Languedoc. Il est mort en 1740.

(4) Ce fut le courage de l'armée française et le beau dévouement de

de d'Assas qui gagnèrent la fameuse bataille de Clostercamp à la fin de 1760, et non pas monsieur de Castries qui se laissa surprendre par les ennemis. Les Français combattirent la nuit en chemise, la plupart sans bas et sans culotte, sans ordre, sans direction, sans généraux, tels qu'ils se trouvèrent enfin en sortant de leurs tentes, et triomphèrent. Cette apothéose de monsieur de Castries, ces bas-reliefs qui lui étoient consacrés, n'étoient donc qu'un de ces mensonges historiques que la flatterie s'est si souvent permis.

(5) *Placentin* fut un jurisconsulte du douzième siècle. Il eut pour disciple *Azou Portius*. Tous deux obtinrent de la célébrité dans ces tems où l'obscurité des idées étoit un talent. Ils fondèrent et occupèrent la chaire de droit de l'université de Montpellier. On voyoit encore avant la révolution leur effigie sur les plaques ou médailles d'argent que portoient les bédeaux de l'université. Si j'ai dit un mot sur le ridicule en général des universités, et sur les abus particuliers qui distinguoient celle de Montpellier, je n'en admire pas moins des hommes très-distingués qui sont sortis de son école. Il ne faut pas la confondre non plus avec l'académie des sciences de cette même ville, fondée en 1706, et qui faisoit corps avec l'académie des sciences de Paris; et, quoiqu'en général ennemi des formes académiques, je me plais à dire que parmi des réunions de ce genre, c'est une de celles dont il est sorti le plus de lumières utiles.

(6) Personne n'ignore que le célèbre *Young*, déja privé de l'un de ses enfans, amena le second à Montpellier dans l'espoir de lui prolonger la vie; il y mourut; et le malheureux père à son retour en Angleterre, trouva dans le tombeau la mère de ses enfans. Mais ce que l'on ne sait pas, c'est que le catholicisme ne lui permit pas de trouver une sépulture à Montpellier pour les dépouilles de son enfant, et qu'il fut obligé de voyager avec le cercueil qui le renfermoit.

(7) *Despeisses* et *Bornier*, jurisconsultes; *Raoux*, peintre; *Teissier*, auteur des *Eloges des hommes savans*; le médecin *Caulice*, connu par quelques écrits; le père *Pouget*, auteur du catéchisme de Mont-

pellier ; *Allets*, compilateur infatigable ; *Solignac*, auteur d'une *Histoire de Pologne* ; un *Artaud*, que l'on dit auteur de la *Petite poste dévalisée*, roman satirique ; les deux *Chiconneau*, médecins célèbres ; et enfin le père *Castel*, connu par son ingénieux *Clavecin oculaire*, étoient de Montpellier.

(8) Le surintendant *Fouquet* étoit à la Bastille. Il étoit infiniment inquiet de quelques papiers qui pouvoient le compromettre. *Pelisson* eut l'habileté de se faire confronter avec lui, comme s'il eût été son accusateur, et de faire porter son accusation précisément sur ces mêmes papiers. Fouquet se défendit ; le commissaire demanda à Pelisson la preuve de ce qu'il avançoit ; il répondit qu'il ne le pouvoit, parce qu'avant la disgrace de Fouquet, il avoit été témoin quand ce ministre les avoit brûlés. Et par cette ruse, digne d'être conçue par l'amitié, par le courage bien rare de se charger en apparence du rôle odieux de délateur, il parvint à faire connoître à son ami que ces papiers n'existoient plus, et qu'il n'avoit rien à craindre. C'étoit lui qui les avoit brûlés.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

PAR les Citoyens J. LAVALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis BRION, pour la partie du Dessin; et Louis BRION père, pour la partie géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté.* Acte Ier.

A PARIS,

Chez BRION, rue de Vaugirard, nº. 98, près l'Odéon.
Chez BUISSON, libraire, rue Haute-Feuille, nº. 20.
Et chez DEBRAY, libraire, Palais-Égalité, galeries de bois, nº. 236.

AN VII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Lieues Communes de 2283 Toi
30
44
D. DE LA
L'AVEIRON
VAUCLUSE
D. DE
D.
DE
Gaudre R.
Vallé
Doubre R.
S. Jean
le Vig
gnon
Vis R.
Remarque
l'Etendue de ce Département
de 292 lieues quarrees.
Sa population de 310. mille habi
Il se divise en 4 Arrondissemen
Communaux.
ces.
le Dépt
DÉPARTEMENT
DU GARD,
ci-devant
partie du Languedoc
21

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DU GARD.

Selon Strabon, les peuples dont *Nîmes* étoit la capitale, portoient le nom d'*Arcecomiques* ou *Arcecomaques*. Il regarde Nîmes comme moins opulente que Narbonne en commerce et en industrie; mais il la trouve plus recommandable par son gouvernement et l'excellence de sa police. Il prétend qu'elle étoit divisée en vingt-quatre communautés, conduites par des hommes d'un mérite éminent, et qui obéissoient eux-mêmes aux réglemens de cette police intérieure; et parmi ces hommes, il s'en trouvoit souvent qui avoient exercé à Rome les charges d'édiles et de questeurs, et qui, par cette raison, n'étoient point sujets à être appelés devant les préfets ou gouverneurs que l'on y envoyoit de la capitale. On doit penser encore, d'après lui, qu'elle se trouvoit située sur la grande route qui conduisoit d'Italie en Espagne, et c'est à cette raison qu'il faut attribuer le grand nombre d'étrangers qui séjournoient dans ses murs, et c'étoit sans doute pour les y attirer davantage, ou les y fixer, que les arts s'étoient plu à l'embellir de tous les monumens que

la puissance romaine aimoit à répandre sur les cités à l'existence desquelles elle attachoit quelque importance relative à sa propre grandeur. *Nemausus* étoit le nom que les Romains donnoient à cette ville célèbre. Pomponius Mela nous apprend qu'elle étoit la résidence d'un préfet ou intendant des finances, *Præfectus thesaurorum Nemausensium.*

Quoique bien déchue de son ancienne splendeur, elle est encore une des communes les plus recommandables de la république, soit sous le rapport des arts par la belle conservation des monumens antiques qu'elle possède, soit sous celui du commerce, par le génie industrieux et actif de ses habitans. Elle est le chef-lieu du département où nous entrons, qui tire son nom d'une rivière qui descend des Cévennes, et va se perdre dans le Rhône, assez près de Beaucaire. Nîmes, Uzès, Alais, le Pont Saint-Esprit, Beaucaire, Sommières, le Viguan ou Vigan, Samec, Bagnols, Anduze, Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Aymargues, etc. sont les communes les plus remarquables, et il n'en est aucune qui ne soit distinguée ou par ses manufactures, ou par la richesse de leur territoire.

Au reste, cette fertilité de territoire est en général le partage de ce département. Indépendamment des vins, des bois, des grains de tous genres, des chanvres et des fruits qu'il a de communs avec beaucoup d'autres départemens, il fournit encore de l'huile excellente, de très-belle soie, et une grande quantité de simples, employées dans la médecine, et de plantes utiles à la teinture. Ses bois s'emploient avec succès dans l'architecture navale. Il est également riche en mines de

fer, d'argent, de cuivre, de vitriol, de jais, d'antimoine et de charbon de terre. Si l'on en peut juger par les nombreuses paillettes d'or que roulent les rivières dont il est arrosé, il n'est pas douteux qu'il ne renferme également des mines d'or. Quant à son commerce, il roule principalement sur les étoffes de soie qui sortent de ses manufactures, et dont le prix modéré, la beauté de l'exécution et la variété des dessins, les font rechercher, sur-tout de l'étranger. Ce sont entr'autres les colonies espagnoles qui en font la plus grande consommation.

En sortant de Lunel, la dernière commune du département de l'Hérault que nous ayons visitée, nous sommes entrés dans le département du Gard, et nous nous sommes rendus à Nîmes, où la curiosité nous appeloit.

Le célèbre Fléchier, qui fut évêque de Nîmes, a, dans une dissertation qui laisse peu de choses à désirer aux savans, très-bien établi l'origine de cette ville, et dédaignant la fable qui lui donnoit pour fondateurs les enfans d'Hercule, a démontré clairement qu'elle doit sa naissance aux Phocéens qui fondèrent Marseille, et qui, se trouvant trop resserrés dans le territoire de cette dernière, se répandirent non seulement à Nîmes, mais encore à Orange, à Nice, à Antibes, à Turin et à Tarragone. Cette opinion de Fléchier est celle que l'encyclopédie a adoptée, et les différentes inscriptions grecques, trouvées à Nîmes, semblent la confirmer.

Elle avoit déjà quatre cents ans d'existence lors des premières conquêtes de Fabius Maximus dans les Gaules. Elle subit alors le joug des Romains. Il est

présumable que dans la suite elle le secoua, mais on ne sait à quelle époque. Ce qui semble le prouver, c'est qu'elle est comprise dans les huit cents trente-sept villes dont Pompée fit la conquête depuis les Alpes jusqu'aux extrémités de l'Espagne.

Dans le cinquième siècle, elle fut dans l'espace de soixante ans, tour-à-tour la proie des Vandales et des Goths. Ces derniers parurent sous les règnes d'Arcadius et d'Honorius, c'est-à-dire, comme nous l'avons déja remarqué plusieurs fois, lorsque la décadence de l'empire romain se prononçoit d'une manière irrévocable. Dans le sixième siècle, les Visigoths s'en emparèrent, et elle fit partie de leur empire jusqu'au huitième siècle, qu'elle fut ravagée par les Sarrasins, à qui Pepin le Bref l'arracha vingt ans après. Ce nouveau conquérant y établit des vicomtes qui la gouvernèrent sous l'autorité des ducs de Septimanie; mais l'anarchie féodale ayant ouvert à quelques hommes puissans la possibilité de s'emparer des places qu'ils n'avoient qu'en dépôt, les vicomtes de Nîmes s'en établirent propriétaires. Raymond, *comte* de Toulouse, en usurpa la souveraineté, et après lui les rois d'Aragon, jusqu'à ce qu'un de ces rois, nommé Jacques, par une transaction de l'an 1258, y renonça en faveur de Louis IX. Echappée à tant de ravages, elle ne trouva que rarement le calme sous le gouvernement monarchique de la France. Sous Charles VI, le prince d'Orange s'en empara. Elle éprouva toutes les crises de la longue et désastreuse guerre entre la France et l'Angleterre, jusqu'à ce que cette dernière puissance eût été totalement chassée de la Guienne. A tant de maux se mêlèrent, et se prolongèrent même

Dép. du Gard.

Nimes.

long-tems après, ceux plus épouvantables encore des guerres de religion. Elle n'en fut pas exempte sous le règne de Louis XIV; elle s'en est ressentie même encore pendant le siècle que nous terminons. Ainsi, depuis la première incursion des Vandales, en 408, jusqu'à nos jours, c'est-à-dire, pendant un espace de quatorze cents ans, elle souffrit tout ce que la fureur des conquérans, les opinions religieuses et les passions des ambitieux peuvent attirer de fléaux sur une ville d'autant plus enviée, que sa situation et son opulence offroient plus de ressources; et elle est ainsi descendue à travers les calamités, jusqu'à la révolution, pendant laquelle même elle n'a pas toujours trouvé le repos que devoit lui promettre l'extinction de tous les préjugés et de toutes les erreurs dont elle fut victime pendant tant de siècles: comme s'il en étoit de certaines villes ainsi que de quelques hommes, qu'il est difficile de réconcilier avec la fortune.

Nîmes, comme ville moderne, n'auroit rien qui lui méritât la prééminence sur la plupart des communes du second ordre. Ses rues sont communément étroites, ses édifices particuliers assez médiocres, ses temples peu magnifiques, ses places publiques peu régulières; mais quand on considère Nîmes antique, qui semble respirer encore toute entière au milieu de la Nîmes française, alors l'admiration succède à l'indifférence, et l'idée de la puissance de l'ancienne Rome aggrandit tous les objets, ressuscite les monumens, les remet chacun à leur place, et vous présente cette ville entourée de toute la majesté qui lui convient. Sans doute les Antonins, qui se glorifioient de tirer leur origine de Nîmes, ont dû mettre quelque gloire à l'embellir,

et peut-être même aux yeux du philosophe, cette ville est-elle plus recommandable pour avoir nourri le sang qui coula dans les veines de ces sages, que par les restes de magnificence qu'elle dût à ces empereurs; mais cette magnificence même avoit précédé le siècle des Antonins, et si Séguier ne s'est point trompé en rétablissant une inscription perdue qui décoroit un des monumens les plus remarquables de cette ville, déja du tems d'Auguste l'architecture y prodiguoit ce qu'elle a de plus élégant et de plus parfait dans ses productions.

Je me garderai bien de suivre ici l'habitude qui, depuis si long-tems, donna ridiculement le nom de maison carrée au bel édifice qui portoit cette inscription retrouvée par Séguier. Comment a-t-on pu nommer maison un bâtiment qui n'en eut jamais ni l'apparence ni la destination, et y joindre, plus ridiculement encore, l'épithète désignative de carrée, tandis qu'au premier coup-d'œil, on reconnoît que c'est un parallèllograme. L'incertitude où l'on a été longtems sur la destination première de cet édifice, et l'obscurité que la divergence des opinions et les dissertations nombreuses auxquelles elle a donné lieu, n'ont fait qu'épaissir, auroient disparu beaucoup plutôt, ce me semble, si, en se servant aussi fréquemment de cette dénomination vulgaire *maison carrée*, on eût bien voulu examiner de quelle sorte elle avoit pu s'introduire. Qu'il me soit permis de croire qu'elle est venue de la mauvaise traduction que l'on aura primitivement faite du mot latin *domus*, et de la mauvaise signification qu'on lui aura donnée. En supposant que lors du berceau de la langue française, les

Dép. du Gard.

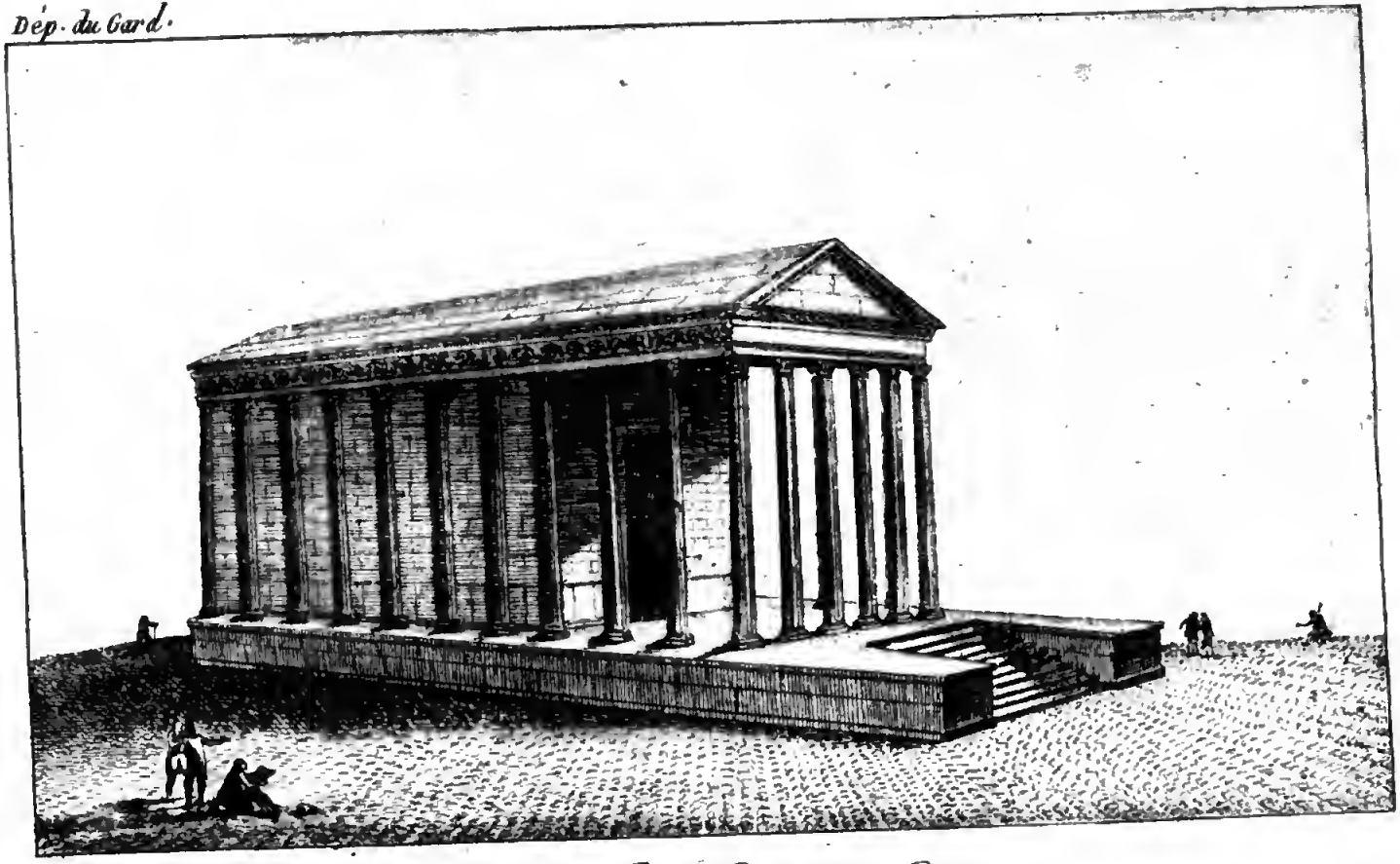

Temple de Caius Cesar.
dite Maison Carrée

latins ou romains d'alors eussent encore, par tradition, ou par quelques cérémonies religieuses, ou même par quelques écrits qui auroient pu se perdre depuis, quelques notions sur l'emploi, l'usage et la destination de ce monument, c'est là où l'erreur sera née, et par une méprise assez simple. Le mot latin *domus* aura été traduit par le mot générique maison, parce qu'en effet il avoit en général cette signification chez les Romains; non-seulement on l'aura entendu des habitations, mais encore on aura pris d'eux comme on a pris en effet l'habitude de s'en servir au figuré; et l'on a dit *maison de Montmorency*, *maison de Brandebourg*, comme ils disoient *domus Sergia*, *domus Flavia*, maison Sergienne, maison Flavienne, entendant, par cette expression, famille Flavienne, comme nous entendons famille de Brandebourg. En supposant donc, comme je le disois tout-à-l'heure, qu'à la formation de la langue, les latins, soit Gaulois, soit Romains d'origine, aient encore connu pour quel objet cet édifice aura été construit, ils l'auront appelé *domus*, parce qu'ils se servoient assez indifféremment de *domus*, et de *templum* pour désigner les édifices qu'en français nous appelons spécialement temples. Cela est si vrai, qu'en Italie, où la langue est beaucoup plus rapprochée du latin que la nôtre, dans un très-grand nombre de villes, les églises principales sont nommées *le dôme*, *il duomo*, qui dérive bien visiblement du latin *domus*, entendu comme *temple*. Cela se voit à Palerme, à Milan, à Naples, à Venise, etc.; et qu'on ne dise pas que cet usage est venu des dômes qui couronnent les églises, car la plupart de celles désignées ainsi n'en ont point; et encore pourroit-on dire que ces parties d'architecture que l'on

appelle *dômes*, tirent leur dénomination de la même origine, et que les temples ronds des anciens en ont pu donner l'idée aux architectes modernes, et leur faire trouver de la grace à transporter ce genre de construction sur une construction plus grande qui lui sert comme de piédestal. Cela suffit pour expliquer comment le mot *domus*, appliqué comme temple par les latins au monument dont il est question ici, aura été interprêté par *maison* par une traduction vicieuse, semblable à celle qui nous fait dire, aussi ridiculement, dans les livres de religion, la *maison* de Dieu, la *maison* du Seigneur, pour *domus Domini*. Alors, il est aisé de voir que ce mot impropre de *maison*, appliqué à cet édifice, devoit mettre tout d'un coup sur la voie, et indiquer que c'étoit un temple dont il s'agissoit : mais comme il est de la nature de l'homme d'aimer les difficultés et de dédaigner les choses simples, au lieu de chercher comment le nom de *maison* avoit pu être donné à un édifice qui ne ressemble nullement à une maison, l'on s'est attaché au contraire à deviner à quel usage il avoit pu servir comme *maison*; et à chaque pas alors, comme cela devoit être, on s'est toujours plus éloigné de la vérité. Ainsi, l'on en a fait tour-à-tour un capitole, un prétoire, une maison consulaire, etc. Quant à l'épithète *carrée*, elle sera venue, lorsque l'on aura adopté le nom générique de *maison* pour cet édifice, de l'embarras où l'on se sera trouvé de faire entendre de quelle *maison* l'on prétendoit parler, et les dénominations des figures mathématiques se trouvant étrangères au plus grand nombre, on aura pris celle de *carrée* qui se sera plus généralement présentée.

Cette courte dissertation, sur laquelle je me suis arrêté quelques instans, m'a paru absolument nécessaire pour démontrer combien il étoit inconvenant d'appeler *maison* un édifice qui par son genre de construction prouve évidemment qu'il n'a jamais pu servir à cet usage, et pour établir d'une manière claire, que par cette seule raison même que vulgairement on l'avoit appelé *maison* du latin *domus*, on n'avoit pas dû se méprendre sur sa véritable destination, et reconnoître que c'étoit par vice de traduction que l'on avoit dit *maison* au lieu de temple, qui signifie *domus* en pareil cas.

Au reste, d'après l'ingénieux procédé que Seguier a employé pour rétablir l'inscription de ce monument, qu'on va lire, il ne reste plus de doute à cet égard. Cette inscription étoit placée partie sur la frise, partie sur l'architrave. Les lettres que les Romains y avoient employées étoient, selon toute apparence, en bronze, et les Barbares les auront arrachées. Séguier en combinant ensemble les différens trous qu'occupoient sans doute les crampons destinés à contenir ces lettres, est parvenu à deviner quelles elles devoient être, et à en composer les phrases suivantes :

C. Cæsari. Augusti. F. Cos.
L. Cæsari. Augusti. F. Cos.
Designato.
Principibus. Juventis.

Alors plus de doute que cet édifice n'ait été un temple consacré par la flatterie à Caïus et Lucius César, fils d'Auguste, l'un consul, l'autre consul désigné, et tous deux princes de la jeunesse.

En rendant justice aux travaux et à la sagacité de Seguier, il faut dire qu'un homme non moins célèbre pour le génie l'avoit devancé au commencement du dix-septième siècle dans l'idée d'appliquer l'examen réfléchi des trous demeurés sur les frises des monumens à la découverte des inscriptions perdues qu'elles portoient. Ce fut *Peresc* (1), qui découvrit de la sorte à Assise, celle qui avoit dû être sur un temple de Jupiter, et à Paris le nom d'un ouvrier grec, qui avoit dû être sur une améthyste où l'on n'appercevoit que les trous où étoient les petites pointes qui attachoient ce nom. L'on voit que cette première donnée a pu servir infiniment Seguier, à qui cependant l'archéologie ne doit pas moins de reconnoissance.

Quoi qu'il en soit, la belle proportion des colonnes, la délicatesse et l'élégance des chapiteaux et des ornemens, la beauté du style, et la parfaite harmonie de toutes les parties de l'édifice, mettent ce monument au premier rang de ceux que l'antiquité nous a transmis. Le péristile de ce temple présente une façade ornée de six colonnes d'ordre corinthien, dont l'entablement et la corniche rampante du fronton sont embellis de tout ce que l'architecture peut réunir de plus délicat, et du goût le plus exquis. La frise de cette façade est entièrement lisse; et elle a cela de différence avec celles des autres côtés qui sont chargées de bas-reliefs et autres ornemens. C'est sur cette frise que l'on remarque les trous qui ont fait deviner l'inscription à Seguier. Neuf colonnes de chaque côté, et six autres qui répètent à l'extrémité du bâtiment la façade antérieure, en tout trente colonnes, composent toute l'ordonnance. Les colonnes latérales se trouvent engagées d'un demi-

Dép. du Gard.

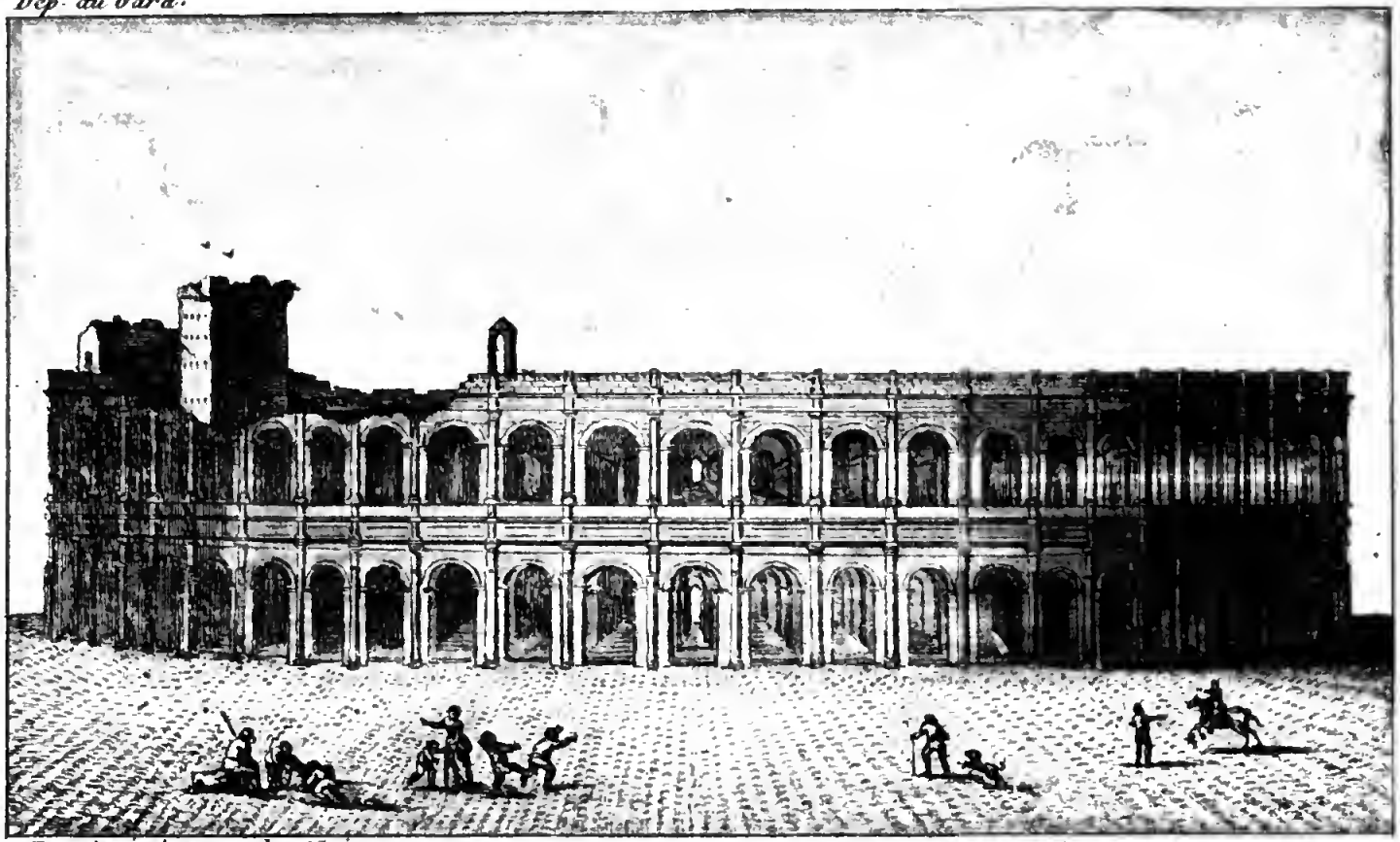

Tour bâtie du tems des Visigots.

L'amphithéâtre.

diamètre dans la muraille du temple. Les rinceaux dont leur frise est décorée, sont d'un travail aussi précieux que fini. La totalité de l'édifice a, à-peu-près, vingt-huit mètres de longueur sur seize de largeur, et douze de hauteur. Au fond du péristile antérieur se trouve la porte d'entrée large de trois mètres, environ, et haute à-peu-près de sept mètres. Elle est de forme carrée, et accompagnée de deux beaux pilastres corinthiens. Ce temple n'est point voûté. Son toit est composé d'une charpente recouverte de dales de pierres.

En 1670, on permit, avec bien peu de respect pour l'antiquité, que des moines Augustins achetassent ce temple, et le convertissent en une chapelle mesquine.

Après ce temple, l'amphithéâtre de Nîmes est le plus beau monument de cette commune, et il passe pour être l'un des plus anciens de ce genre que possède l'Europe. Il est de forme éliptique, et ses quatre portes principales répondent aux quatre points cardinaux. Il est à deux étages de portiques ouverts par soixante arcades chaque. L'intérieur de cet amphithéâtre présentoit trente-deux rangs de dégrés, dont on n'apperçoit plus aujourd'hui que dix-sept. On y parvenoit par trois rangs de vomitoires qui répondoient aux escaliers qui partoient des portiques. On estime que cet amphithéâtre pouvoit contenir de dix-sept à dix-huit mille spectateurs. Pour couvrir à volonté cet immense édifice, les architectes avoient ménagé au-dessus de l'attique cent vingt consoles, dont la saillie étoit de quatre décimètres huit centimètres. Chacune de ces consoles avoit une ouverture profonde et perpendiculaire, dans laquelle on enchassoit les poteaux qui soutenoient les tentes des-

tinées à garantir les spectateurs des intempéries de l'air.

Quand on considère les pierres employées à la construction de cet amphithéâtre, on a peine à concevoir quelle puissance humaine a pu non-seulement les arracher des entrailles de la terre, mais encore les élever à une si grande hauteur : il n'est aucune de ces pierres qui n'ait de six à sept mètres de proportion, et ce monument est presque en totalité construit sans mortier et sans ciment.

Qui croiroit que Charles Martel, plus barbare que les Barbares dont il détruisoit l'empire, osa incendier ce magnifique vestige de la grandeur romaine : mais pour cette fois la puissance des arts l'emporta sur la puissance du conquérant ; le monument résista aux flammes, et trahit l'ignorance de cet usurpateur, qui se vengeoit sur des pierres insensibles de la résistance courageuse que l'on avoit opposée à ses armes. Je dis ignorance, car ces hommes, quoique bien plus rapprochés que nous des beaux tems de l'ancienne Rome, en étoient à plus de vingt siècles pour les connoissances. Charles Martel loin d'avoir même l'idée d'un amphithéâtre, prit celui-ci pour une forteresse. Il est difficile de se peindre avec quelle rapidité la barbarie s'étendit sur l'Europe après le règne de Théodose. Cette foule de hordes sauvages qui se débordèrent tour-à-tour, effacèrent en moins de dix lustres ce que le génie de l'Egypte, de la Grèce et de l'Italie avoit perfectionné pendant trois mille ans ; et les hommes semblèrent rejetés tout-à-coup en-deçà de tous les arts. Les Visigoths qui mettoient sur-tout leur orgueil à

faire disparoître de la terre jusqu'au nom romain, avoient été bien loin de respecter même les délassemens de ce peuple ; et bien moins par respect pour la morale et pour l'humanité, que par haine contre les Romains, ils avoient aboli des jeux, dont à la vérité les sanglantes scènes déshonoroient la nation polie qui avoit donné le jour à Ciceron et à Ternuce. L'épaisseur des murs d'un amphithéâtre ne leur avoit fait voir dans cet édifice d'autre utilité que celle dont peut être une citadelle ; et comme s'il eût été dans les destins de ces murailles d'être toujours teintes du sang des hommes, le supplice théâtral des gladiateurs avoit fait place aux scènes plus déplorables peut-être des sanglantes fureurs de la guerre. Ce fut sous ce point de vue que les arênes de Nîmes attirèrent sur elles les vengeances de Charles Martel ; leur incendie fut la conséquence de la politique qui lui fit renverser les murailles de cette ville, et en brûler les portes.

Ces arênes, comme je viens de le dire, résistèrent à cet effort, mais pour subir une flétrissure plus grande encore. Ces murs que tant de fois la présence de la beauté avoit embellis, ou peut-être les vers de Sophocle et d'Euripide avoient fait entendre leur sublime harmonie et reçu les hommages de la postérité, ces murs fondés par Antonin, par le seul philosophe dont les mains aient honoré la pourpre impériale, ces murs devinrent la féodale barrière de l'un de ces tyrans subalternes, à qui l'anarchie des grands asservit pendant trois cents ans les lambeaux de la France. Là s'établirent ces *vicomtes* de Nîmes, dont le sceptre de fer opprimoit ces cantons. Une ville s'y forma au sein de la ville même. Elle eut sa jurisdiction, ses consuls, son

sceau particulier ; et ce ne fut que sous le règne de Charles VI que cet ordre de choses fut anéanti.

La Tour-Magne, ou grande tour, qui n'est point la tour de Charlemagne comme quelques géographies écrites et rédigées par l'ignorance depuis quelques années l'on dit, est le seul vestige qui nous reste de la magnificence des murs de l'ancienne Nîmes que détruisit Charles Martel, aïeul de ce même Charlemagne, à qui ces auteurs attribuent ridiculement la fondation de la Tour-Magne. On s'accorde généralement à croire que l'enceinte de Nîmes étoit alors onze fois plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cette enceinte pouvoit avoir environ neuf mille mètres, et étoit défendue par quatre-vingt-dix tours, dont il ne reste plus que cette grande tour, dont la solidité résista à la destruction, ou que le vainqueur emporté par l'ambition d'autres conquêtes n'eut peut-être pas le tems d'abattre entièrement. Elle se trouve aujourd'hui en dehors de Nîmes, et sa situation prouve assez que les limites de cette ville ont été infiniment resserrées. Elle est placée sur une élévation, et sa construction atteste qu'elle devoit avoir encore une autre destination que la défense de la ville, et qu'elle servoit ou à observer ce qui se passoit dans les environs en cas d'attaque, ou à renfermer le trésor de cette cité ; ce qui n'est point sans exemple dans les usages des peuples anciens.

Son architecture avoit de l'élégance et de la majesté. Elle reposoit sur une espèce de piédestal ou sou-bassement que l'on voit encore entier, dont la circonférence est de quatre vingt-deux mètres, sur onze mètres de hauteur, et c'est par ce sou-bassement qu'elle

se

Dép. du Gard

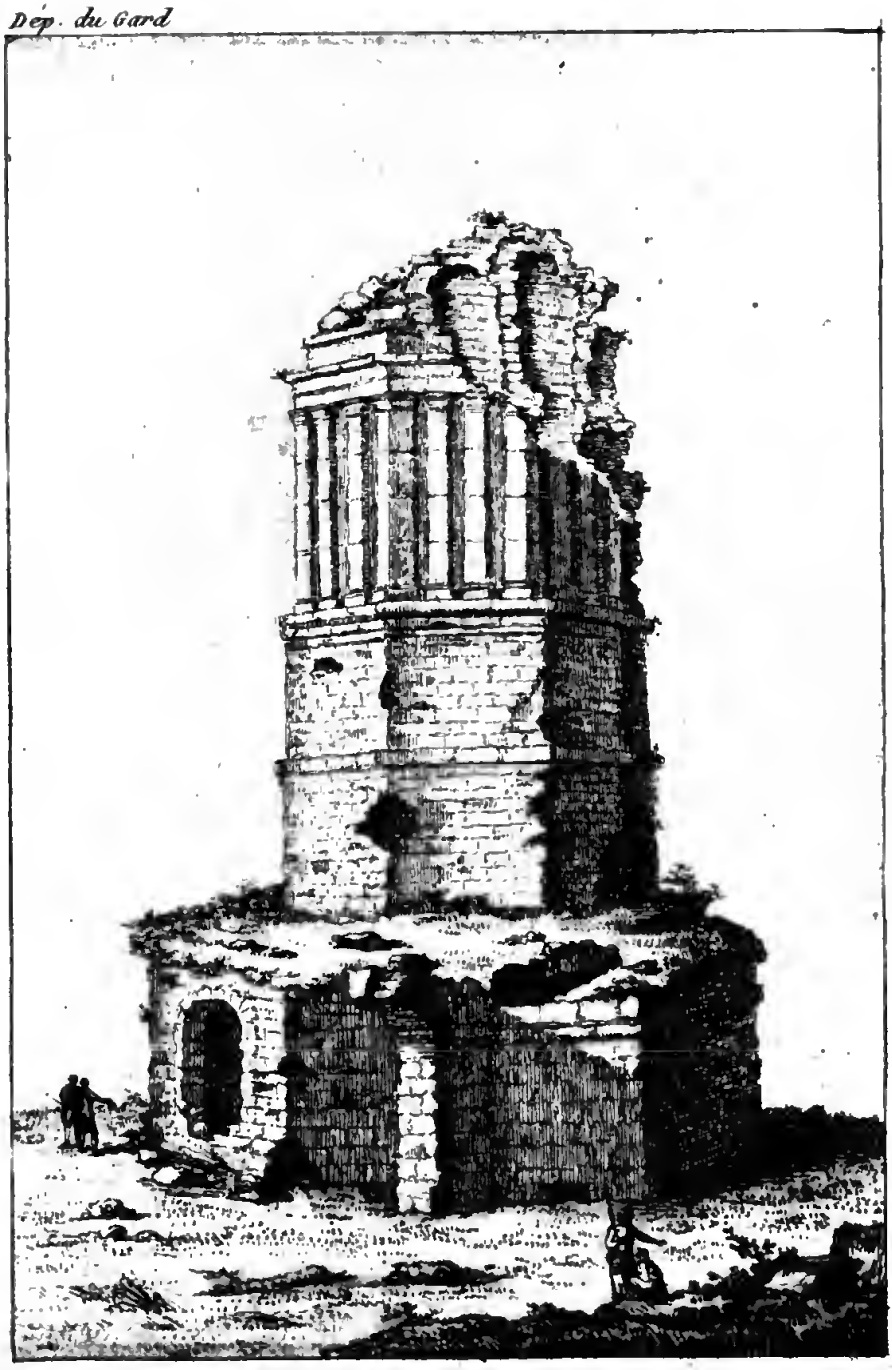

la Tournagne

se rattachoit aux murailles de la ville ; sur ce massif étoit assise la tour, dont la hauteur totale étoit de quarante mètres divisée en trois ordonnances qui s'élevoient en pyramide, la maçonnerie au-dessus de chaque corniche ayant un retrait vers le centre. L'ordonnance du rez-de-chaussée étoit simple, revêtue de pierres de taille à assises égales, et terminée par une corniche : celle de dessus étoit plus riche, et composée de pilastres et d'un entablement d'ordre dorique. Ces différentes parties sont encore passablement conservées jusques-là ; mais la troisième ordonnance qui couronnoit tout l'édifice est entièrement dégradée ; et ce n'est qu'en rapprochant avec attention ce qui en reste que l'on reconnoît qu'elle étoit également d'ordre dorique avec une attique.

Outre les deux destinations que j'ai déjà indiquées, on lui en a prêté plusieurs autres encore ; mais qui ne sont pas également fondées. Tantôt on a prétendu qu'elle avoit servi de mausolée aux anciens rois de ces contrées, ce qui est moralement contraire aux usages des Gaulois qui enterroient les corps, sur-tout ceux des hommes qui avoient eu quelqu'autorité, dans des fosses très-profondes revêtues en maçonnerie, et sur lesquelles ils élevoient quelquefois, non des tours comme la Tour-Magne, mais des autels qu'ils appeloient *Sub ascia* du nom de l'instrument que l'on employoit pour creuser les fondemens de ces autels. Tantôt on a dit que cette tour servoit de phare pour l'entrée des Bouches du Rhône ; si cela étoit, il faudroit supposer que la mer venoit alors jusqu'à Nîmes, et dans le cas où cette hypothèse seroit admise, ce voisinage de la mer n'a pu avoir lieu que dans des tems infiniment reculés, et

bien antérieurs à la construction même de la tour qui porte l'empreinte d'un ordre d'architecture, dont l'invention est postérieure à tels écrivains qui n'auroient pas oublié de parler de la situation de Nîmes sur le rivage de la Méditerranée. Enfin, quelques-uns ont avancé que cette tour avoit été consacrée à l'apothéose de Plotine, femme de Trajan, et protectrice d'Adrien; impératrice dont on voit souvent le nom mêlé dans les diverses opinions conçues sur les monumens de Nîmes; par cette seule raison qu'ayant élévé Adrien à l'empire, et celui-ci ayant eu le bon esprit d'y appeler après lui Antonin, qui étoit originaire de cette ville, on s'est figuré que l'on avoit dû y conserver une grande reconnoissance pour cette femme, qui se distingua, au reste, par des vertus qui la rendoient digne d'être l'épouse de Trajan, et qui vraiment eut un temple à Nîmes, dont il n'existe plus aujourd'hui aucune trace, et sur l'emplacement duquel on a bâti la maison où siegeoit sous l'ancien régime la jurisdiction que l'on appeloit présidial.

Par la construction élégante de cette tour, je serois plus porté à croire qu'elle faisoit partie de quelque palais que les Barbares auront entièrement détruit, et dont les jardins avoient pour ornement la belle fontaine qui en est peu éloignée. Les magnifiques bassins de cette fontaine ont été retrouvés, soigneusement réparés, et décorent à présent l'une des plus superbes promenades que l'on admire dans la république. Les plus beaux marbres, et des fragmens de statues antiques enrichissent cette fontaine et cette promenade qui communique à la ville par un cours de quatre rangées d'arbres, et long de soixante-huit mètres. Non loin de

Dép.t du Gard.

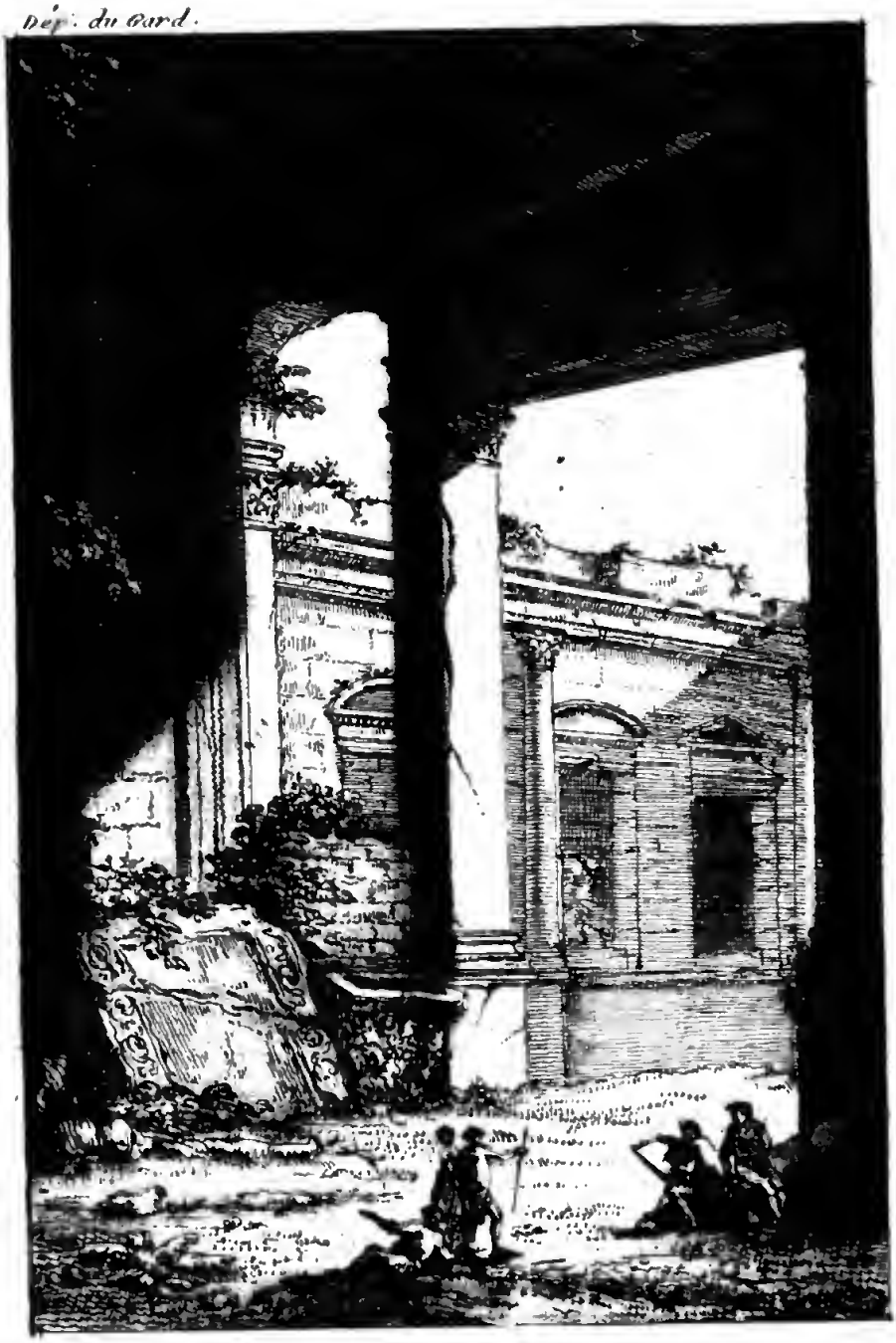

Temple de Diane.

cette fontaine se voient les ruines d'un Panthéon que quelques savans ont plus particulièrement consacré à Diane. Quant aux temples d'Apollon, d'Auguste, d'Isis et Sérapis, et quelques autres que possédoit Nîmes, ils ont entièrement disparu. L'on n'en a eu connoissance que par les nombreuses antiquités que les fouilles ont fait découvrir. On distingue sur-tout parmi ces débris quelques fragmens de deux belles statues d'Apollon, l'une collossale, et dont l'on a la tête intacte; et l'autre de grande nature, dont il reste une partie du torse; des fragmens d'inscriptions et de colonnes, une déesse *Salus*, des dieux pénates, des statues d'histrions, des aigles romaines, des thermes, des mosaïques (2), beaucoup de médailles, principalement du règne des Antonins, et quelques-unes beaucoup plus anciennes, qui remontent à l'époque où Nîmes étoit colonie, et sur lesquelles on voit un crocodille enchaîné à un palmier, emblême que Nîmes avoit conservé pour *armes* jusqu'à l'époque de la révolution. Quelques-unes des inscriptions trouvées portent, *Deo nemauso*, et ne permettent pas de douter que Nîmes n'ait été au nombre de certaines villes de l'Empire qui eurent les honneurs de la divinité, et notamment dans les Gaules, Vaison, Périgueux, et la fameuse Bibracte, aujourd'hui Autun.

Quand on a parcouru les monumens de l'ancienne splendeur de Nîmes, ceux qu'elle doit aux modernes méritent peu d'attention. En effet, sa maison commune et le temple, que l'on appeloit jadis cathédrale, sont très-ordinaires.

Un séjour momentané que fit François premier à Nîmes en 1533, avoit autorisé la flatterie à donner à l'une des places les plus considérables, le nom de

Salamandre que ce monarque avoit prise pour devise, et l'on avoit transmis à la postérité la mémoire de ce séjour d'un roi, par un obélisque érigé au centre de cette place, sur lequel François premier étoit qualifié de père de la patrie. Quel père ! C'étoit l'époque où, par les conseils du chancelier Duprat, il venoit d'altérer la monnoie, et de ruiner le peu de commerce qui commençoit à s'établir en France.

Nîmes au reste est située dans une vaste plaine couverte presque par-tout de belles plantations d'oliviers. Le terrein est cependant communément pierreux ; et si l'on en excepte la vigne et les arbres fruitiers, il se prête difficilement aux autres cultures ; mais l'industrie et l'activité des habitans suppléent à ce que la nature leur refuse, et ils se procurent, par le commerce et par des échanges, ce qu'ils ne trouvent pas sur leur territoire. Les manufactures d'étoffes de soie de tous genres et de toutes qualités occupent une grande quantité d'ouvriers, non-seulement pour les tissages, mais encore pour la filature. On y fabrique aussi beaucoup d'étoffes de coton, et encore mélangées de soie et de fil. La chamoiserie, la rubannerie, la mercerie et la quincaillerie emploient également un grand nombre de bras, et c'est principalement aux protestans que l'on doit les bases premières de ce commerce, qui n'a besoin que du retour de la paix pour devenir, sous le règne de la liberté, plus florissant qu'il n'a jamais été.

Ce sont cependant ces hommes qui rendirent à la France de si grands services, que l'on persécuta pendant cent cinquante ans avec tant de barbarie, et qui furent enfin obligés de céder à leurs bourreaux une patrie où le fanatisme catholique ne vouloit pas leur laisser

une pierre pour reposer leur tête. Sans répéter ici le récit des scènes atroces exercées ailleurs contre les Albigeois, et dont Nîmes ne fut pas plus exempte que Beziers, Carcassone, Albi, Toulouse et tant d'autres communes, nous rappelerons seulement que la fureur religieuse ne fit que changer de prétexte pour s'abreuver du sang des hommes en quittant les Albigeois qu'elle avoit exterminés pour s'acharner sur les protestans. Soit penchant pour l'erreur, soit au contraire amour et dévouement pour la vérité, une foule innombrable de Français, dès le milieu du seizième siècle, avoit embrassé la religion réformée. Ces hommes honnêtes, pour la plupart obscurs, en paix dans le sein du dieu qu'ils croyoient honorer par un hommage dégagé de toutes les incompréhensibilités du dogme, et de toutes les puériles exagérations de la superstition, vivoient retirés, sans éclat, sans ambition, et ne se distinguoient que par leur humanité, et leur amour pour leurs semblables; ils n'étoient ni dangereux, ni amateurs de troubles, ni propagandistes: tout-à-coup le parlement de Toulouse, sans examiner leurs motifs, sans approfondir la fausseté ou la vérité de leur culte, sans réfléchir enfin s'ils étoient coupables, ou simplement égarés, en fait saisir quelques centaines, et les fait brûler vifs à Nîmes. Leurs biens furent confisqués; car dans tous les tems ce fut un caractère distinctif de toutes les persécutions que les biens de l'innocence devinssent le partage de ses bourreaux. Ces horreurs se passèrent en 1551; et en 1552 elles se renouvellèrent sur ceux qui s'étoient échappés, et que l'on avoit pu saisir. Quels hommes après ces traitemens barbares auroient pu résister au sentiment de la vengeance, et au desir si naturel de

punir les assassins qui avoient égorgé leurs pères, leurs frères, leurs amis ? et l'on osa traiter de révolte ce qui n'étoit que justes représailles, et premier mouvement inné dans tous les hommes, de songer avant tout à garantir sa vie. « On nous déchiroit, disent les pro-» testans dans l'histoire du papisme, on nous tiroit à » quatre chevaux, on nous jetoit vivans dans les flam-» mes, on détruisoit nos maisons de fond en comble » après avoir égorgé nos femmes, violé nos filles et » massacré nos enfans au berceau, et l'on nous a fait » un crime d'avoir quelquefois oublié la patience, et de » nous être vengés sur de misérables statues, et d'in-» fâmes tableaux, tandis que nous frémissions d'hor-» reur encore à la seule idée de tremper nos mains » dans le sang de nos persécuteurs, ce que tant d'au-» tres hommes auroient fait à notre place ».

En effet, l'indignation souleva les protestans de Nîmes; et, triste résultat du fanatisme inséparable de toutes les religions lorsqu'elles luttent contre leurs rivales, cette indignation, il faut le dire, eut des suites sanglantes. Non-seulement ils s'emparèrent des temples des catholiques; mais dans la suite, aveugles instrumens de l'ambition du *prince de Condé*, ils se livrèrent à son instigation aux plus terribles excès. Ils tuèrent, dans une seule nuit, soixante et quelques catholiques. Cependant ce crime même ne leur appartient-il peut-être pas; au moins l'ont-ils désavoué, et l'ont-ils imputé à des hommes qui s'étoient glissés parmi eux, afin de donner à leurs ennemis un prétexte pour les accuser.

La révocation de l'édit de Nantes porta, comme dans

tout le reste de la France un coup terrible à l'industrie de Nîmes ; elle s'en ressentoit encore à l'époque de la révolution. L'affermissement de la liberté, les bienfaits du régime républicain, le calme que la paix ramènera dans toutes les ames, et qui permettra à ses habitans de se livrer sans crainte aux spéculations utiles, les divers intérêts qui s'useront à la longue, le tems qui rappelera tous les cœurs à la vérité et au sentiment doux qu'inspire la félicite de la patrie, l'extinction totale enfin de cet esprit d'agitation qui s'est encore manifesté quelquefois dans Nîmes depuis la révolution, rendront cette commune à cette ancienne opulence, que méritent si bien ses citoyens, bons par caractère, spirituels, industrieux, actifs, et dont l'unique défaut peut-être est une exaltation qui les emporte quelquefois au-delà de la patience.

Il en coûte au philosophe de citer parmi les hommes célèbres dont les talens ont honoré Nîmes, ce *Domitius Afer*, que son éloquence a placé au premier rang des orateurs, comme sa basse flatterie, et son penchant pour la délation l'ont rangé dans la classe des hommes les plus misérables. Étonnant mélange de bassesse et d'élévation ! le même homme fut le maître de Quintilien et l'esclave de Caligula ! le même homme, par son éloquence, arracha, dans les tribunaux, cent innocens au supplice, et, par ses délations, envoya mille infortunés à la mort ! le même homme, enfin, fut tout-à-la-fois le successeur de Cicéron et l'ami de Tibère, de Caïus, de Claude et de Néron. On seroit quelquefois tenté de croire qu'il y a deux natures dans le même individu.

Il n'en fut pas ainsi de *T. Aurelius Fulvius*, qui,

né à Nîmes, s'éleva, par ses talens militaires, aux premiers emplois, et qui, par ses vertus, mérita deux fois le consulat sous le règne de Domitien, dont la sombre tyrannie n'osa pas braver l'opinion publique en l'éloignant de ces honneurs. Père d'un fils qui marcha sur ses traces, et comme lui parvint aux grandes charges de l'empire, il fut l'aïeul d'Antonin. Salut Aurelius Fulvius! non pas parce que vous donnâtes le jour à un empereur, mais parce que vous fûtes le grand père du plus honnête homme dont la terre se soit honorée.

Nîmes a fourni à notre siècle deux hommes recommendables, l'un dans les lettres, l'autre dans les sciences. Le premier fut *Imbert*, dont les poésies légères, faciles, spirituelles, mais moins aimables encore que lui-même, lui ont assuré une gloire dont sa modestie sembloit l'éloigner. Ses ouvrages consoloient ses amis de son absence; sa présence faisoit à ses amis oublier ses ouvrages. Il vécut peu, mais il vécut heureux: il étoit aimé, il étoit sans ambition; que faut-il de plus? Le second est Seguier, ce savant dont nous avons déjà parlé, et à qui l'on dût la restauration de l'inscription votive du temple des fils d'Auguste. Il s'étoit fait un cabinet très-précieux des antiquités de Nîmes dont la découverte avoit été due en grande partie à ses soins. Catherine de Russie lui fit offrir un prix considérable de cette collection. Il le refusa, et préféra d'en faire don à l'académie. Ce désintéressement lui fait honneur. Il est digne d'un français (3).

Les amateurs du tabac doivent aussi quelque reconnoissance à Nîmes. Elle fut la patrie d'un médecin

Dép. du Gard.

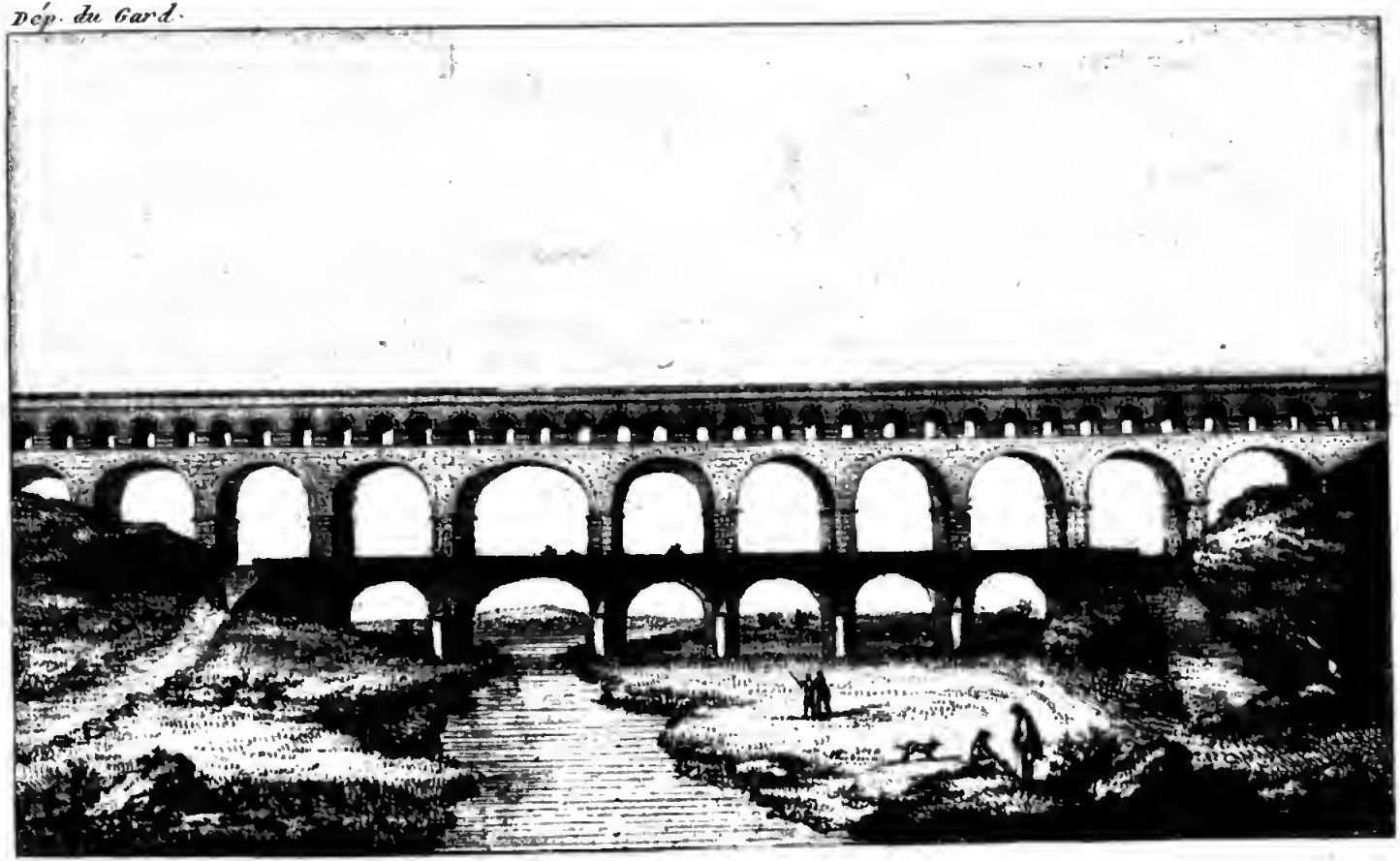

Pont du Gard.

assez célèbre, nommé *Jean Nicot*, qui s'introduisit à la cour de François premier et de Henri II. Ambassadeur en Portugal, il en rapporta cette plante que long-tems on appela *Nicotiane*, du nom de ce médecin. La mode lui donna aussi le nom d'*Herbe à la reine* et d'*Herbe du grand prieur* : d'abord, parce que Nicot la présenta à Catherine de Médicis, et ensuite, parce que le *grand prieur* en fit un usage excessif. On n'est pas encore d'accord sur cette question, si Nicot rendit un service à l'humanité en la familiarisant avec cette plante ? les médecins et les philosophes pourroient bien ne pas l'envisager sous le même point de vue. Si quelquefois elle a distrait les infortunés, si elle fait partie des sensations douces, toujours si rares chez le pauvre, il faut convenir que l'on est bien près de lui pardonner. Enfin, le nom de tabac, dérivé de l'île de Tabago, où l'on cultive cette plante, a prévalu sur tous les autres.

A trois lieues de Nîmes, nous avons rencontré cet aqueduc si justement célèbre, l'un des plus beaux monumens de l'antiquité romaine, et si connu sous le nom de pont du Gard. L'on ignore à qui l'on doit ce bel édifice. Si quelques inscriptions l'indiquoient, elles ont disparu. Quelques savans en ont fait honneur à Adrien, et se sont appuyés sur les trois lettres A. E. A. trouvées sur une des arches de l'aqueduc, les seules que l'on soit parvenu à y découvrir, et qui peut-être elles-mêmes ne sont qu'un vestige d'une inscription plus étendue. Quoi qu'il en soit, ils ont expliqué ainsi ces trois lettres : AQUÆDUCTUS ELII ADRIANI. Cette interprétation, sans doute, n'est pas sans vraisemblance, mais j'avouerai que j'ai de la peine à concilier cette

modestie avec l'orgueil que les Romains mettoient à leurs monumens, et les titres pompeux que la flatterie ou l'attachement, selon les circonstances, leur commandoit, quand ils attachoient à un de ces monumens le nom de l'un des empereurs. S'il est ici question d'Adrien, il me paroît bien étonnant de n'y pas voir les épithètes de divin, de père de la patrie, d'*imperator*, tant de fois consul, etc. etc. Il faut convenir que cette laconicité est bien rare, et peut-être même sans exemple, et il se pourroit bien faire que ces trois lettres ne signifiassent rien moins que ce qu'on leur prête. Il me semble que s'il a existé une inscription qui indiquât sous quel règne cet aqueduc a été construit, aux soins de quels magistrats il a été dû, et aux frais de qui il a été érigé, ce n'est point à cette place qu'elle aura été mise, puisqu'en effet le pont du Gard n'est point à lui seul un monument, mais la partie, mais la prolongation d'un monument. L'inscription aura donc été placée, comme les convenances l'exigeoient, à la tête de l'aqueduc, soit qu'on la prenne du côté de Nîmes ou bien du côté de la fontaine d'*Eure* ou *Aure*, dont il apportoit les eaux, et non pas dans le cours même de l'aqueduc, ce qui auroit été ridicule; et voilà, ce me semble, la véritable raison pourquoi le Pont du Gard n'offre point d'inscription. Pour nous, qui ne jugeons qu'une ruine, nous ne voyons dans le pont du Gard qu'un monument isolé; mais, pour les Romains qui le bâtissoient, ils n'y auront vu qu'une belle partie d'un tout magnifique, et c'est ce tout qui aura mérité les honneurs de l'inscription. Si cette inscription a existé, si elle n'a point été enlevée, ou brisée, ou détruite, si enfin, victime du tems, elle n'a fait

que s'ensevelir avec les ruines de l'édifice qui se sera écroulé sous elle, c'est aux portes de Nîmes, ou près de la fontaine d'Aure, qu'il faut la chercher, ou peut-être même dans les deux endroits, car il est présumable qu'elle aura été répétée aux deux extrémités.

Ce beau fragment de l'un des plus vastes aqueducs sortis de la main des hommes, puisqu'il parcouroit environ neuf lieues de superficie, à cause des difficultés insurmontables qu'opposoit le terrein; ce fragment, dis-je, est de la plus belle conservation. A la place où il se trouve, la rivière *le Gardon*, qui sort des montagnes des Cévennes, coule dans une vallée profonde, entre deux montagnes escarpées. Il a donc fallu, pour faire franchir l'eau de la fontaine d'Aure du sommet d'une montagne à l'autre, élever, du fond de la vallée, cette construction jusqu'au niveau du sommet des deux montagnes, et il étoit difficile à l'esprit humain de concevoir, et aux forces physiques d'exécuter rien de plus *grandiose*. Trois rangs d'arcades à plein cintre, élevés l'un sur l'autre, forment cette grande masse. L'ordre est toscan. Le premier rang, c'est-à-dire, celui d'en bas, comprend toute la largeur de la vallée. Il forme un pont de six arches, sous l'une desquelles coule le Gardon. La largeur de ces arches est à-peu-près de vingt mètres sur une hauteur un peu plus considérable. Le second rang est composé de onze arches, égales en ouverture et en élévation à celles du premier rang. Le troisième rang est ouvert de trente-cinq arches, mais celles-ci sont plus étroites et moins élevées; elles n'ont guère que neuf mètres de hauteur sur cinq d'ouverture. Ce dernier rang supporte le canal ou l'aqueduc proprement

dit, qui couronne tout l'édifice. Il a un mètre et un tiers environ de large, sur autant de profondeur, et est recouvert de dales ou pierres plates jointes avec du ciment.

Le pont du Gard, fondé sur le roc vif, a des avant-becs. On nomme ainsi la pointe ou éperon qui avance au-devant de la pile d'un pont, et sert à fendre les eaux. Jadis on permettoit aux voitures de passer sur ce premier pont, et pour faciliter le passage, on avoit échancré les piles du second pont et pratiqué des encorbellemens. On donne généralement ce nom à tout membre quelconque d'architecture qui est en saillie; mais ces échancrures ébranlèrent ce grand édifice, et un intendant du ci-devant Languedoc, nommé *Bâville*, eut le bon esprit de faire remettre les piles dans leur premier état, et de faire réparer les voussoirs ou pierres qui manquoient aux arcs doubleaux. Par ce service, si digne de la reconnoissance des arts, il a rendu à cette grande masse toute sa solidité, et prolongé son existence de quelques siècles encore. Il ne reste plus qu'un passage pour un cheval ou un homme à pied.

Après avoir visité le pont du Gard, nous sommes revenus à Nîmes pour y chercher la route de Beaucaire. On quitte Nîmes avec regret. Une salle de spectacle assez jolie, des acteurs passables, des promenades enchanteresses, le charme involontaire qui ramène cent fois le voyageur sur les ruines majestueuses qu'elle possède; la gaîté, la vivacité et l'amabilité de ses habitans; enfin, la beauté même du climat, tout y retient. L'on y éprouve aussi des souvenirs qui amènent le sourire sur les lèvres. On aime à se rappeler que l'on

est sur la terre natale de cet abbé Cassaigne que Boileau a si malignement ridiculisé par ces vers:

> Si l'on n'est plus à l'aise, assis dans un festin,
> Qu'aux sermons de Cassaigne ou de l'abbé Cotin.

On se plaît à s'égarer dans les vallons délicieux dont elle est assez voisine, à gravir sur ces côteaux, que l'on nomme en patois *garigues*, toujours ombragés de bois taillis, et toujours parfumés de thym, de serpolet, de romarin et de sarriette. C'est-là que se trouve aussi cette espèce de chêne vert, nommé yeuse, sur laquelle se nourrit l'insecte qui fournit le kermès. Mais quand au milieu de tant d'objets, ou enchanteurs ou utiles, qui parlent tous à-la-fois aux sens, à l'esprit et à l'ame, l'on songe que ce sol, que la nature semble avoir ménagé pour être le séjour de la paix, du bonheur et de la philosophie, a été si long-tems le théâtre des fureurs religieuses et de toutes les calamités que traîne à sa suite l'esprit de parti, le cœur se serre, les yeux se remplissent de larmes, et l'on se plaint aux dieux de la permission qu'ils accordèrent aux hommes d'être méchans. Eh! qui jamais leur pardonnera la mort de l'infortuné *Brousson*, l'avocat le plus célèbre que Nîmes ait enfanté, et qui défendit les intérêts et la religion des protestans avec une éloquence si mâle. Avec quelle barbarie l'implacable ressentiment des catholiques empoisonna la vie de cet homme si courageux et si malheureux tout ensemble. Persécuté sous Louis XIV, il fut obligé de fuir, et se réfugia à Lausanne, puis à Genève, puis successivement auprès des différens princes protestans, dont l'insouciance, ou plutôt la lâcheté tremblante de-

vant la despotique puissance de ce Louis XIV, ne lui donna aucun secours pour ses frères de France, ni la plus légère protection pour lui-même. Victime des tyrans de sa patrie, jouet de l'indifférence des étrangers, il osa rentrer en France ; et par-tout poursuivi, n'ayant ni nuits pour le sommeil, ni chaumières pour asyle, ni jours qui refusassent leur lumière à ses persécuteurs pour découvrir ses traces, caché tour-à-tour dans les bois, dans les bleds, dans les antres, et n'entendant jamais sonner une heure qu'elle n'appartint à la faim, à la soif, à la douleur et à la crainte des bourreaux ; il parcourut de la sorte les ci-devant Champagne, Picardie, Isle de France, Bourgogne, Orléanois, les Cévennes, puis le Béarn, puis Oleron enfin, où les monstres l'arrêtèrent pour le traîner à l'échafaud. Un intendant du ci-devant Languedoc alimenta l'avidité des assassins, en promettant un prix de la valeur actuelle de dix mille francs, à ceux qui le livreroient mort ou vif. On le transféra à Montpellier, et des écrivains du siècle actuel ont encore eu la bassesse de calomnier la mémoire de cet homme aussi malheureux que vénérable, en disant qu'il fut convaincu d'avoir eu des intelligences avec les ennemis de l'état. Eh ! quand la postérité a passé sur les évènemens, ne devroit-on pas avoir assez de bonne foi et assez d'amour de la vérité, pour dégager ses récits de toutes les imputations odieuses dont l'esprit de parti enveloppe ses victimes pour imposer silence aux contemporains sur l'iniquité des assassinats juridiques ! Non, Brousson n'avoit point conjuré contre la France. Il fut l'homme le plus éloquent parmi les protestans, voilà tout ; voilà son crime, voilà ce qui

le fit condamner à être rompu vif. Malédiction éternelle sur les juges qui prononcèrent cet arrêt. Voilà le langage qui convient aux écrivains que les siècles font naître après les siècles témoins de pareilles iniquités, et non pas le rôle inhumain de répéter les mensonges que la fureur invente pour égorger à son aise un malheureux sans défense. Eh! quel sera donc l'espoir de la vertu persécutée, si les écrivains des races futures leur manquent au tribunal de l'humanité. Il fut rompu vif le 14 novembre 1698. Les états de Hollande firent à sa veuve une pension de mille florins. C'étoit faire dignement la censure du gouvernement monarchique qui provoquoit de semblables égorgemens. Aussi, la Hollande étoit-elle une république.

Reposons l'imagination effrayée du lecteur, par un trait qui le réconcilie avec l'espèce humaine, et lui prouve que tandis que le fanatisme religieux parvient à dégrader les gouvernemens, quand ils s'y livrent au point de se coaliser avec les assassins, il est des hommes qui savent tirer même des ordres barbares qu'ils en reçoivent, un plus grand éclat pour leur vertu. Lors du massacre de la Saint-Barthelemi, un nommé *Villars* étoit consul à Nîmes. Il reçut l'ordre de répéter dans cette ville les sanglantes tragédies que Charles IX et sa cour avoient exécutées à Paris. Loin d'obéir, il fit rassembler chez lui les notables des deux religions, et leur fit jurer, en sa présence, de s'aimer, de vivre en frères, de s'éclairer réciproquement, et d'exercer en paix leurs différens cultes. Ils le jurèrent, s'embrassèrent, et tinrent parole. La cour n'osa rien dire, et toute une ville fut sauvée, parce qu'un homme connut l'humanité. Si l'on réfléchissoit combien de destinées sont

quelquefois attachées à la vertu d'un seul, on parleroit plus souvent de la vertu aux hommes. Du moins, s'ils n'avoient pas la vertu d'aimer la vertu, ils la voudroient dans les autres par intérêt, et en eux par orgueil. Villars! que ton nom vive! c'est une belle immortalité que la tienne !

Nous avons enfin quitté Nîmes pour nous rendre à Beaucaire, ville célèbre dans toute l'Europe, par sa foire qui rivalise avec celles de Francfort et de Leipsick. Cette commune n'a point d'édifice assez grand pour contenir cette foire. Elle se tient sous des tentes, dans une prairie non loin de la ville, et elles couvrent une surface beaucoup plus grande que celle qu'occupe Beaucaire même. La saison permet que l'on en use ainsi. Elle s'ouvre le 4 thermidor, et dans un climat semblable, l'on voit que les marchands, forcés pour la plupart de coucher sous ces tentes, parce que Beaucaire ne peut les loger tous, ont bien peu de chose à redouter de l'intempérie de l'air. Elle ne dure que trois jours, et malgré ce court intervalle, elle est, en tems de paix, le rendez-vous des plus riches négocians, non-seulement de l'Europe, mais encore du Levant et de l'Afrique. Les facilités qu'offre le Rhône, pour le transport des marchandises, ont concouru à l'accroissement progressif de cette foire, dont l'origine n'est pas connue, mais que l'on croit fort ancienne, et avoir devancé le treizième siècle; puisque quelques personnes prétendent que ce fut en sa faveur que Raimond VI, *comte* de Toulouse, accorda à Beaucaire les privilèges de franchise dont elle a joui depuis 1217 jusqu'à l'époque de Louis XIII. Cependant le génie d'envahissement, dont les agens du fisc

sont

sont constamment animés, n'osa toucher qu'avec précaution à cette franchise. On établit un léger droit, que l'on nomma *réapréciation*, sur toutes les marchandises, et l'on évaluoit, année commune, la perception de ce droit, à 25,000 fr. Depuis, les fermiers exigèrent encore un autre droit, sous le nom d'abonnement, à raison de 12 sols par balle de marchandise, ce qui s'élevoit encore de 5 à 6,000 fr. On voit par-là que si l'avidité de ces hommes ne trouvoit rien de sacré pour elle, il étoit cependant des choses qu'ils n'abordoient qu'en tremblant, et que l'opinion publique leur faisoit quelquefois la loi. Le commerce qui s'y fait annuellement est évalué en tems de paix à vingt millions de francs. Alors, le numéraire y est très-abondant, quoique la majeure partie des affaires s'y fasse par échange.

L'histoire n'offre qu'un exemple de la suspension de cette foire; elle dura deux ans, c'est-à-dire, pendant les années 1721 et 1722, époque où le fléau de la peste ravagea la ci-devant Provence et quelques parties du ci-devant Languedoc; elle fut rouverte en 1723, et l'on eût soin de relater dans l'arrêt, les privilèges et franchises de Beaucaire, tant la cour, malgré son penchant pour l'usurpation, craignoit qu'on ne l'accusât d'y porter atteinte. Le régime de la liberté, lorsque la paix sera rendue à l'Europe, appelera sur cette foire une splendeur qu'elle n'a pas encore connue.

Elle fait la richesse de Beaucaire, et les trois jours de sa durée, fournissent à beaucoup de citoyens de cette commune, des moyens d'existence pour le reste de l'année. Cette ville, sans avoir aucuns monumens

bien recommandables, est agréable, et possède cette espèce de gaîté que le voisinage des grands fleuves communique aux habitations qui bordent leurs rivages. Elle n'est séparée de Tarascon que par le Rhône. On seroit tenté de les prendre l'une et l'autre pour deux parties d'une même ville, et si, en les voyant, on revient facilement de cette erreur, ce n'est pas qu'elles soient trop petites pour le fleuve, mais c'est que le fleuve est trop grand pour elles. Elles correspondent ensemble par un pont de bateaux, divisé en deux parties par une île qui se trouve en cet endroit au milieu du canal du Rhône. Ce pont, entretenu avec soin, a des gardes-foux, des bancs de distance en distance, et sert de promenade aux habitans des deux villes. Cette promenade est un genre délicieux de plaisir dans les beaux soirs d'été. Celle de la porte de Beaucaire qui donne sur le Rhône, et le quai que l'on a construit le long de ce fleuve, pour la commodité du déchargement de l'immense quantité de barques que la foire attire tous les ans, sont un des principaux ornemens de cette commune où l'on voit encore les restes d'un vieux château qui, dans les guerres de religion, a souvent servi de place forte aux deux partis, selon que les chances diverses leur en livroient l'entrée. Le fils de ce *comte* de Toulouse, Raimond VI, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, celui qui, comme nous le disions tout-à-l'heure, accorda à Beaucaire les privilèges dont elle a joui si long-tems, s'y trouva dans une position assez critique. Un lieutenant de Simon de Montfort, nommé *Lambert de Limoux*, occupoit le château avec une assez forte garnison. Le jeune Rai-

mond occupoit de son côté Beaucaire et tenoit Limoux assiégé. Sur ces entrefaites, survint Simond de Montfort avec son armée, qui, lui-même, assiégea Beaucaire. Ainsi, Raimond se trouva tout-à-la-fois assiégeant et assiégé. Il s'en tira en brave capitaine, fit une sortie contre Montfort, lui livra bataille, le défit, le força à lever le siége, et revint ensuite avec toutes ses forces contre le château qui fut contraint alors de se rendre.

Un des avantages de Beaucaire sera le canal de communication que l'on a commencé à ouvrir entre Montpellier et Cette, par Saint-Gilles et Aigues-Mortes. Les Romains avoient poussé aussi loin que nous la magnificence des grandes routes, mais nous l'avons emporté sur eux par la beauté des canaux dont ils ne connoissoient guère l'usage. L'on peut juger de la solidité qu'ils mettoient dans la construction des premières, par un très-beau fragment de la *voie Aurélienne*, qui se trouve à trois cents pas de Beaucaire. Cette voie Aurélienne conduisoit des portes de Rome aux extrémités de l'Espagne. Sur ce fragment, que l'on peut suivre pendant long-tems, se voient encore six colonnes milliaires qui ont servi à déterminer, d'une manière précise, la longueur exacte du mille romain. Si Constancius, beau-père de l'empereur Honorius, après une bataille fameuse qu'il gagna dans les environs de Beaucaire, contre les Barbares, n'eût pas enlevé un assez grand nombre de ces colonnes milliaires, pour les placer sur les tombeaux des principaux chefs de son armée, qui avoient péri dans cette bataille, on pourroit suivre aujourd'hui la trace de la

voie Aurélienne dans une étendue beaucoup plus considérable.

En quittant Beaucaire, nous avons remonté la rive droite du Rhône, et passant devant Avignon, que nous avons laissé sur l'autre rive du fleuve, et où, dans la suite, le cours de notre voyage nous ramenera, après nous être arrêtés quelques instans dans un bourg assez considérable, nommé Villeneuve-lès-Avignon, nous sommes arrivés au *Pont Saint-Esprit*. Ici, c'est le pont qui a donné son nom à la ville. Bien que ce pont ait été construit dans les siècles de la plus profonde ignorance dans les arts, il n'en est pas moins étonnant pour sa hardiesse, son élévation, sa solidité et sa longueur. On employa quarante-cinq ans à le construire. Il a à-peu-près huit cents cinquante mètres de long, et est composé de vingt-six arches, dont dix-neuf grandes et sept petites. Les deux tiers de ce pont sont fondés sur le roc, et le reste sur pilotis. Soit ignorance ou caprice de l'architecte, soit que la difficulté du terrein l'ait voulu ainsi, ce pont n'est point bâti en ligne droite, et il forme un coude très-sensible. Il est beaucoup trop étroit, comparativement à sa longueur et à sa hauteur. Son utilité et les frais énormes qu'occasionneroit sa reconstruction, sont cause que l'on met une attention religieuse à sa conservation. On ne permet point aux voitures dont la charge est pesante, de rouler sur ce pont. On craindroit que le mouvement saccadé que les inégalités du pavé impriment aux roues, ne vinssent à l'ébranler. En conséquence, on arrête les roues, on les place dans des espèces de boëtes où elles se trouvent enclavées, et

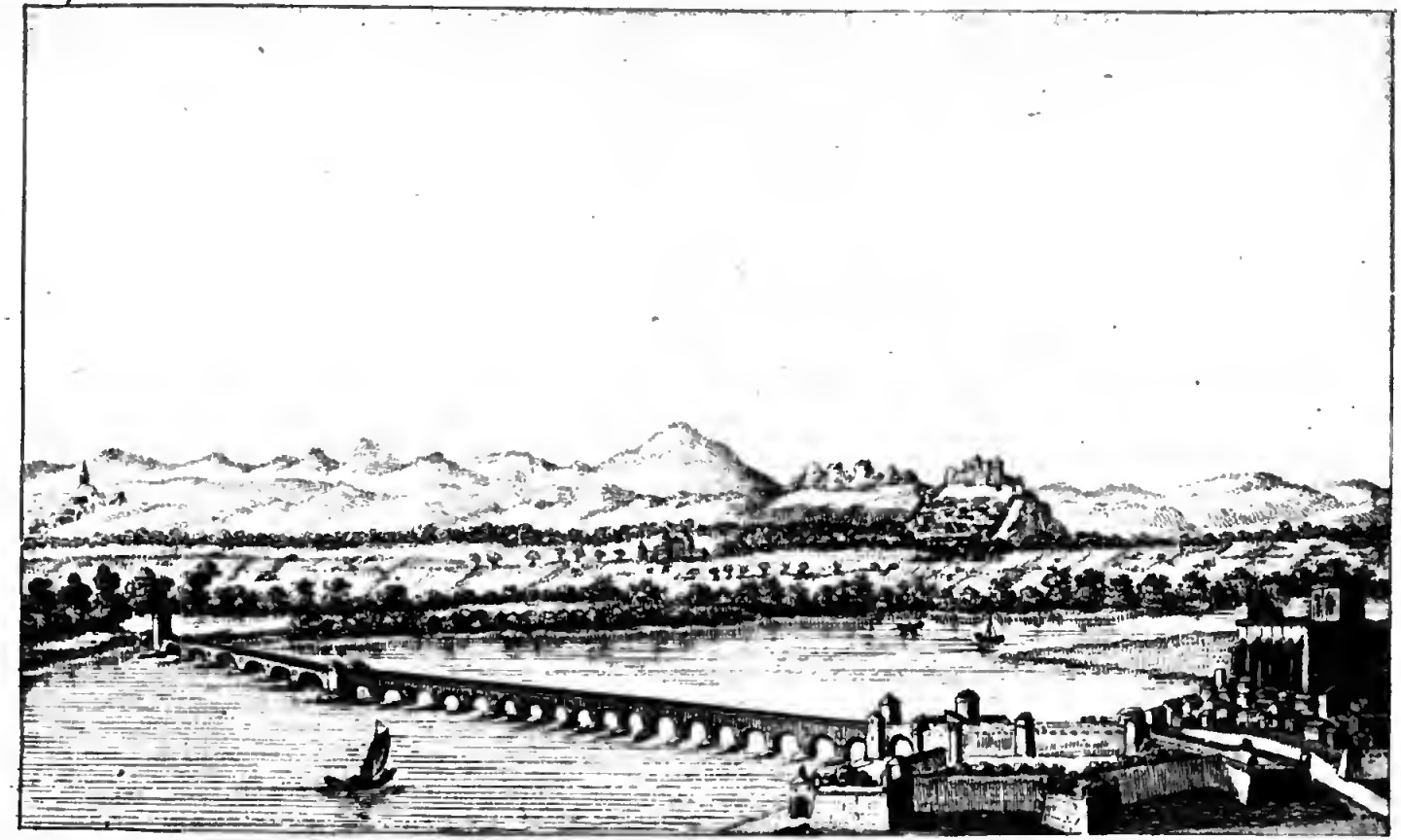

Pont Esprit.

alors elles traversent le pont comme sur un traîneau, et sans lui faire éprouver ni recevoir elles-mêmes aucunes secousses.

On est dans l'habitude d'effrayer l'esprit des voyageurs sur les prétendus dangers attachés au passage sur le Rhône, sous ce pont célèbre. Il est certain qu'avec des bateliers ou mal-adroits ou ivres, ces dangers seroient réels; mais on doit cette justice à cette classe d'hommes qu'ils joignent en général aux connoissances de leur état, une sobriété que l'on rencontre plus rarement ailleurs dans leurs semblables. Je crois que les alarmes dont les femmes sont communément susceptibles, et qui ne laissent pas d'agir avec une sorte d'empire sur les hommes qui voyagent avec elles, que quelques imprudences qui, de loin en loin, auront occasionné des accidens, et la direction que les bateliers donnent à leurs barques lorsqu'ils approchent du pont, et dont la plupart des passagers ne sont pas assez instruits pour apprécier la sagesse et les motifs, ont concouru ensemble à grossir cette renommée de périls imaginaires. J'ai, dans le cours de mes voyages, passé, une fois en ma vie, sous le pont Saint-Esprit. La renommée sinistre de ce passage m'en avoit fait naître le desir. La curiosité y entroit pour beaucoup; j'étois jeune, et alors on met une sorte de gloire à faire ce que d'autres redoutent. Nous étions dix à douze voyageurs dans la barque, tant hommes que femmes. Dans la matinée, j'observai bien mes bateliers. Ils furent sobres. Je tentai même cette sobriété; dans ma petite provision pour ce voyage, qui dura à-peu-près trente heures de Lyon à Avignon, j'avois d'assez bon vin, que j'avais pris la veille à *Condrieux*. En déjeû-

nant moi-même, je leur en offris : Quand nous aurons passé le pont, me dirent-ils. Cette réponse me suffit, et je me déterminai alors, sans crainte aucune, à le passer avec eux. A un quart de lieue au-dessus du pont, ils abordèrent au rivage. Tout le monde mit pied à terre, excepté moi que l'on traita d'imprudent et de jeune homme sans cervelle. Heureusement j'étois là sans mentor, et je mis à profit toute mon indépendance. Mes bateliers m'aimèrent beaucoup de cet acte de courage, et en reprenant le fil de l'eau, ils se moquèrent un moment de ceux qui m'avoient grondé. Bientôt après, ils ne s'occupèrent plus que de leur besogne, et, il faut le dire, leur attention, leur sérieux et leur silence, me parurent extrêmes. Ma curiosité n'en fut que plus vive, et je restai immobile, quoique debout, pour ne les gêner ni les distraire. Le Rhône est d'une rapidité inconcevable dans cette partie. Sa pente est sensible à l'œil, et il semble se précipiter plutôt que couler vers le pont. J'observai la manœuvre avec une attention suivie. Celui qui étoit au gouvernail dirigea la proue de la barque, non pas vers l'ouverture de l'arche sous laquelle nous devions passer, mais directement vers la pile qui la séparoit de sa voisine. Ce n'étoit pas l'instant des questions ; je me tus, malgré l'imprudence que mon ignorance me faisoit trouver à une semblable direction. Nous en approchâmes si près, qu'un *prenez garde* vint expirer sur mes lèvres. Nous y touchions presque, lorsqu'au signal du batelier qui étoit à l'avant, un léger coup de gouvernail, en faisant dévier la proue sur la droite, la barque s'engagea sous l'arche avec une telle rapidité, que je ne pus distinguer l'in-

térieur de la voûte. Quelques secondes après, un des bateliers me dit : Retournez-vous donc ; voyez où est le pont. Nous en étions déjà à une portée de fusil au moins. Mes bateliers dont la gaîté étoit revenue, n'oublièrent pas le vin de Condrieux que je leur avois offert trop tôt. Ils en burent alors, et me demandèrent en riant si j'avois eu peur. Peur! non, leur répondis-je, mais bien quelque inquiétude quand vous avez approché si près de la pile. Ne voyez-vous pas, me dirent-ils, que si nous manœuvrions droit à l'ouvert de l'arche, nous serions infailliblement jetés contre ses parois, et alors nous serions brisés sans ressource ; au lieu qu'en dirigeant vers la pile, le fil de l'eau qu'elle coupe, fait tomber la barque juste dans le milieu de l'arche, et la fait passer sans aucun danger.

Cet immense pont a cela de particulier, que le massif de maçonnerie qui se trouve au-dessus des piles, est percé à jour comme un portique, ce qui lui donne une physionomie originale, et qui n'est pas sans graces. Lorsqu'on se détermina à le construire, il étoit difficile de faire entendre aux ignorantes autorités qui gouvernoient alors, combien cette communication avoit d'utilité, et plus difficile encore peut-être de rassembler les sommes énormes qu'il falloit pour le bâtir. Il est présumable que la sagesse de quelques-uns employa adroitement, et avec un profond secret, la puissance que la crédulité religieuse avoit alors sur les peuples. On répandit qu'un ange étoit apparu à un pâtre, et lui avoit commandé de bâtir un pont à cet endroit. A l'appui de cette fable, les offrandes abondèrent pour concourir à cette œuvre divine. Quelques hommes se mirent à la tête de l'en-

treprise, reçurent les dons, arrêtèrent les ouvriers, et l'ouvrage alloit commencer, lorsque le prieur de Saint-Saturnin, abbaye autour de laquelle s'étoit formé la petite ville, que depuis on appella Pont Saint-Esprit, s'avisa de le trouver mauvais, parce que, sans doute, on ne l'avoit pas mis dans le secret. Il fallut plaider. On flatta son orgueil, on lui fit poser la première pierre, on assura une partie du péage à sa maison, et dès-lors plus de difficultés; il crut à l'apparition de l'ange, et beaucoup plus à la nécessité d'un pont qui devoit lui rapporter de l'argent. On prétend que depuis, le pape Nicolas V sanctionna la prétendue apparition de l'ange, en insérant cette anecdote dans une bulle qu'il adressoit aux *Fidèles*, pour les inviter à porter leurs offrandes à *l'église du Saint-Esprit*, c'est-à-dire, aux moines de cette église.

Cette commune est peu considérable, mais c'est une place forte, et elle a une citadelle à quatre bastions. Elle a souffert plusieurs sièges pendant les guerres de religion, et devint entr'autres la proie de ces brigands connus sous le nom de *Routiers*, qui désolèrent cette partie de la France dans le quatorzième siècle, et n'étoient qu'un ramas d'aventuriers anglais et français, chargés de crimes, et échappés à l'échafaud. Le pape Innocent VI, qui craignoit leur voisinage, traita avec eux, leur donna soixante mille florins d'or qu'ils lui demandèrent, et par-dessus le marché, l'absolution de leurs forfaits, qu'ils ne lui demandoient pas : c'étoit un plaisant métier que d'être pape, et une jolie puissance sur-tout dont ces messieurs faisoient un assez grotesque usage, que celle de *lier* et de *délier*. Ils excommunioient et faisoient brûler ces pauvres Albigeois

qui ne faisoient mal à personne, et ils absolvoient et sauvoient du supplice ces *Routiers* qui massacroient, violoient, pilloient tout ce qui leur tomboit sous la main.

Les environs du Pont Saint-Esprit, ont de l'intérêt pour les amateurs de l'histoire naturelle; le vaste rocher de *Bidon* et les landes de *Ruoms* méritent leur attention. Le premier est une roche d'une immense étendue, ou pour mieux dire une espèce de plaine formée d'un rocher d'une seule pièce, ou marbre le plus dur, et susceptible du plus beau poli, couleur bleu de fer, gersé en mille sens divers, et n'offrant de corps étrangers à sa matière propre, que quelques cornes d'ammon. Ces fentes ou gersures sont d'une profondeur extrême, et la plupart d'entr'elles descendent jusqu'aux fondemens de la montagne. Il est facile de voir qu'elles ne sont point un espace mis par la nature entre des rochers différens; mais que c'est le rocher lui-même que quelque commotion ou grand accident a fait fendre. La correspondance par-tout uniforme des angles rentrans et saillans, que forment ces profondes crevasses, ne laisse pas de doute à cet égard.

Quant aux landes de Ruoms, c'est un effet tout contraire. C'est une prodigieuse quantité de rochers de toutes grandeurs, de toutes figures, semés comme par hasard dans une très-grande étendue de terrein. A voir cet énorme amas de roches brisées, coupées, renversées et éparses sans choix comme sans ordre, il sembleroit que ce seroit une montagne entière qu'une explosion auroit arrachée de sa base, et dont tous les matériaux seroient retombés pêle-mêle sur la place qu'elle occupoit.

Usès est la première commune un peu considérable que nous ayons trouvée en quittant le Rhône, et en retournant dans l'intérieur du département du Gard. C'est une ville ancienne, et la seconde des pays des *Volces arcécomiques*. Usès aussi malheureuse que ses voisines, fut la déplorable arène des fureurs religieuses, et se vit pendant plusieurs siècles inondée du sang des habitans tantôt catholiques, tantôt protestans, et pour comble de maux, fut une de celles que la peste frappa avec le plus de furie. Elle est de peu d'étendue, ses maisons sont mal bâties; elle est riante, et dans un territoire assez fertile. Les faubourgs sont plus considérables que la cité. C'étoit le séjour d'un *évêque*. Sa *cathédrale* a été détruite de fond en comble, et il n'en reste aujourd'hui qu'une tour extrêmement élevée, d'une très-belle constitution gothique, et qui fait présumer que le monument, dont elle faisoit partie, devoit être fort beau dans ce genre. Un antique château qu'habitoient ses anciens *ducs*, a, par ses murailles épaisses et ses tours rondes et élevées, assez de ressemblance avec la Bastille que le génie de la liberté renversa dans un jour.

Le territoire d'Usès est fertile en oliviers et en mûriers, pour la nourriture des vers à soie. Ses manufactures de draps font la base de son commerce. Elle a donné naissance à quelques littérateurs peu connus aujourd'hui, si l'on en excepte Marsolier, génovefain, auteur de quelques ouvrages historiques recommandables, et principalement de l'histoire de l'inquisition et de son origine. Le célèbre Racine eut un oncle chanoine à Usès, et l'on aime assez à se rappeler que c'est à cette circonstance que nous devons la char-

mante comédie des *Plaideurs*. Le chanoine résigna son canonicat à son neveu, qui, pour le bonheur des lettres plus occupé de ses belles tragédies que de l'aumuce, négligea de prendre l'habit de l'ordre, et perdit le canonicat qu'un moine plus rusé et plus en règle lui enleva. Il plaida, et perdit son procès, et le ressentiment dicta les *Plaideurs*. Il n'est pas hors de propos de dire ici un mot des jugemens bisarres du public. Aux deux premières représentations la pièce fut sifflée impitoyablement, et les acteurs n'osèrent en risquer une troisième. Il faut rendre justice à Molière. Alors brouillé avec Racine, il dit en sortant du théâtre que ceux qui se moquoient de la pièce, méritoient que l'on se moquât d'eux. Malgré cet arrêt qui en valoit bien un autre, la pièce fut onbliée, et l'on n'en parla plus. Quelques mois après les comédiens jouent à la cour. Après la tragédie un acteur leur manque. Que donner ? Ils hasardent les *Plaideurs*. Louis XIV rit aux éclats; et voilà la pièce jugée excellente, non parce qu'elle l'étoit, mais parce que Louis XIV avoit ri: et la pièce est restée au théâtre. Dans la bouffonnerie des jugemens humains, il y a toujours des nuances; voilà pour le ridicule des décrets de l'esprit, voici pour celui des décrets des préjugés. Les comédiens ne voulurent pas que Racine se couchât avant d'avoir appris cette bonne nouvelle. A leur retour à Paris, ils se firent conduire chez lui : il étoit onze heures du soir. Tant de carosses réveillèrent tout le quartier. On sût qu'il s'agissoit *des Plaideurs*, et le lendemain il passa pour constant, dans tout Paris, que, pendant la nuit, un ordre supérieur avoit fait enlever Racine pour avoir joué *la justice*.

Quoique la population d'*Alais* soit plus nombreuse que celle d'Usès, elle est moins industrieuse et moins riche. Elle a cependant quelques manufactures de serges, de ratines et de cadis, et elle exporte une assez grande quantité de soies écrues. Les vallons dont elle est entourée sont bien cultivés. Ils produisent des grains de toute espèce, ainsi que des oliviers et des mûriers; mais ceux-ci sont une richesse commune à tout le département. C'est une ville ancienne. César, dans ses commentaires, lui donne le nom d'*Alesia*. Après la révocation de l'édit de Nantes, on y mit un évêque dont la mission étoit de convertir les protestans. Le meurtre, les échafauds, les dragonades, l'exil avoient été les préliminaires de cet apostolat. Quelle *tendre charité* chrétienne! pendant qu'on donnoit un évêque aux protestans pour les convertir, on bâtissoit une citadelle pour les renfermer. Quelle *admirable* conséquence dans les principes! et sur-tout quelle *douce* tolérance!

Le *Vigan*, *Saint-Hippolite* et *Sommières*, que l'on trouve à l'autre extrémité du département du Gard, sur les frontières du département de l'Hérault, sont recommandables par la culture de leurs terres, et par quelques fabriques d'étoffes de soie et de laine, telles, par exemple, que celles connues sous le nom de Berg-op-Zoom. Mais les plus jolies et les plus gaies de ces différentes petites communes, sont: *Bagnols*, que nous avons laissé près du Pont Saint-Esprit, et *Barsac* qui confflu avec l'Ardèche. Bagnols, qui n'a pas plus de neuf cents maisons, a une place quarrée, entourée de portiques, et qui feroit honneur à la plus belle ville. Elle jouit encore de deux belles fontaines agréable-

ment décorées. La *Cèse*, qui roule de l'or dans ses flots, coule à quelques pas de ses murailles que l'on éleva pour la mettre à l'abri des incursions de ces hommes à qui l'esprit de parti a donné le surnom ridicule de Camisards. Il ne faut pas confondre ce Bagnols avec une autre commune de même nom, qui se trouve dans la ci-devant Auvergne.

Quant à Barjac, elle est célèbre par une pierre blanche d'une espèce particulière, tendre lorsqu'on la sort de la carrière; la scie la partage avec facilité, quoique son tissu soit cependant fort serré. Quand elle sèche elle acquiert une qualité sonore. Elle durcit à l'air, et la finesse de son grain la rend alors très-propre pour la sculpture.

Quand nous nous sommes trouvés à Sommières, nous étions trop près d'*Aigues-mortes* pour ne pas visiter cette place jadis maritime, où Louis IX s'embarqua deux fois pour aller faire ces expéditions connues sous le nom de croisades, et dont le prétexte religieux a coûté tant de sang à l'humanité, quand le véritable motif des rois et des prêtres étoit, par ces émigrations guerrières, de dépeupler l'Europe de ces Grands anarchiques, non parce que leur tyrannie accabloit les peuples, mais parce qu'elle nuisoit à la puissance des monarques et à l'avidité des pontifes romains. Depuis ce tems, c'est-à-dire, pendant une période de cinq cent cinquante ans, à-peu-près, la mer s'est éloignée de trois lieues d'Aigues-mortes.

Le rendez-vous des croisés étoit à Aymargues, et le lieu de l'embarquement à Aigues-mortes. Louis IX avoit de la prédilection pour ce port, parce qu'il l'avoit fondé, et que c'étoit le premier que la France avoit

sur la Méditerranée. Un gouvernement sage s'en fut servi pour attirer le commerce. Un roi fanatique en usa pour dépeupler l'état. Les murailles et les tours ont été construites de la manière la plus solide, et elles subsistent encore. Elles sont en pierres de taille, à pointes de diamans ou bossage. Une tour plus grosse et plus élevée que les autres, et que l'on appelle *Constance*, servoit alors de fanal, et est maintenant transformée en prison. Cette commune n'est presque plus habitée. L'air qu'on y respire est malsain : ses environs sont arides et sabloneux. Elle a enfin l'apparence triste, silencieuse et monotone, qu'elle doit communiquer aux hommes qui savent par quelle époque elle se rattache à l'histoire. Il semble qu'elle porte la livrée des désastres dont elle fut le berceau. Elle est au nombre de ces villes qui sont devenues pour l'espèce humaine des monumens de remords.

Elle a derrière elle l'étang du *Repauset*, dont le voisinage ne contribue pas peu à l'insalubrité de l'air. C'est près de ses murs que vient aboutir ce canal dont nous avons parlé à Beaucaire, et dont elle pourroit tirer quelqu'avantage pour son propre commerce. Elle se distingua sous le règne de Charles VII par un singulier exemple de fidélité, qu'avec un peu plus de philosophie on pourroit mieux appeler un exemple de barbarie. Un allié du *duc* de Bourgogne, Jean de Châlon, prince d'Orange, s'en empara et y mit garnison bourguignone. Les habitans, par *attachement* pour Charles, choisirent une nuit, massacrèrent tous ces Bourguignons, les jettèrent dans les fossés, et salèrent leurs corps pour que la putréfaction n'enfantât pas la peste. Quelle preuve d'attachement! quand on a de

bonnes murailles, et qu'on peut se défendre contre ses ennemis, il me semble que cela vaut mieux que de les assassiner.

J'ai promis, dans le département de l'Hérault, de revenir sur les grottes de *Gánges*, et je ne puis quitter le département du Gard sans entrer dans quelque détail sur ces cavernes fameuses que le citoyen *Marsollier* a visitées en observateur éclairé, et dont il a donné une description dont le citoyen Dulaure a présenté un extrait dans son intéressant ouvrage de la description de la France. L'ouverture de ces grottes a à-peu-près sept mètres de diamètre, et environ dix de profondeur. Il faut employer des cordes pour y descendre. Elle seroit même assez difficile à découvrir si l'on n'avoit le secours des guides, car son ouverture est cachée et presque obstruée par des arbres, de la vigne sauvage, et des plantes touffues et de différens genres. L'immense quantité de stalactiques, la variété de leurs formes, leur majestueuse grandeur, la magnifique bizarrerie de la nature qui leur a donné une ressemblance frappante avec divers objets que l'art perfectionna sous la main des hommes, l'éclat que ces grandes masses reçoivent de la lumière des flambeaux quand elle vient à les frapper, voilà ce qui, sans doute, en étonnant les yeux du vulgaire, a fait donner à ces cavernes le nom de grotte des Fées. Le merveilleux a dû s'attacher à des objets que l'inconnoissance de l'histoire naturelle ne permettoit pas au plus grand nombre d'expliquer, et l'on a trouvé plus commode d'accorder à la baguette des Génies une puissance que l'on n'avoit pas le courage et la patience de chercher ailleurs. Ainsi, presque tous les contes absurdes, adoptés

par la crédulité, sont nés autant de la paresse que de l'ignorance.

La première salle que l'on rencontre présente en face quatre pilliers. Ce sont des stalactiques. Ces pilliers ont dix mètres d'élévation. Ils sont sur la même ligne, et ressemblent à des palmiers. Ils ont cela de particulier qu'ils ne sont pas adhérents à la voûte, et qu'ils sont plus larges à leurs sommités qu'à leurs racines, ce qui est contraire à la forme des stalactiques qui tiennent à la terre. Ce fut dans cette première salle que Marsollier et ceux qui l'accompagnoient, allumèrent leurs flambeaux, et qu'avec leur secours ils descendirent par un passage fort étroit dans une salle beaucoup plus vaste, et plus riche en congellations.

Le premier objet qui frappe les regards est un immense rideau dont il est impossible de déterminer l'élévation, dont la pointe vient toucher la terre, et qui sembleroit, par sa grace et son élégance, avoir été drapé par l'artiste le plus habile. La voûte est chargée de festons et de lances qui, tour-à-tour, ont l'éclat du cristal ou l'opaque blancheur de l'albâtre. A mesure que l'on avance, on découvre une multitude de colonnes, les unes entières, les autres tronquées, quelques autres en forme d'obélisques et de pyramides. Là sont aussi des cascades pétrifiées, tantôt d'un blanc jaunâtre, tantôt blanches comme l'émail, dont les vagues amoncelées semblent descendre et rouler les unes sur les autres. Les grottes qui succèdent à celles-ci n'offrent pas les mêmes curiosités. Il en est une cependant où l'on retrouve l'image du chaos. Ce n'est qu'un assemblage de rochers brisés, dispersés, roulés, renversés, suspendus, et dans un désordre si étonnant

et si lugubre tout-à-la-fois, qu'on ne peut l'attribuer qu'à quelque déchirement souterrain, qu'à quelque grande commotion.

Jusqu'alors toutes ces salles avoient été connues, et l'on n'avoit pas été plus loin. L'amour de Marsollier pour l'histoire naturelle, et le desir des découvertes, le déterminèrent à pousser ses observations plus avant. Ses compagnons et lui arrivèrent à un passage qu'ils ne purent franchir qu'en rampant. Ils parvinrent enfin à une petite pièce qui ne peut contenir que douze personnes. Ils trouvèrent ici une multitude de chauve-souris et des cristallisations en forme de plantes, dont la brillante blancheur contrastoit avec la muraille noire sur laquelle elles se trouvoient placées. Là, derrière trois petits pilliers, est un petit réservoir qui contient une eau sale, bourbeuse et saumâtre. Cette petite salle est ouverte du côté opposé à son entrée. En approchant de cette large ouverture, les observateurs ne purent échapper à un sentiment de terreur. La voûte se prolongeoit au loin dans une étendue dont la clarté des flambeaux ne pouvoit pénétrer la vaste et sombre profondeur. Elle couvroit un précipice épouvantable, dont un rocher taillé à pic, de trente mètres, étoit le premier dégré pour descendre dans cet abîme. Les pierres jetées pour en sonder la profondeur mettoient un tems considérable dans leur chûte, on les entendoit rouler long-tems de rochers en rochers, et le bruit qu'elles faisoient, diminuer par degrés, et se perdre enfin dans le gouffre incommensurable qui les engloutissoit. L'incertitude du succès, les dangers visibles dont ils étoient menacés, l'horreur inséparable de l'immense obscurité dont ils étoient entourés, tout enfin sembloit avoir marqué là le terme de leurs recherches. Mais de quoi ne triomphe

pas la courageuse curiosité. Dans un second voyage, ils se munirent des instrumens, des cordes, des outils, des vivres même qu'ils jugèrent nécessaires pour mettre à fin leur périlleuse entreprise. Ils revinrent sur le bord du précipice. Au moyen de cordes et de pièces de bois, le long desquelles ils se laissèrent glisser, tantôt en pratiquant avec des pioches des trous pour placer leurs pieds, tantôt en enfonçant des fiches de fer dans les interstices du rocher, ils réussirent enfin, après avoir affronté des périls imminens et surmonté des fatigues incalculables, à descendre sur un sol qui se trouva ferme sous leurs pas. Ils cherchèrent alors à se reconnoître, et s'apperçurent qu'ils étoient dans une salle beaucoup plus vaste que toutes celles qu'ils avoient précédemment observées. Ils la jugèrent grande comme la moitié de la ville de Ganges. Sa figure est une rotonde dont le dôme peut avoir trois cents pieds d'élévation, environ cent mètres. C'est là que leurs fatigues obtinrent leur récompense par le spectacle de congellations bien plus magnifiques et plus étonnantes pour la régularité des formes, que tout ce qu'ils avoient vu jusqu'alors. Ils trouvèrent d'abord un autel d'un ovale parfait, élevé sur des degrés également réguliers, le tout aussi blanc, aussi pur que la plus belle et la plus fine porcelaine. Au-delà, s'élevoient quatre colonnes torses transparentes dans quelques-unes de leurs parties, et d'une proportion tellement gigantesque, que quatre hommes ne suffirent pas pour les embrasser, et que, la clarté des flambeaux ne pouvant percer jusqu'à leurs sommets, les observateurs ne purent s'assurer si elles touchoient à la voûte. Ils étoient environnés, disent-ils dans leur relation, d'une si prodigieuse quantité d'objets, qu'elle les plongeoit dans une admiration muette et stupide. Ici

c'étoit un obélisque aussi haut qu'un clocher, terminé en aiguille, parfaitement ciselé dans toute son élévation, dans les proportions les plus exactes, et de couleur roussâtre; là des masses aussi grosses que des temples, tantôt en forme de cascades, tantôt imitant des nuages; ailleurs des baldaquins, des rideaux, des franges, des émaux, des cristaux, des piliers entiers ou brisés, des choux-fleurs, des dragées, des dentelles, des rubans si parfaitement imités, qu'ils sembloient sortir de la main des hommes. Mais ce qui causa sur-tout leur admiration, fut une statue colossale posée sur un piédestal, représentant une femme tenant deux enfans. A l'aspect de cet effet vraiment incroyable des jeux de la nature, ils se dégagèrent de tous les prestiges qui peuvent séduire l'imagination. Ce n'étoit point une illusion. Ils considérèrent cette statue sous toutes les faces; par-tout l'illusion étoit complette; ils convinrent que s'il étoit possible d'extraire cette étonnante masse, et que l'air extérieur ne l'endommageât pas, ce seroit l'un des morceaux les plus rares que pourroient offrir les plus riches cabinets de l'Europe.

Au milieu de l'enchantement que tant de beautés leur faisoient éprouver, un spectacle bien inattendu vint troubler leurs plaisirs. Ce fut celui d'une véritable tête de mort. Quel événement avoit pu conduire ce malheureux dans des lieux où tout annonçoit que nul n'avoit pénétré avant eux ? c'est ce qu'aucune conjecture raisonnable ne put leur faire deviner. Ils cherchèrent, mais vainement, les restes du cadavre. Hélas! il n'est donc aucun asyle sur la terre où l'homme puisse échapper au souvenir de sa destruction.

A l'extrémité la plus reculée de la grotte, se trouve enfin un portique large et élevé, et dans une belle pro-

portion, qui précède deux files de stalactiques parfaitement alignées, et formant une véritable galerie. Là se termine la grotte, et là aussi les observateurs placèrent une bouteille ermétiquement scellée, dans laquelle ils avoient déposé le procès-verbal de leur descente dans ces lieux souterrains, ainsi qu'une boëte de ferblanc qui contenoit leurs noms. Ces mêmes noms, ils les gravèrent également sur une plaque de plomb qu'ils attachèrent au rocher près du portique. Enfin, après douze heures et demie de séjour dans ces entrailles de la terre, ils s'en éloignèrent à regret, parce que les flambeaux commencèrent à leur manquer, et ils sortirent de ces lieux qui paroissent ne le céder en rien à la fameuse grotte d'*Antiparos*, décrite par *Tournefort*, et dont les merveilles viennent confirmer ce que l'on avoit regardé comme fabuleux dans cet illustre voyageur.

Nous n'avions ni le tems ni les facilités pour les vérifier nous-mêmes, et nous n'avons rapporté ici que ce que les ouvrages qui en ont parlé ont pu nous en apprendre. Mais les observations sont trop récentes pour que l'on en puisse douter. Elles ont été faites en 1781, aux mois de juin et juillet ancien style.

Ce département où la nature, l'antiquité, le climat et les habitans semblent d'accord pour le rendre intéressant aux yeux du voyageur, où l'on ne peut séjourner sans faire des vœux pour le bonheur de ceux qui le cultivent, à qui les longues fureurs des factions et des préjugés de tous les siècles doivent rendre la liberté si chère, et qui, peut-être, dans sa trop grande effervescence, n'en a pas assez pesé tous les avantages, est encore un de ceux où les perspectives et les paysages sont le plus étonnans et le plus variés. Je m'en rapporte à ceux de mes lecteurs qui,

entr'autres, auroient pu jouir du magnifique coup-d'œil que présente le bassin que l'on découvre du haut de la montagne voisine de Villeneuve-lès-Avignon. Je doute que la surface de la terre puisse en offrir un qui lui soit comparable.

NOTES.

(1) Nicolas Claude Fabri Peiresc est né dans le seizième siècle, dans la ci-devant Provence. Son goût le porta vers la science de l'antiquité, et comme l'Italie en possède les plus précieux débris, il y passa une grande partie de sa jeunesse. Il séjourna long-tems à Venise pour profiter des lumières et des avis du célèbre *Fra Paolo*, et l'on peut dire que ce savant acheva son éducation. Il pouvoit se compter déja lui-même au rang des savans, lorsqu'il visita Rome, Florence et Naples. Rien n'échappa à ses recherches : monumens, médailles, bibliothèques, il visita tout avec autant de curiosité que de fruit. De retour en France, ses amis particuliers furent Casaubon, de Thou, Sainte-Marthe et Pithou. Il fut ensuite en Angleterre pour visiter les savans de Londres et d'Oxford ; et en Hollande Grotius à la Haie, et Scaliger à Leyde, l'arrêtèrent long-tems. La majeure partie de ses ouvrages sont restés manuscrits. Cependant on lit dans le dixième tome des mémoires de littérature du père *Desmolets*, une dissertation de Peiresc, infiniment curieuse, sur un ancien trépied. Il eut le premier l'idée du procédé ingénieusement employé par Séguier, pour retrouver l'inscription du temple de Nîmes. Il s'en servit pour découvrir l'inscription votive d'un temple de Jupiter à Assise ; elle portoit :

IOVI. OPT. MAX.

(2) *Nehalennia* étoit une divinité plus particulièrement adorée dans l'île de Sain, où elle rendoit des oracles. Sous le nom de Nehelennia, les Gaulois entendoient la nouvelle lune. Les monumens que l'on a trouvés de cette divinité, sont rares. Jusqu'à présent, on ne voit que l'île de Sain, la Zélande et Nîmes, où son culte ait été en honneur. Il paroît que ses temples n'étoient jamais dans l'intérieur des villes, et la mosaïque qui la représente à Nîmes, a été trouvée en effet hors de l'enceinte supposée des anciennes murailles. Dans cette mosaïque, comme dans presque toutes les autres effigies de cette déesse Nehelennia, elle est assise et couverte d'une tunique qui lui descend jusqu'aux pieds, et d'une espèce de chaperon qui lui couvre les épaules. Elle a presque toujours à ses côtés un chien qui la regarde, et entre ses mains un panier de fruits.

Tantôt un de ses pieds est appuyé sur un débris de colonne, tantôt sur une proue de vaisseau. Quelquefois aussi on remarque Hercule qui paroît à ses côtés. Quelques inscriptions ont prouvé que les négocians maritimes se mettoient sous sa protection. Il paroît qu'à Nîmes elle avoit des prêtresses. Leur condition étoit plus dure que les vestales de Rome, qui pouvoient se marier au bout de trente ans de ministère, au lieu que les prêtresses de Nehelennia devoient être vierges toute la vie.

(3) Nîmes a fourni encore quelques autres savans, tels que Jean Baptiste *Coutelier*, extrêmement versé dans la connoissance de la langue grecque; Samuel *Petit* et Jacques *Saurin*, tous les deux célèbres ministres protestans.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

PAR les Citoyens J. LAVALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis BRION, pour la partie du Dessin; et Louis BRION père, pour la partie géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté.* Acte Ier.

A PARIS,

Chez BRION, rue de Vaugirard, nº. 98, près l'Odéon.
Chez BUISSON, libraire, rue Haute-Feuille, nº. 20.
Et chez DEBRAY, libraire, Palais-Égalité, galeries de bois, nº. 236.

AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

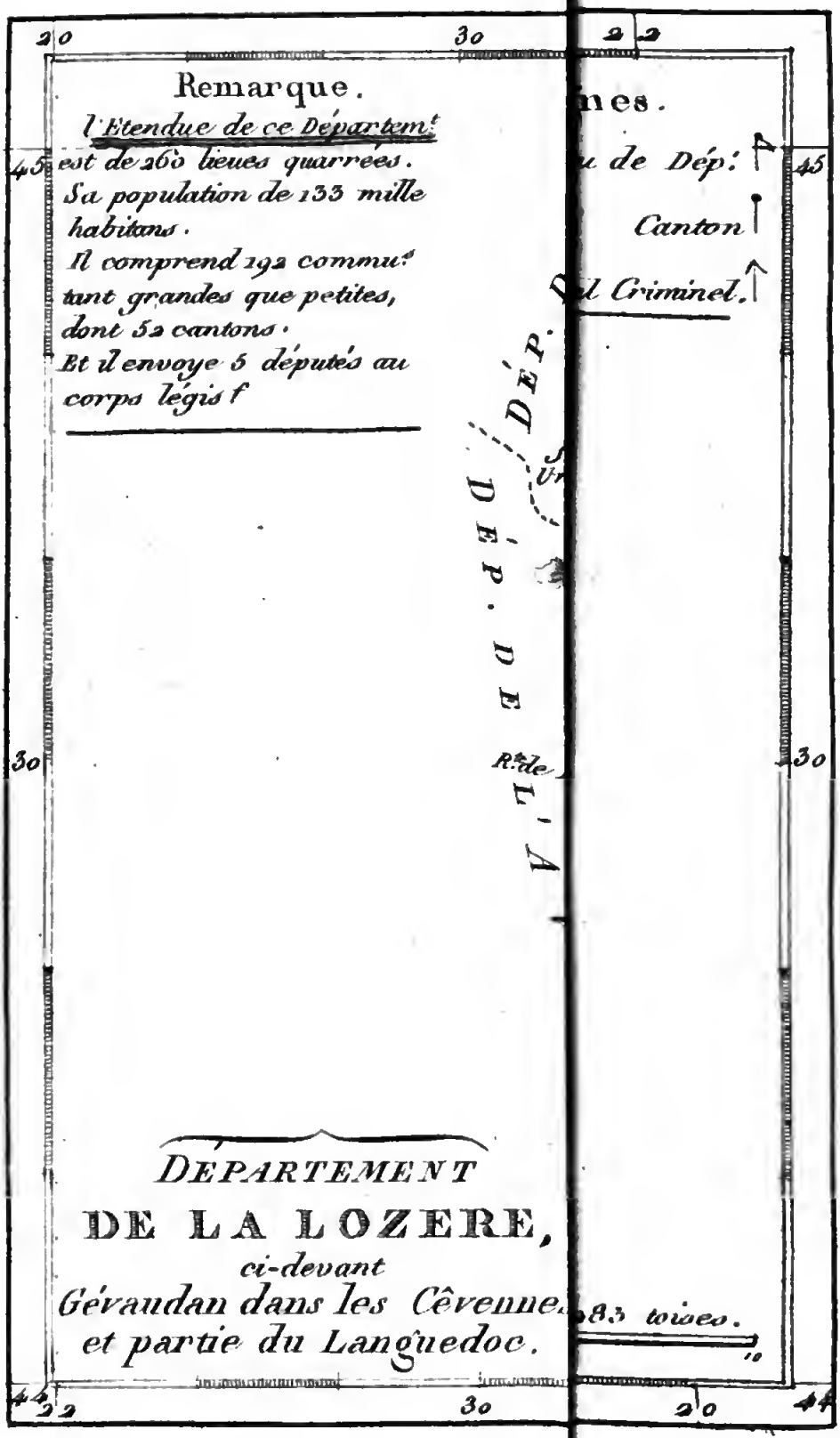
20
30
22
Remarque.
l'Etendue de ce Départem.t
est de 260 lieues quarrées.
Sa population de 133 mille
habitans.
Il comprend 192 commu.x
tant grandes que petites,
dont 52 cantons.
Et il envoye 5 députés au
corps légisf
nes.
u de Dép.t
Canton
l Criminel.
45
DÉP. DE L'A
30
R.te de
DEPARTEMENT
DE LA LOZERE,
ci-devant
Gévaudan dans les Cévennes
et partie du Languedoc.
83 toises.
10
44
22
30
20

Bibliotheca Nationalis
PALATINA

Mende.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Nous avons quitté le délicieux climat des plaines du Gard et de l'Hérault, pour nous enfoncer dans les montagnes froides, tristes et incultes des Cévennes. Ce ne sont plus ces paysages ornés par l'agriculture, par des maisons agréables, par des arbres chargés de fleurs et de fruits; c'est la nature plus sauvage, plus aride; ce sont de tristes et majestueux sapins, d'immenses châtaigniers, mornes consolateurs de l'absence de la fertilité; des monts escarpés, domaine habituel des hivers; des vallées profondes, obscures et silencieuses; d'innocens et monotones troupeaux; un peuple enfin moins brillant de luxe, moins favorisé par le sol, mais aussi plus simple, peut-être plus sage, et conséquemment plus heureux.

Ce pays est, si j'ose m'exprimer ainsi, l'une des grandes pièces du procès de l'humanité contre la monarchie et le fanatisme. Le nom des Cévennes a des droits immortels sur les larmes de tous les cœurs sensibles. O Louis XIV! c'est ici qu'il faut lire ton règne pour se guérir de la maladie de ta gloire.

Le département de la Lozère est formé du pays qui jadis étoit le *Gévaudan* proprement dit. Le Gévaudan se nommoit lui-même anciennement *Gabauldan*, et ce nom dérivoit des *Gabali*, peuples Gaulois qui habitoient ces contrées. Pline et Strabon écrivent *Gabales*, Jules-César dit *Gabali*, et Ptolemée prononce *Gaballi*.

Les *Gabali* étoient, avant le règne d'Octave, compris parmi les peuples de la Celtique. On les trouve dans la nomenclature par ordre alphabétique, entre les *Essui* et les *Helvetii*; et personne n'ignore que César en arrivant dans la Gaule, la trouva partagée en trois nations principales: les Celtes, les Belges et les Aquitains, *Celti*, *Belgæ*, *Aquitani*. Il donne spécialement aux Celtes le nom de Gaulois, et il paroît qu'ils étoient les plus anciens possesseurs du pays qui avoit la Marne au nord et la Garonne au sud. Les Belges tenoient beaucoup plus des Germains, et les Aquitains des Ibères ou peuples d'Espagne.

Les Celtes s'étoient encore étendus jusqu'à la Méditerranée, depuis Narbonne jusqu'au Var, et cette contrée fut nommée *Gallia braccata*, du mot *bracca*, nom d'une partie de leur vêtement, espèce de culotte dont ils s'entouroient les cuisses.

On voit ainsi que les *Gabali* sont Celtes ou Gaulois d'origine, et non pas Aquitains, comme pourroit le faire croire une division nouvelle; cette division nouvelle n'eut lieu que sous Auguste. Il s'étoit déterminé à séjourner long-tems dans les Gaules pour y étudier, dans le pays même, les mœurs et le gouvernement des nations qui les habitoient. Il voulut mettre une proportion plus égale entre les trois divisions adop-

tées par César. Il détacha en conséquence un certain nombre de peuples de la Celtique, qu'il incorpora, savoir, quinze à l'Aquitanique, et onze à la Belgique; et voilà comme les *Gabali* sont comptés parmi les Aquitains, entre les *Cadurci* et les *Lemovices*.

Valentinien depuis, ayant divisé l'Aquitanique en trois provinces, la première et la seconde Aquitaine, et la Novempopulanie, les *Gabali* firent partie de la première, et l'ordre dans lequel ils se trouvèrent alors, n'éprouva aucun changement dans la dernière division opérée par Gratien.

Les Vandales, les Alains, et les autres barbares qui ravagèrent les Gaules sous Honorius, n'épargnèrent pas le pays des *Gabali*. Ils détruisirent *Gabalum*, leur capitale. Il paroît que dès-lors le christianisme avoit pénétré chez ces peuples. On prétend qu'un nommé *Privat*, évêque des *Gabali*, effrayé, comme ces peuples, des fureurs des barbares, se sauva et se cacha dans une grotte de la montagne de *Mende*. Les conquérans l'y découvrirent et l'en arrachèrent. Ils le menacèrent de la mort s'il ne leur apprenoit le lieu où les habitans du pays s'étoient réfugiés. Il eut la courageuse fermeté de résister aux menaces, et ils le massacrèrent. Après leur départ on trouva son corps, et les *Gabali*, qui devoient la vie à sa généreuse discrétion, lui firent d'honorables funérailles, et l'enterrèrent dans le lieu même où il avoit reçu la mort. Dans la suite la crédulité s'empara de cet événement. Son martyre l'éleva à la sainteté; on prétendit qu'il s'opéroit des miracles à son tombeau. La dévotion y attira beaucoup d'étrangers. Des habitations se formèrent autour pour les recevoir et les loger,

et insensiblement Mende, aujourd'hui chef-lieu de ce département, prit naissance, et cette ville devint le siége de l'évêché du Gévaudan.

La Lozère, comme je l'ai déjà dit, est peu fertile. On n'y recueille que du seigle, et encore en assez petite quantité. Ses principales richesses sont les bestiaux, et principalement les moutons, dont la laine contribue au développement de l'industrie des habitans. Ils l'emploient à la fabrication des petites étoffes, vulgairement connues sous le nom de Serges, d'Escots et de Canourgues. Ces dernières se consomment pour l'habillement des troupes. On exporte un grand nombre de ces étoffes de la Lozère en Espagne et en Portugal, par le canal de Marseille, et il en passe également beaucoup dans le Levant et dans les Colonies. C'est sur-tout à Mende, à *Marvejols* et à *Canourgue*, que l'on fabrique ces étoffes, tandis qu'à *Saint-Chely*, *Florac* et *Villefort*, on file les laines des troupeaux que l'on élève avec un soin particulier dans les campagnes de ces différentes communes, et de beaucoup d'autres.

Les montagnes nommées les Cévennes, qui, d'un bout, se rattachent aux Pyrennées, et ne sont séparées des Alpes que par le Rhône, sont ici couvertes de sapins, de châtaigniers, de hêtres, de chênes, et autres arbres de la grande espèce. On pourroit en tirer de précieux avantages pour la marine, mais il faudroit pour cela ouvrir des débouchés et rendre l'exploitation facile. Hélas! l'on voit encore les vestiges des chemins que le fanatisme avoit pratiqués pour poursuivre les hommes et s'adoucir les fatigues de cette chasse barbare. Pourquoi l'utilité publique n'exécuteroit-elle

pas ce que le crime, ce que la férocité, ce que l'amour du sang, ce que les cruautés enfin des prêtres et de Louvois (1) avoient tenté avec tant de succès? En coûte-t-il moins de peines pour travailler à massacrer les hommes, qu'à s'occuper de leur bonheur, de leur aisance et de leur gloire? Outre ces bois de construction, ces montagnes sont riches encore en marbres et en minéraux de différens genres; et c'est une raison de plus pour presser l'ouverture des communications, puisque la superficie, comme les entrailles de ces montagnes, possèdent des richesses que l'on peut convertir au profit de la république. Plusieurs mines de plomb entr'autres, sont en valeur et d'un excellent rapport. Si l'on en juge par les paillettes d'or que roulent les rivières qui sortent de ces montagnes, comme nous l'avons déjà observé dans le *Gardon*, il est présumable qu'elles renferment aussi des mines de ce métal tout ensemble si funeste et si précieux.

Après l'établissement de la monarchie des Francs dans les Gaules; ou, pour mieux dire, après l'extinction de la première dynastie appelée des Mérovingiens, et la révolution qui plaça sur le trône le fils de Charles-Martel; et lorsque le duc d'Aquitaine, vaincu par Pepin le bref, perdit ses états, le Gevaudan, ou Givaudan, comme quelques-uns l'écrivent, passa sous l'empire des Français. Mais lorsque sous cette race des Carlovingiens, le régime féodal se fut établi, cette partie de la France eut ses *comtes* particuliers, qui portèrent, pendant près de deux cents ans, le titre de *comtes* du Gévaudan. Il en est peu d'entr'eux qui aient échappé à l'oubli. Ces *comtes* y régnèrent depuis le neuvième siècle jusqu'au milieu du douzième, qu'une

fille de *Gilbert* de Gévaudan, nommée *Faydide*, et son héritière, porta ce pays au *comte* de Toulouse Alphonse premier, en devenant sa femme. Ainsi, lorsqu'après la mort de Jeanne, héritière de la maison de Toulouse, les possessions de cette maison furent réunies à la *couronne* en 1271, le Gévaudan se trouva compris dans cette réunion.

Cependant les *comtes* de Toulouse ne jouirent pas sans quelques contradictions, de cette souveraineté sur le Gévaudan, que Faydide avoit transportée à Alphonse premier. Après la mort de cet Alphonse, qui arriva en 1147, il paroît que les évêques voulurent empiéter sur l'autorité, et y réussirent. Ils le durent à un certain *Aldebert*, prévôt de la cathédrale de Mende, élu évêque de Gévaudan en 1151. Cet ambitieux, malgré l'ignorance de son siècle, eut assez de politique pour deviner que l'on obtient tout de la foiblesse des rois quand on a l'art de les flatter. En effet, dix ans après son élection, en 1161, il fit un voyage à la cour de Louis le jeune. Il feignit auprès de ce roi, aussi fanatique qu'orgueilleux, que les évêques, ses prédécesseurs, s'étoient arrogés arbitrairement des droits qu'il n'appartenoit qu'au souverain de leur concéder. Il ajouta qu'en conséquence, lui, qui reconnoissoit l'illégitimité de semblables usurpations, préféroit la route tracée par le devoir, et venoit faire hommage de son évêché au monarque que *Dieu* avoit choisi pour régir tous les ordres. Louis VII, à qui son amour-propre déroba tout ce que cette démarche avoit d'insidieux, répondit à cette cauteleuse flatterie par une charte qui porta le nom de Bulle d'or (2), et que l'on voyoit encore dans les archives de l'évêché à l'époque de la révolution.

Il déclaroit dans cette charte : « Que de mémoire » d'homme, on ne se rappeloit pas qu'aucun évêque » du Gévaudan, fut venu à la cour de ses devan- » ciers, leur jurer fidélité, et qu'il étoit de fait que » les précédens évêques, se croyant sûrs de l'im- » punité par l'accès difficile du pays (3) où leur siége » étoit placé, s'étoient attribués, non-seulement l'au- » torité spirituelle, mais encore la temporelle, en af- » fectant des prérogatives royales, et se faisant pré- » céder d'un sceptre d'or que l'on plaçoit sur l'autel » pendant qu'ils officioient; mais que celui-ci, con- » noissant mieux ce que l'on devoit à la dignité su- » prême, étoit venu en personne, reconnoître, en » présence des *barons du royaume*, que son évêché » dépendoit du roi, et lui prêter serment de fidélité. » Qu'en conséquence, pour récompenser cette soumis- » sion, il entendoit qu'elle n'apportât aucun préjudice » aux droits dont il avoit joui jusqu'alors, et qu'il » lui accordoit, à lui et à ses successeurs, tout le » diocèse du Gévaudan avec les droits réguliers, et » vouloit que son église fût libre et exempte de toutes » taxes ».

On voit par-là que le rusé prélat, plus politique que ses prédécesseurs, sut se procurer un titre qu'ils n'avoient pas, et se mettre à l'abri, non-seulement de l'autorité *royale* qu'ils blessoient, mais encore des réclamations des *comtes* de Toulouse, qu'ils dépouilloient de leurs prérogatives. C'étoit sur cette charte que les évêques de Mende appuyoient la qualification de comtes du Gévaudan, qu'ils ont portée jusqu'au moment de la révolution.

Mende, la plus considérable des communes de ce

département, et son chef-lieu, est dans une position extrêmement riante. Elle est située dans une petite plaine, autour de laquelle les montagnes décrivent, pour ainsi dire, une espèce de cirque. Les fontaines qui découlent en abondance de ces montagnes, coupent cette plaine par une infinité de ruisseaux, et en font, pendant l'été sur-tout, un séjour délicieux. Elle est plutôt consacrée aux délassemens des citoyens de Mende qu'à une véritable culture. Elle offre plus de jardins que de champs cultivés, plus de maisons de plaisance que d'habitations de cultivateurs; enfin, plus de ce luxe que le voisinage des villes répand sur la campagne, que de cette opulence que la campagne cultivée attache aux habitations villageoises. L'intérieur de Mende répond assez à ses environs agréables. Sans posséder des édifices bien remarquables, ses maisons sont propres et passablement bâties. Elle est décorée de plusieurs fontaines, dont les eaux, heureusement distribuées, entretiennent la propreté, et conséquemment la salubrité. Mais une chose vraiment digne d'admiration, c'est la flèche ou clocher du temple que ci-devant on appeloit cathédrale. La pierre dont on s'est servi pour la construction, est une espèce de grès dont le grain est extrêmement fin, et qui, au besoin, souffriroit presque le poli. Ce clocher est d'une élévation prodigieuse; son architecture est gothique, d'une légèreté et d'une délicatesse admirables, et il en est peu que l'on puisse lui comparer pour la hardiesse et l'élégance. Le temple, quoique vaste et d'un assez bon style gothique, ne répond pas cependant à la beauté de cette flèche. Le trésor de cette cathédrale étoit un des plus riches de la France en

vases, ornemens, et vaisselle d'or et d'argent. Elle tenoit la majeûre partie de ses *richesses* d'un *comte* de Rouergue, qui, dans le dixième siècle, partagea *chrétiennement* son immense fortune entre dix-huit cathédrales, au préjudice de ses véritables héritiers. Pendant les guerres de religion, Mende étant souvent devenue la proie des protestans et des catholiques tour-à-tour, et encore des brigands qui profitoient des troubles pour s'armer impunément et dévaster les provinces à la faveur des divers partis auxquels ils se vendoient, ou qu'ils feignoient d'embrasser, ou que quelquefois même ils bravoient avec audace, toutes ces richesses furent pillées, vendues et dispersées. Ce fut alors aussi que les protestans s'emparèrent de la cloche de la cathédrale de Mende, qui passoit pour la plus grosse de l'Europe, et qui l'emportoit beaucoup sur *Cardaillac* de Toulouse et *Georges d'Amboise* de Rouen, que la révolution a employées à des usages plus utiles. Les protestans fondirent cette cloche de Mende pour en faire des canons, comme nous avons fait depuis de celles que je viens de citer.

Parmi les chefs de ces brigands qu'enfantèrent les guerres religieuses, et qu'enfanteront toujours les discordes intestines, quel qu'en soit le motif, nul ne fit plus de mal à Mende qu'un certain capitaine, nommé *Mathieu Merle*, depuis *baron de Salavas*. Mende, qui dans l'espace de quarante ans avoit été sept fois prise et reprise, et toujours saccagée par les protestans et les catholiques, étoit alors au pouvoir de ceux-ci, lorsque ce capitaine Merle résolut de s'en emparer pour se faire une place d'armes et s'assurer une re-

traite en cas de besoin. Il étoit du nombre de ces *gentilshommes* qui, dans ces tems malheureux, s'étoient fait un métier du brigandage; qui, ne connoissant ni lois, ni discipline, ni honneur, ni probité, se moquoient de toutes les opinions religieuses; n'avoient d'autres dieux que l'avarice, la cupidité et le meurtre; qui, presque tous nés sans ressources, ou privés de leur bien qu'ils avoient dissipés dans la débauche, marchoient à la fortune par le crime, et se flattoient, en accroissant la misère du peuple et le trouble, par l'intervention de leurs forfaits entre les forfaits des partis opposés, de rétablir le régime de la féodalité, celle de toutes les chimériques idoles de la noblesse, qu'elle n'a jamais renoncé à relever. Ce Merle avoit de l'audace, de la tête, de la présence d'esprit, du sang-froid, le coup-d'œil juste, l'imagination féconde en ressources; il eût pu se faire un nom dans le métier des armes, s'il eût fait un meilleur emploi de ses qualités guerrières. Elles avoient rassemblé autour de lui tous ceux qui lui ressembloient par leurs vices et leur amour pour le désordre et le brigandage, et il se voyoit à la tête d'une petite armée. Il choisit, pour tenter le coup de main qu'il méditoit sur Mende, la nuit du 24 au 25 de décembre 1579. Quelques jours avant, il avoit fait pénétrer dans la ville, sous divers déguisemens, un certain nombre des siens, qui, en répandant l'or avec adresse, lui avoient ménagé quelques intelligences. A la faveur des ténèbres il s'approcha des murailles avec sa troupe, sans être découvert par les sentinelles; et au moyen des échelles dont il s'étoit muni, il escalada les murs. Les gardes voulurent opposer une certaine résistance, mais Merle

avoit habilement choisi l'instant où la grosse cloche, dont j'ai parlé, appeloit le peuple à la messe de minuit. Cette circonstance empêcha que l'on entendît le bruit qui se fit à son entrée, et tous les habitans se trouvant dans ce moment-là rassemblés dans les églises, il traversa toutes les rues sans être rencontré par personne, et parvint à la grande place dont il s'empara sans coup férir. Maître de ce poste important, il posa des corps de gardes à toutes les portes, après avoir égorgé ceux de la garnison qui s'y trouvoient. En possession de la sorte de tous les postes, il fit alors sonner l'alarme par des trompêtes, et pour augmenter la terreur et la confusion, il fit faire quelques décharges d'arquebuse. Le peuple, à ce bruit inattendu, se précipita en foule au dehors des églises, et le barbare Merle fit massacrer tous ceux qui laissèrent entrevoir le dessein de courir aux armes. Le gouverneur fut poignardé au moment où il cherchoit à regagner sa maison. Alors Merle permit à sa troupe le pillage des églises, des établissemens publics et des maisons bourgeoises. Ces brigands, las de piller, de violer et de tuer, mirent le feu à plusieurs édifices, et la ville étoit menacée de périr toute entière dans les flammes, si Merle, pour son intérêt même, n'eut enfin arrêté le désordre.

Il s'établit donc à Mende, comme c'étoit son intention; il fit réparer les murailles, ajouter des fortifications, entrer des provisions dans la place, et se disposa enfin à en faire le centre d'un petit état dont il vouloit devenir le souverain. Pour n'être point troublé, du moins pendant quelque tems, il eût dû ménager ses voisins; c'est ce qu'il n'eut pas la prudence

d'observer. Chaque jour il désola le pays par des courses nouvelles. Tous les environs se virent exposés à ses brigandages continuels, et l'insolence et la rapacité de ses complices dépassoient, s'il se peut, les siennes. Il ne se contenta pas de rendre le Gévaudan le théâtre de ses fureurs : il les porta jusques dans les ci-devant provinces du Velai et d'Auvergne. Ses excès devinrent enfin insupportables mêmes aux *gentilshommes* de ces divers quartiers. Ils s'unirent pour l'en faire repentir. Ils établirent leur rendez-vous à *Chanac*, et lorsqu'ils se crurent suffisamment en force, ils le firent sommer d'évacuer Mende et de se retirer ailleurs. Loin d'obéir à cette sommation, il se détermina au contraire à marcher à leur rencontre, se présenta à Chanac pendant la nuit, fit sauter la porte d'un faubourg qu'il pilla, mais n'ayant pu parvenir à pénétrer dans la ville, il se retira et retourna à Mende.

Quand ses ennemis s'apperçurent qu'il étoit si difficile de le réduire, ils tentèrent de le vaincre par la ruse. Il n'est pas rare de trouver des traîtres parmi des brigands, et ils en achetèrent un. Un lieutenant de Merle, nommé *Châtillon*, fut ce traître, et il se chargea de lui tendre un piége pour le débusquer de Mende. En effet, il supposa quelque expédition lucrative à faire au dehors ; il en parla à ce capitaine qui, sans défiance, donna dans le paneau, et sortit avec la majeure partie de ses troupes. Pendant son absence, Châtillon, qui l'avoit accompagné, prit un prétexte pour s'en séparer, revint sur ses pas, fit entrer dans Mende une garnison nouvelle, ferma les portes, et en refusa l'entrée à Merle lors de son retour. Ce chef, se voyant trahi, s'empara d'un châ-

teau voisin, où il s'établit avec sa troupe, et attendit des circonstances le moment de pouvoir recouvrer la place qu'il avoit perdue. L'occasion s'en présenta bientôt. Il apprit un jour que Châtillon étoit en course. Il sortit alors de son château, ne prit avec lui que quelques hommes pour ne pas éveiller les soupçons par l'appareil d'une force trop considérable. En passant devant une des portes de Mende, qui étoit fermée, il feignit que son cheval étoit déferré, et demanda un maréchal. Comme on le vit si foiblement accompagné, on ne balança pas à ouvrir la porte pour lui procurer ce qu'il demandoit; mais à peine fut-elle ouverte, qu'il s'y précipita avec le peu d'hommes qui le suivoient; la terreur que sa présence inspira, et le secours de quelques brigands de l'intérieur, qui lui étoient restés fidèles, lui soumirent bientôt la ville de nouveau. Cette fois il s'y maintint beaucoup plus long-tems, et, dans la suite, il ne se détermina à en sortir, que lorsque les habitans, qu'il en avoit chassés, lui eurent payé une somme considérable pour obtenir la faculté de rentrer dans leurs foyers.

C'est dans ces contrées que la France perdit un de ses plus célèbres héros, Bertrand du Guesclin, breton, né en 1311, et mort en 1380. Cette vie de soixante-neuf ans ne fut marquée que par des actes de courage, de désintéressement et de patriotisme. Nul homme n'obtint plus et ne mérita mieux l'amour des peuples, le respect de ses rivaux et l'estime des ennemis. Les derniers momens de cette illustre vie appartiennent seuls a département où nous nous trouvons; je n'entrerai point dans le détail des autres évènemens qui ont répandu tant de gloire sur les jours de ce grand capitaine.

Une de ces misérables intrigues de cour, qui ne respecte ni les services ni les lauriers, osa attaquer la gloire de du Guesclin, qui alors, tranquille et désarmé, se reposoit à *Pont-Orson* de ses longs et nobles travaux. La calomnie osa l'accuser auprès de Charles V, d'avoir favorisé en Bretagne le retour du *duc* de cette province, que la *cour des pairs* avoit déclaré rebelle et criminel de lèse-majesté. Du Guesclin, instruit de l'espèce d'importance avec laquelle on avoit bassement accueilli une imputation aussi injuste qu'absurde, renvoya au *roi* l'épée de connétable, en lui déclarant le parti qu'il avoit pris de se retirer dans la Castille pour y terminer sa vie. Pour cette fois, Charles V donna cet exemple si rare d'un *roi* capable de sentir la perte d'un grand homme, et de réparer les fautes que la prévention fait commettre. Il députa à du Guesclin le *duc* d'Anjou son frère, et le *duc* de Bourbon, pour le supplier d'étouffer son ressentiment. Du Guesclin se montra inflexible. Cette opiniâtreté même, que l'on chercha encore à envenimer, ne servit qu'à rehausser sa gloire, puisqu'elle prouva qu'elle ne pouvoit être vaincue que par la voix de la patrie.

Comme il se disposoit à partir, l'on apprit que les Anglois avoient envahi la Guienne. Alors ressentimens personnels, mécontentemens fondés, amertume occasionnée par l'ingratitude, tout est oublié : du Guesclin ne voit que les dangers de la patrie et l'insolence de l'étranger qui médite de la déchirer. Il se rend à la cour, il reprend l'épée de connétable, il jure de renvoyer les Anglais dans leur île, et il part pour prendre le commandement de l'armée de Guienne. C'est au *Puy*, en Velai, qu'il la rassemble. Là viennent le

trouver

trouver les nombreux députés d'une foule de villes, qui déjà gémissoient sous le joug de l'étranger, pour implorer son secours ; mais ceux du Gévaudan se montrèrent sur-tout les plus pressans. Il se décida donc à marcher sur *Châteauneuf-Randon*, que d'autres appellent *Castel-Randan*, dont la garnison anglaise désoloit le pays par ses fréquentes excursions. Du Guesclin en poussa le siége avec vigueur, et des assauts réitérés en réduisirent la garnison au point que le gouverneur demanda à capituler, et s'engagea à remettre la place à une époque déterminée s'il ne recevoit point de secours. Du Guesclin consentit à cet accord ; mais pendant la suspension d'armes qui s'en suivit, notre héros fut attaqué d'une fièvre brûlante. Ce grand homme ne put se dissimuler que sa dernière heure approchoit ; il contempla la mort avec ce calme, ce sang-froid, cette sérénité d'ame qui l'avoient constamment accompagné au milieu des dangers. Rien de plus touchant que les adieux que ce magnanime guerrier adressa à son épée ; rien de plus loyal, de plus digne d'une belle ame, que les derniers mots qu'il fit entendre aux vieux guerriers dont les larmes inondoient son lit mortel. Enfin, le 13 juillet 1380, il rendit les derniers soupirs entre les bras de Mauni, d'Olivier du Guesclin, de Dubois de la Mothe, et du maréchal de Sancerre.

Il étoit réservé à ses cendres de recevoir un honneur qu'avant lui celles d'aucun héros n'avoient obtenu. Le hasard fit que le délai accordé au gouverneur de Castel-Randan expira quelques heures après la mort de du Guesclin. Le maréchal de Sancerre, qui avoit pris le commandement de l'armée, fit sommer ce gou-

verneur de tenir sa parole. « Ce n'est point à lui que » je l'ai donnée, répondit-il au trompette, c'est au » connétable; et quoiqu'il ne soit plus, c'est à lui » que je veux la tenir. C'est sur son cercueil que » je porterai les clefs d'une place dont il fut le vain- » queur ».

Sancerre se montra digne d'avoir été l'ami de du Guesclin, en applaudissant à un hommage si honorable pour sa mémoire. Les Anglais sortirent de la place; ils traversèrent l'armée française, furent introduits dans la tente où reposoient les restes inanimés du héros. Ils se prosternèrent devant ces augustes et périssables dépouilles. « Ce n'est point à ce corps, dit » leur chef en fondant en larmes, c'est à vous, ombre » illustre! que je remets la place. Votre ame immor- » telle a seule eu le pouvoir de me réduire à la ren- » dre. On peut succomber sans honte sous un si noble » vainqueur. Recevez ces clefs; je les dépose sur votre » cercueil ».

Jamais un deuil aussi universel n'honora la mémoire d'un citoyen. Malgré les opinions et les préjugés du siècle, ce deuil fut philosophique et républicain. Ce ne fut point l'individu paré d'un grand nom et d'un grand emploi que l'on pleura, ce fut le patriote, ce fut l'homme dont tous les jours avoient été donnés au bien, à l'honneur, et au service de sa patrie. Dans toutes les villes de la France les boutiques furent fermées, les jeux suspendus, les tribunaux déserts, sans que cette expression de la douleur publique eut le déshonneur de naître de quelqu'ordre supérieur. Ses funérailles traversèrent toute la France; il avoit ordonné que son corps fut transporté à Dinan en Bretagne,

pour être enseveli auprès de ses ayeux. Si par-tout, dans ce funèbre voyage, il fut reçu par la vénération, plusieurs villes se disputèrent, par de généreuses insurrections, l'honneur de conserver son corps dans leurs murailles; mais les rois voulurent avoir ses cendres pour sauver les leur de l'oubli.

En 1595, *Joyeuse*, maître de Mende qu'il avoit soumise, l'avoit fortifiée d'une citadelle. *Fosseuse* y commanda après lui. Cependant Henri IV étoit monté sur le trône, et quelques villes du ci-devant Languedoc l'avoient déjà reconnu. Fosseuse reçut ordre de congédier sa garnison et de démolir la citadelle; il refusa, et le *duc* de Vantadour fut obligé, pour l'y contraindre, de venir mettre le siége devant cette ville en 1597. Le *duc* de Bouillon essaya, avec mille hommes, de dégager Fosseuse, mais, plus sensible sans doute à l'argent qu'à la gloire, on vint à bout de l'éconduire avec une somme de cent mille francs. Il se retira, et Mende, réduite à elle-même, capitula, et alors la citadelle fut démolie. Quelle différence entre ce *duc* de Bouillon, qui, pour de l'argent, trahit ses amis, et ce du Guesclin qui, pour la patrie, oublie tout le mal que ses ennemis lui ont fait.

L'édit de Nantes, rendu par Henri IV, ramena dans ces cantons la paix que le fanatisme religieux en avoit banni pendant tant d'années. Hélas! ils n'en jouirent pas long-tems. Le despotisme de Richelieu et l'insensibilité de Louis XIII, rassemblèrent bientôt les orages sur la tête des malheureux protestans, et ce fut par de longues et nouvelles persécutions que le destin préluda à la tyrannique catastrophe qui, sous Louis XIV, bannit de la France cent mille familles

probes, actives et industrieuses, anéantit le commerce et enrichit l'étranger des bras et du génie de tant d'hommes utiles à la patrie.

Louis XIV, malgré la réputation d'habileté dans l'administration, que l'on s'est plu à lui donner, avoit toute la morgue nécessaire pour éloigner la vérité, et toute la foiblesse convenable pour être la dupe du mensonge. Mais comment se peut-il, dira-t-on peut-être, que l'on croie à ce jugement que vous portez de Louis XIV, quand tant de grands hommes se sont accordés pour célébrer ce roi. J'inviterai ceux qui me feroient cette objection, à jeter un coup-d'œil impartial sur ces mêmes hommes célèbres dont ils m'opposeroient les décisions. Ils remarqueront que ceux de ces grands hommes, j'entends des écrivains qui sont seuls en droit de distribuer la renommée, furent presque tous ou membres du clergé ou jésuites, ou les créatures des uns et des autres, c'est-à-dire, d'une classe qui avoit besoin de flatter Louis XIV pour le rendre l'instrument de ses préjugés, de ses ressentimens, de ses vengeances, et qui sentoit la nécessité de l'exalter aux yeux de l'Europe et de la postérité, pour donner un air de grandeur et un vernis de dignité aux barbaries mêmes qu'elle lui faisoit commettre en se cachant sous le nom de l'autorité. Sera-ce des écrivains célèbres que les jésuites fournirent à cette époque, sera-ce de Bossuet, de Fléchier, de Godeau des Marets, de Bourdaloue, et de leurs familiers Racine et Boileau, qu'il faut attendre la vérité sur ce roi? sera-ce de Molière, qui avoit besoin de ployer sa philosophie à l'adulation, pour faire passer sans danger des leçons d'un autre genre d'importance? Mais Fénélon, mais

les hommes de Port-Royal étoient aussi des écrivains célèbres : que l'on se donne la peine de percer le voile dont leur politique s'enveloppe, et l'on reconnoîtra ce que l'on doit penser de Louis XIV. Ainsi, l'on voit aisément que les uns l'ont loué par esprit de corps, et les autres par esprit de crainte ; mais tandis que la multitude juge sur parole, combien peu de gens se donnent la peine d'approfondir les motifs secrets d'une immortalité publique. Louis XIV passa pour être grand ; parce que des grands écrivains de son siècle, les uns eurent un grand intérêt à ce qu'on le crut un homme extraordinaire, et les autres à ne pas convenir qu'il étoit un homme ordinaire. Louis XIV tira une constante vanité de la révocation de l'édit de Nantes, parce que ceux, dont elle étoit l'ouvrage, lui persuadèrent sans peine qu'on ne la devoit qu'à son génie ; parce que ceux qui en retiroient le bénéfice lui présentèrent la France au comble de la félicité, quand elle étoit couverte d'un deuil universel. N'est-ce pas là, comme je disois tout-à-l'heure, réunir à-la-fois et toute la morgue nécessaire pour éloigner la vérité, et toute la foiblesse convenable pour être la dupe du mensonge? Quel administrateur que celui qui, placé entre Colbert et Louvois, ne voit pas que Colbert ne soutient les protestans que parce que leur industrie est utile à la prospérité de l'état, et que Louvois ne veut les abattre que parce que Colbert est nuisible à sa prospérité personnelle, et qui, dans une chose d'une aussi grande conséquence, se range du parti de ce dernier?

On sait les funestes effets de cette révocation ; on connoît les excès auxquels on se porta contre les

réformés ; j'ai peint ailleurs toute l'horreur des dragonades, des missions bottées, des conversions à coups de fusil, et des noviciats sur les galères. Qui peut s'étonner que dans ce long cours d'iniquités, de supplices et de barbaries, il se rencontre des hommes qui présentent un front courageux à l'oppression? et de-là naquit la guerre des Cévennes.

On avoit amené ce soulèvement par toutes les injustices, je ne dis pas seulement contre l'ordre social, mais encore contre les droits les plus sacrés de la nature. On ne se contentoit pas de les gêner dans l'exercice de leur culte en détruisant leurs temples les uns après les autres, sans autre motif que le caprice, on leur défendoit encore d'épouser des filles d'une autre religion. Le ministre des finances avoit ordre de n'en recevoir aucun dans les fermes publiques ; on les excluoit des communautés des arts et métiers ; s'ils vouloient vendre leurs biens, et que, dans l'année de cette vente, ils essayassent à sortir de France, ces biens étoient confisqués ; on ne vouloit les admettre dans aucunes corporations d'artisans, et l'on prononçoit la peine des galères pour ceux qui voudroient porter ailleurs leur industrie ; s'ils léguoient, par testament, quelques sommes à leurs églises, on s'appropriait ces sommes, et on les appliquoit aux hôpitaux catholiques ; on défendoit à leurs maîtres d'écoles de recevoir des élèves ; on privoit les maires protestans des prérogatives de ces places ; on mettoit à la taille les ministres de leur religion ; on défendoit de les recevoir parmi les notaires, les avocats et les procureurs ; on les forçoit à se démettre des charges de secrétaires *du roi*, ou de quelqu'autre emploi quel-

conque dans la Maison, et l'on s'emparoit des finances de ces charges diverses; on mettoit en avant l'absurde paradoxe qu'un homme mûr n'avoit pas le droit de servir la divinité à son gré, et l'on accordoit aux enfans de sept ans l'absurde liberté de changer de religion à leur fantaisie, et depuis cette exécrable hypothèse, les intendans et les évêques arrachoient les enfans du sein de leurs mères pour les faire élever et instruire à leur manière: On s'avilissoit jusqu'à employer l'argent pour les corrompre au catholicisme, et on les embauchoit pour le baptême à-peu-près comme l'on enhardit un soldat au transfuge par l'appât de quelques écus; et si les hôpitaux se remplissoient d'enfans dont les ravisseurs dévioient ainsi l'innocence, si les catéchismes se peuploient de quelques hommes achetés; si la crainte de perdre leur fortune faisoit refluer quelques renégats dans les églises catholiques, on élevoit Louis XIV au rang des saints, pour avoir, par la puissance de son génie, appelé, d'une manière si *charitable*, tant d'ames à Dieu; et si les confiscations faisoient verser dans le trésor les foibles débris des confiscations dédaignés par les voleurs sacrés et publics, on lui vantoit les richesses de l'état, accrues par le moyen sacrilège qui tendoit au contraire à les tarir dans leur source; et le monarque, dans son orgueilleuse et imbécille dévotion, se pavanoit dans la bénédiction du seigneur, et le glorifioit du torrent de malédictions que sa main royale épanchoit sur la France.

La révocation de l'édit fut le dénouement de ce long sceau de perversités. Dans le nombre de ces malheureux, quelques-uns, à qui l'indigence, le dé-

sespoir et l'invincible répugnance à s'éloigner d'une terre où l'on avoit égorgé leurs femmes, leurs pères et leurs enfans, ne permirent pas de fuir, se réfugièrent dans les Cévennes, s'enfoncèrent dans les contrées où nous nous trouvons aujourd'hui, et n'eurent d'abord d'autre dessein que de s'y cacher; mais bientôt réunis, sollicités, appelés à la vengeance, enfin armés par des chefs qui, peut-être aussi, cachoient quelqu'ambition sous une apparente sensibilité, ils présentèrent une masse redoutable. Le despotisme, toujours si enclin à l'effroi, se grossit les dangers de cette levée de boucliers; et ce Louis XIV, que l'Europe conjurée n'avoit pu alarmer, trembla devant une poignée de ses victimes. Il ne fut plus question de tortures, de supplices et de bourreaux; ce ne fut pas trop d'une armée et d'un héros pour le rassurer; et *Cavelier*, que l'insolent dédain des courtisans traitoit de brigand, se trouva de pair avec le célèbre Villars que l'on envoya pour le combattre. Ce Cavelier étoit un homme de courage et de tête. Fils d'un paysan des Cévennes, et d'abord garçon boulanger, né avec un génie vaste, une ame élevée, une conception facile, il avoit acquis, dans la fréquentation des ministres calvinistes, des connoissances que son éducation lui avoit refusées. Devenu aussi éloquent qu'entreprenant, aussi audacieux que réfléchi, capable d'embrasser un grand plan et de l'exécuter, les insurgés le mirent à leur tête, et il ne manqua à sa gloire que de naître dans un siècle plus mûr que le sien pour la philosophie et la liberté. Quelques tentatives heureuses, quelques premiers succès contre les troupes royales, attirèrent sur lui l'attention du maréchal de Montrevel qui marcha en personne

pour le réduire. Montrevel fut battu, et la cour trembla. Ce fut alors que le maréchal de Villars fut chargé de cette expédition. La tyrannie et le fanatisme sont odieux au cœur d'un grand homme, et Villars sentoit bien mieux qu'un autre toute la scélératesse des trames qui avoient précédé et amené cette guerre. « Je » pars, dit-il à Louis XIV; je tâcherai de terminer » par la douceur, des malheurs où la sévérité me » paroît non-seulement inutile, mais dangereuse ». Paroles mémorables qui n'ouvrirent pas les yeux du monarque aveuglé.

En effet, Villars se conduisit avec une telle modération, une telle tolérance, une telle sagesse, qu'il vint à bout, en dix-huit mois, de pacifier ces malheureux cantons, sans presque répandre de sang, et de contraindre Cavelier à desirer la paix avec un aussi généreux ennemi. Il n'eut point l'orgueil déplacé de se refuser à traiter avec ce Cavelier, et de l'irriter par d'impolitiques dédains. Ce chef s'engagea à faire mettre bas les armes à ceux de son parti, à condition qu'on lui permettroit de lever un régiment dont il seroit colonel; et Villars, plus sensible à ce que l'humanité gagnoit à ce traité, qu'à ce qu'une semblable négociation lui faisoit relâcher de la dignité de son rang, ne rougit pas de le signer et de le tenir. Quelques infortunés se refusèrent seuls à souscrire à la paix ramenée par Villars, que les destinées de sa gloire appellèrent ailleurs. Berwick lui succéda; il n'eut pas grand mérite à écraser quelques insensés qui s'étoient échappés à la clémence de Villars, qu'il n'imita pas en faisant pendre *Ravanel* et *Catinat*, leurs derniers

chefs. Villars étoit français, et il y avoit du sang anglais dans le corps de ce Berwick.

Ainsi se termina cette sanglante tragédie des protestans, qui duroit depuis trois cents ans, et dont les Cévennes, où nous sommes, furent le dernier théâtre ; ainsi se dénouèrent ces longs discors au commencement de ce siècle, qui ne devoit pas se terminer sans que la providence et la liberté renversassent le trône et le sacerdoce, qui les avoient si long-tems et si cruellement opprimés : inévitable effet de la justice éternelle, dont on n'apprécie vraiment le bienfait que lorsqu'on s'est donné la peine d'étudier l'histoire de la plupart des rois et des pontifes.

Parmi ces derniers, il en fut un, fameux sur-tout par son inquiète audace, que Mende vit, pendant quelques jours, sur sa chaire épiscopale. Cet homme étoit *Julien de la Rovère*, pape depuis, sous le nom de Jules II, qui céda l'évêché de Mende à Clément de la Rovère, son neveu, après l'avoir possédé quelques mois. La liberté publique a compté peu d'ennemis plus acharnés contre elle, que ce pape. Enhardi aux grands attentats politiques, par l'exemple de Sixte IV, son oncle, qui le rendit témoin de la fameuse conjuration des Pazzi contre les Médicis de Florence ; façonné à l'habitude du parjure à la cour d'Innocent VIII, dont la perfidie se jouoit des traités les plus saints ; endurci dans la débauche et les assassinats si familiers au règne d'Alexandre VI, quelle route lui restoit-il à suivre pour se distinguer dans le crime après ses prédécesseurs ? Celle de la guerre ; et il la suivit avec transport. Son histoire est étrangère à mon sujet ; elle ne s'y rattache que parce qu'il occupa pendant quelques

instans l'église de Mende. Je dois m'arrêter simplement à ce fait; et assez de monstres ont été le fléau de notre France pendant douze cents ans, et se présentent à moi en écrivant l'histoire des départemens, sans que je passe les monts pour entretenir mes lecteurs d'un vieillard turbulent, bilieux et vindicatif, qui, pape d'un conclave qu'il avoit acheté, toujours guerrier, jamais prêtre, n'eût du soldat que la férocité, du conquérant que les fureurs, du prince que la tyrannie, et mourut de désespoir de ce qu'il restoit sur la terre encore quelques-uns de ses bienfaiteurs qu'il n'avoit pu proscrire.

Hélas! à la honte de ces hommes dont le rang a rendu les crimes si fameux, on trouve dans la tourbe obscure des scélérats du bas étage, des êtres qui leur sont préférables; et c'est bien moins dans les vertus des gens de bien qu'il faut chercher leur condamnation, que dans la conduite de quelques brigands qui n'ont avec eux d'autre distance que celle établie par les préjugés du sang et des emplois. Ce département va nous en offrir un exemple.

Un religieux fut mandé pour exhorter à la mort un criminel qu'un jugement venoit d'atteindre. Il étoit d'usage alors, quand il se trouvoit une chapelle dans une prison, que l'on laissât le prêtre et le condamné s'entretenir tête-à-tête dans cette chapelle, pendant les heures qui s'écouloient entre le jugement et l'exécution. Lorsque le religieux fut seul avec le malheureux auprès duquel il remplissoit un si triste ministère, il s'apperçut que malgré la matière sérieuse dont il l'entretenoit, rien ne pouvoit vaincre ses distractions. Il lui en marqua son étonnement. Elles sont toutes

naturelles, lui dit le condamné, parce que je songe que, si vous le vouliez, vous pourriez me sauver la vie. L'employerez-vous mieux que vous n'avez fait jusqu'à ce jour, lui répondit le religieux? N'en doutez pas, reprit-il; j'ai vu la mort de trop près pour que cette leçon ne reste pas gravée dans ma mémoire. Eh bien, parlez, que faut-il faire, lui dit le religieux? Voyez-vous cette fenêtre? répondit cet homme : elle est extrêmement élevée; n'importe; si vous voulez m'aider, nous approcherons l'autel de la muraille, vous mettrez votre chaise sur l'autel, vous monterez sur cette chaise, je m'éleverai sur vos épaules, j'atteindrai la fenêtre, et je sortirai facilement. Le religieux, dont le cœur étoit généreux et sensible, se prêta aux desirs de cet homme, et quand il eut réussi à s'évader, il remit l'autel à sa place, s'assit sur sa chaise, et attendit tranquillement que les gardes vinssent pour chercher le prisonnier. En effet, une heure après, on entra dans la chapelle, et l'étonnement fut extrême de l'y trouver seul. On lui demanda ce qu'étoit devenu le condamné; il répondit qu'il l'ignoroit : qu'il l'avoit vu sortir par cette fenêtre, et que c'est tout ce qu'il savoit. Dans le premier moment on voulut lui faire quelques reproches, mais il repartit avec dignité qu'il étoit venu pour remplir un ministère de consolation, qu'il s'en étoit acquitté, mais que la garde du condamné étoit une fonction qui ne le concernoit pas; et de la sorte il imposa silence aux murmures. On le laissa libre de se retirer, et l'on n'en parla plus.

Vingt ans après, et lorsque cette aventure étoit presqu'entièrement effacée de la mémoire du religieux,

un de ces ordres, que dans les maisons monastiques on appeloit *obédiences*, lui fit faire un voyage pour se rendre dans la maison nouvelle que ses chefs lui assignoient pour séjour. Dans sa route, et en traversant les Cévennes, il est surpris par la nuit dans un endroit assez solitaire. Sur ces entrefaites, un paysan le rencontre, l'accoste, et à la faveur du crépuscule qui les éclairoit encore l'un et l'autre, le considère et l'examine avec une curiosité assez inquiétante, relativement au lieu et à l'heure. Après un moment de silence, le paysan propose sans façon au religieux de se détourner de sa route pour venir se reposer à sa ferme, peu éloignée de là, et située dans le bois prochain. Cette brusque proposition ne fit qu'accroître l'effroi du voyageur qui, cependant, eut le bon esprit de réfléchir qu'il couroit autant de risques à refuser qu'à accepter, et consentit à le suivre. Pendant le trajet, le paysan félicitoit le moine du parti qu'il avoit pris, en ajoutant que la route étoit peu sûre pendant la nuit, et qu'il se passoit peu de mois qui ne fussent marqués par quelques funestes accidens. De semblables confidences ne faisoient qu'accroître l'inquiétude du religieux, et l'air d'aisance et de propreté qui régnoit dans la ferme, la manière obligeante dont il fut accueilli par l'épouse du laboureur, l'excellent feu que l'on fit pour le réchauffer et le délasser, le bon vin qu'on lui présenta avant que le soupé fut préparé, ne parvinrent pas à bannir en entier l'anxiété dans laquelle il se trouvoit. Mais quelle fut sa surprise, lorsque le laboureur, ayant, sous quelque prétexte, éloigné ses domestiques, rassembla ses huit enfans et sa femme autour du religieux, en leur disant : « Mes enfans, mon épouse, serrez dans vos bras » ce digne homme, mouillez ses mains des larmes de votre » reconnoissance. Sans lui, mes enfans, vous n'eussiez

» plus de père ; sans lui, ma femme, ton époux n'eut ja-
» mais eu le bonheur de vivre auprès de toi. Homme géné-
» reux, soyez béni ! jouissez de votre ouvrage, et recon-
» noissez l'infortuné à qui vous sauvâtes la vie il y a vingt
» ans ».

Il est difficile de se peindre l'étonnement du religieux, sa douce satisfaction, la joie profonde, aussi vivement exprimée que tendrement sentie, de son hôte, les caresses touchantes des enfans, la douce reconnoissance de la mère. Ce fut pour l'un et l'autre assurément le plus beau moment de leur vie. « Je vous ai tenu la parole que je vous » donnai jadis, dit le laboureur au religieux; il ne faut » jamais désespérer du retour d'un homme à la vertu. » Lorsque vous eûtes la générosité de me sauver la vie, » je me promis à moi-même de me rendre digne de ce » bienfait. J'eus le bonheur de cacher ma fuite à tous les » yeux et d'échapper aux recherches que l'on fit sans » doute pour découvrir ma retraite. Je m'éloignai rapi-» dement du lieu où je devois perdre la vie. Je marchai » pendant long-tems; j'eus soin d'éviter les routes fré-» quentées; le jour je m'enfonçois dans les bois, et je ne » marchois que la nuit. Enfin, après avoir erré de la sorte » pendant près d'un mois, j'arrivai dans ces contrées. » L'aspect sauvage de ces montagnes, ce petit canton, » plus solitaire encore que le reste des Cévennes, son » éloignement des villes, les forêts dont il est couvert, » tout me fit espérer qu'il déroberoit mes destins à tous » les regards. Je me présentai donc comme un paysan sans » ouvrage, au laboureur qui occupoit alors cette ferme. Il » me prit à son service. Mon attachement, mes services, » mon intelligence, eurent le bonheur de lui plaire. Il » vit ses affaires prospérer entre mes mains. Il me nomma

» insensiblement son ami, son fils; il me donna enfin un » titre plus cher encore à mon cœur, en me nommant » son gendre. Hélas! ce bon père! la mort nous l'a ravi il » y a quelques années. C'est le seul chagrin que j'aie » éprouvé depuis le jour si fatal en apparence, mais si » heureux pour moi, où le ciel vous guida dans ma pri- » son. Vous voyez ce que je dois à son amitié. Je suis » l'homme le plus fortuné; laboureur estimé, heureux » époux, père chéri, rien ne manquoit à ma félicité que » celle de vous serrer dans mes bras. Le ciel me l'accorde, » et c'est la dernière récompense qu'il attache aux efforts » que ce cœur a fait pour s'arracher aux vices qui le désho- » noroient, et pour le rendre digne de vous ».

Je me permettrai une réflexion que cette anecdote m'a fait faire. Il est possible sans doute que la mort, vue de si près, ait corrigé cet homme, et l'ait fait renoncer à un penchant criminel qui l'avoit conduit au fond du précipice. Mais entre ne pas s'abandonner au crime et être bon, il y a loin encore. C'est la longue société d'un honnête homme, c'est l'amour vertueux d'une femme simple et modeste, c'est aussi l'agreste solitude des montagnes, le spectacle constant du calme de la nature, c'est sur-tout enfin l'éloignement des villes, qui en ont fait à la longue un homme de bien. C'est donc moins l'épreuve des dangers où le vice nous expose, qui nous corrige, que l'influence du cercle où l'on se trouve jeté; on devient bon avec les hommes vertueux, comme l'on devient vicieux avec les pervers; et si une constante résidence dans un séjour tranquille, si l'aspect non-interrompu d'un site heureux et fertile, si la continuelle société de quelques gens de bien, font d'un criminel un honnête homme, il faut en

conclure que l'homme n'est pas né pervers, que les mœurs dépendent moins de la sévérité des loix, que de la douceur des institutions et des habitudes, que les vices sont les erreurs de l'esprit, et les vertus un besoin du cœur, et qu'on en puise l'amour beaucoup plus dans les exemples que dans les conseils. Cet homme devint bon, non parce qu'on lui dit de le devenir, mais parce qu'il ne vecut après son crime, qu'entouré de bonnes gens; et cette idée est consolante pour l'humanité.

Au reste, cette bonté qui puise sa source dans la simplicité des mœurs, est commune aux peuples de ces cantons. Long-tems cette flatterie que la puissance des préjugés fait circuler jusques dans les proverbes populaires, cette espèce de plate magie qui portoit à respecter jusques au crime des cours, l'astuce avec laquelle les prêtres parvenoient à déifier le fanatisme aux yeux des êtres foibles qui ne composent que trop la multitude, avoient jeté sur les habitans des Cévennes une sorte de défaveur. Parce qu'on avoit persécutés leurs pères, on les prétendoit méchans, et le surnom de Camisards, en leur prêtant un vernis odieux, exerçoit sur les esprits cette puissance que les tyrans ont su, dans tous les tems, attacher avec tant d'art aux mots vuides de sens; mais aujourd'hui, où tous ces prestiges doivent disparoître, il faut voir ces hommes tels qu'ils sont, c'est-à-dire, rustiques, mais bons, mais excellens; sans politesse, mais sans détours; industrieux, actifs, laborieux, mais sans ambition, sans amour désordonné pour les richesses, et sur-tout sans avarice. Haïs, ridiculisés sous l'ancien régime, parce qu'ils avoient l'instinct de la liberté, c'est une raison pour nous de les chérir aujourd'hui. Ils aiment cette liberté, ils

ont

ont payé bien cher le droit de l'aimer; et l'esclavage a dû leur laisser des souvenirs plus douloureux encore qu'à la majeure partie de la France. L'amour de la patrie est un sentiment en eux qui ne s'efface jamais; la géographie de du Coidic en rapporte un exemple que je ne puis m'empêcher de citer ici, et qui prouvera que les plus cruelles injustices ne l'effacent point de leur cœur.

Le 14 septembre 1774, dit cet auteur, il mourut à Londres un vieillard nommé Ambroise Borelly. Il étoit né en 1671 dans les Cévennes, de parens calvinistes. Agé de quatorze ans, lors de la révocation de l'édit de Nantes, il vit mourir son père sur l'échafaud. Condamné lui-même à assister au supplice, on fit rejaillir sur sa tête le sang paternel. Il vit exhumer le cadavre d'un de ses frères, que l'on traîna sur la claie en sa présence. Sa malheureuse mère expira de douleur dans ses bras au milieu des champs, et pour lui avoir donné la sépulture il fut condamné aux galères. Conduit à Marseille, il fut embarqué pour les colonies, avec d'autres de sa religion, sur un vaisseau que l'on avoit ordre de couler bas. Échappé, comme par miracle, sur une planche, il fut recueilli par un vaisseau anglais qui le conduisit à Londres, où il fit fortune. Eh bien, pendant quatre-vingts ans, le souvenir de sa patrie, la douleur de ne pouvoir la revoir, le sentiment d'un exil barbare qu'il ne pouvoit rompre et qui le séparoit des lieux de sa naissance, empoisonnèrent des jours que le gouvernement d'alors avoit proscrits avec tant de barbarie, et les derniers mots qui sortirent de sa bouche, furent encore des vœux pour la France. Voilà comme pensent ces hommes que l'on a si long-tems calomniés; et si les communes de ce département, si Marvejols, Villefort,

NOTES.

(1) Les persécutions des Cévennes furent l'ouvrage de Louvois, de la Maintenon, des Jésuites, et de quelques évêques. Jamais on ne mentit avec plus d'impudence à Louis XIV, sur l'état de la France, et jamais on ne l'enivra plus à longs traits du poison de la flatterie. Jamais aussi, quand on massacroit par-tout en son nom, il ne se crut plus grand devant les hommes, et plus avancé dans la miséricorde de Dieu; et c'étoit pour se réconcilier avec lui, qu'il faisoit couler le sang par-tout. Les monstres lui annonçoient des conversions par milliers: c'étoit, dit Saint-Simon, deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à-la-fois, et dans un instant. Les évêques lui écrivoient des panégyriques; les Jésuites faisoient retentir de sa sainteté les chaires et les missions. Toute la France étoit remplie d'horreur et de confusion, et jamais tant de triomphes et de joie, jamais tant de profusion de louanges. Effrayant et véridique tableau du malheur pour un peuple, d'être gouverné par un seul homme.

(2) Ce nom de bulle d'or, qui est plus spécialement attaché à une constitution germanique de l'empereur Charles IV, s'est donné également à quelques actes d'autres monarques. Ils recevoient ce nom du sceau qu'ils portoient. Cette charte de Louis le jeune, en faveur de l'évêque de Mende, fut appelée bulle d'or, parce qu'elle étoit scellée en or.

On appelle aussi bulle, une boule d'or ou d'argent, que l'on suspendoit au cou des enfans des patriciens à Rome, lorsqu'ils prenoient la robe prétexte.

(3) L'éloignement où l'évêché de Mende étoit de la cour, faisoit que les courtisans le méprisoient; que l'on disoit d'un frère du ministre Chamillard, que sa bêtise éloignoit de toutes les places, qu'il falloit lui donner cet évêché.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

PAR les Citoyens J. LAVALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis BRION, pour la partie du Dessin; et Louis BRION père, pour la partie géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté.* Acte Ier.

A PARIS,

Chez
- BRION, rue de Vaugirard, nº. 98, près l'Odéon.
- BUISSON, libraire, rue Haute-Feuille, nº. 20.
- DEBRAY, libraire, Palais-Égalité, galeries de bois, nº.s 256.
- GUEFFIER, au Cabinet littéraire, boulevard Cérutty.

AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

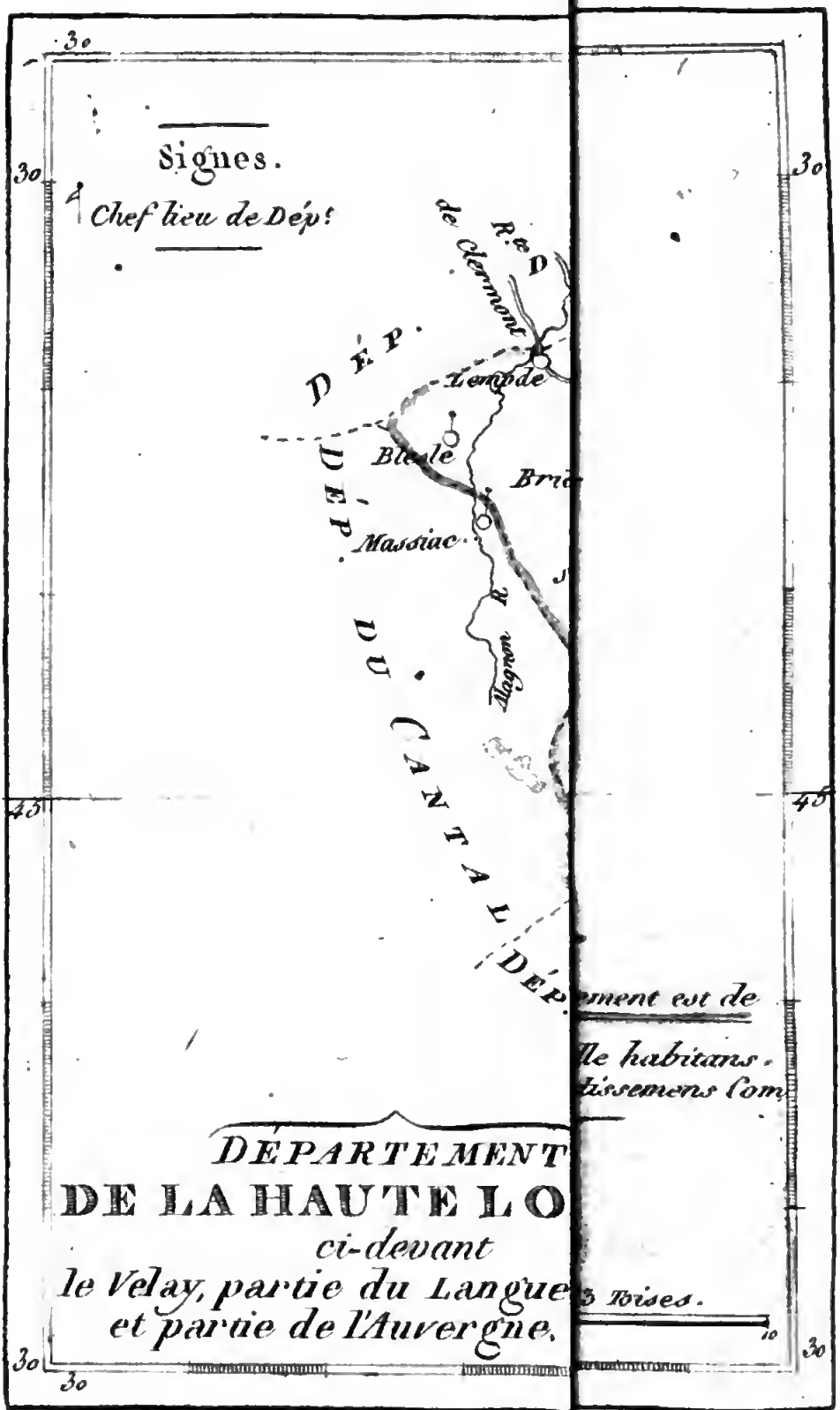
3o
Signes.
Chef lieu de Dép.t
3o
3o
R.e D
de Clermont
DÉP.
Lempde
Blesle
Brio
Massiac
DU CANTAL DÉP.
45
45
ment est de
lle habitans.
tissemens com
DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE LO
ci-devant
le Velay, partie du Langue
et partie de l'Auvergne.
3 Toises.
10
3o
3o
3o

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

En pénétrant dans le département de la Haute-Loire nous n'avons point quitté les montagnes dont celui de la Lozère est hérissé, nous n'avons fait qu'en suivre la chaîne qui se prolonge beaucoup plus loin encore; et celles que nous parcourons ici ont un caractère plus imposant par le souvenir des anciennes éruptions volcaniques qui les ont déchirées.

Ce département est formé du territoire de la petite province que l'on appeloit le *Velay*. Elle avoit tiré ce nom des anciens peuples qui l'habitèrent, et que César nomme *Velavi*, et qui selon lui dépendoient des Auvergnats. Ces peuples étoient Celtes, ou pour mieux dire compris parmi les peuples auxquels on donnoit la dénomination générale de Celtes. Les *Velavi* furent réunis à la première Aquitaine dans le quatrième siècle; ils passèrent dans la suite sous le joug des Visigoths, et y restèrent jusqu'à la mort d'Alaric, époque à laquelle ils tombèrent sous la domination des Francs. Dans les siècles suivans, ils firent tantôt partie du royaume d'Austrasie,

tantôt des états d'un *comte* de Toulouse. Cette contrée eut même ses comtes particuliers.

Quoique les montagnes y soient couvertes de neiges pendant la moitié de l'année, son territoire est néanmoins fertile: l'on y recueille assez de bled pour nourrir ses habitans, ce qui ne suppose pas une moyenne récolte, car la population y est extrêmement nombreuse, comparée au peu d'étendue de ce département. Ces pâturages sont sur-tout excellens, et ce pays est renommé par la beauté, la bonté et la quantité de ses bestiaux. Quoique l'on n'y élève point autant de mulets que dans les ci-devant provinces d'Auvergne et du Vivarais, cependant ceux que l'on y nourrit sont robustes, d'une bonne espèce et propres à la fatigue.

Après l'agriculture, les dentelles et la préparation des cuirs composent la principale industrie des habitans, et occupent également avec avantage les individus des deux sexes. Ce sont l'Espagne et l'Allemagne qui consomment la majeure partie de ces dentelles.

En quittant la Lozère, on ne parvient au *Puy*, chef-lieu du département de la Haute-Loire, qu'avec assez de peine, les montagnes rendant les chemins difficiles; mais on oublie bientôt les fatigues et l'ennui de la route, à l'aspect du magnifique et pittoresque tableau que présente le bassin dans lequel cette commune est bâtie. Jamais ce nom assez générique de bassin ne s'appliqua mieux qu'au territoire du Puy. C'est en effet une vaste cuve fermée par de hautes montagnes volcaniques qui règnent tout autour. La plus riche culture, de jolies maisons de plaisance, des jardins émaillés de fleurs et de verdure, des arbres chargés de fruits, des gazons d'une fraîcheur délicieuse, tel est l'éclatant tapis qui se

Dépt Haute Loire.

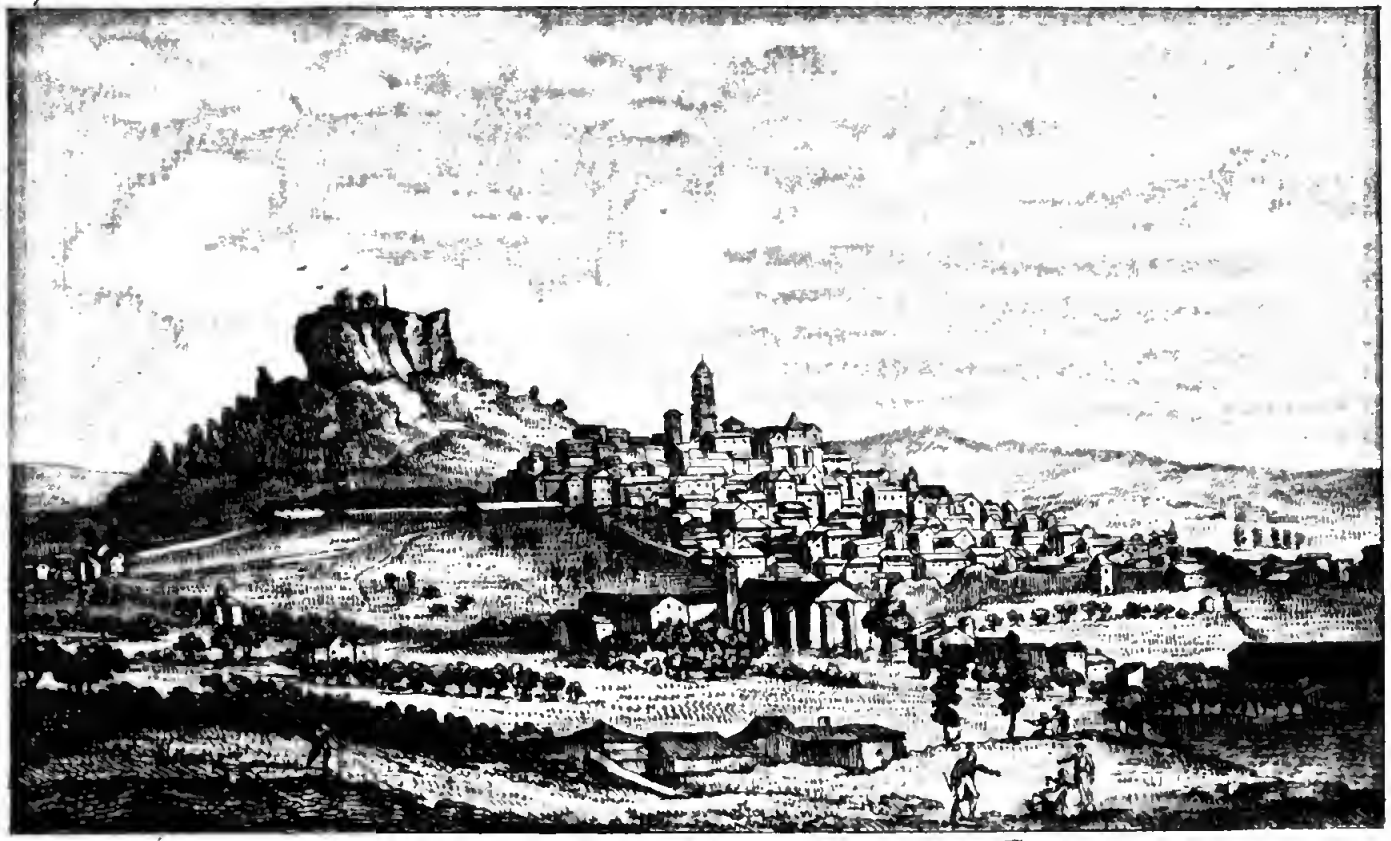

Rocher appelé Corneille

Vue de la Commune du Puy.

Dep.t Haute Loire.

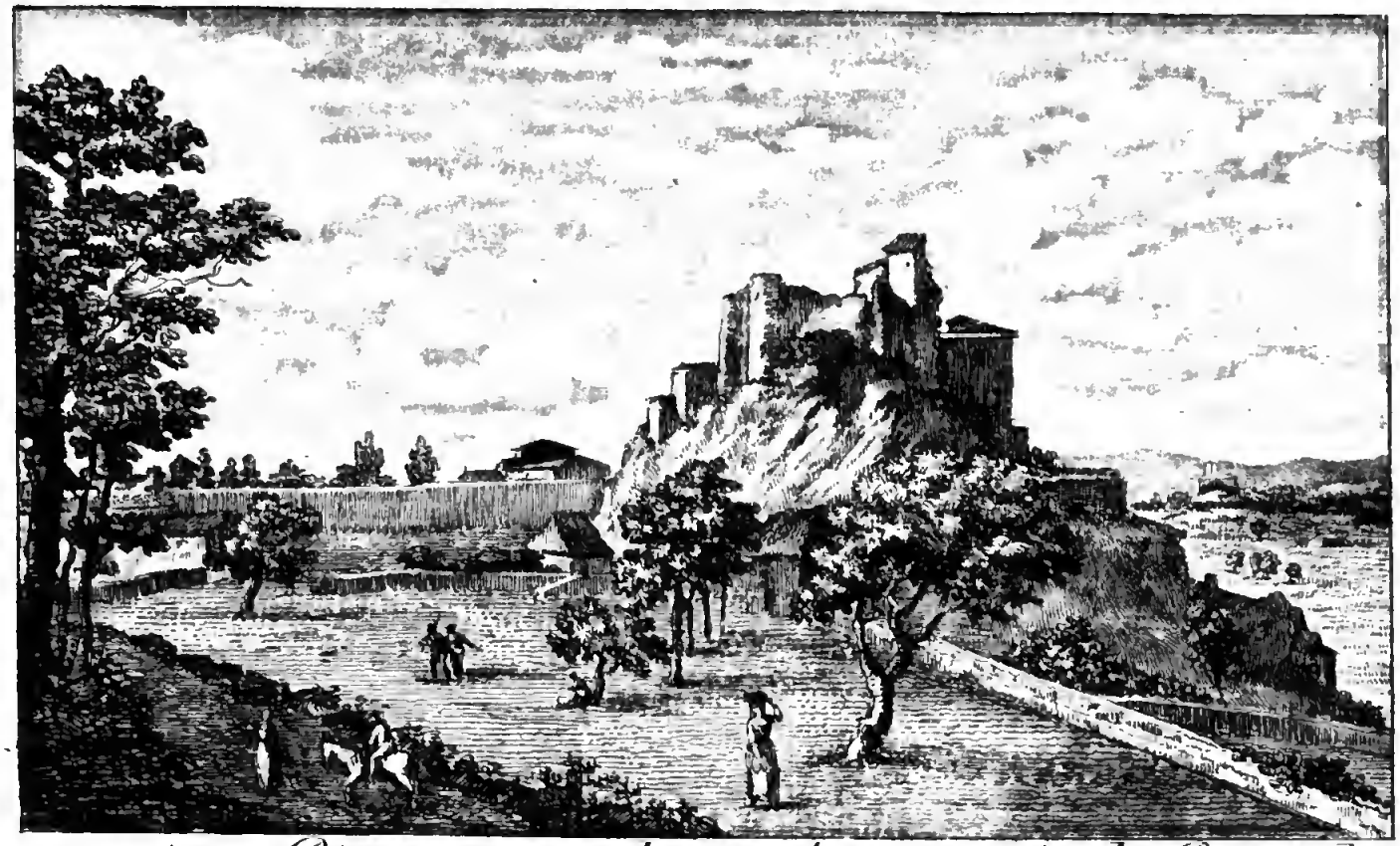

Site Pittoresque du ci-devant Ch.au de Bouzols.
aux environs de la Commune du Puy.

déroule tout-à-coup sous vos yeux ; mais si ce spectacle enchanteur dont la nature et l'art font les frais, se présente quelquefois ailleurs, il reçoit ici une nuance d'originalité qui lui est totalement particulière, par plusieurs pics escarpés et isolés qui semblent autant d'obélisques jetés dans le paysage pour en rendre la décoration plus piquante, et qui d'après l'opinion du citoyen Faujas de Saint-Fond, savant naturaliste, ont dû jaillir de la terre tout-à-coup par l'effort de quelque grande éruption de volcan. La profondeur de ce bassin, sa forme qui rappelle, comme je le disois tout-à-l'heure, celle d'une cuve, lui ont fait donner dans le pays le nom significatif de *creux* du Puy.

C'est sur un de ces pics, appelé le rocher de *St. Corneille*, que le Puy s'élève en amphithéâtre. Le temple qui portoit avant la révolution le titre de cathédrale, l'un des plus vastes et des plus majestueux monumens gothiques de l'Europe, est placé presque au sommet de ce rocher, et donne une forme imposante à cette ville. Il est facile de voir que l'architecte eût désiré que cet édifice eût pu couronner le rocher, mais que sa cîme trop aiguë ne lui a pas présenté un plateau assez large pour le contenir. Ce rocher domine encore ce temple de plus de quarante mètres. De vastes faubourgs placés aux pieds de la ville, l'environnent dans toute sa circonférence ; du milieu de l'un de ces faubourgs, s'élève un rocher presque à pic, de figure cônique, de cent mètres à peu près, sur lequel on a construit une chapelle surmontée d'un clocher gothique, et qui forme dans le paysage général un accident bizarre. Non loin de là, mais hors des faubourgs, se trouvent les rochers d'*Expailli* et de *Polignac*, également isolés, et dont les sommets sont en-

core hérissés des murs et des tours dégradés de quelques chateaux antiques.

Le Puy est en général bien bâti, toutes les maisons sont construites de laves que l'on trouve en abondance dans les environs ; ce qui ne laisse aucun doute sur l'existence des volcans, qui dans des tems reculés, mais dont l'époque nous est parfaitement inconnue, ont dû désoler cette contrée. Les rues sont également pavées de ces laves : elles sont assez larges et bien percées ; mais la situation de la ville les rend fatigantes pour les piétons et impraticables pour les voitures.

Cette ville n'est pas très-ancienne ; elle n'existoit pas sous la première race. Grégoire de Tours ne paroît pas l'avoir connue. La capitale des *Velavi* en étoit distante de plus de trois lieues. Aujourd'hui détruite, on présume qu'elle occupoit la place où l'on voit encore un village nommé *St. Paulin* ou *Paulien* ; quelques vestiges de monumens anciens, et quelques inscriptions que diverses fouilles ont fait découvrir, donnent quelqu'apparence à cette conjecture ; il paroît que cette capitale des *Velavi* s'appeloit *Ruessio* ; ensuite tantôt *Vellava*, tantôt *Civitas Vellavorum* ; elle devoit être encore de quelque importance sous la première dynastie, puisque ce fut là que les évêques catholiques s'établirent. Il paroît que la superstition déranga cet ordre de choses. Vers le septième ou huitième siècle la découverte d'une statue assez informe attira l'attention ; l'ignorance ne permit pas de connoître l'objet qu'elle représentoit, ni même de quelle matière elle étoit, puisque jusqu'à nos jours on l'a crue de basalte ; ce que l'on croiroit peut-être encore sans l'examen attentif que le citoyen Faujas en a fait. Ne sachant donc à qui l'attribuer, on prétendit bientôt qu'elle étoit un don

du ciel, et qu'elle représentoit la vierge Marie. Delà aux miracles il n'y a qu'un pas : la crédulité accueillit avec empressement le don que lui faisoit la fourberie, les pélerins accoururent de toutes parts ; les conservateurs de l'image amassèrent en peu de tems assez d'argent pour construire un temple à cette statue productive : le bénifice devint si rapide et si considérable qu'il parut digne d'un évêque. Cette église avoit été bâtie sur une montagne alors appelée *Anicium* ; un village s'étoit formé autour, et ce fut là que l'on transféra l'évêché. Ce village prit alors le nom de Puy, nom générique qui dérive du latin *Podium*, comme nous l'avons déjà observé dans le département du Puy-de-Dôme. Bientôt les *comtes* de Velai conférèrent aux évêques la souveraineté du Puy et le droit de battre monnoie, c'est-à-dire, leur assurèrent ce qu'ils avoient usurpé sur les rois comme les rois l'avoient eux-mêmes usurpé sur les peuples. Telle est l'origine du Puy ; et c'est vers la fin du neuvième siècle que l'histoire commence à en faire mention.

La dévotion à l'image miraculeuse, et les offrandes des pélerins ne se rallentirent point jusqu'au douzième siècle ; les papes autorisèrent cette affluence par leur exemple. Urbain II, Gélase II, Calixte II, Innocent II, Alexandre III vinrent tour-à-tour adorer l'image ; un *comte* de Bigore et son épouse s'empressèrent dans le onzième siècle à lui rendre un hommage que le chapitre du Puy n'a jamais oublié, parce qu'il valut à cette église une rente considérable ; cependant les guerres cruelles qui signalèrent le douzième siècle, celle entr'autre qui éclata entre les *comtes* de Toulouse et les rois d'Arragon, les troupes nombreuses dont elles inondèrent ces contrées, les brigands qui succèdent communément à leur

passage, les désastres et la fureur qui en sont la suite, refroidirent le zèle des pélerins ; la recette diminua et les chanoines sentirent tout le danger de leur position si quelque ruse habile n'y mettoit pas un terme. Un chanoine adroit s'en charga ; il s'empara de l'esprit d'un pauvre charpentier, crédule à l'excès ; il lui fascina tellement l'imagination que ce malheureux se persuada avoir des entretiens familiers avec la vierge Marie, qui l'avoit choisi de prédilection, parce qu'il exerçoit la même profession que son mari St. Joseph ; il se mit en en tête qu'elle lui ordonnoit de faire finir la guerre et de rétablir la paix ; il montra par-tout une lettre que la vierge lui avoit écrite, et qui renfermoit l'expression formelle de sa volonté. L'évêque, que l'on n'avoit point mis dans le secret, voulut arrêter le cours de cette imposture : le chapitre se hâta de lui faire sentir combien il importoit au contraire d'appuyer cette prétendue revélation de tout son crédit, et de réveiller, par une cérémonie d'éclat, la dévotion à l'image *miraculeuse*, qui s'étoit infiniment refroidie ; l'évêque se rendit aisément à des raisons d'un aussi grand poids ; en conséquence il convoqua le peuple entier dans la cathédrale, et là montant sur un théâtre que l'on avoit fait construire exprès, accompagné du messager de la *volonté divine*, il lui fit faire la lecture publique de la lettre qu'il avoit reçue de la vierge, et engagea les assistans à seconder par leurs largesses et leurs forces une aussi sainte entreprise, et dans l'instant les dévôts se croisèrent en foule, et s'enrôlèrent dans la confrairie des restaurateurs de la paix. Bientôt des princes, d'autres évêques, des abbés, des prêtres de toute espèce, et un grand nombre d'habitans des contrées voisines, accoururent pour se faire agréger, et tous s'armè-

rent pour exterminer, et exterminèrent en effet ceux qui vouloient la guerre ; moyen assurément nouveau pour ramener la paix, et bien digne des mœurs fanatiques et grossières de ces siècles malheureux. Il fallut bien que le *roi* d'Arragon et le *comte* de Toulouse missent fin à leurs discors, car la volonté de la paix dans ces devôts forcenés versoit plus de sang que la guerre elle-même ; et certes, l'histoire n'offre qu'un seul exemple d'une démence semblable.

Le bruit que fit, et la prétendue lettre de la vierge et les exploits de la confrairie des exterminans restaurateurs de la paix, rappela les pélerins au Puy ; et depuis lors, jusqu'après le règne de François I, le concours fut extrême : insensiblement on oublia, ou quelqu'intêret de superstition chercha à faire oublier de quelle manière on avoit découvert cette statue ; on crut lui donner plus de relief aux yeux des croyans, en avançant qu'elle avoit été apportée d'Egypte, lors des premières croisades, et cette opinion fit d'autant plus fortune qu'elle étoit moins raisonnable que la première. Beaucoup de rois français y sont venus en pélerinage ; et comme cet exemple qu'ils donnoient leur étoit d'autant plus utile qu'il entretenoit davantage le peuple dans son ignorance, et par conséquent dans son esclavage, le sacerdoce avoit grand soin de leur faire payer ce secours qu'il prêtoit à leur autorité ; aussi voit-on le chapitre du Puy profiter habilement de la dévotion de Louis VII, et de son fils Philippe Auguste, pour leur arracher la concession de privilèges importans pour cette église. Philippe le Hardi la combla de présens magnifiques, en matière d'or et d'argent, pour acquitter un vœu qu'il avoit fait à cette vierge, avant son départ pour l'Afrique.

Philippe le Bel, malgré son avarice bien connue, n'osa pas se dispenser de lui faire des dons considérables, à l'époque d'une visite qu'il crut devoir faire à l'église du Puy à l'imitation de ses prédécesseurs. On persuada au pauvre Charles VI ; que la *sainte* statue lui rendroit la raison ; il vint la voir, et la vérité veut que l'on dise que ce roi fou fût cependant le seul des rois ses confrères qui se conduisit en sage. Il ne fit pas comme eux des largesses aux prêtres, mais au peuple qu'il exempta de taille pendant trois ans. Il est vrai qu'il avoit avec lui ses deux oncles, les ducs de Bourgogne et de Berry qui jouissoient de la *raison* des princes dans toute sa plénitude, et qui en conséquence exigèrent des habitans un présent au roi d'une copie en or de la statue de la vierge, du prix de cinq cent cinquante livres, dont ils s'emparèrent, et de deux autres du même métal pour eux, du prix de cent vingt livres.

Charles VII fit un long séjour au chateau d'Expailly, à la porte du Puy ; et ce fut là qu'il fut proclamé roi, après la mort de son père. Dans la suite, lorsqu'il eut reconquis la France, le chapitre du Puy ne manqua pas de lui rappeler de quel point il étoit pour ainsi dire parti pour une si grande entreprise, et d'attribuer à la protection spéciale de leur vierge, les étonnans succès qu'il avoit obtenus : et la reconnoissance du monarque s'épancha libéralement sur des prêtres qui possédoient une vierge si favorable aux conquérans.

Il étoit impossible que le dévôt Louis XI, ne jugeât pas l'église du Puy digne de son hypocrite attention ; il vint aussi y faire ce qu'en termes techniques de dévotion, l'on appeloit une neuvaine. Les chanoines le connoissoient à merveille ; aussi s'empressèrent-ils de

faire trois lieues en procession pour venir au devant de lui. A leur retour il voulut les suivre à pied, en habit de pélerin ; en arrivant à l'église, les prêtres le revêtirent d'un surplis et d'un aumuce ; il entra dans cet accoutrement, et son premier soin fut de mettre sur l'autel une bourse qui contenoit trois cents écus d'or. Pendant son séjour au Puy il entendit habituellement trois messes par jour, et à chaque messe donna à l'offrande trente écus d'or : il confirma et étendit encore tous les privilèges du chapitre, fit des cadeaux particuliers à chacun des chanoines, et partit enfin, en laissant après lui une grande réputation de sainteté : le moyen après cela que les prêtres ne trouvent pas la monarchie le meilleur ordre possible de choses, sur-tout quand les rois ressemblent à Louis XI.

Charles VIII qui n'avoit pas hérité de la tyrannie de son père, mais si fait bien de ses foiblesses, est aussi au nombre des pélerins qui vinrent pendant tant de siècles rendre hommage à la vierge, et lui paya royalement l'honneur qu'elle lui fit de le recevoir.

Quant à François I qui voyagoit plus pour recevoir des fêtes que des absolutions, il vint également au Puy, et le tems du pélerinage se passa en festins, en spectacles, en bals ; mais l'église ne perd jamais ses droits, et François Ier. pour appaiser les chanoines un peu piqués de son peu d'égards pour leur image, leur fit don de deux chandeliers d'argent du poids de cent marcs chacun ; et ces *saints* ecclésiastiques trouvèrent alors qu'il avoit employé très-dévotement le tems qu'il avoit passé au Puy.

Si tant de rois ont fait ce pélerinage, qu'on juge de l'immense quantité de grands, soit de France, soit des pays étrangers, qui par flatterie auront imité cet exemple,

et par orgueil auront voulu les surpasser en générosité. Que l'on calcule ensuite ce que le peuple, qui n'imite et ne flatte personne, mais qui toujours fut crédule de bonne foi, aura, pendant cinq ou six cents ans que dura cette folie, versé d'offrandes sur cet autel, et l'on cessera de s'étonner de l'énorme opulence à laquelle cette église étoit parvenue.

Le temple ou cathédrale, ainsi qu'on l'appeloit, où se trouve cette statue si long-tems productive, est l'un des monumens les plus extraordinaires que la République possède; sa singularité que l'on seroit d'abord tenté d'attribuer à la gigantesque bizarrerie du génie de l'architecte, n'est cependant que l'effet, ou pour mieux dire n'a pour origine que l'irrégularité du terrein sur lequel il est construit; et l'on ne sauroit trop admirer l'art avec lequel l'artiste s'est tiré des difficultés qu'il avoit à vaincre.

La façade formée d'un mélange assez agréable des deux genres d'architecture antique et gothique, présente quatre ordonnances de colonnes, et des portiques dont tous les arcs sont à plein cintre. Le portique du milieu, aussi vaste que majestueux, sert d'entrée au temple; on parvient à ce portique par un immense perron de cent dix-huit degrés, qui dans son étendue offre cinq pailliers pour repos; parvenu au troisième paillier, on trouve à main gauche l'entrée d'un temple étranger au temple principal, et que l'on appeloit l'église du St. Esprit; du même côté et au paillier supérieur on rencontre l'entrée de l'hospice général; à main droite, et également le long du perron, on voit le palais qu'habitèrent jadis les évêques. Quand on a gravi ces cent dix-huit degrés, on arrive à la porte principale de l'église appelée *porte dorée*;

cette porte dont les battans étoient couverts de bronze ciselé, est accompagnée de deux superbes colonnes de porphire rouge oriental ; il ne faut pas oublier que ce vaste perron, que l'on se figure en le montant être en dehors de l'église, est cependant couvert d'une voûte hardie ; et c'est en cela principalement que réside la singularité de l'édifice, puisque la moitié de l'église elle-même est construite au dessus de cette voûte, et que cette moitié se trouve de la sorte entièrement avancée sur le précipice même que l'architecte a rencontré à côté du plateau où il a établi l'autre moitié de son monument ; ensorte que le perron et le portique qui le couvre n'ont été construits que pour suppléer au vide du précipice, et que lorsqu'on a franchi la porte dorée, au lieu de se trouver comme on se l'imagineroit à l'extrémité de l'édifice, on se trouve précisément au milieu ; et que si l'on a le chœur devant soi on a derrière également toute la nef (1).

Parmi le nombre assez considérable d'objets curieux que renferme ce temple, la statue de cette vierge dont j'ai déjà parlé, a singulièrement occupé les savans, surtout dans le dix-huitième siècle, où la philosophie a senti la nécessité de porter l'œil de l'observation sur la nature des objets physiques que l'intérêt des religions offroit à l'hommage de la crédulité populaire : et sans doute c'étoit un moyen sûr de porter un coup funeste à l'erreur que de remonter à la connoissance de l'antiquité, pour pouvoir dire au peuple, que telle ou telle image qu'on lui présentoit comme divine, comme miraculeuse, comme douée de facultés surnaturelles par une puissance supérieure, avoit déjà joué le même rôle dans les temples payens, et reçu comme emblême d'une

divinité, l'encens de ceux que le catholicisme dévoue aux supplices de la réprobation éternelle.

Avant que le citoyen Faujas de Saint-Fond eût examiné cette statue de la vierge avec une attention scrupuleuse, la plupart des savans la croyoit de basalte ; et peut-être cette opinion existeroit encore si Faujas, qui avoit des raisons de douter que l'on eût connu en France la manière de travailler cette pierre dure, n'eût voulu s'assurer si ses doutes étoient fondés. Il a reconnu qu'elle étoit tout simplement de bois de cèdre ; mais qu'elle portoit des caractères d'antiquité qui méritoient une attention particulière ; et que si c'étoit une statue de la vierge, ce qui n'étoit nullement vraisemblable, c'étoit du moins la plus ancienne que possédât l'Europe.

Il paroît que ce ne fut pas sans difficultés qu'il obtint la permission de voir cette statue de près, et de la faire descendre de son piédestal pour l'examiner plus à son aise : elle étoit placée dans le chœur de la cathédrale dont je viens de donner la description, sur un autel moderne à la romaine, de marbres de diverses couleurs ; un badalquin couronnoit cet autel et servoit de dais à la statue ; elle étoit sur un piédestal en marbre fort élevé, et qui n'étoit en proportion ni avec la figure, ni avec l'autel. Soit inadvertance ou ignorance de l'architecte, soit plutôt que les prêtres n'eussent point été fâchés d'envelopper cette figure d'une sorte d'ombre mystérérieuse, elle avoit été placée à contre jour, tellement que du pied de l'autel même on ne distinguoit qu'imparfaitement ses traits, et qu'il falloit absolument monter sur l'autel si l'on vouloit la bien voir ; de là vient sans doute la contradiction manifeste qui régne

entre les écrivains qui ont décrit cette figure, dont les uns nous la peignent rayonnante de beauté ; les autres, se dérobant avec soin à la vue des profanes ; ceux-ci, d'une proportion gigantesque ; ceux-là, modestement assise avec son enfant sur ses genoux ; quelques-uns enfin, avec le plus doux sourire, avec des yeux vifs, perçans et pleins d'amours, et avec toutes les grasès épandues sur la figure ; et tous suivant le plus ou moins d'illusions dont les idées religieuses ont fasciné leur imagination.

La vérité est que l'on n'appercevoit de cette statue que la tête de la mère et celle de l'enfant ; tout le reste étoit couvert d'un énorme manteau de drap d'or, qui prenoit depuis le cou jusqu'aux pieds, qui par sa rondeur et son ampleur, lui donnoit une forme cônique aussi ridicule que barbare, et dans lequel on avoit grossièrement fait un trou en face de la poitrine pour laisser passer en dehors la tête de l'enfant. Des souliers de ce même drap d'or couvroient les pieds de la statue, qui portoit sur la tête une couronne de cuivre doré d'une forme assez bizarre et presque semblable à un casque, sur laquelle on avoit ajouté, dans des siècles plus modernes, une seconde couronne d'un dessin moins gothique.

Ce manteau, ou pour mieux dire cette espèce de sac, étoit bien moins riche encore par l'étoffe dont il étoit fait, que par la multitude d'*ex-voto* et de reliquaires dont il étoit surchargé ; tristes et déplorables vestiges non-seulement d'une longue crédulité, mais encore de la perversité des humains, qui, jugeant des dieux par eux-mêmes, s'imaginent qu'on peut les séduire avec de l'or. Parmi l'immense quantité de bijoux

ou enrichis de diamans, ou émaillés en or de diverses couleurs, ou formés de cristaux précieux, ou couverts de pierres fausses, Faujas distingua une magnifique cornaline orientale antique. Cette pierre gravée en creux, et dans les meilleurs tems de l'art, représentoit un Apollon nu, d'une belle proportion, tenant de la main droite une branche de laurier, et s'appuyant de l'autre contre un cîpe ou fût de colonne, sur lequel reposoit sa lyre. Cette rare et superbe antique étoit enchassée dans un entourage d'or émaillé et monté en forme de médaille. Et ce n'est pas une des moindres preuves d'ignorance des siècles gothiques, et du voile que l'église avoit étendu sur les connoissances anciennes que de voir le dieu du Pinde servir d'ornement à la vierge Marie. Des camées antiques également précieux ornoient la plus ancienne des deux couronnes.

Le citoyen Faujas, après avoir fait déshabiller cette statue, trouva qu'elle avoit deux pieds trois pouces de hauteur, et qu'elle étoit dans l'attitude d'une personne assise sur un siège, à la manière de quelques divinités égyptiennes, et tenant sur ses genoux un enfant dont la tête correspondoit à sa poitrine. Le dessin total lui en parut dur, roide et incorrect; il reconnut qu'elle étoit de bois de cèdre, formée d'un seul bloc et du poids à-peu-près de vingt-cinq livres. Le fauteuil sur lequel elle étoit placée n'est point du même tems, ni du même style; il est d'un travail plus moderne.

Mais ce qui lui parut extrêmement curieux, c'est que la statue étoit entièrement enveloppée, depuis la tête jusqu'aux pieds de plusieurs bandes d'une toile fine, très-soigneusement et très-solidement collée sur toutes

ces

ces parties, à-peu-près comme celles que l'on voit autour des momies égyptiennes. Ces bandelettes sont également appliquées sur le visage de la mère et de l'enfant; les pieds en sont totalement enveloppés, et l'on n'y reconnoît aucun vestige de doigts; les mains en sont également couvertes, mais avec cette différence qu'ici les doigts sont distincts, mais sans aucune articulation sensible, d'une roideur désagréable et du plus mauvais dessin.

Il paroît que depuis on a recouvert toutes ces bandelettes d'une épaisse couche de blanc à gouache, sur laquelle on a peint en détrempe des draperies accompagnées d'ornemens de différentes couleurs.

La face de la mère et de l'enfant sont d'un noir très-foncé et poli comme l'ébène. Plusieurs parties en étoient dégradées soit par le tems, soit par le frottement des chapelets que les dévôts y faisoient toucher. C'est sur-tout dans ces dégradations que l'on appercevoit à merveille les bandes de toile. Quelques-unes de ces égratignures avoient été grossièrement restaurées avec des couleurs qui ne tenoient point à l'ensemble; ce qui augmentoit encore la difformité de ces figures.

Au reste, quant aux parties du visage elles étoient contre toutes les règles de l'art; l'ovale en étoit prodigieusement prolongé vers le sommet de la tête; le nez d'une grosseur et d'une longueur démésurée et d'une forme repoussante; la bouche trop petite; le menton trop court; le front et la partie supérieure de l'œil extrêmement saillans, et l'œil enfoncé et d'une petitesse ridicule. Ces yeux sont de verre: c'est tout uniment un globe demi-sphérique, dont la partie convexe est en dehors, et laisse appercevoir le plan sur lequel il est

posé et que l'on a peint des couleurs de l'iris; ces yeux ronds, diaphanes, tranchans sur la couleur noire du reste du visage, donnent à la figure un air hagard et presque démoniaque qui ne s'accorde nullement avec l'idée que l'on se forme de la bonté et de la candeur de l'être divin que l'on veut qu'elle représente.

Les draperies sont sculptées en bois, mais sans aucuns plis, sans aucune grace, et recouvertes de toiles sur lesquelles on a appliqué quelques peintures grossières: ces draperies ou espèce d'habillement sont du plus mauvais travail; elles ceignent étroitement la taille, et, à partir des hanches, elles s'élargissent et s'arrondissent en forme de jupe, et sont peintes gothiquement en rouge pour le fonds, sur lequel on apperçoit des fleurs et des losanges d'un blanc sâle, le tout terminé par des franges figurées d'un jaune d'ocre.

Telle est à peu près cette figure, sur laquelle je ne me suis si longuement étendu que pour faire sentir le ridicule de la crédulité qui pendant tant de siècles a fait révérer une image où l'art n'a rien même à reclamer de l'observation des hommes. Si l'on rendoit un culte à l'Apollon du Belvédère, au moins trouveroit-on une excuse à l'égarement de l'imagination humaine, dans la beauté des formes, dans la sublimité de l'expression, dans l'incontestable caractère de divinité qui respire dans ce beau marbre; mais adorer pendant huit cents ans un bloc informe que le charpentier le plus inexprimenté rougiroit aujourd'hui de façonner aussi grossièrement, voir les pontifes et les rois, qui savoient à quoi s'en tenir à cet égard, donner l'exemple au peuple de ce ridicule hommage, l'occasion est trop importante sans doute de faire remarquer combien ceux-là avoient

d'intérêt à entretenir celui-ci dans sa honteuse ignorance, puisqu'ils se sont prêtés pendant tant de siècles à un rôle aussi avilissant ; cette occasion, dis-je, est trop importante pour le laisser échapper ; heureux si tous les écrivains philosophes persistent à remettre ainsi sans cesse sous les yeux de l'homme le tableau des extravagances de ses ancêtres ; et sauvent par ce travail aussi fastidieux que courageux l'espèce humaine du retour d'une dégradation semblable.

Cette figure est-elle égyptienne ? C'est ce que Faujas de Saint-Fond n'ose décider ; elle n'en a point le style, quoique quelques-unes de ces parties accessoires aient quelqu'analogie avec des usages égyptiens, telles, par exemple, que les bandelettes de toile dont elle est entourée. A-t-elle été tirée d'un temple d'Isis, dont on voit encore des vestiges au pied du rocher que l'on appeloit *St. Michel ?* ou bien quelques croisés l'ont-ils apportée d'Egypte ? ce que l'on pourroit supposer, puisque c'est à peu près à l'époque des croisades qu'on l'a substituée à l'ancienne statue de la vierge qui l'avoit précédée sur cet autel. Faujas présume, et cette opinion paroît vraisemblable, qu'elle a été taillée par les mains mal habiles des premiers chrétiens du mont Liban sur le modèle des statues égyptiennes qu'ils avoient sous les yeux ; et apportée en France par un certain *Aimar de Montiel*, évêque du Puy, et l'un des plus déterminés croisés pour la guerre de la terre sainte, pendant laquelle il remplissoit les fonctions de légat du pape (2).

Le clocher du temple où se voyoit cette figure est remarquable par son élévation de près de cent mètres, et par sa figure pyramidale ; il est entièrement construit de pierres volcaniques ; il est isolé de l'édifice ; sa

partie supérieure est entièrement recouverte d'un mastic rouge dont la couleur tranche fortement avec le reste, à qui l'on a laissé la couleur noire de la pierre.

Ces contrées ont partagé tous les désastres des persécutions religieuses dont le département de l'Ardêche a été le théâtre, et dont je n'anticiperai point par conséquent l'histoire ici ; je remarquerai seulement que les superstitions catholiques auxquelles il semble que l'on ait livré le peuple de ces cantons avec plus d'acharnement encore qu'ailleurs, non-seulement ont su donner à ces persécutions un caractère plus violent de férocité, mais encore accroître dans cette partie de la France les sectaires du protestantisme, en frappant par leur absurdité évidente un plus grand nombre de bons esprits. Ainsi c'est bien plus à la religion catholique en elle-même qu'à la philosophie que l'on doit attribuer la défaveur dans laquelle elle est tombée ; et si l'on a cessé de croire, c'est qu'elle a voulu trop faire croire.

Cependant il ne faut pas penser non plus que les superstitions ne soient le partage que de la religion catholique : elles appartiennent à toutes les religions ; et plus elles sont persécutées, plus les chefs de sectes redoublent d'efforts pour enraciner la créance dans l'esprit de leurs fidèles : c'est ainsi par exemple que mettant à profit certains évènemens, ils déterrent quelques livres oubliés pour donner à leurs auteurs un don de prophétie, et en tirer la conséquence que l'on doit croire à la vérité du culte qu'ils professent, puisque Dieu s'est servi de leurs sectaires pour manisfester d'avance ses volontés ; et comme le rapprochement entre les choses arrivées et les choses écrites nombre d'années auparavant, est quelquefois assez remarquable, la crédulité fait alors

son office, et le peuple ne manque jamais de regarder comme inspirés les écrivains dont on va rechercher les passages pour les mettre sous ses yeux ; mais alors on se garde bien de lui dire la seule chose qui soit vraie dans ce cas, c'est que rien n'est éternel sur la terre ; et que si, par exemple, dans le vif ressentiment des persécutions que l'on fit éprouver à ceux de sa religion, un écrivain prédit que les puissances qui suscitèrent cette persécution seront détruites un jour, il est bien moins l'organe d'un dieu vengeur, que l'historien de la marche ordinaire de la nature, qui détruit et reproduit constamment.

Je me rappelle que depuis la révolution, en 1792, on fit ainsi circuler quelques passages d'un livre entièrement oublié, ou qui peut-être même n'avoit jamais existé, par lesquels la destruction de la monarchie paroissoit visiblement prédite ; et qui, à les bien examiner, n'étoient peut-être jetés en avant, que pour préparer l'esprit du peuple à voir avec indifférence certains évènemens que l'on préparoit encore. Cet ouvrage, dont plusieurs citations se trouvent dans le N°. 330 de la chronique de Paris, du lundi 19 novembre 1792, traduit de l'anglais, à ce que l'on prétendoit, en 1707, par *John Lascy London*, étoit intitulé, *le Cri du désert, ou témoignage des choses miraculeuses dernièrement arrivées dans les Cévennes, vérifiées par serment et par d'autres preuves.* Dans ce livre on mettoit dans la bouche de Dieu des imprécations contre Louis XIV, et des prédictions contre sa race. Est-il bien étonnant que dans ce livre, s'il a jamais existé, son auteur protestant ait exalé toute sa juste colère contre le roi fanatique et mal conseillé, à qui il devoit peut-être le sup-

plice et la mort de tous les siens, ou au moins la proscription générale de tous ceux qui professoient la même religion que lui? Et parce que les évènemens politiques, qui sont aussi au nombre des moyens de la nature, réalisent au bout de cent ans une révolution désirée par la colère d'un écrivain, faut-il pour un évènement tôt ou tard inévitable, conférer le titre de prophète à l'homme qui dans son ressentiment n'a pu ni dû s'expliquer autrement sur le compte de ceux qui l'avoient persécuté? Assurément lorsqu'à la chûte du trône en France, en 1792, on aura cité des passages d'un livre, traduit en 1707, qui menaçoient de destruction les descendans de Louis XIV, tous les esprits foibles frappés des évènemens qui se passoient sous leurs yeux, n'auront pas manqué de reconnoître un prophète dans l'auteur de ce livre vrai ou faux; mais l'homme de bon sens, mais le sage, mais le philosophe n'y aura reconnu que de deux choses l'une, ou un homme justement irrité des persécutions qu'il avoit éprouvées, qui aura sans risque assuré que la famille des Bourbons passeroit, parce que la nature veut que tous périsse; ou l'adresse des auteurs de ce grand changement qui ne dédaignoient pas l'un des plus puissans moyens de capter l'esprit de la multitude, c'est-à-dire de lui faire croire que la volonté de l'Être-Suprême étoit pour quelque chose dans cette affaire; ou, peut-être la réunion même de ces deux causes. C'est au mois de novembre 1792 que ces passages extraits de ce livre sont publiés; et c'est l'époque où l'on agitoit la grande question du jugement de Louis XVI. Dans ces prophéties, Lyon et Toulouse sont vivement menacées, et l'on sait quel fut le sort de Lyon quelques mois après, et ce que Tou-

louse a plus d'une fois souffert depuis ; on y promet plus d'indulgence à Bordeaux : et Bordeaux en effet n'a-t-il pas été pendant la révolution beaucoup plus menagé que nombre d'autres communes ? on y promet à l'Angleterre d'être moins *visitée* par la colère de Dieu que la France : et qui m'assurera que ces prétendues prédictions ne soient pas un œuvre mystérieuse de la politique anglaise elle-même, qui, à cette époque, avoit par son or et son astuce une influence si puissante sur les hommes qui dominoient alors. Si l'on se donnoit la peine de remonter ainsi à l'origine de tout ce que l'on appelle prédictions, on parviendroit à se convaincre qu'elles sont ou fabriquées par des hommes adroits qui veulent épargner à leurs actions le jugement public, ou par des hommes passionnés qui peuvent annoncer tous les bouleversemens futurs qui leur passent par la tête, parce qu'il faut bien qu'il arrive un jour où la nature, par la force de ses propres lois, réalisera leurs rêves. Au reste, voici quelques passages de cette prédiction ; elle s'adresse, comme je l'ai dit, à Louis XIV.

« Je viens à vous parler ! ô grand roi ! qui est-ce » que tu es ? que tu t'es vanté d'une manière si su- » perbe contre moi, et mes chers enfans : et ces pau- » vres enfans que tu crois avoir détruits dans ton » royaume s'élèveront avec grand état à mon appoin- » tement. Tes sujets te contemneront. . . . Je te ferai » paroître comme un vermisseau. Tu seras abattu, » car je suis le roi des rois, et non pas toi. . . . Je dé- » truirai tes images. . . . . Ce Versailles que tu as fait » pour ta gloire, je le mettrai à terre. . . . . j'affliger. i » ta famille. . . . . je vengerai l'iniquité du roi sur tes » petits fils. . . . Lyon et Toulouse je les réduirai en

» cendres.... et pour toi, Bordeaux, je te serai favora-
» ble. Louis, Louis-le-Grand ! il ne restera pas une de
» tes inscriptions en France, etc. ».

Si ce fragment, dont je n'ai fait que supprimer les épithètes qui ne font que sâlir les pensées, sans rien ajouter à leur expression, appartient à un ouvrage imprimé ou composé lors des persécutions qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes, on peut juger de leur horrible excès par les imprécations qu'elles inspiroient aux malheureux qui en étoient les victimes. Si l'ame se flétrit à l'aspect d'un pays où d'un côté la nature a signalé ses fureurs par les plus épouvantables commotions, et où de l'autre l'homme a pour ainsi dire enchéri sur elle pour accabler son semblable, on ne peut s'empêcher d'être étonné que tant d'infortunés n'aient pas mieux profité de l'aspérité de leur territoire pour opposer la résistance à l'oppression. On peut courber sous le joug les habitans des plaines; mais les peuples des montagnes, s'ils n'ont la volonté d'être vaincus, il me semble qu'il est assez difficile d'accomplir la volonté de les vaincre. Jadis les conquérans de l'Angleterre parvinrent bien à forcer les Bretons des plaines à s'expatrier ; mais les montagnards du pays de Galles, tinrent ferme contre la proscription, et ils sont encore aujourd'hui paisibles possesseurs de leurs foyers. En effet, dans les montagnes des ci-devants Velai et Vivarais, avec du courage et de l'opiniâtreté, il n'est point d'ennemi que l'on ne puisse arrêter, fatiguer, harceler et détruire à la longue.

Dans ce pays, et sur une surface immense, il est aisé de reconnoître que tout a subi l'action du feu ; mais à quelle époque? on l'ignore, et je l'ai déjà dit. Soit

Dép.t Haute Loire

Chiliac, petite Commune batie sur des prismes de Basalte situer au bord de
l'Allier entre Brioude et Langeac.

Dép.t Haute Loire.

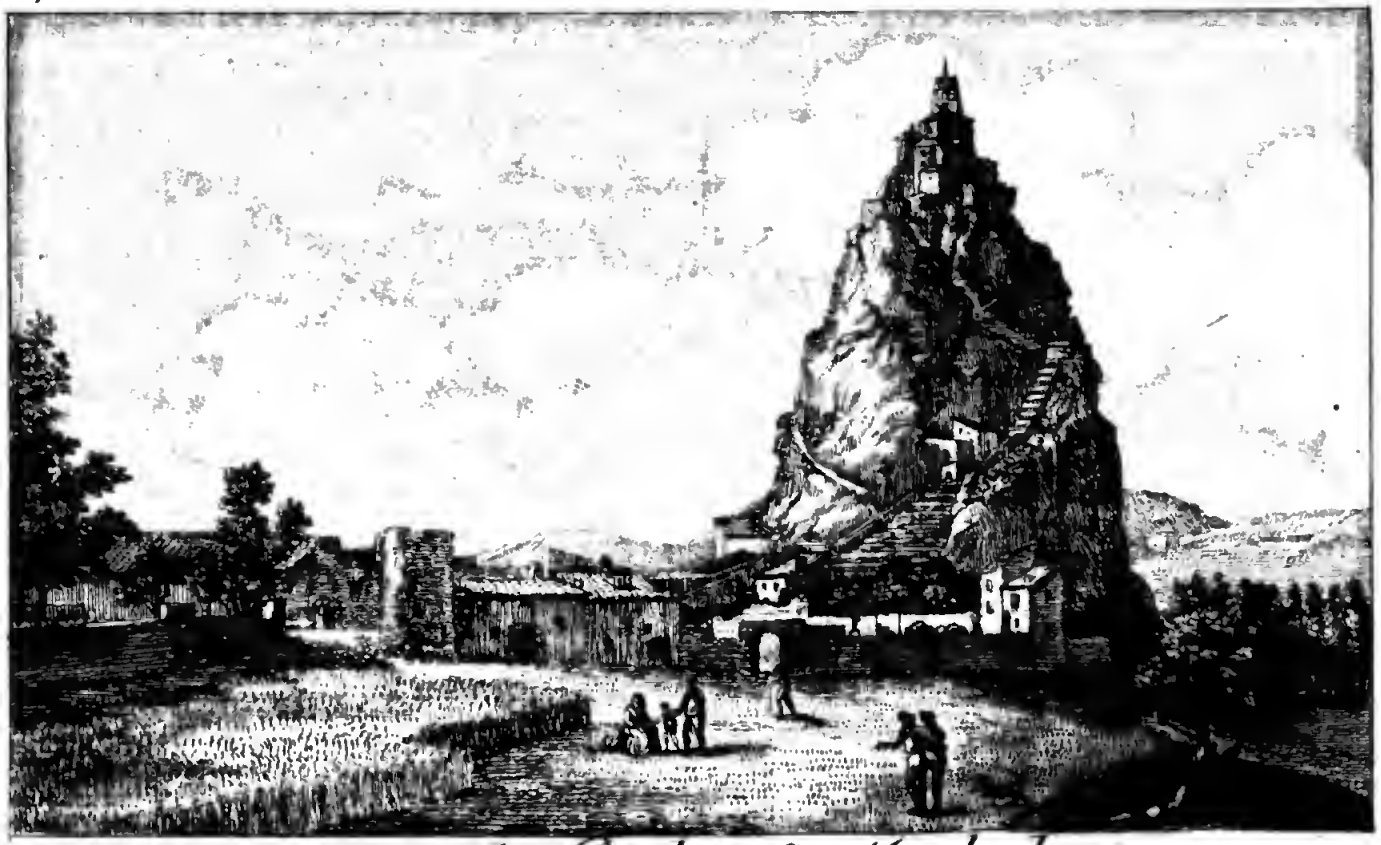

Vue du Rocher S. Michel,
dans le bas de la Commune du Puy.

que l'on arrive au Puy du côté de *Costeraux*, soit que l'on y vienne du côté de Brioude, l'on ne marche pendant plusieurs lieues qu'au milieu des montagnes et de matières volcaniques. Les routes sont magnifiques, mais elles sont toutes formées de laves et de pozzolane. Toutes les pierres qui servent de bornes sur ces mêmes routes sont des fragmens de colonnes basaltiques. Les collines même, si leur énorme masse ne repoussoit cette idée, pourroient être presque considérées comme des colonnes de basalte, par leur tendance à former des pentagones et exagones. C'est vraiment le spectacle le plus extraordinaire. En venant de Brioude, et sur-tout depuis *Fix* jusqu'au Puy, la superficie de la terre pourroit presque se comparer à celle de l'océan pendant une forte tempête. Il semble des vagues qui s'amoncèleroient les unes sur les autres. Il faut que dans la formation de ce pays la nature ait suivi une marche aussi terrible qu'extraordinaire. Les montagnes se succèdent, s'élèvent, se groupent pour ainsi dire ensemble. C'est un désordre, une chose tout-à-la-fois terrible et pittoresque; cependant la culture a été chercher leurs sommets mêmes les plus escarpés; et les vallées qui les séparent présentent à l'œil la verdure la plus fraîche, et par-tout, pour peu que l'on soulève la légère croûte de terre sur laquelle s'attache cette culture, on trouve la lave. Qu'on juge de la bizarrerie de ces diverses perspectives, si l'on y ajoute ces roches singulières dont j'ai déjà parlé, et qui se trouvent autour et dans l'intérieur du Puy. Celle pour ainsi dire à pic sur laquelle est bâti le château de Polignac, et qui semble s'avancer sur la ville qui entoure sa base; celle qui se trouve

à quelques centaines de mètres de Polignac, isolée dans la plaine, est si escarpée qu'il est presqu'impossible de parvenir à sa cîme ; celle bien plus élévée, qui est renfermée dans l'enceinte même du Puy, dont la forme unique en son genre ressemble à celle d'une tour, et sur le sommet de laquelle l'homme industrieux est cependant parvenu à construire l'église de Saint-Michel. Je le répète encore, il faut avoir vu ces jeux divers de la nature pour s'en faire une idée ; et les Alpes, les Pyrennées, les Cordillières toutes étonnantes qu'elles sont, et bien plus colossales sans doute, ne présentent rien de semblable.

Le rocher qui supporte cette église de Saint-Michel, a cent mètres à-peu-près d'élévation ; il est d'une forme cônique assez parfaite ; et surmonté du clocher pointu et extrêmement délié de ce temple ; il présente de loin la figure d'un obélisque. Il a fallu, pour parvenir à son sommet, tailler dans le rocher même un escalier de deux cent soixante marches. Un portique d'architecture gothique précède cet escalier, et l'on fait remarquer aux voyageurs assez près de là une petite rotonde que dans le pays on gratifie du nom de temple de *Diane*. Quoique cet édifice soit antique, il n'est pas cependant d'un bon style ; et tout semble annoncer qu'il est des tems bas, ainsi qu'il est d'usage de dire en architecture.

Tout annonce que d'assez riches dépouilles de monumens plus anciens ont servi à l'embellissement de cette église de Saint-Michel d'une construction très-irrégulière, et cependant peu désagréable. La quantité de porphires, de marbres, d'albâtres et de mosaïques que l'on a prodigués pour la décorer, la rend infini-

ment curieuse. On voit une de ses mosaïques au-dessus de la porte d'entrée, et elle en forme pour ainsi dire l'attique; elle est assez singulière pour la forme, et précieuse pour la matière. Elle est composée de losanges d'une lave extrêmement noire, et qui a reçu le poli, et de losanges d'une pierre transparente, d'une blancheur beaucoup plus éclatante que celle du marbre de Carrare, assez semblable à celui de la porcelaine saxonne, le tout entre-coupé de listes de marbre jaune et de porphyre rouge.

L'édifice qui porte le nom de temple de Diane, dont nous parlions tout-à-l'heure, et le titre votif de temple d'Apollon, que l'on donne encore dans ce pays à une masure abandonnée, dont les voûtes et les fenêtres d'un style gothique n'ont aucun caractère sensible des beaux tems de l'architecture, ne donneroient pas une grande idée des monumens dont l'antiquité auroit enrichi ces contrées, si une inscription d'une bonne latinité, et une tête colossale d'Apollon que l'on voit encore, n'indiquoient que les arts ont tenu quelque rang dans ce pays. Voici l'inscription; elle se lit dans un édifice qui a servi long-tems de chapelle aux chrétiens, et qui maintenant n'est plus employé à aucun usage.

TI. CLAUDIUS CÆSAR AUGV.
GERMANICUS. PONT. MAX. TRI.
POTEST. V. IMP. XI. PP. COS. IIII.

La tête de l'Apollon a été découverte il y a quelques siècles, non loin du rocher de Polignac, et proche des ruines qui portent le nom du temple de ce dieu. Assez près de là l'on voit encore une excavation très-

profonde, que l'on appelle vulgairement le précipice, taillée avec beaucoup d'art dans le rocher, qui peut-être n'étoit qu'une citerne du château de Polignac; mais que plusieurs savans présument avoir servi aux mystères des prêtres du paganisme. La bouche de la tête est béante et par conséquent semble avoir appartenu à une statue qui rendoit des oracles, ce qui donneroit quelque vraisemblance à l'opinion de ces savans sur la destination de l'excavation. Au reste, cette tête est presque ronde, assez grossièrement sculptée; la matière en est un granit extrêmement dur, et que le tems a respecté. Le nez, comme dans toutes les statues de l'antiquité, se trouve mutilé; soit que la dégradation de cette partie, toujours saillante, vienne tout naturellement de la chûte de ces statues; soit qu'on puisse avec raison l'attribuer, d'après le sentiment de beaucoup d'écrivain, à la ferveur première des chrétiens, qui s'exerça contre les objets du culte du paganisme. Quant à la barbe, à la chevelure et aux yeux, ils sont assez bien conservés; la tête est environnée de rayons, que l'on présume avoir été dorés.

Ce temple d'Apollon, et cette tête, débris de la statue de ce dieu, avoit fait donner pour étymologie au mot Polignac, dont le rocher et le château qu'il supporte sont très-voisins, ces deux mots latins *Apollinis sacrum*: mais le citoyen Faujas de Saint-Fond a fort savamment remarqué que ce mot pouvoit se décomposer de la sorte *Pod-omniacus*, en prenant *Pod* comme abregé de *Podium*, mot dont j'ai déjà donné, comme je l'ai observé plus haut, l'explication dans le département du Puy-de-Dôme. Quant au mot *Omniacus*, il seroit là pour *Ominiacus*, qui signifie oracle; ainsi l'ori-

gine donnée par ce savant au mot Polignac, coïncide fort bien avec les débris des monumens trouvés dans les environs et les témoignages de l'histoire, qui veut que les prêtres d'Apollon aient rendu des oracles dans cet endroit.

La grandeur et la majesté des ruines de ce château de Polignac attestent tout-à-la-fois la puissance et l'orgueil de la famille qui l'habita long-tems. On ne peut s'empêcher de sourire quand on voit Arthur Young, c'est-à-dire un Anglais qui ce semble devroit avoir quelqu'idée de liberté, et dont le voyage en France annonce par son objet une sorte de philosophie dans le voyageur, s'enthousiasmer sur le bonheur de porter un nom semblable, et lorsqu'on l'entend dire que s'il portoit ce nom, il ne le troqueroit pas pour la possession d'une province; hélas! cet Anglais, qui fait ses délices de l'agriculture, de ce bel art qui chargé de nourrir le pauvre, console du moins par la certitude de ses bienfaits les cœurs sensibles à qui la fortune souvent n'accorde pas le pouvoir de soulager leurs semblables, peut-il ainsi porter envie à des hommes dont la féodalité dessécha peut-être pendant de longs siècles les chaumières sur lesquelles ils régnoient. Certes, si l'agriculture eût jamais des ennemis déclarés, ce furent bien les puissans de l'anarchie féodale. Je vois bien dans l'histoire nombre de seigneurs de Polignac étonner ces cantons par leur faste, compter les nobles vassaux dont se formoit leur cortège par le nombre des jours de l'année, marquer pour ainsi dire leur génération par les visites des *Rois*; mais, je l'avoue à regret, je n'en trouve pas un seul dont la main ait ensemencé ses champs, dont l'autorité ait honoré la

charrue, dont l'humanité ait franchi l'intervalle qui le séparoit du villageois opprimé et souffrant. Chaque génération de laboureur marque du moins son passage sur la terre par quelque bien, ne fût-ce que l'utilité de ses moissons ; et il a fallu douze cents ans pour amener sur la terre un cardinal de Polignac : encore est-il douteux que malgré ses grands talens un politique profond rende de grands services à sa patrie (3).

Si les ruines du château d'*Expailly* ne présentent pas des masses aussi imposantes, elles tiennent également à l'histoire par le séjour que Charles VII y fit lorsque la France entière gémissoit sous le joug des Anglais. Il y reçut la nouvelle de la mort de son père, l'imbécille et malheureux Charles VI, et il y fut reconnu *Roi* des Français par le petit nombre d'hommes qu'il avoit à sa suite. Ce fut au mois d'octobre 1422, et deux ans après il y tint les états du Languedoc. Ce rocher, ainsi que celui de Polignac, est volcanique. A ses pieds coule un ruisseau que l'on appelle *Riou pezzouliou*, dans le sable duquel on trouve, à ce que l'on assure, des grenats, des hyacintes d'un jaune foncé, et même des saphirs. Une chose non moins curieuse est le pavé basaltique connu sous le nom des orgues d'Expailly. C'est un groupe de hautes et magnifiques colonnes de basalte d'un immense diamètre, placées verticalement, et adossées à un rocher de lave trois fois plus élevé qu'elles.

Il est dailleurs un autre rocher nommé le rocher *Rouge*, également décrit par Faujas de Saint-Fond, dont on ne sauroit trop consulter l'intéressant ouvrage, quand on voyage dans ce département. Il pense que ce rocher, qui est entièrement basaltique, est sort

d'un seul jet des entrailles de la terre, lors de quelque explosion volcanique; qu'il s'est fait jour à travers l'épaisseur des granits, et qu'il s'est élevé avec majesté à une hauteur de plus de cent pieds, sur un diamètre de soixante au moins.

Ce département a peu de communication, conséquemment peu de commerce. L'industrie du Puy se borne à la fabrication de quelques dentelles et de quelques étoffes de soie. Ces dentelles ou *blondes* occupent, à ce que l'on assure, en tems de paix, plus de quatre-vingt mille bras, et doivent être d'une grande ressource; mais je crois ce calcul exagéré. Le Puy, *Monistrol* et *Montfaucon* sont principalement les lieux où elles se fabriquent. *Yssengaux*, l'une des communes du second ordre de ce département, est riche de ses pâturages, de ses grains et de ses bois; elle est voisine de la Loire. Monistrol tire également quelqu'avantage des mines de plomb que l'on exploite dans son territoire. Il est présumable que ce n'est point l'agrément de sa situation ou du climat qui attira les Romains dans ces lieux. Il faut donc chercher une autre cause à leur séjour; et en se rappelant leur cupidité, on pourroit la trouver peut-être dans la richesse des mines; et si elles sont aujourd'hui perdues, ne pourroit-on pas essayer de les retrouver. Les bois, si l'on parvenoit à les exploiter pour la marine, et à ouvrir des débouchés pour leur transport seroient d'un grand produit pour la France, et ajouteroient également à l'aisance des habitans de ce département. Ne seroit-il pas possible d'essayer à y rendre navigables la Loire et l'Allier qui touchent ici à leurs sources.

Mais la brauche la plus importante de l'industrie

dans ces cantons est sans contredit la papeterie. Ce genre de commerce, dans un pays libre, ne peut aller qu'en croissant, puisqu'il repose sur la liberté de la pensée, et sur la nécessité toujours constante de répandre sans relâche les lumières soit pour réformer, soit pour conserver. C'est sur-tout dans les campagnes que ces nombreuses papeteries sont disséminées. C'est un symptôme de l'ingratitude de la terre. Le sol est communément infertile, par-tout où le villageois cherche des ressources ailleurs que dans son champ.

Les marrons sont encore un objet d'exportation assez lucratif pour ce département. Il est certain que tous les fruits de cette espèce que l'on connoît dans le reste de la France et dans l'étranger, sous le nom de marrons de Lyon, sortent de ce pays.

En général la culture m'a paru négligée dans ces cantons. Beaucoup de vieilles routines, très-peu d'expériences, et plus d'industrie peut-être que de véritable intelligence à cet égard. L'usage qui semble s'introduire depuis deux ou trois ans, de former dans différens départemens des sociétés d'agriculture, utiles institutions que le citoyen François de Neufchâteau, pendant son ministère, a encouragées autant qu'il lui a été possible, et que peut-être même il a créées ; cet usage, dis-je, pourra dans la suite des tems apporter des améliorations considérables dans le mode rural de la France, pourvu que ces sociétés aient elles-mêmes la sagesse de se garantir de l'esprit de système non moins funeste que les routines. Dans cette partie c'est peut-être moins innover qu'il faut, que perfectionner. En général, le paysan qui reçoit de ses pères la manière de cultiver comme un héritage, et l'exécute avec scrupule,

scrupule, comme une volonté testamentaire, ne se prête point volontiers aux expériences brillantes, mais qu'il juge incertaines, des gens plus instruits que lui. Il se dit toujours mentalement que ces gens-là ont de l'argent à dépenser, et que si cela ne réussit pas ils n'en seront pas plus pauvres; au lieu que lui, s'il les imitoit il seroit ruiné; ainsi il préfère la certitude d'avoir moins à l'essai d'avoir plus. C'est donc moins à sa raison qu'il faut parler que l'œil de son intérêt qu'il faut frapper; et sans lui donner de conseil, faire long-tems à ses côtés ce qui rapporte plus, afin qu'à la longue il sente naître le besoin de le tenter.

J'ai connu un particulier originaire de la ci-devant Bretagne, qui fit l'acquisition d'une assez belle ferme dans la Brie. Il avoit des connoissances dans l'agriculture. A l'inspection des terres qu'il avoit acquises, il jugea qu'il réussiroit mieux à les labourer avec des bœufs que d'employer des chevaux comme le faisoient ses voisins. Il fit donc venir de son pays natal trois paires de bœufs, et les bouviers nécessaires pour les conduire. Il ne fut bruit dans le canton que de sa folie; et quand ses bœufs pour la première fois parurent dans son champ, l'on s'attroupa pour voir ce phénomène; et comme l'on s'en doute bien, les sarcasmes villageois ne lui furent pas épargnés. Il ferma l'oreille à toutes les rumeurs, et continua de labourer à sa mode. Mais quand au bout de quelques années l'on s'apperçut qu'il faisoit plus d'ouvrage avec ses bœufs que l'on n'en faisoit avec les chevaux; qu'ils employoient moins de fourrages pour leur nourriture; qu'ils coûtoient moins cher d'achat, et qu'il falloit les renouveler moins souven; qu'enfin lorsqu'ils étoient vieux on avoit encore

la ressource de les engraisser, et de les vendre d'une manière avantageuse, ces bœufs cessèrent de paroître ridicules, et d'autres en usèrent. C'est ainsi que l'autorité silencieuse d'un exemple lucratif, obtient à la longue du paysan ce que les meilleurs raisonnemens, et même les lois à cet égard ne parviennent pas toujours à lui faire essayer.

NOTES.

(1) Les dévôts ont au gré de leur fantaisie représenté la vierge Marie tantôt blanche, tantôt noire. Ce n'étoit pas seulement au Puy que l'on adoroit une vierge noire. On retrouve la Marie Egyptienne dans bien d'autres endroits. Celle de Lorette n'étoit pas blanche, et comme elle avoit été apportée par des anges, on pourroit dire que des esprits célestes ont prononcé, et qu'ils ont résolu la question. Quoi qu'il en soit, les arts ont tenu pour des vierges blanches, et bien leur en a pris, car sans cela nous n'aurions pas les belles têtes de Raphaël, du Corrège, etc.

Il n'y a pas trente ans que l'on voyoit encore sur l'un des vitraux de Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris, une belle vierge noire montée sur une barque que conduisoit un batelier vigoureux avec cette inscription assez irréligieuse, *Comme quoi la vierge offrit son corps au batelier pour le prix de son passage.* Un curé de cette église, qui avoit au moins la philosophie de la décence, fit enlever ce panneau.

(2) La cathédrale du Puy avoit bien quelques autres reliques non moins extraordinaires quoiqu'assurément très-vénérables; de ce nombre étoit la mître du grand prêtre Aaron, et le prépuce de notre seigneur. Il y a bien en Europe quelques répétitions de ce prépuce. Et tant de prépuces pour un seul homme n'est pas le moindre des miracles. *O Altitudo!*

(3) Melchior de Polignac, né au Puy, le 11 octobre 1661. Ce cardinal a joui d'une grande célébrité parmi les diplomates, parmi les courtisans, et parmi les amateurs de la littérature latine. Il pensa périr au berceau. Sa nourrice l'abandonna sur un fumier où il passa la nuit. On l'y retrouva le lendemain sans qu'il lui fut arrivé aucun accident. Il fit ses études d'abord aux Quatre Nations, et ensuite au collège d'Harcourt. Le cardinal de Bouillon commença sa fortune: et dès lors il mérita que madame de Sévigné louât son esprit et sa douceur. Il entama sa carrière politique à Rome, et concilia le pape avec Louis XIV. Il passa ensuite en Pologne où il obtint la couronne pour le prince de Conti, qui n'en profita point. On punit par l'exil le négociateur adroit de la mal-adresse du prince. Voilà les cours: dans la suite il fut employé dans les conférences inutiles de

Gertruidenberg : il réussit mieux au traité d'Utrecht, et cela lui valut le chapeau de cardinal. Après la mort de Louis XIV, il s'attacha aux ennemis du régent, et sa disgrace fut complette : en 1721, il fut rappelé et envoyé ambassadeur à Rome. Il devint archevêque d'Auch, cordon bleu, etc., et malgré cela mourut tout comme un autre en 1741. Il appartient au dix-septième et au dix-huitième siècles. Les lettres le reclament pour son poëme latin intitulé *ANTI LUCRETIUS seu de Deo et natura*, en neuf livres ou chants. Ce poëme offre fréquemment des vers dignes de Virgile, mais fréquemment aussi de l'obscurité, des systêmes à la place de la vérité, et des paradoxes au lieu de principes. C'est la réfutation non convaincante d'un poëme de l'antiquité qui ne convainc pas davantage. C'est souvent aussi Descartes en vers. L'abbé Rothelen publia ce poëme après la mort du cardinal. M. de Bougainville, savant célèbre, et frère du citoyen recommandable, du même nom, que la république possède encore, l'a traduit en français avec beaucoup d'élégance. Il en existe aussi une traduction italienne, par le père *Ricci*, bénédictin.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

Par les Citoyens J. LAVALLÉE, ancien capitaine au 46.e régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis Brion, pour la partie du Dessin; et Louis Brion père, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.

J. la Vallée, *Centenaire de la Liberté*, Acte I.er

A PARIS,

Chez Brion, rue de Vaugirard, N.° 98, près l'Odéon.
Chez Buisson, Libraire, rue Haute-Feuille, N.° 20.
Chez Gueffier, au Cabinet lit., boulevard Cérutty.
Et chez Debray, Libraire, Palais-Égalité, galeries de Bois, N.° 236.

AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

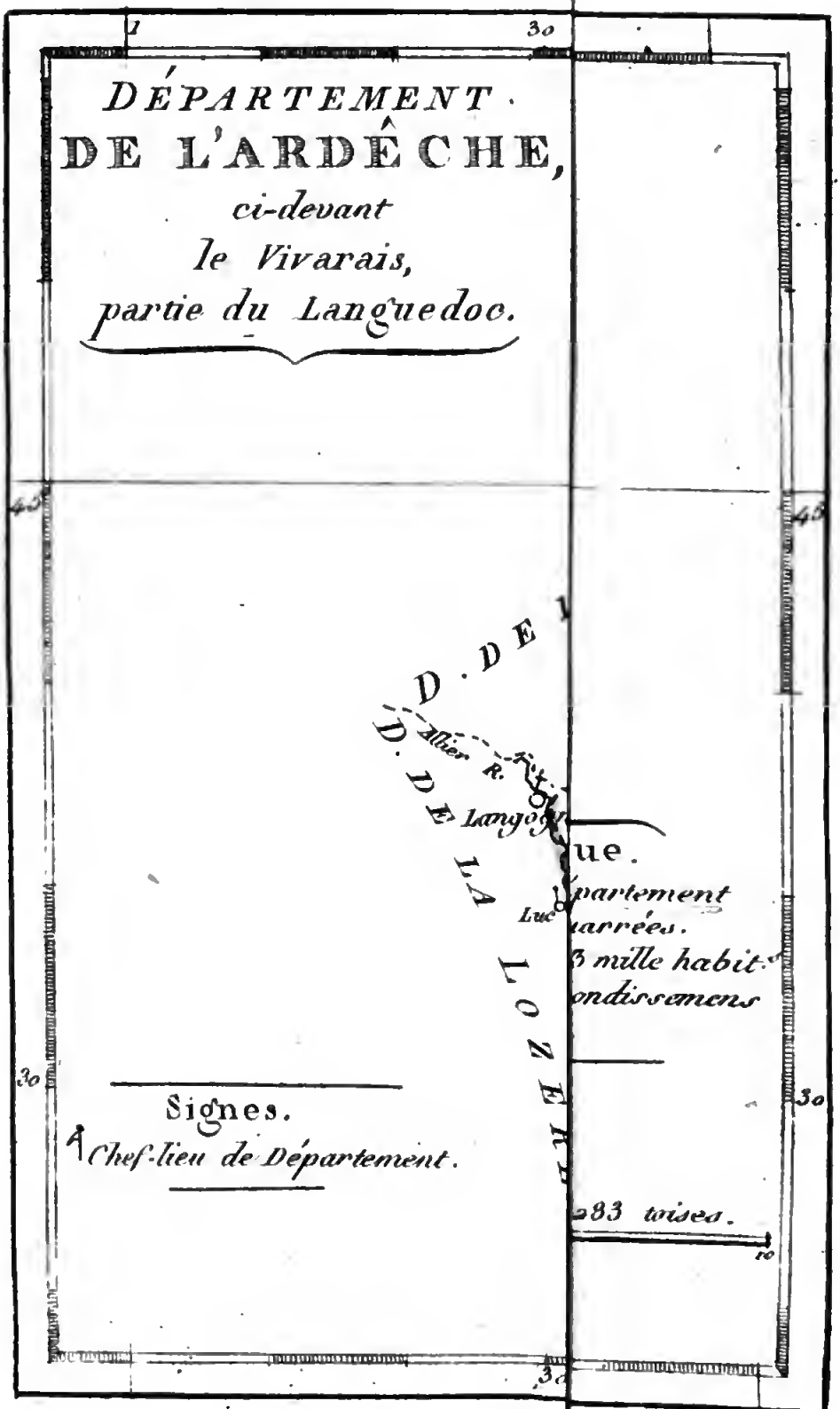
DÉPARTEMENT
DE L'ARDÊCHE,
ci-devant
le Vivarais,
partie du Languedoc.
1
30
45
D. DE L
D. DE LA LOZERE
Allier R.
Langogne
ue.
partement
arrées.
3 mille habit.
ondissemens
Signes.
Chef-lieu de Département.
283 toises.
10

VOYAGE
DANS LES DÉPARTEMENS
DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Nous pourrions dire ici ce que nous disions en arrivant dans la Haute-Loire, qu'en entrant dans le département de l'Ardèche (1), nous n'avons point quitté le territoire dont se sont formés les deux départemens que nous avons précédemment parcourus ; c'est-à-dire, que celui-ci se compose également des contrées connues avant la révolution sous les noms des Cévennes, du Velai et du Vivarais. Nous marchons de même au milieu de ces montagnes gigantesques, dont nous avons admiré les compagnes aux environs du Puy et de Meudes, et qui se présentent ici sous une forme plus imposante encore. Nous n'avons point perdu le spectacle de ce beau désordre de la nature, terrible et admirable effet de ces antiques et vastes explosions des volcans qui, dans des siècles entièrement effacés du souvenir des hommes, ont tourmenté les Gaules sur une si grande superficie. Par-tout des fleuves de laves, des basaltes colossaux, d'immenses cratères ; et parmi ces géans jetés au hasard sans

ordre, sans harmonie, sans concordance, un peuple innombrable, si j'ose m'exprimer ainsi, de pouzolanes, de cendres, de scories. Nous revoyons aussi ce Rhône qui, fier de la liberté de son berceau, a toute l'impétuosité des ames généreuses, roule ses ondes comme les héros roulent leurs destinées, et superbe de l'opulence qu'il répand sur ses bords, jaloux de son indomptable grandeur, dédaignant les digues, étranger au joug, vainqueur des obstacles, se précipite dans les mers comme les peuples libres dans l'immortalité.

A ne considérer que la nature, tout est sauvage, tout est magnifique, tout est sublime dans ce département; et les roches calcinées qui proclament encore l'incendie des Gaules, et les torrens qui déchirent les vallons, et le fleuve qui les engloutit dans ses flancs, et les abîmes dont la profondeur se dérobe à la clarté des cieux, et l'aigle qui plane solitaire entre le soleil et ce théâtre formidable, tout y frappe l'imagination. A cet aspect l'ame s'agrandit, la raison s'humilie, et par le magique pouvoir de ce spectacle auguste, l'épouvante est encore un plaisir. Pourquoi faut-il qu'à chaque pas les souvenirs des fureurs de l'homme viennent troubler ces jouissances; et que depuis Sévère, qui du fond de la Perse y vint disputer l'empire, jusqu'au camp de Jalès armé pour le triomphe du fanatisme et des préjugés, tout ce qui tient à l'histoire de l'humanité ne s'y compose que de troubles intestins, de discordes civiles, de guerres

religieuses, de proscriptions, de ravages, d'incendies et de massacres ?

A peine nous touchons au territoire de ce département, et déjà la petite ville de *Saint-Agrève* nous parle de ces démences sacrées qui, par amour pour la divinité, placent les poignards dans les mains des hommes. En 1579, lorsque l'horrible plaie de la Saint-Barthélemi saignoit encore, et que le faux semblant de tant de paix, toujours jurées et toujours violées, avoit permis aux protestans de compter quelques villes au nombre des asyles que la fureur de la ligue ne leur accordoit si souvent que pour mieux connoître les lieux où elle pouvoit les frapper en plus grand nombre, ces malheureux persécutés avoient fait une place forte de Saint-Agrève; ils n'en furent pas long-tems paisibles possesseurs. La guerre se ralluma bientôt; tout n'étoit alors que confusion dans la France. La ligue commençoit à fonder son autorité sanglante. Henri III sentoit chanceler son sceptre avili. Henri IV n'étoit rien encore. Les chefs protestans agissoient sans accord, sans plan, trop souvent sans génie, et toujours sans appui. La maison de Lorraine avoit seule les grandes vues qui précèdent la tyrannie; elle rassembloit, dirigeoit, activoit ses moyens; devançoit son siècle par les clartés de sa politique; possédoit assez du sentiment de la philosophie pour sentir l'absolue nécessité d'abrutir à jamais l'espèce humaine; et dans ces tems désastreux, arche unique des lumières que son ambition savoit adroi-

tement envelopper d'un nuage impénétrable, marchoit serrée vers la domination, comme ces phalanges couvertes de fer pénètrent lentement au milieu des bataillons ennemis, et décident des batailles par leur marche opiniâtre et toujours progressive. Que le lecteur me pardonne ce léger aperçu de la situation politique de la France alors ; mais peut-être étoit-il indispensable pour l'intelligence de la majeure partie des événemens historiques relatifs à ce département, et dont je dois l'entretenir.

Ce fut donc en 1580 que le parti catholique voulut arracher Saint-Agrève aux protestans. Pour ne parler ici que des guerres de religion qui désolèrent notre patrie sous les derniers Valois (car en parcourant ce département, nous y retrouverons également les traces des malheurs des Albigeois), il faut dire que depuis 1562, le Vivarais étoit en proie à tous les désastres, enfans des opinions religieuses. Dès-lors le trop fameux baron des Adrets, dont j'ai déjà parlé ailleurs, avoit donné carrière dans ces contrées à la férocité de son caractère. C'étoit ici que l'indignation contre le massacre de *Vassi* s'étoit vivement manifestée. Les protestans, que l'impartialité veut que l'on peigne aussi poussés quelquefois trop loin du but dans leurs représailles, soit par l'influence secrète de leurs ennemis qui les égaroient à dessein, soit par l'imprévoyance de leurs propres chefs, qui ne calculoient pas toujours les dangereux résultats de la ven-

gence ; les protestans, dis-je, à cette époque bien supérieurs en nombre, dans ces contrées, aux catholiques, avoient renversé les autels de leurs adversaires, brisé ou brûlé les images de leurs temples, s'étoient emparés de toute la rive du Rhône, dominoient à Lyon, à Tournon, à Romans, à Valence, à Annonay, à Viviers, et sur toutes les autres villes de l'intérieur du Vivarais, avoient établi des prêches par-tout, suspendu, ou pour mieux dire interdit la messe et toutes les cérémonies catholiques, ouvert tous les couvens, annoncé publiquement la réforme qu'ils suivoient, et mis à la tête de leur église moderne les célèbres ministres *Railhet* et *Boullad*.

En parcourant les différentes communes de l'Ardèche, je reviendrai sur les suites de cette grande levée de bouclier, et ne m'attachant dans ce moment qu'à Saint-Agrève, je dirai seulement que ce fut après dix-huit ans de la guerre la plus acharnée, que les catholiques firent le siége de cette place, l'une des dernières qui subirent leur joug dans ces cantons. Ce fut un nommé *Saint-Vidal* qui fut chargé de cette expédition ; et un autre capitaine, nommé *Tournon*, qui venoit de mettre à feu et à sang le bourg de *Saigne*, dont il sera question plus loin, se joignit à lui. La place fut investie le 16 septembre 1580. Une batterie de douze pièces de canon fut dirigée contre les murailles, et l'évêque du Puy, Antoine de *Senecterre*, accourut dévotement aider de ses conseils les assiégeans sur les meilleurs moyens d'exterminer

plus promptement la population de la ville assiégée.

Malheureusement, *Chambaud*, qui commandoit à Saint-Agrève, en étoit sorti quelques jours avant pour une expédition. Il tenta vainement de se jeter dans la place avec quelques cavaliers et un petit nombre d'arquebusiers. Il étoit trop tard ; toutes les avenues étoient bouchées : il essaya de combattre ; il fut accablé par le nombre, et forcé de faire sa retraite ; et les habitans se virent réduits à leur seul courage, et à leurs ressources intérieures pour se défendre. Le siége dura long-tems. L'attaque ainsi que la résistance furent également opiniâtres. Les assiégés ne cédèrent que pas à pas les ouvrages extérieurs aux assiégeans, et ce ne fut qu'après avoir perdu beaucoup de monde, que ces derniers parvinrent aux pieds de la dernière muraille, et se déterminèrent à donner l'assaut. Les assiégés jugèrent alors qu'ils étoient perdus, et ne prirent conseil que de leur désespoir. Ils choisirent la nuit pour exécuter le dessein qu'il leur inspira. Ils rassemblèrent leurs femmes, leurs enfans, leurs vieillards, et les placèrent au centre de leur bataillon. Chaque habitant, en abandonnant sa maison, y mit le feu, et courut se réunir à la troupe. Ils ouvrirent une des portes de la place, et à la faveur des ténèbres, ils en sortirent ; et par des chemins détournés, connus de quelques-uns d'entr'eux, ils essayèrent de s'enfoncer dans les montagnes. Les assiégeans, qui se disposoient à livrer l'assaut au lever de l'aurore, à l'aspect subit

de cette ville embrâsée toute entière en moins d'une heure, d'abord reculèrent d'étonnement, soupçonnèrent quelque ruse de guerre, et s'attendirent pendant quelque tems que les habitans alloient fondre sur eux, et tenter de se frayer un passage, ou de périr dans leurs rangs; mais à la longue, ne voyant paroître personne, quelques-uns des plus téméraires escaladèrent la muraille, pénétrèrent dans les rues à travers les flammes, et surpris de les trouver désertes, revinrent apprendre à leurs compagnons cet étrange événement. Qui croiroit que les chefs catholiques, au lieu d'admirer en frémissant cette déplorable résolution d'un ennemi trahi par les armes, et de respecter ce grand acte de l'infortune en essayant d'arrêter les progrès de l'incendie, et de conserver quelques débris de leurs asyles à des hommes courageux qu'ils avoient réduits au dernier degré de malheur, ne s'attachèrent qu'à poursuivre ces déplorables fugitifs ? Ce n'étoit pas une conquête qu'ils cherchoient; c'étoit de sang dont ils étoient altérés. Ils marchèrent donc sur leurs traces, les atteignirent, et loin d'être touchés à la vue d'un peuple entier qui désertoit des murs qu'il ne pouvoit plus défendre, ils massacrèrent sans pitié les hommes, les mères, les filles, les enfans et les vieillards; et leur rage ne s'arrêta que lorsqu'aucun être vivant ne s'offrit plus à leurs yeux. Certes, dix ans consumés par les Grecs au pied des murailles de Troie, pouvoient excuser le crime antique de l'embrâsement de cette cité superbe; mais l'histoire ne dit point que les Grecs se

soient déshonorés à poursuivre, le fer en main, ceux des Troyens que la fuite leur déroba. Nous détestons cependant ce grand événement de l'antiquité, et il y a deux cents ans à peine que nous en avons surpassé l'horreur sans en frémir! De quelle espèce est donc notre sensibilité ou notre justice?

Saint-Agrève n'offrant rien de recommandable que les souvenirs de l'histoire, nous n'avons fait que le traverser, pour nous rendre à *Privas;* mais nous étions trop près du bourg de Saigne, pour ne pas y visiter un monument antique, connu sous le nom de temple de Diane, et décrit par *Soulavie* dans son histoire naturelle de la France méridionale.

Si ce monument, dont l'architecture est du tems de la décadence de l'art, a servi, comme j'éprouve assez de peine à le croire, au culte de Diane, ce ne peut être qu'à la Diane d'Éphèse, apportée dans les Gaules par les Phocéens, et dont les Marseillois étendirent la connoissance jusques dans le pays où nous nous trouvons: s'il n'en étoit pas ainsi, ce temple porteroit-mal-à-propos le nom de Diane. La Diane des Gaules, primitivement nommée *Ardoïna,* ou *Arduina,* n'avoit d'autre temple que les forêts; et l'on sait que l'on plaçoit ses statues dans les lieux élevés, et toujours en plein air (2). Le nom d'*Ardennes* que porte encore aujourd'hui l'une des plus considérables forêts de la république, dérive du nom de la divinité *Arduina,* parce qu'en effet cette forêt fut un des lieux les plus renommés où son culte fut célébré. La déesse *Arduina* ne prit le nom de Diane,

que lorsque les Romains eurent conquis les Gaules ; parce qu'alors les vaincus, soit par ordre des vainqueurs, soit dans la seule vue de leur plaire, accommodèrent leurs dieux aux dieux de Rome, et leur transportèrent les noms que l'on révéroit dans la capitale du monde. Ainsi, malheur aux dieux des peuples tombés dans l'esclavage ! Il faut qu'ils deviennent esclaves eux-mêmes, s'ils veulent conserver leurs autels.

Le monument dont il est question ici n'a rien de commun avec les édifices, soit anciens, soit gothiques, soit modernes, que les différens peuples ont consacrés au culte des dieux. C'est un bâtiment fort grand, aujourd'hui très-dégradé, formant un carré long ou parallélograme, ayant, outre le rez-de-chaussée, deux étages très-distincts, et un souterrain de pareille étendue. Le fossé qui l'entoure, l'épaisseur de ses murailles, les espèces de meurtrières ou de créneaux que l'on aperçoit encore tout autour de la plate-forme qui le couronne, et qui paroît avoir été elle-même couverte jadis par une voûte, comme sembleroient l'indiquer quelques débris de contreforts; tout enfin porte à croire que ce fut une forteresse, et non pas un temple. Il paroît que des galeries ou portiques extérieurs faisoient le tour de ce bâtiment. Ils sont d'architecture sarrazine, composés de colonnes extrêmement grèles, qui soutiennent des arcades à plein cintre, à-peu-près comme la colonnade du palais de Dioclétien, à Spalatro, mais d'un style bien inférieur. Les escaliers qui communiquent d'un

étage à l'autre, sont pratiqués dans l'épaisseur des murs; et l'on remarque dans l'un des étages une cheminée dont le tuyau est entièrement cônique, particularité qu'on ne retrouve, à ce qu'il me semble, dans aucun temple. Quand cet édifice a été construit, ou les arts étoient dans une décadence totale, ou il a été érigé par des mains barbares, qui n'avoient aucune connoissance des beaux monumens que le midi de l'Europe possédoit encore, à cette époque. Peut-être pourroit-on s'arrêter à cette dernière idée qu'il fut l'ouvrage des Visigoths, soit pour quelque usage qui leur fut particulier, comme celui d'une défense hostile, mais qui n'avoit aucun rapport avec le culte des dieux, soit même pour l'habitation de quelques-uns de leurs chefs : peut-être aussi pourroit-on présumer qu'il fut ou la demeure première des seigneurs de Saigne, ou une dépendance de leur château, dont on voit encore la masse antique fort près de là. C'est une véritable bastille sans tours, dont la porte, beaucoup plus élevée que le sol, a dû nécessairement être précédée d'un pont-levis, soit pour y aborder, soit pour en défendre l'entrée. Au reste, si, comme on le prétend, quelques vieux titres s'accordent à donner à ce monument le nom de temple de Diane, jusqu'à présent nulle inscription, nulle figure, nul vestige religieux ne se sont présentés à l'appui de cette assertion, et l'on ne peut que former des conjectures sur son antique destination.

De Saint-Agrève, nous nous sommes rendus à Privas, chef-lieu de ce département, quoique cette

ville soit fort inférieure en étendue à *Viviers* et à *Annonay*, mais dont la position aux deux extrémités de son territoire n'a pas permis de les choisir pour le séjour des autorités constituées. Privas n'étoit encore dans le treizième siècle, qu'un château sur le bord d'un ruisseau, qui, deux lieues plus bas, va tomber dans le Rhône. Insensiblement, quelques maisons se bâtirent autour de ce château où les habitans des campagnes venoient chercher quelque protection contre les brigands qui désoloient un pays sans police, et toujours loin de l'œil du gouvernement; et ce fut ainsi, qu'à la longue, Privas se forma.

Ses environs, peu fertiles, ne produisent que quelques vins, du bois, un peu de soie, et la laine des troupeaux qu'ils nourrissent. C'est sur ces objets que roule uniquement son commerce, et il est aisé de concevoir qu'il est de peu d'importance. Elle est tout-à-la-fois trop loin du Rhône, pour que la communication de ce fleuve puisse l'accroître, et trop près de lui pour servir d'entrepôt aux marchandises que l'on voudroit y faire descendre; encore faudroit-il pour cela que le ruisseau qui l'arrose fût navigable, et que son embouchure fût praticable à l'abordage des barques.

Cette ville, extrêmement forte dans le seizième siècle, est entièrement ouverte aujourd'hui. Louis XIII la fit démanteler après l'avoir assiégée et traitée avec une barbarie sans exemple en 1629. Cette haine royale duroit depuis soixante et dix ans à-peu-près.

Privas avoit été la ville la plus attachée au prince de Condé, dont elle avoit embrassé le parti en 1562. Douze ans après, le *dauphin* d'Auvergne, *duc* de Montpensier, vint l'assiéger à la tête de l'armée royale. Les forces de Privas se trouvèrent doublées par la population entière de la petite ville de *Poussin*, qui, n'ayant pu tenir contre le *duc* de Montpensier, avoit déserté cette place, que ce général avoit abandonnée au pillage, et brûlée. Quand il parut devant Privas, *Saint-Romain*, l'un des plus braves capitaines du tems, y commandoit pour les protestans. Il opposa son courage et ses talens au *dauphin* d'Auvergne. Le siége se poussa avec vigueur, et la défense fut aussi belle qu'opiniâtre. Il fallut enfin que l'armée royale, après avoir infiniment souffert, et se trouvant détruite de moitié, se déterminât à lever le siége.

Elle jouit de quelque repos jusqu'en 1614. Elle étoit devenue, par sa belle défense et la fidélité de ses habitans, la métropole pour ainsi dire de l'église protestante. Ce fut là que les protestans tinrent, en 1612, un synode national de toutes les églises réformées. Ce synode ne fit qu'aigrir encore le ressentiment de la cour, en destituant du sacerdoce le ministre *Ferrier*, pour s'être ouvertement prononcé en faveur du roi aux conférences de Saumur (3). La vengeance du monarque éclata donc, et Privas se laissa surprendre par les catholiques, qui s'en emparèrent; mais elle ne resta pas longtems en leur pouvoir; les protestans la recouvrèrent,

relevèrent les fortifications, et il fallut que Louis XIII vînt en personne, à la suite du cardinal de Richelieu, pour la réduire. Trouver Richelieu à la guerre, c'est pressentir des atrocités. Le siége commença en avril 1629. Le brave *Saint-André Montbrun* commandoit dans Privas avec une simple garnison de douze cents hommes, que secondèrent vivement les habitans. Ils redoutoient la tyrannie d'un roi qui trembloit sous la tyrannie d'un prêtre. Le 21 mai, les travaux du siége furent assez avancés, pour que le roi fît sommer *Montbrun* de rendre la ville à discrétion. Ce brave homme rejeta cette proposition honteuse, et les assiégeans ne songèrent plus qu'à rendre la brèche praticable. Le 26, l'assaut fut donné; il fut terrible, et le combat dura depuis huit heures du soir jusqu'à dix : enfin les troupes royales, après avoir perdu plus de cinq cents hommes, furent obligées de se retirer; alors Saint-André demanda le lendemain une capitulation honorable. Richelieu qui, pour fonder son despotisme, comptoit pour rien le sang des vainqueurs et des vaincus, détermina Louis XIII à n'entendre à aucune capitulation. C'est un grand malheur pour l'humanité, lorsque, dans le même homme, le génie se trouve joint à l'ambition de dominer, car il calcule ses succès sur la connoissance du cœur humain. Il sait que, dans les circonstances critiques, l'homme en général est toujours plus enclin à s'abandonner à la terreur qu'à se résoudre à une fierté glorieuse; et c'est en partie les épreuves de ce genre qui cons-

tituent les héros, et les distinguent des hommes ordinaires. Richelieu raisonna de la sorte, et ce qu'il avoit prévu arriva. La fermeté inattendue du refus de Louis XIII à des propositions que le succès tout récent des assiégés leur faisoit présumer devoir être favorablement accueillies, déconcerta les habitans. Au lieu d'opposer une fermeté généreuse à une fermeté d'orgueil, ils se crurent perdus. Ils oublièrent qu'ils venoient de vaincre celui qui leur parloit en maître, et que par conséquent ils pouvoient le vaincre encore. Dès-lors que l'incertitude eut pénétré dans leurs esprits, le trouble se mit dans leurs conseils, et chacun considéra son salut dans des moyens différens. Les uns résolurent de rester dans la place, et d'attendre l'événement; les autres se décidèrent à abandonner la place, et à tenter leur retraite dans les montagnes. *Saint-André* s'arrêta au parti qui convenoit à son courage, celui de combattre encore, mais dans une forteresse qui nécessitât un nouveau siége, et il s'enferma dans un fort nommé *Toullon*. Mais quelles que fussent leurs diverses déterminations, tous oublièrent que le despotisme nivèle tous les partis dans ses vengeances, et que l'unique moyen d'y échapper est de s'unir et de le braver. En effet, ceux qui tentèrent de s'enfoncer dans les montagnes, furent poursuivis, atteints et massacrés. Saint-André, de son côté, en s'enfermant dans le fort de *Toullon*, par une inadvertence presqu'inévitable dans un moment de confusion générale, oublia d'enfermer des vivres avec

avec lui. Au bout de quelques jours d'une famine insupportable, il lui fut forcé de se rendre à Louis XIII, qui, froidement barbare, fit pendre un brave officier avec ses compagnons, dont la première faute peut-être, mais à coup sûr le dernier acte de générosité, fut d'avoir compté sur la clémence de ce prince (4). Il ne restoit plus à Richelieu et à son royal lieutenant qu'à frapper ceux qui étoient restés dans la ville. Il fallut un prétexte, et la ruse perfide le fournit. Les troupes royales étoient entrées dans Privas. En payant quelques soldats, on leur fit mettre le feu à un sac de cuir rempli de poudre. Cette espèce d'explosion imita assez bien celle d'une fougasse. On accusa dans l'instant les habitans d'avoir voulu, par une mine, faire sauter le roi et ses troupes. Il n'en fallut pas davantage pour convaincre un esprit foible et soupçonneux comme celui de Louis XIII, et l'on irrita le soldat, en l'enivrant de la même calomnie. La ville fut livrée au pillage, et presque tous les habitans massacrés. On n'épargna d'abord que quelques centaines d'officiers, et des hommes les plus notables; mais pourquoi? pour en faire pendre la moitié, et envoyer l'autre aux galères; et c'est ainsi que cette malheureuse commune, qui, par l'industrie de ses habitans, pouvoit peut-être à la longue vaincre les inconvéniens de sa position, et parvenir à un état florissant, devint presque déserte, et fut réduite à l'espèce de langueur où nous la voyons encore aujourd'hui, et dont toute la protection d'un gouvernement répu-

blicain, plus populaire, plus sage et plus juste, ne la tirera que difficilement.

Des désastres d'un semblable genre accablèrent de même les autres villes aujourd'hui renfermées dans le département de l'Ardèche. Si elles n'ont pas également partagé avec Privas les fureurs de Louis XIII, elles n'ont pas été moins en proie à celles des catholiques sous les derniers Valois. Viviers, en 1568, par exemple, éprouva toutes les horreurs de la guerre, ainsi que Privas : dès 1562, elle avoit embrassé le parti du prince de Condé, et ce fut ce qui l'exposa six ans après à soutenir un siége mémorable. Malgré les efforts du capitaine *Saint-Auban* qui y commandoit, elle fut forcée et pillée. Saint-Auban fait prisonnier, fut traduit devant le parlement de Toulouse ; et telle fut la *justice* de ce parlement, qu'il le condamna d'abord à payer soixante mille francs d'amende, somme énorme pour ce tems-là, destinés à la réparation des églises de Viviers que l'on prétendit qu'il avoit pillées. Il crut qu'il en seroit quitte en abandonnant tout ce qu'il possédoit sur la terre : on prit en conséquence tous ses biens, et quand il fut dépouillé, on recommença son procès, et on le condamna à avoir la tête tranchée.

L'iniquité d'une double punition pour le même fait révolta les esprits du peuple de Viviers, et la journée de la Saint-Barthélemy venant ajouter encore au ressentiment contre une cour dont la trahison formoit la politique, et dont la perfidie ani-

Vue de Viviers.

Biblioteca Nazionale
PALATINA

noit les tribunaux qui jugeoient en son nom, déterminèrent Viviers à reprendre les armes, et cette fois la fortune fut si balancée entre les deux partis, que les royalistes furent contraints à négocier. Une suspension d'armes fut d'abord arrêtée et signée entre les catholiques et les protestans. Cela n'empêcha point le *maréchal d'Amville* et le *duc d'Usès* de continuer les hostilités dans ces cantons contre des hommes désarmés par ce premier traité. Ils firent surprendre en 1576 Viviers par un certain *Guidan*, qui y pénétra par un égoût; et, malgré la suspension d'armes, elle fut traitée avec une rigueur qu'on se permet trop souvent pendant la guerre, et qu'elle ne devroit pas même autoriser.

Non loin de là le bourg *Saint-Andeol* étoit en butte aux mêmes fléaux. Le baron *des Adrets* tour-à-tour religionnaire et catholique, mais qui, par son exécrable férocité, déshonora toutes les sectes qu'il embrassa, et indigna sur-tout par la fureur de ses succès la vertu des protestans qui rougissoient de ses funestes services; *des Adrets*, dis-je, dès 1562, porta le fer et le feu dans Saint-Andeol. Les catholiques le reprirent dans la même année, et leurs représailles égalèrent les excès du premier vainqueur. Quinze ans après les protestans y revinrent, et toutes les souffrances d'un siége long précédèrent leur rentrée dans cette ville.

A-peu-près dans le même rayon, *Aubenas* se présente encore avec les mêmes calamités. En vain en 1562 l'*Estranges* qui commandoit un parti de

catholiques en Vivarais, tenta de s'en emparer, le capitaine *Baudiné* le força à lever le siége. Quoique la paix eût accordé aux protestans d'y exercer paisiblement leur religion, il faut cependant que dans l'intervalle elle soit retombée au pouvoir des catholiques; car on voit qu'en 1574, les protestans de *Villeneuve-de-Berg* s'en emparèrent, et passèrent la garnison au fil de l'épée. Quelques années après, le capitaine *Montlaur* la surprit et la livra au pillage. Les habitans qui s'étoient réfugiés dans le château, furent obligés de capituler, et soumis à des punitions rigoureuses. Quelque tems après, le protestant *Chambaud* l'escalada à son tour; elle fut encore dans la suite prise, perdue et reprise par les catholiques, et il est facile de concevoir que les horreurs des vengeances alloient toujours en croissant à mesure que le théâtre changeoit de maîtres.

Abandonnons enfin ce récit de discordes déplorables que j'ai succintement rassemblées sous un seul point de vue, et reposons le lecteur du spectacle de tant de maux, en nous rapprochant de celui de la nature et des arts, qui sinon consolent des passions humaines, du moins les font oublier quelque tems.

La culture est peu considérable dans ce pays. C'est la faute de la nature, qui semble y préférer l'espèce de liberté de son faste sauvage à la gloire d'y répondre aux travaux de l'homme. Cependant on cultive par-tout où l'on peut cultiver, et c'est peut-être au besoin que l'on éprouve d'y combattre

sans cesse la répugnance du sol à se prêter aux efforts de l'industrie, que ces cantons doivent d'avoir produit l'homme qui s'est le plus distingué en France par ses travaux sur l'agriculture, le célèbre *Olivier de Serre* qui vivoit sous Henri IV. Ce grand agriculteur, que ce roi chargea spécialement de l'exécution du projet d'introduire en France la culture de la soie, avoit un bien dans ce département assez près de Villeneuve-de-Berg, que l'on nomme *Pradelles*, et que nous avons été visiter par respect pour la mémoire de celui dont la vie fut plus heureuse et plus utile que celle des conquérans. Nous avons touché avec respect les mûriers qu'il planta, et dont la vieillesse vigoureuse est l'honorable épitaphe du sage qui soigna leur enfance. Cette terre est peu considérable; elle suffisoit à ses besoins. C'est là qu'il essayoit d'avance ce qu'il enseignoit aux autres. Un coin de terre caché dans des montagnes, étoit le modique atelier où l'homme de bien consultoit le sol sur la prospérité des empires; et si je gouvernois, j'éleverois une pyramide sur ce champ vénérable, pour avertir tous les hommes qu'ils lui doivent une larme de reconnoissance.

Un des objets qui mériteroit peut-être le plus l'attention du gouvernement dans cette partie de la République, ce sont les bois, dont la qualité excellente, et au-dessus même de celle bien reconnue que l'on accorde en général aux forêts du midi de la France, leur donne une importance extraordinaire pour la marine. Leur position les rend,

j'en conviens, difficiles à exploiter ; mais aussi le voisinage du Rhône en appelle l'exploitation, et il seroit facile de les conduire alors jusques dans les chantiers de Toulon, où ils succéderoient avec avantage à ceux que l'on tire à si grands frais de l'étranger. L'homme exécute tout ce qu'il veut ; et communément pour que l'homme veuille, un gouvernement n'a qu'à vouloir. En protégeant et en excitant par des prix et des récompenses l'émulation et les inventions, il naîtra des mécaniciens qui trouveront des forces géométriques et des leviers pour vaincre les obstacles ; des ingénieurs qui applaniront et raccourciront les espaces ; des charrons qui concevront des rouages propres à les faire parcourir aux fardeaux ; des ouvriers enfin qui les seconderont de leurs bras et de leur tems. Quand on considère ce que l'industrie humaine a pu faire sur un rocher tel que celui de Malthe ; ce qu'il lui fallut rassembler dans les déserts pour rendre Palmyre un séjour digne des dieux ; ce qu'elle exécute à la Chine sur quelques pieds de terrain qui produisent à leur maître ce qu'un grand nombre d'arpens ne rendent pas au leur en Europe, on verra que par-tout où les difficultés ne sont pas surmontées, c'est la faute de la paresse de l'homme, et non pas de sa puissance ; et que souvent cette paresse prend sa source dans la négligence ou l'indifférence des gouvernemens.

Les mines d'argent que l'on trouve ici, et notamment aux environs d'une petite ville appelée

l'*Argentière*, du minéral même de ces mines, mériteroient peut-être aussi que l'on calculât avec précision si leur produit récompenseroit des frais qu'il faudroit faire pour les mettre en valeur. On prétend que l'argent n'en est pas pur, et que le plomb domine dans le mélange. Cela vaut bien la peine au moins d'être examiné avant de se déterminer à les laisser dans l'abandon où elles sont depuis plusieurs siècles. Cependant, soit que l'argent, par les découvertes maritimes étant devenu plus commun en Europe, ait perdu de sa valeur, soit que des raisons politiques aient amené, entre les gouvernemens, des conventions tacites de laisser dans leurs états respectifs un certain nombre de mines fermées; il faut convenir que ces mines de l'Argentière que l'on semble dédaigner maintenant, ont joui jadis d'une haute réputation, et vivement excité la cupidité des hommes puissans, même des papes, surtout dans les siècles où les malheureux Albigeois furent si cruellement persécutés: ce que l'on ne sait guères, parce que l'histoire si long-tems esclave ne l'a laissé que pressentir, c'est que ce fut bien moins les opinions religieuses que l'avantage que les comtes de Toulouse avoient de posséder ces mines, qui rendirent les prêtres si ardens à les poursuivre. Les évêques de Viviers vouloient bien moins forcer les comtes de Toulouse à adorer Dieu à leur manière, que leur arracher la possession de cet argent, le dieu principal du sacerdoce. Les longues querelles des évêques de Viviers avec les comtes de

Toulouse pour ces mines de l'Argentière, firent plus d'une fois couler le sang. Jamais plus de brigues ne furent mises en œuvre, jamais plus de persécutions ne furent intentées, jamais plus d'excommunications ne furent lancées, que pour parvenir à les en dépouiller; et si le pape et toute la prélature italienne et française les accablèrent de tous leurs foudres comme fauteurs de l'hérésie, c'est qu'à la faveur de l'hérésie ces mines devoient tomber enfin entre les mains qui les jalousoient depuis si longtems.

Ce fut donc alors qu'en face de toute la France, se passa le spectacle révoltant du malheureux Raimond VI, qui, dépouillé de sa puissance et de son bien, conduit nu par l'ordre d'un pape insolent, dans une église fustigé publiquement par des prêtres barbares, fut encore forcé de venir une chaîne au cou dans la cathédrale de Viviers, faire hommage de ces mines qu'on lui arrachoit au même évêque, à qui l'iniquité les avoit dévolues; et qui joignant l'insulte à l'avarice, eut la bassesse de tenir entre ses mains, pendant toute la cérémonie, le bout de la chaîne de l'innocent opprimé. Quels siècles!

L'église de l'Argentière est la plus belle et la plus curieuse de ce département: elle est d'un beau gothique. Les réparations que, dans des siècles plus récens, on a fait à quelques-unes de ses parties, telles que la voûte du chœur, quelques chapelles et le clocher, nuisent à la belle harmonie qui devoit y

régner jadis. Cette église, ainsi que les murailles de la ville, est construite d'un grès fort rare, extrêmement compacte et dur que l'on a tiré des mines d'argent, et qui, pour le tailler, aura nécessairement exigé des fatigues considérables. L'église de Viviers, quoiqu'elle fût le siége d'évêques long-tems fameux dans l'histoire par leur perpétuelle tendance à se soustraire à l'obéissance des *rois* français, n'est point comparable à celle-ci.

Ces évêques ne faisoient point leur séjour à Viviers, qu'ils trouvoient trop triste, trop mal bâtie et trop petite pour eux; ils résidoient communément au bourg Saint-Andeol, dont l'aspect est plus gai et la situation plus agréable. Ce bourg tire son nom d'un chrétien, à qui l'on prétend que l'empereur Sévère fit souffrir le martyre quand il vint dans les Gaules, quoiqu'assurément cet empereur eût alors des affaires d'une autre importance que celles de religion. Quoi qu'il en soit, en 855, c'est-à-dire, six cent cinquante ans à-peu-près après Septime Sévère, qui mourut en 211, on prétendit avoir découvert le corps de ce saint martyr: on lui bâtit une église, et ce bourg quitta le nom de *Gentibus* qu'il portoit alors, pour prendre celui de Saint-Andeol. Assez près de là, l'on voit un monument de l'ancienne religion des Gaulois: c'est un autel antique placé dans une grotte que l'on dit avoir servi de temple au dieu Mithras. Il paroît que c'est le nom que les Gaulois donnoient au soleil comme dieu. Les bas-reliefs sculptés sur les pas de cet autel, sont

curieux. On y voit représenté un jeune homme vêtu d'une tunique légère, la tête couverte d'une tiare semblable à celle des Perses: il tient un taureau par les deux cornes à demi-dompté, et dont les genoux ont déjà fléchi. Sur le cou du taureau se trouve un chien qui le saisit. Près des pieds du taureau le sculpteur a placé un animal dont on ne distingue pas parfaitement l'espèce, mais qui pourroit être un scorpion et un serpent fort long: à droite du jeune homme est une tête assez bien conservée, entourée de neuf rayons, et qui est la figure du soleil; à sa gauche est une autre tête extrêmement fruste, et dont les traits ne se distinguent presque plus; on croiroit qu'elle porte des cornes; mais ces cornes ne sont autre chose que le croissant que l'on plaçoit ordinairement sur la tête de *Diane Lune*.

Une dissertation savante qui se trouve dans les mémoires de Trévoux, du mois de février 1724, établit que cet autel fut consacré au dieu que les Perses appeloient *Mithras*, et que les *Averni*, Auvergnats, peuples limitrophes du Vivarais, appeloient *Belenus*. Mais on peut consulter sur cette opinion l'intéressant et savant ouvrage intitulé *Religion des Gaulois*, par un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, qui a paru en 1727 (5).

Au reste, le lieu où cet autel a été trouvé s'accorde assez avec l'opinion que l'on a conçue sur le dieu auquel il étoit consacré. On s'accorde à dire que c'étoit toujours dans la profondeur des antres que l'on célé-

broit les mystères du dieu *Mithras*, et que ces espèces de temples étoient constamment placés auprès des sources vives, emblêmes de la végétation et de la fécondité. Malheureusement, il n'est plus possible de distinguer les caractères d'une inscription qui se voit au bas de l'autel; sans cela, il ne resteroit plus d'incertitude sur cet objet.

Si ces monumens intéressent les amateurs de l'antiquité, il étoit également dans ces cantons quelques phénomènes en architecture dont plusieurs écrivains ont parlé, mais que nous n'avons pu vérifier nous-mêmes, parce que les moyens n'en existent plus. Tel est, par exemple, l'oscillation très-sensible qu'éprouvoit le clocher de l'église du bourg de *Buzet*, que l'on rencontre sur le chemin du Puy à Aubenas. Ceux qui ont observé ce phénomène, assurent que lorsqu'on sonnoit la cloche supérieure renfermée dans le clocher, le mur qui le supporte marquoit deux mouvemens extrêmement distincts; le premier étoit un frémissement très-sensible; l'autre étoit un véritable déplacement ou balancement toujours plus considérable, en remontant à la pointe du clocher, qui décrivoit dans cette oscillation, à son extrémité, un courbe d'un demi-pied environ. Lorsque l'on sonnoit les cloches inférieures, l'oscillation étoit moindre, mais le frémissement des murs étoit beaucoup plus fort (6).

Au reste, quelqu'intérêt que l'on puisse attacher dans ces cantons, soit aux restes de l'antiquité, soit aux monumens modernes, il s'efface facilement

devant les prodiges de la nature dont ils fourmillent ; et sans nous écarter des environs d'Aubenas, rien n'approche de la beauté des prismes basaltiques que l'on trouve auprès du pont de la *Beaume* sur l'Ardèche, du pont de *Rigaudet*, et du pont de *Bridon*, tous deux placés sur une petite rivière nommée le *Volant*. Aubenas est lui-même bâti sur une montagne calcaire, dans laquelle, pour peu que l'on y fouille, on trouve une grande quantité de cornes d'ammon, et des belemnites de la plus grande proportion. Mais c'est sur-tout le cratère du col d'*Aisa* qu'il faut examiner. On parvient difficilement aux bords supérieurs de ce cratère, dont le diamètre peut avoir trois cents mètres, sur deux cents à-peu-près de profondeur. Les laves y ont été réduites par la calcination en une espèce de pouzzolane très-légère, imitant le gravier, et mélangée de grosses masses de scories noires, raboteuses, inégales, et dont les aspérités sont tranchantes. Lorsque l'on veut descendre dans le fond du cratère, il faut se résoudre à enfoncer presque jusqu'aux genoux dans cette espèce de cendre. Cependant, malgré la sécheresse apparente de ce terrain, une superbe plantation de châtaigniers a parfaitement prospéré dans le fond du cratère, et sur la bouche même du volcan ; et la plus brillante verdure règne aujourd'hui sur cet antique théâtre de désartre et d'horreur. Lorsque l'on est dans le fond du volcan, on aperçoit l'ouverture par où la lave a dû s'écouler, et l'inclinaison naturelle du terrain indiqueroit assez que ce fut là son débouché,

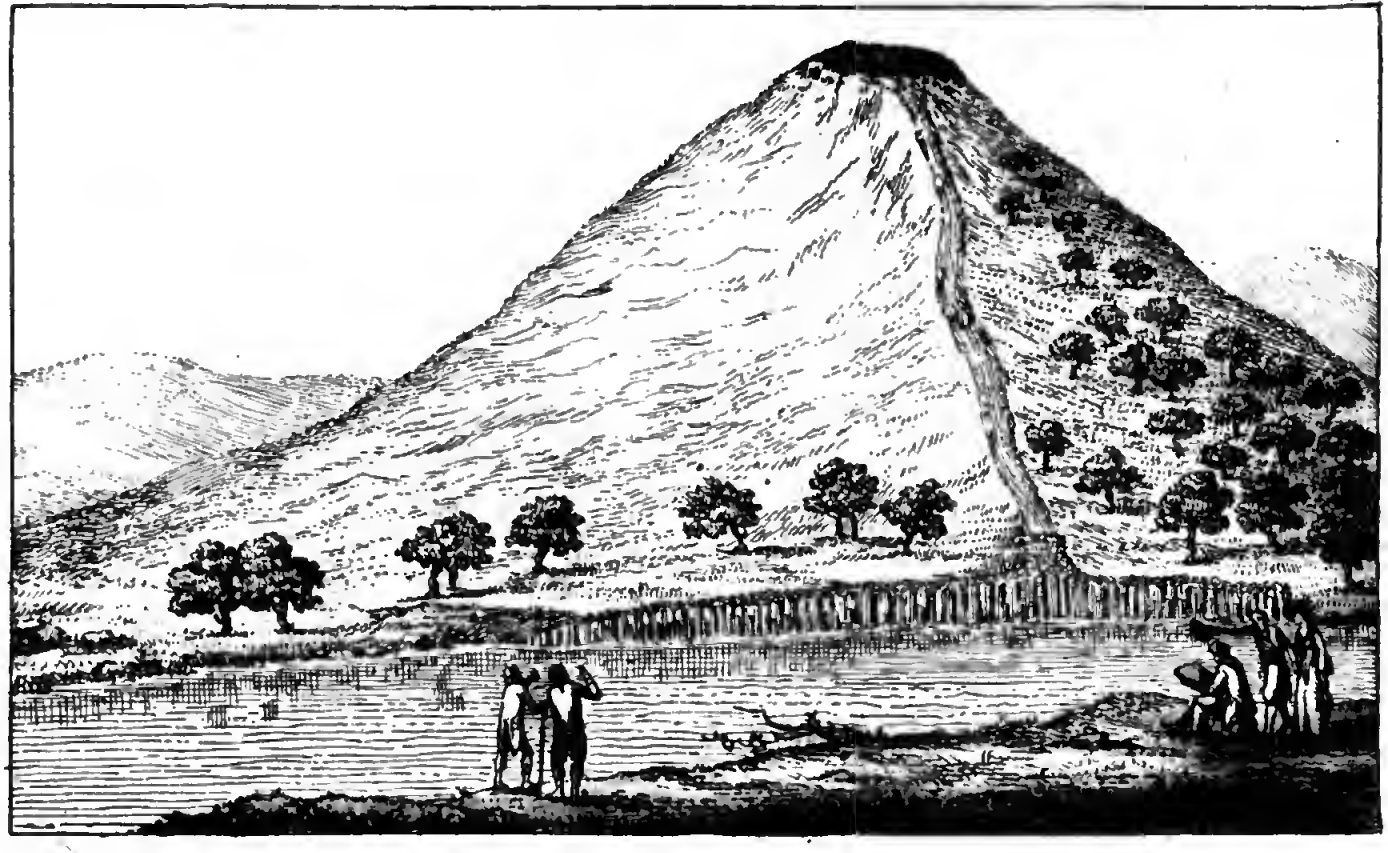

Cratère de la Montagne de la coupe, prés d'Entraigues courant de Laves, pavé de Bazalte.

quand même on n'en suivroit pas encore le fleuve coagulé sur la croupe de la montagne. L'on en suit parfaitement toutes les ondulations ; et plus étroit à l'issue, rétréci dans son origine par les scories, la cendre et la pouzzolane, on le voit s'élargir à mesure qu'on le parcourt dans sa pente. Cette lave est un beau basalte noir et très-compacte. Au bas de la montagne, et à mesure que la vue approche davantage d'un sol plus égal et moins en pente, elle a pris la forme prismatique, en sorte que dans le bas-fond elle a formé une colonnade magnifique.

Ce cratère n'est pas le seul que l'on remarque dans cette partie. Il en est un encore sur une montagne qui se trouve au confluent de la petite rivière d'*Alignon* et de l'Ardèche ; mais celui qui se voit aux pieds de cette même montagne, et presque sur les bords de l'Ardèche, est beaucoup plus intéressant, en ce qu'il sembleroit que son foyer ne seroit pas encore éteint. Ce cratère présente un énorme amas de laves brisées, mélangées avec des fragmens de granit, des cailloux usés par le frottement ou le roulis, et collés ensemble par une sorte de matière visqueuse qui s'est pétrifiée. Il sort de ce cratère, avec violence, une source abondante d'eaux minérales, extrêmement chaudes, et dont il s'exhale beaucoup de gaz. De pareilles émanations méphitiques s'élèvent à travers le terrain aride et sec des environs, et sont funestes, à ce que l'on assure, à tous les êtres vivans qui les respirent. Cependant on regarde les bains de cette source vomie par le volcan que l'on appelle *Neyrac* ou Saint-

Léger, comme très-salutaires dans les maladies cutanées.

Rochemaure et le rocher de *Maillas* ne sont pas moins admirables; ce sont également d'anciens volcans, et sur ceux-ci les hommes n'ont pas craint de s'établir. Les immenses ruines de l'ancien château de Rochemaure, confusément éparses au milieu des vastes débris du volcan, ont tout à-la-fois quelque chose d'imposant et de terrible; et ce rapprochement des vestiges de ce grand courroux de la nature avec les traces de la redoutable et gigantesque puissance de la féodalité, a quelque chose de piquant pour le philosophe, qui pèse alors ce que l'homme a le plus à redouter ou des passions humaines ou des commotions du globe. A Rochemaure, une grande partie des murs ou remparts sont d'un beau basalte noir. Presque toutes les maisons des particuliers y sont adossées contre des masses inclinées de laves, et ont pour perron et pour escalier de petites colonnes basaltiques. Toutes les fortifications du château, les tours, les murailles, les remparts sont de semblable matière. Quoique tout y soit maintenant confus et renversé, on est surpris de la grandeur des cours, des salles et des appartemens. Dans ces derniers, on voit encore quelques peintures à fresque, assez bien conservées, qui représentent des chiffres et des écussons, tristes et silencieux témoignages de l'orgueil des maîtres de ce château. L'église, la salle d'armes d'une prodigieuse étendue, les galeries, les prisons, les cachots, les citernes, l'atelier des monnoies,

Vue des trois Rochers de Laves près de Rochemaure.

tout atteste la puissance des hommes qui dominèrent ici. Il faut en convenir; en parcourant aujourd'hui ces murs écroulés, abandonnés et déserts, un sentiment de crainte et de respect vous fait baisser les yeux devant ce théâtre où la nature, l'homme et le tems se disputent encore d'orgueil, de puissance, d'efforts et de majesté.

Mais ce qui vient ajouter à la terreur involontaire dont le voyageur est saisi, une merveille que l'esprit conçoit à peine, et qu'il refuseroit de croire si ses yeux ne démentoient pas son incrédulité, c'est une masse, une butte, un rocher d'une élévation extrême, tout entier de basalte, qui servoit de donjon à ce château. Quelle dut être donc l'épouvantable explosion qui lança à une aussi grande hauteur une masse semblable de laves? Comment se coagula-t-elle? Comment s'est-elle assise sur ses fondemens? Comment ne s'écroula-t-elle pas dans les terribles commotions qui devoient alors agiter cette terre? On n'a pu parvenir à sa sommité qu'en taillant un escalier avec beaucoup d'art dans une gerçure de la lave. Lorsque l'on est enfin parvenu sur cette cîme aiguë, on est frappé d'effroi de se trouver sur la tête chenue d'un rocher isolé de toutes parts, qui paroît d'autant plus haut, qu'aucun objet ne s'en rapproche; taillé à pic dans tous ses sens; dominant à plus de six cents pieds sur le Rhône; ayant au sud une ravine volcanique d'une profondeur épouvantable, où roule maintenant avec fracas un torrent, impétueux successeur du fleuve de feu

qu'il a remplacé ; et offrant à l'ouest une immense déchirure, où la cendre, les scories, la terre noire et brûlée parlent encore à l'esprit étonné de ce formidable embrâsement sur lequel les siècles ont commencé depuis si long-tems à garder le silence.

Au rocher de Maillas, l'abîme effrayant que l'on appelle les *Balmes* de *Montbrul*, n'est autre chose qu'un cratère. Il est circulaire ; il a à-peu-près cent mètres de diamètre sur cent soixante de profondeur. Une large ouverture, au sud-ouest, donnoit passage à la lave. Presque tous les parois en sont taillés à pic. Dans quelques parties, les cendres, les laves triturées, les scories, les charbons ont formé des masses qui ressemblent assez à des tours, des bastions ou autres fragmens de fortifications. Dans beaucoup d'endroits, de larges crevasses annoncent autant de bouches par lesquelles le feu s'est frayé un passage : eh bien ! des hommes ont habité ces crevasses ; ils s'y sont taillé des demeures : mais enfin les éboulemens occasionnés par les pluies, les fontes de neiges qui, filtrant à travers les matières calcinées, les déplacent, les affaissent et les renversent à la longue, les ont enfin forcés à les abandonner. Il n'y restoit plus que deux familles, mais qui, depuis peu d'années, se sont aussi retirées.

Dans cette contrée, où tant d'objets si dignes de l'observation du naturaliste, et qu'a si bien décrits, comme je l'ai déjà dit plus d'une fois, le citoyen Faujas de Saint-Fonds, se trouve aussi une fontaine intermittente, que l'on appelle la fontaine de *Bon-*

taigue ;

taigne : elle est entre Rochemaure et Aubenas, près du village de *Frassicut.* Elle a été decrite par un homme instruit, *l'abbé Roux, prieur de Frissenet :* il en résulte qu'elle fournit de l'eau à-peu-près de la grosseur de deux hommes. Elle ne coule guère que pendant une année au plus, et toujours par intervalles séparés assez également ; c'est-à-dire, coulant pendant une heure, et mettant une heure d'intervalle avant de recommencer à couler. Au bout de l'année ou de quelques mois, plus ou moins, elle s'arrête tout-à-fait, et elle reste tantôt dix, tantôt quinze, quelquefois vingt, et même vingt-cinq ans sans reparoître. Lors de son cours, elle croît pendant une demi-heure, et parvenue à son période, elle décroît tour-à-tour, et beaucoup plus rapidement pendant un quart-d'heure : alors elle éprouve une sorte d'incertitude ou de balancement ; grossissant et diminuant tour-à-tour, jusqu'à ce qu'elle disparoisse enfin entièrement pour une heure. La crédulité du peuple, qui s'empare avec autant d'avidité des merveilles de la nature, que des mensonges que lui prodiguent ses dominateurs, a attaché une idée bizarre à cette source. Elle croit y reconnoître le présage de la paix ou de la guerre. Cette folie se trouve consignée d'une manière affirmative, et avec des détails à l'appui, dans un manuscrit intitulé : *Les Commentaires d'un soldat du Vivarais, sur les guerres civiles.*

Hélas ! il est pénible en effet de voir la scène où le Dieu de l'univers étale sa puissance avec le plus de majesté peut être, souillée par le mélange d'une su-

perstition puérile ; mais la pitié a quelquefois aussi son sourire, et il est difficile de le refuser aux cérémonies bouffonnes et ridicules que cette superstition introduisit jadis jusques dans le culte que l'on vouloit environner d'un appareil si auguste. La cathédrale de Viviers fut célèbre par sa fête des *foux*. A Noël, les jeunes chanoines, les clercs, les enfans-de-chœur, se réunissoient pour élire *l'évêque des foux, et l'abbé du clergé*. On les portoit en pompe à l'église, où, après le *Te-deum*, on buvoit et mangeoit longuement. Alors on se divisoit en deux partis, et il s'élevoit une lutte bizarre entr'eux. C'étoit à qui surpasseroit ses adversaires par les chants et les cris les plus aigus. Les hurlemens, les battemens de mains, les sifflets, les postures les plus indécentes et les plus grotesques prolongeoient fort tard cette discordante cohue ; et le tout se terminoit par une procession qui recommençoit pendant huit jours. Pendant les fêtes de Saint-Étienne, de Saint-Jean et des Innocens, l'évêque des foux, crossé, mîtré, et en habits pontificaux, officioit au chœur à la place du véritable évêque ; il donnoit les indulgences. Pour donner une idée de la grossièreté de ces siècles d'erreurs et des sottises qu'ils inspiroient, je traduirai ici un verset de ces prétendues indulgences.

Monseigneur qui est ici présent,
Vous donne vingt paniers de maux de dents;
Et à vous tous aussi,
Il vous donne une queue de roussin.

Ces plates et ridicules singeries se répétoient dans

plusieurs autres églises de ce département. Honneur aux hommes qui ont multiplié les moyens d'étendre les lumières, et perfectionné les matériaux nécessaires à l'émission de la pensée du sage, devant lequel toutes les erreurs, tous les préjugés, tous les abus, et toutes les chaînes sous lesquelles gémissent la malheureuse espèce humaine, disparoissent à la longue ! Plaçons ici au premier rang de ces hommes utiles, les citoyens *Montgolfier et Johannot* d'Annonay, savans recommandables, et les plus célèbres fabricans de papier que possède la république. L'industrie de deux hommes a suffi pour répandre l'opulence dans la ville où ils se sont fixés ; et ils ont mis en action cette grande vérité, qu'un homme de génie est une richesse pour le pays qu'il habite.

Plus habiles, et sur-tout plus instruits que leurs confrères, ils ont fait une science de ce qui jusqu'alors n'avoit été qu'un métier. Ils ont apporté dans le régime de la manipulation des papeteries des procédés encore inconnus. Des changemens heureux s'y sont introduits ; l'émulation est née ; d'autres les ont imités ; les papiers d'Hollande ont été oubliés, et celui de France est préféré pour l'imprimerie, même par les Anglais, toujours si jaloux et si injustement dédaigneux pour tout ce que les Français inventent. Rien n'est supérieur en effet aux papiers à la hollandaise et aux papiers vélins qui sortent de la manufacture *Montgolfier* et *Johannot*. Annonay fournit chaque année six cent milliers de papier, dont un tiers pour l'écriture, et le reste pour l'imprimerie ;

et il est aisé de concevoir combien une semblable fabrication doit occuper de bras, répandre d'opulence parmi le peuple, et rapporter de bénéfice à l'état. (7).

Ainsi, dans une terre aride et brûlée qui se refuse à la charrue; au milieu d'une nature sauvage qui ne cède à peine que quelques vallons pour la nourriture des bestiaux; sur ce sol si long-tems desséché par les volcans et la rapacité des féodaux, quelques hommes ont apporté la prospérité par l'étendue de leurs talens, par leurs études et leurs veilles; ont réparé les ouvrages de la nature, cicatrisé les blessures du pauvre, effacé la barbarie des ambitieux; et par un rapprochement extraordinaire, c'est sur le sol même où le fanatisme a le plus déployé ses fureurs, que s'est perfectionné l'un des instrumens indispensable à l'homme courageux qui le combat et le renverse. Voilà les véritables patriotes; voilà les hommes qui méritent des statues de leur siècle et de la postérité; voilà les hommes qui ne sont pas seulement précieux à leur pays, mais qui sont encore les bienfaiteurs de l'humanité. (8)

NOTES.

(1) Les savans s'accordent assez à regarder ce pays comme celui qu'habitèrent les Helviens, *Helvii*. Leur capitale portoit le nom d'Albe; *Alba Helvia*, ou *Alba Helviorum*. Cette ville fut entièrement ruinée par *Crocus*, roi ou chef des Vandales; et le siége épiscopal fut alors transféré à Viviers. *Les Antiquités de la France* prétendent cependant qu'il faut entendre par les habitans du ci-devant Vivarais, les peuples que César, au septième livre de ses Commentaires, nomme *Helauboros*. L'auteur de ces Antiquités n'écrit pas non plus *Annonay* comme nous l'écrivons aujourd'hui; il écrit *Nonnay*.

(2) Voy. *Religion des Gaulois*, liv. 4, tom. 2. « *Arduina*, ou » *Ardoina*, est un mot gaulois composé de *Duin*, gouffre d'eau, » et de l'article *ar*. Daus la vaste forêt des Ardennes, il y avoit » plusieurs endroits marécageux, où les eaux se rassembloient » et formoient des gouffres. C'est dans ces lacs que les Gaulois » honoroient Diane, avant qu'ils eussent l'usage de représenter » les Dieux sous des images sensibles. La raison pour quoi nos » pères dounoient à Diane le nom d'*Arduina*, étoit sans doute » parce que cette Divinité passoit ponr se plaire et faire son » séjour daus l'eau, ou à y prendre le plaisir du bain. C'est aussi » dans cette vue que les Romains appeloient Diane Reine des » Ondes, Nymphe, la gloire des bois marécageux; *Regina Un-* » *darum*, *Nympha*, *decus nemorum*. Je crois encore que les Gau- » lois en usoient ainsi en particulier, parce qne, ne faisant de » Diane et de la Lune qu'une seule et même divinité, et sa- » chant que la lune influe beaucoup dans l'accroissement et le » décroissement des eaux, ils vouloient faire honneur à la part » qu'elle avoit daus ce phénomène.

» *Arduina* vient aussi de l'aticle *ar* et de *Duen*, noir, sombre; » et se dit en particulier des forêts épaisses et sombres; aussi » les Bas-Bretons, pour *ar coët Duen*, qui signifie la forêt noire, » disent seulement *ar Duen*, etc. ».

Et infra. « Dans la décadence du paganisme, les Gaulois cé-
» lébroient les mystères de cette divinité avec des chants ex-
» cessifs et toutes les débauches que produisoient l'amour et le
» vin. C'est encore ce qu'ils pratiquoient à la fin du sixième
» siècle, sur une montagne des Ardennes, dans le Luxembourg.
» Ce fut un *Saint Vulphilaicus* qui les détermina à y renoncer. »
Arduina étoit représentée soit dans des statues, soit sur les bas reliefs, sous la figure d'une jeune femme, en habit court, avec le carquois sur l'épaule.

Ce que l'on vient de lire prouve que les Gaulois célébroient encore le culte de Diane en plein air long-tems après que le monument dont il est question ici fût bâti, si l'on peut juger de l'époque où il fut bâti par le style de son architecture.

(3) Ferrier (Jérémie) avoit été ministre protestant, et professeur de théologie à Nîmes. Il abjura, et en fut récompensé par la place de conseiller d'état. On lui attribue une réponse à des calomnies de l'Espagne contre la France, intitulée *Le Catholique d'Etat*, et un traité in-folio de *l'Antechrist et de ses marques;* ouvrages, à ce que je crois, peu lus aujourd'hui. Il fut le beau-père de ce *Tardieu*, lieutenant-criminel, si célèbre par son avarice, que des voleurs assassinèrent avec sa femme, qui ne lui cédoit en rien, et dont les vers de Boileau empêcheront le nom de périr jamais.

(4) Il ne faut pas confondre ce Montbrun, tout brave qu'il fut, avec un autre Montbrun, surnommé le Brave, également chef de protestans, qui fut fait prisonnier en 1575; à qui Henri III fit faire le procès, et qui eut la tête tranchée à Grenoble. Sa mémoire fut réhabilitée en 1576 par un article spécial du traité de paix. Il disoit que deux choses rendoient les hommes égaux, le JEU et les ARMES : singulière définition de l'égalité.

(5) Suivant *La Religion des Gaulois*, déjà citée, ils adoroient Mercure dans *Mithras*. « Selon l'usage, dit l'auteur, des Perses et des
» Romains, Mithras étoit le soleil. Les Gaulois ne marchèrent
» qu'en partie sur les traces des Perses et des Romains, d'au-
» tant qu'ils substituèrent Mercure à Mithras, et le firent passer
» chez eux pour le soleil. »

(6) On prétend qu'à l'Argentière le clocher d'une église de pénitens éprouvoit une oscillation semblable. Nous n'avons pu vérifier toutes ces merveilles, parce qu'on ne sonne plus les cloches, et nous nous en sommes consolés.

(7) Le papier n'est pas l'unique commerce d'Annonay. On y fabrique beaucoup de cuirs, de bonnets et de bas de laine, dont les plus beaux passent dans le levant. Son territoire est moins riche que celui d'Aubenas, qui produit avec assez d'abondance du blé, du vin, des truffes, des oranges, des figues, des olives, des noix, des mûriers magnifiques, et sur-tout des marrons qui viennent à Paris. Aubenas jouit d'une mécanique du célèbre *Vaucanson* pour dévider la soie. C'est le courant de l'Ardèche qui la fait mouvoir. Trois roues font agir trente-six métiers, composés chacun de six rangs doubles de fuseaux. Annonay fut la patrie d'un certain cardinal Bertrand, qui se distingua dans le quatorzième siècle, en plaidant contre *Pierre de Cugnières* pour le maintien des priviléges du clergé, et fonda à Paris le collége qui porta le nom de collége d'Autun.

(8) Le département de l'Ardèche a donné le jour encore à quelques hommes qui, dans leur tems, ont joui d'une sorte de réputation, tels que le jurisconsulte *Argou*, né à Annonay, auteur de l'*Institution au Droit français ;* un Charles de *Montchat*, dont les Mémoires sur le cardinal de Richelieu sont assez rares ; un certain *Davitx*, auteur d'une indigeste compilation intitulée *Etat et Empire du Monde.*

L'abbé Baruel, qui, dans ce siècle-ci, a produit un ouvrage contre les philosophes assez élégamment écrit, intitulé *Lettres Helviennes*, ou *Provinciales philosophiques*, étoit de Villeneuve de Berg. Il a traduit aussi fort bien un poème latin sur les Eclipses, de l'abbé Boschovich. Cet abbé-Baruel fut jésuite.

L'aimable poète sexagénaire *La Fare* étoit aussi de ce département. Il naquit en 1644, au château de Valgorge.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

PAR les Citoyens J. LAVALLÉE, ancien capitaine au 46.e régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis BRION, pour la partie du Dessin; et Louis BRION père, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.

J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté*, Acte I.er

A PARIS,

Chez BRION, rue de Vaugirard, N.° 98, près l'Odéon.
Chez BUISSON, Libraire, rue Haute-Feuille, N.° 20.
Chez GUEFFIER, au Cabinet litt., boulevard Cérutty,
Et chez DEBRAY, Libraire, Palais-Égalité, galeries de Bois, N.° 236.

AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

3o
DU RHÔNE
DÉP.
Lyon
Villeurbanne
S. Laurent des Mures
Ste Foy
la Verpillière
S. Symphorien
Heyrieux
Civrieux
Ville de l'Isle
Vaux R.
Vaux
S. Georges d'Espéranche
S. Jean de Bournay
Corne R.
Colombe
Condrieu
Vienne R.
Roussillon
Beaurepaire
Chanas
Pierre Scize
Rhône R.
de Valence
DÉP. DE L'ISÈRE
DÉP. DE LA LOIRE
Le Grand Serre
DÉP. DES HAUTES ALPES
45
3o
Remarque.
L'Etendue de ce Département est de 42 lieues quarrées.
Sa population de 430 mille habitans.
Il se divise en 4 Arrondissemens Communaux.
Lieues communes, de 2,283 toises.
5
10

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Nous avons traversé le Rhône à l'extrémité nord du département de l'Ardèche, et sommes entrés sur le territoire du département de l'Isère. Nous nous trouvons au sein d'un peuple fier, ami de la liberté, l'un des premiers dont les vœux et le courage l'apellèrent sur la France, dont la fermeté a souvent alarmé les rois dans les tems de leur puissance la plus affermie; ami de la guerre, et cependant distingué par son industrie, son activité, son amour pour les arts, son penchant pour les connoissances; aimable dans le commerce de la vie, spirituel dans ses réparties, extrêmement fin pour ses intérêts, habile à les défendre, rusé pour les soutenir, infatigable pour les poursuivre, quelquefois même astucieux dans ses moyens, mais néanmoins généreux dans ses manières; susceptible de belles actions, de grands dévouemens et d'héroïsme,

remuant, actif, hospitalier; et descendant non dégradé d'une nation altière, intrépide et généreuse, qui plus d'une fois se mesura avec les Romains, fut vaincue par eux et non pas leur esclave, et devint leur amie et leur alliée, n'ayant pu rester leur ennemie.

A ce portrait il est facile de reconnoître les cidevant Dauphinois, qui ont eu les Allobroges pour aïeux. La province qui portoit le nom de Dauphiné, et qui étoit elle-même divisée en haut et bas Dauphiné, forme aujourd'hui trois départemens, l'Isère, la Drôme et les Hautes-Alpes. Ce dernier comprend en grande partie ce qui constituoit le haut Dauphiné; la Drôme, tout le bas, et l'Isère, une partie du haut et une partie du bas. C'est dans celui-ci que se trouve comprise Grenoble, qui jadis étoit la capitale de toute la province, et qui maintenant est le chef-lieu du département de l'Isère.

Cette province étoit célèbre dans l'agriculture par ses blés, ses vins, ses olives et ses châtaignes. Elle fournissoit en outre du pastel, de la couperose, de la soie, du cristal, du chanvre, du fer, du cuivre, des sapins, des mûriers, etc. Ces richesses dont la révolution n'a point tari la source, dont la guerre seule a momentanément entravé les canaux, mais que la paix et le régime de la liberté accroîtront encore, n'appartiennent point toutes au département de l'Isère, mais sont réparties dans les trois départemens que nous venons de citer. Les trésors de la nature plus particuliers à l'Isère, sont quel-

ques fromens, mais sur-tout d'excellens vins, des huiles, des lins, des chanvres, des bois, de la soie, de l'ardoise et des bestiaux en quantité.

Quant à l'industrie, elle se porte particulièrement sur la fabrication des toiles de diverses qualités, de ratines de différens genres, et de minces draperies en général; sur les papeteries; sur les verreries; sur la préparation du nître; sur celle de l'acier que l'on y fabrique en carreaux; sur celle du cuivre dont on fait tous les ustensiles nécessaires à la cuisine; enfin sur le sciage en long des bois pour faire des planches qui servent au doublage des vaisseaux.

César, dans ses Commentaires, confond constamment les habitans de la Savoie et du Dauphiné sous le nom générique d'Allobroges. Il est certain que c'étoit le même peuple. Ce ne fut que dans des siècles plus modernes, que cette partie où nous nous trouvons prit le nom de Dauphiné, et nous verrons plus loin à quelle occasion. Ces Allobroges, que Polybe, Plutarque, Dion et Appien écrivent *Allobriges*, Ptolémée et Etienne de Bysance *Allobryges*, mais dont la véritable orthographe a été invariablement fixée par la découverte de deux inscriptions anciennes, occupèrent, selon le célèbre géographe d'Anville, depuis l'*Isara* au sud, jusqu'au *Rhodanus* au nord; il y ajoute la partie de la Savoie qui touche à ce dernier fleuve jusqu'à Genève inclusivement, et leur donne Vienne pour capitale. Une autre partie des Allobroges étoit, par rapport aux Romains, située au-delà du Rhône; ils occupoient le terri-

ritoire de Genève qui se trouve dans le Valromai et le canton de Châtillon de Michaille. Ce furent ceux-ci qui supportèrent tout le poids de l'invasion des Helviens, *Helvii*, que nous venons de laisser dans l'Ardèche, lorsqu'ils franchirent le Jura et le Rhône pour se jeter sur les Sequanois. Les Allobroges, dit Tite-Live, ne le cédoient ni en force ni en richesse aux autres peuples de la Gaule.

Annibal séjourna chez eux avant de passer les Alpes, et la circonstance où il s'y trouva ne fut pas sans importance pour le succès de ses desseins. A son arrivée, deux frères se disputoient la couronne des Allobroges ; il se déclara pour l'aîné, et celui-ci, par reconnoissance, lui facilita le passage des montagnes ; ainsi ce fut un crime de l'ambition qui vint au secours du plus vaste projet de l'ambition ; et malgré les barrières formidables qui défendoient l'Italie, l'ambition reconnoissante applanit sous les pas de l'ambition entreprenante les obstacles que la nature avoit accumulés pour les intimider.

Au reste, ce ne fut pas par cela seul que les Allobroges attirèrent sur leur tête le courroux des Romains ; ils avoient fourni aux *Salyes* des secours contre Sextius qui avoit vaincu *Teolomalius* leur roi. Ils se répandirent en outre chez les *Ædui*, alliés du peuple Romain. Rome irritée de tant de provocations, fit marcher des forcee contre eux : ils furent d'abord défaits à la bataille de *Vindalium*. Battus, mais non découragés, bientôt Fabius Maximus vint s'illustrer par cette guerre. Ce fut sur

les bords de l'Isère qu'il les rencontra. La bataille fut terrible ; et cette journée parut si importante à Fabius Maximus, qu'il en prit le surnom d'*Allobrox*.

Sous César, ils portoient encore, comme je le disois tout-à-l'heure, le nom d'Allobroges. Sous Honorius, ils se trouvèrent compris dans la Viennoise, qui dépendoit en partie de la seconde Narbonnoise et en partie des Alpes maritimes. De la domination des Romains, ils tombèrent sous celle des Bourguignons. Ils passèrent ensuite avec le royaume de Bourgogne lui-même dans le royaume d'Orléans, et une seconde fois ils retournèrent au royaume de Bourgogne, lorsque Arles en étoit la capitale. Mais à l'extinction du royaume de Bourgogne, et lorsque le roi Rodolphe premier l'eut cédé à l'empereur Conrad II, c'est-à-dire, dans le courant du onzième siècle, ce pays se vit livré à l'anarchie, et des troubles intérieurs le désolèrent. Suivant quelques écrivains, il paroîtroit que ce fut à cette époque qu'un Guy, dit le vieux, en usurpa la souveraineté. Cependant cette version n'est pas très-exacte. L'usurpation de la maison d'Albon dont étoit ce Guy le vieux, remonte plus haut, et le Dauphiné se rattache à l'histoire de France beaucoup plutôt. Il paroît certain qu'il fut au nombre des conquêtes de Clovis. Ce conquérant le rangea sous les lois de son fils Clodomir, et celui-ci le laissa à Thierri son frère, roi d'Austrasie de Bourgogne. Il fit ensuite partie du royaume de Neustrie, et fut gouverné par des princes Français jusqu'au milieu

du huitième siècle, qu'il partagea le sort de tant d'autres états envahis par les Sarrasins et les Goths. On sait les victoires de Charles-Martel sur ces barbares, et par elles le Dauphiné rentra sous la domination des rois Français; et cet ordre de choses dura jusqu'en 879, que Bozon premier, ayant fondé le second royaume de Bourgogne, le Dauphiné s'y trouva compris, et en fit partie jusqu'en 1032. Mais les comtes d'Albon, qui profitèrent des troubles qui s'élevèrent alors pour s'emparer de l'autorité, étoient puissans dans ce pays depuis le neuvième siècle. Ils réunissoient déjà sous leurs drapeaux les différens cantons nommés le Briançonnois, le Viennois, le Graisivaudan, le Gapençois et l'Embrumois: et ce Guy le vieux que les autres historiens nomment le chef de sa maison, et placent le premier en date, est le quatrième. Au reste, le plaisir d'être moine l'emporta sur les douceurs de la puissance, et il n'est pas le seul de cette maison qu'entraîna cet excès de dévotion. L'un de ses successeurs, Guy VII, imita ce pieux exemple. Aucun de ces princes ne marqua, et Guy VIII fut le premier qui se distingua par quelques exploits guerriers. Soit par quelque allégorie amoureuse, soit tout simplement par goût ou par caprice, ce preux portoit constamment un dauphin sur le cimier de son casque. On s'accoutuma d'abord à le désigner lui-même par cet ornement qu'il avoit adopté: quand on parloit de lui, l'on disoit le chevalier au dauphin; insensiblement le laconisme du dialogue supprima le titre et n'employa que l'épithète, et l'on

dit tout uniment le Dauphin. On connoît le pouvoir sur l'homme des habitudes bonnes ou mauvaises; et parce qu'on l'avoit appelé ainsi, on se crut en droit d'appeler de même ses successeurs : le surnom des chefs s'appliqua à la longue au pays même qu'ils dirigeoient, et l'on nomma Dauphiné celui qui étoit gouverné par l'homme que l'on désignoit par Dauphin. Ainsi, à la longue, ce qui, dans l'origine, n'avoit été, si j'ose me servir de cette expression triviale, qu'un *sobriquet*, devint un titre d'honneur. Le peuple qui réfléchit peu, y attacha un souvenir précieux pour l'homme qui avoit élevé la gloire de sa patrie. Les souverains qui s'en emparèrent, croyoient y trouver un droit imprescriptible de domination sur ce peuple, droit plus puissant encore que les chartes par le pouvoir de l'opinion. Telles furent les raisons qui rendirent, pendant plusieurs siècles, les Dauphinois si jaloux de le voir porter par les aînés de la famille royale, et les rois français de leur côté si attentifs à le conserver à leurs héritiers présomptifs. Combien de titres fastueux, si l'on remontoit à leur source, n'offriroient de même qu'une origine également puérile et futile !

Cependant, jusqu'à l'époque de ce premier dauphin, leur souveraineté n'avoit pas encore été avouée par les grands potentats. Mais Guy IX, son successeur, plus politique, ayant épousé une nièce de l'empereur Barberousse, il en obtint une charte d'indépendance, et dans le même tems, ayant obtenu de Berthold IV la cession du comté de Vienne, il prit

alors le titre de dauphin de Viennois, que portèrent tous ses successeurs. Guy IX, mort sans enfans mâles, sa fille transporta le Dauphiné dans la maison de Bourgogne, par son mariage avec Hugues III. Les princes de cette famille y régnèrent donc jusqu'à Jean III, qui, n'ayant point d'enfans, laissa tous ses biens à sa sœur, qui avoit épousé Humbert I de la Tour-du-Pin. Alors s'ouvrit ce grand procès entre la branche aînée de Bourgogne, qui prétendoit hériter du Dauphiné, et la maison de la Tour-du-Pin, qui voulut conserver ce qu'elle tenoit de l'alliance; procès qui pensa mettre en feu le midi de l'Europe, mais que termina Philippe-le-Bel, en se déclarant pour Humbert de la Tour-du-Pin; trait de politique de ce prince, qui, par-là, empêchoit l'accroissement de la puissance de Bourgogne, qui déjà commençoit à inquiéter la monarchie française, et laissoit à ses successeurs moins d'obstacles à s'emparer du Dauphiné, soit par la force, soit par des alliances. Cette politique fut suivie par Philippe V, qui maria dans la suite sa fille à Guy XII, dauphin du Viennois. Un accident hâta le succès de cette politique. Humbert II laissa imprudemment tomber du haut d'un balcon son fils unique, qui ainsi mourut en bas âge. se trouvant sans héritiers, et voulant éviter les brigues que l'espoir de sa succession feroit éclore, et qui ne manqueroient pas d'empoisonner sa vieillesse, par un traité de 1343, il disposa de ses états en faveur du duc d'Orléans, second fils de Philippe de Valois; mais dix ans après, quelques mécontentemens lui ayant fait changer d'avis, il les céda, par une dona-

tion entre-vifs, à Charles, alors duc de Normandie, fils aîné du roi Jean, et depuis Charles V, à condition que lui et ses héritiers porteroient à perpétuité le titre de dauphin, que leurs armes seroient écartelées de France, qu'ils en jouiroient à titre de souveraineté particulière, et que le Dauphiné ne seroit réuni ni incorporé au royaume de France; dernière condition qui ne fut pas très-respectée, tandis que les premières qui constatoient la prérogative de la puissance, ont été religieusement observées jusqu'à l'époque de la révolution.

Tel est le coup-d'œil rapide que j'ai cru devoir jeter sur l'histoire d'une contrée qui tiendra un si haut rang dans celle de la liberté, et que sa situation, sa richesse et le caractère de ses habitans rendent si importante à la république.

Vienne, l'une des plus anciennes villes des Gaules, est la première de ce département qui se soit offerte à nous sur les rives du Rhône. *Vienna Allobrogum, Viudibona :* c'est ainsi qu'elle est nommée par quelques auteurs anciens. Tous les écrivains célèbres de l'antiquité en ont parlé; Strabon, Pomponius Mela, Ptolémée, Velleius Paterculus, Pline, etc. Elle est également réclamée par les écrivains du christianisme, pour avoir été le séjour de ce Pontius Pilatus, qui n'eut ni le courage, ni la philosophie, ni l'humanité de sauver l'homme juste et l'innocent des outrages d'une populace effrénée et ignorante, et de l'arracher à la mort. L'origine de cette ville si longtems fameuse éprouve le sort de toutes celles dont la fondation se perd dans les siècles reculés, c'est-à-

dire, que les fables s'en sont emparé. Entr'autres versions, on prétend qu'un Africain fugitif, nommé *Venerius*, il y a plus de deux mille ans, s'arrêta à cette place, et résolut d'y construire une ville. Il exécuta son projet, et n'employa que deux ans à la bâtir. Il la nomma Bienne, *quia Biennio constructa fuerit.* Explication, comme on le voit, *habilement* trouvée. Dans la suite, la mauvaise prononciation du B usitée par les peuples du midi, introduisit l'habitude de prononcer Vienne pour Bienne. Il n'est pas nécessaire de s'étendre beaucoup pour démontrer la futilité d'une semblable opinion; et l'on sent qu'en adoptant cette manière, il n'y a point de noms de villes auxquels on ne pût créer une étymologie.

Sa situation sur le Rhône, qui la rendoit propre au commerce, et en faisoit la clef des montagnes, son voisinage de Lyon, et le peuple brave dont elle étoit la capitale, durent attirer sur elle l'attention des Romains; et voilà l'origine de sa splendeur. D'abord, comme toutes les villes destinées à la célébrité, elle servit pour la guerre; et quand la guerre s'éloigna, les arts et le luxe s'en emparèrent, à cause de cette espèce d'éclat dont la reconnoissance des conquérans aime à entourer les lieux qui leur servirent à assurer leurs conquêtes. C'est ainsi que l'an cinq cent soixante-seize de Rome fondée, Tiberius-Gracchus envoyé dans les Gaules, en fit une place d'armes très-utile au succès de son expédition, et garnit les deux bouts du pont que l'on y voyoit alors de deux châteaux extrêmement forts, pour intercepter

la communication, et empêcher les autres peuples de la Gaule de porter des secours à ceux qu'ils vouloient soumettre. Jules-César y plaça les magasins et les subsistances de son armée, et la fortifia pour protéger sa retraite en cas de revers. Depuis, Tibère y envoya une colonie nombreuse, et Claude y institua un sénat, à l'instar de Rome ; d'où elle a pris le titre de sénatorienne que plusieurs écrivains lui ont donné. On attribue à Tibère la construction de cette tour, où l'on prétend que mourut Pilate, et dont il ne reste plus de vestiges. Elle prit le parti de Galba, et il l'arma contre les Lyonnais qui restoient fidèles à Néron. Vitellius y séjourna, et le plaisir que l'empire éprouva en se voyant débarrassé de cet homme méprisable, a donné naissance à un de ces augures que l'erreur populaire crée et adopte tout-à-la-fois.

On prétend que Vitellius étant à Vienne, et siégeant au tribunal de justice, un coq lui vola sur l'épaule, et ensuite se percha sur sa tête. Des Augures consultés prétendirent que dans la suite un Gaulois feroit courir quelque grand danger à ce prince. On prétendit que cette prédiction s'étoit vérifiée, ayant été vaincu pour la première fois par un Antoninus, natif de Toulouse, qui, dans son enfance, avoit été surnommé Bec de coq. Suétone n'a pas dédaigné de rapporter cette fable : *Cui Tholosae nato*, dit-il, *cognomen in pueritia becco fuerat, id volet gallinocei nostrum.*

Quoi qu'il en soit, c'est au séjour des Romains qu'il faut rapporter l'amour des arts, la politesse et l'urbanité qui distinguent Vienne parmi les plus

célèbres villes des Gaules. Les lettres y furent chéries et cultivées avec succès. Les poètes eurent à gloire que leurs vers y fussent lus, et l'on peut citer pour exemple ceux-ci de Martial, liv. VII, Épigr. 88 :

Fertur habere meos, si vere est fama, libellus
Inter delicias pulchra Vienna suas.
Me legit omnis ibi senior, juvenisque, puer que,
Et coram tetrico, casta puella, viro.
Hoc ego maluerim quàm si mea carmina cantent,
Qui Nilum ex ipso protinus ore bibunt.
Quàm meus hispano si me tagus impleas auro,
Pascat et hybla meas, pascas hymettus apes.

Elle conserva long-tems cette renommée de grandeur et d'opulence; et l'on voit encore, dans des siècles bien postérieurs, Ausone en parler dans ces termes :

Accolit alpinis opulenta Vienna colonis.

Elle est malheureusement de toutes les villes celle où les monumens ont été le moins respectés, et ce n'est que de loin en loin que quelques vestiges magnifiques encore parlent au voyageur de sa majesté première. Le tems, les guerres, les hommes, l'ignorance et les religions ont tout renversé, bouleversé, détruit; et la Vienne d'aujourd'hui respire informe sur l'antique Vienne. Par-tout où l'on fouille, se trouvent des débris de temples, de palais, de portiques; et si ces fouilles étoient mieux dirigées, il est indubitable que l'on y découvriroit des morceaux très-précieux.

Les deux monumens antiques qui jouissent en-

Dépt de l'Isère

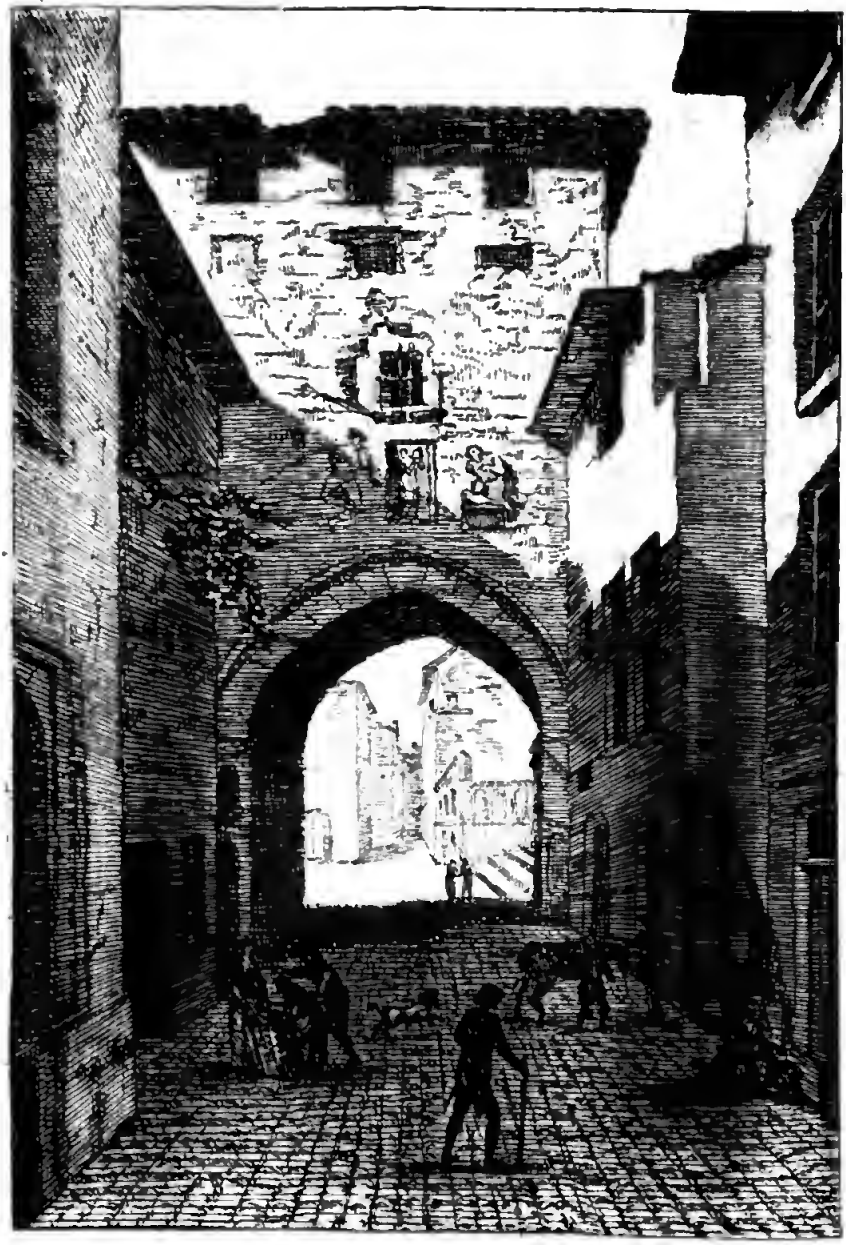

Porte d'Avignon
ou de Reminicere à Vienne.

core de quelque conservation à Vienne, sont un temple que les catholiques ont transformé en église sous le nom de *Notre-Dame de la vie*, et un obélisque encore entier, que l'on trouve hors de la porte d'Avignon, au milieu des champs, entre le Rhône et le grand-chemin.

Le temple a infiniment de ressemblance avec celui de Nîmes, improprement nommé *maison carrée*. L'architecture en est également d'ordre corinthien, d'un beau style, d'une belle proportion et du meilleur tems; et l'on seroit tenté de croire que le même architecte a présidé à leur exécution, et que l'un ou l'autre sont une répétition : mais celui de Vienne est moins bien conservé, et l'ignorance, la barbarie et le mauvais goût lui ont porté de plus cruelles atteintes. Pour en faire une église, l'on a engagé toutes les colonnes dans un mur qui ne permet plus d'en apercevoir l'élégance et le jeu. Le portique antérieur, le fronton, les frises, l'architrave ont également été ou dégradés ou masqués, et c'est une véritable perte (1).

Le monument que l'on aperçoit hors de la ville est beaucoup plus entier; sa forme et son élégance méritent l'attention des voyageurs. Sur un massif ou espèce de socle carré, construit de pierres extrêmement dures, et de la même qualité que celles que l'on extrait encore aujourd'hui des carrières du Bugey, s'élève un corps d'architecture bâti avec la même espèce de pierres de taille, d'un grand volume, et assemblées sans chaux ni ciment. Ce corps d'architecture est également carré; il est couronné

d'un entablement; ses angles sont ornés d'une colonne engagée, et les quatre faces sont percées d'une arcade. Au-dessus s'élève la pyramide également quadrangulaire, et construite de la même pierre que le reste. La hauteur totale de l'édifice est à-peu-près de quatorze mètres ou quarante-deux pieds, dont la pyramide est pour moitié. Cette architecture, comme on le voit, n'est pas très-correcte; elle n'est pas à coup sûr du même tems que le temple dont nous parlions tout-à-l'heure, et paroît être d'une époque où la décadence s'étoit déjà introduite dans les arts, c'est-à-dire lorsque Maximien Hercule, ou peut-être même Gratien, vinrent dans cette partie des Gaules; mais ce monument n'en est pas moins intéressant par sa parfaite conservation.

Etoit-il autrefois dans l'enceinte de Vienne? et cette ville, en perdant de sa grandeur, et se reployant pour ainsi dire sur elle-même, l'a-t-elle délaissé hors de ses murailles? Est-ce un monument public, ou appartient-il à quelque famille particulière? Ces questions sont restées jusqu'à présent sans être résolues. Aucune inscription n'en détermine ni l'époque, ni l'objet, ni l'usage. Quelques personnes supposant à Vienne une antique étendue beaucoup plus grande que celle dont elle jouit aujourd'hui, ont pensé que ce monument pouvoit indiquer le centre de sa circonférence ancienne; mais ce seroit le ranger dans la classe des colonnes milliaires, et il n'en a aucun des caractères. D'autres ont pensé que c'étoit un tombeau, et cette opinion est plus raisonnable; mais encore n'est-ce qu'une conjecture.

conjecture. Nous retrouverons dans la suite un monument à-peu-près semblable, mais sans pyramide, et à deux étages d'arcades, dans les environs de Saint-Remy, dans la ci-devant Provence, que l'on croit également être un tombeau ; mais encore l'incertitude qui règne sur celui-ci n'est pas très-propre à asseoir un jugement sain sur la destination de celui de Vienne.

Il existe encore à Vienne des restes d'un arc de triomphe, qui, par cette raison, en a retenu le nom de *porte triomphale*. L'architecture, autant que l'on peut en juger, avoit été conduite par un maître habile. Les auteurs du voyage littéraire nous ont conservé le texte d'une ancienne inscription qu'ils ont vue dans la cour de l'abbaye de filles dite de Saint-André, et que je n'ai point trouvée. Il ne seroit pas étonnant qu'elle eût appartenu à cet arc de triomphe. La voici :

DRUSO CAESARI
TIB. AUG. F. DIVI AUG.
NEPOTI DIVI JUL.
PRONEPOTI TRIB.
POTEST. II. COS. II.

Entre les monumens gothiques de Vienne, celui que l'on appeloit cathédrale, mérite d'être remarqué. L'inégalité du sol sur lequel la ville est assise, a fait construire cette cathédrale sur une éminence. On monte à la plate-forme, qui précède son portail, par un vaste perron de vingt-huit degrés ; ce qui donne à cet édifice une majesté peu commune. Quand on a traversé la plate-forme, on trouve en-

core trois degrés à monter pour entrer dans le temple. Le frontispice, par sa largeur et son élévation, est tout-à-la-fois imposant et auguste. Il a quelque ressemblance avec celui de la cathédrale de Paris; et ceux qui connoissent celui-ci, se figureront aisément quelle dignité il acquerroit encore, s'il étoit élevé, au-dessus du sol de la place qui le précède, d'une rampe de trente-un degrés. Celui de Vienne est, suivant l'usage de l'architecture gothique, surchargé d'une multitude de figures sculptées dans la pierre, et d'un énorme amas d'ornemens délicats, mais confus et percés à jour. Il est de même accompagné de deux hautes tours élevées sur quatre piliers, et dans lesquelles étoient renfermées les cloches. L'intérieur de l'édifice est vaste, et d'une obscurité religieuse. Les voûtes sont d'une élévation prodigieuse, et soutenues par quarante-huit colonnes ou piliers. Des galeries bordées de balcons gothiques et en pierre, font le tour de cette immense basilique, dont le chœur est un peu plus élevé que la nef; ce qui donne à l'ensemble beaucoup de grâce. La longueur totale du bâtiment est de deux cents huit pieds, et sa largeur de soixante et dix-huit (2).

Il est à Vienne une autre église qui mérite aussi quelqu'attention : c'étoit celle d'une abbaye d'hommes, appelée, avant la révolution, *Saint-André-le-bas* : l'architecture en est belle, et la matière en est précieuse. Les colonnes qui soutiennent la voûte du chœur sont entièrement de marbre blanc, et celles de la nef sont d'ordre dorique, et d'une belle proportion. Près de cette abbaye est une plate-forme,

vulgairement appelée *la table ronde*. Le droit d'asile, droit sujet à tant d'inconvéniens, que l'église consacra pendant si long-tems sous un double point de vue d'orgueil et d'humanité, réunion de motifs bien bizarre, mais pourtant réelle, c'est-à-dire pour imprimer d'un côté aux grands, à la justice et à la multitude, un profond respect pour tout ce qui lui plaisoit de protéger; de l'autre, pour arracher quelquefois le foible à l'injuste persécution du puissant et à l'iniquité des tribunaux qui lui étoient vendus communément; le droit d'asile, dis-je, avoit fait de cette *table ronde* ou plate-forme un lieu sacré où la justice ne pouvoit atteindre l'homme qui s'y réfugioit, et où l'on ne pouvoit saisir ni les meubles, ni les effets, ni les marchandises que l'on y déposoit. Mais on sait assez que c'est rarement l'innocent et l'infortuné qui profitent de ces institutions mal conçues et mal combinées, et ce droit d'asile n'a jamais été favorable qu'aux scélérats qu'il enhardissoit dans leurs vols et leurs forfaits. Les progrès des lumières ont donc fait disparoître ces institutions immorales. Le véritable asile pour l'opprimé et l'innocent, dans un état bien co-ordonné, sont des lois justes, des magistrats purs et une égalité légale bien établie et bien cimentée; ce que l'on n'obtient jamais dans les climats où des grands ont intérêt à dominer, et des prêtres à aveugler.

Vienne est une ville que l'on peut placer parmi celles du second ordre. Resserrée entre les montagnes et le Rhône, elle est beaucoup plus longue que large. Comme toutes les villes anciennes, elle

est généralement mal bâtie. L'ancien palais habité par les dauphins de Viennois est gothique; plus vaste que magnifique, il est occupé maintenant par les autorités constituées. Les places ont peu d'apparence; les rues sont étroites, obscures et tortueuses, et comme la ville est bâtie sur un terrain inégal, la pente de quelques-unes est très-rapide, et les rend d'un difficile accès. Comme elle a peu de commerce, il y a peu de mouvement, et elle ne paroît pas extrêmement peuplée. Au reste, elle a cela de commun avec la majeure partie des villes où se trouvoient jadis de grands chapitres et de fortes abbayes. La manufacture d'ancres pour la marine nationale emploie un certain nombre de bras; mais cela ne suffit pas pour alimenter cette ville. Il y a de même une manufacture où l'on *mouline* et dévide la soie, mais elle a besoin de la paix, et sur-tout du rétablissement du commerce de Lyon, pour reprendre son ancienne activité. Cependant le voisinage même de Lyon empêchera toujours que le commerce de Vienne soit jamais très-florissant; et il s'en faut bien en outre que sa situation pour cela soit aussi favorable que celle de sa voisine. Elle a néanmoins encore quelques fabriques de toiles à voiles, de toiles communes, et de ratines; on y prépare l'acier et le cuivre. Elle a dans ses environs des carrières de marbre et d'ardoise, des verreries, des nîtrières et des papeteries dont elle exporte les résultats à Lyon et à Marseille. Ses vins forment peut-être sa plus grande richesse; ils sont excellens; et ceux spécialement connus sous le nom de vins de la Côte-

rôtie, jouissent à juste titre de la plus haute réputation.

C'est à Vienne que s'est tenue l'une de ces assemblées fameuses qui, tant de fois, ont servi à étaler le luxe et la puissance de l'église, à semer le trouble et l'inquiétude dans les consciences, à affermir le glaive dans les mains des successeurs des apôtres, et à donner le signal des guerres, des persécutions et des supplices. En 1311, elle a vu dans ses murs le quinzième concile général. Clément V, ce pape si renommé par son avarice et son ambition, vint en personne le présider, accompagné des patriarches d'Alexandrie et d'Antioche. Trois cents prélats s'y trouvèrent, et Philippe-le-Bel vint y siéger avec le roi de Navarre son fils et ses deux autres enfans. Quelques auteurs ajoutent que les rois d'Angleterre et d'Arragon s'y rendirent. De quoi s'agissoit-il? De dépouiller des malheureux chevaliers, dont les richesses gagnées dans les combats, bien cruellement achetées par de pénibles travaux sous un ciel brûlant et étranger, entrepris pour la cause de ceux même qui les persécutoient, étoient l'unique crime. J'ai décrit ailleurs cette énorme barbarie dont on usa contre les Templiers. On les accusa de sorcilége, de magie, d'hérésie et de vices bien plus repoussans et bien plus incroyables encore. Ce furent des vieillards blanchis sous les armes et dans l'austérité du cloître; ce fut une jeunesse brillante de courage et de ferveur; ce furent des hommes qui passoient les jours à combattre pour ce Christ, dont leurs juges et eurs bourreaux portoient la livrée; qu'un pape,

trois cents évêques, quatre rois, et vingt princes envoyèrent sur les bûchers. Et ces hommes crient anathême contre la révolution! ils appellent sur elle les vengeances du ciel! Ils croient que la providence les leur amènera! Eh! pensent-ils que la providence toujours sage, toujours juste, toujours vengeresse, ne devoit rien au sang des Templiers? Croient-ils que les Templiers, les Albigeois, les Vaudois, et la Saint-Barthélemy ne sont pour rien dans la révolution? Il y a des siècles, diront-ils, que ces crimes se sont commis. Il n'y a point de siècles pour l'Éternel; c'est aujourd'hui que les Templiers ont péri.

Nous avons quitté Vienne pour voir Grenoble, ville non moins ancienne, l'une des plus célèbres entre les cités de la Gaule narbonnaise, et dont plusieurs auteurs de l'antiquité ont parlé avec éloge. Ptolémée prétend qu'elle se nommoit *Accusio*, et qu'elle fut accrue par une colonie que les habitans de *Cavaillon* en Provence y envoyèrent. Elle garda ce nom jusqu'à l'époque du voyage de Maximien Hercule dans cette contrée, et la troqua alors contre celui de *Cularo*. Mais elle l'abandonna, quand elle reçut dans ses murs l'empereur Gratien, pour prendre celui de *Gratianopolis*; dont, à la longue, s'est formé le nom de Grenoble.

Maximien et Gratien l'ont embellie. Le premier y construisit une forte citadelle, dont il confia la garde à une garnison romaine. Il l'orna de deux portes ou arcs de triomphe, l'un au midi de la ville, l'autre au nord. Le premier, en l'honneur de Dioclétien son collègue à l'empire, fut appelé *Romana*

Jovia, et l'autre en son honneur, *Herculea*, du surnom d'Hercule qu'il prenoit; de même que la première rappeloit la foiblesse orgueilleuse de Dioclétien, qui n'étoit pas fâché qu'on le comparât à Jupiter. Les antiquités de la France nous ont conservé les deux inscriptions que l'on lisoit sur ces deux arcs de triomphe. Elles sont également semblables, et ne varient que dans le nom de la porte qui s'y trouve compris. Il nous suffira d'en transcrire une ici :

D. D. N. N. Imp. Cæs. Caius Aurel. Valerius. Diocletianus P. P. invictus Augustus, et Imp. Cæsar M. Aurel. Valerius Maximianus, Pius Felix, invictus, Aug. muris Cularonensibus, cum Interiobus œdificiis, providentia sua institutis Atque perfectis portam Romanam Joviam (seu Portam Viennensem Herculeam) vocari jusserunt.

Quant à l'empereur Gratien, outre son nom qu'il lui donna, il l'embellit de plusieurs édifices; il agrandit l'étendue de ses murailles, et la rendit l'une des plus belles villes des Gaules. Cet empereur infortuné, l'un des plus grands exemples que fournisse l'histoire de l'aveuglement ordinaire à la multitude, qui ne se soulève que trop communément contre l'homme vertueux, pour se ranger sous les lois d'un scélérat; Gratien qui, jeune encore, avoit déjà, par son génie, son courage et sa douce humanité, raffermi sur ses bases l'empire ébranlé par la foiblesse de son père Valentinien; qui, massacré à vingt-quatre ans dans les murs de Lyon, laissa par sa mort le trône à Maxime, l'un des plus lâches et

vils yrans que la pourpre ait revêtu, et que le peuple romain eut un moment la bassesse de préférer à son prédécesseur; Gratien, dis-je, avoit une prédilection particulière pour Grenoble. Dans ses guerres contre les Goths et les Allemands, il avoit trouvé des secours importans, et une fidélité toujours soutenue dans ses habitans. S'ils le charmoient par leur attachement, il les charmoit à leur tour par sa douceur, sa modération, son équité. Tels sont les motifs qui le portèrent à répandre ses bienfaits sur cette ville, et il est présumable que s'il eût vécu, il en eût fait le siége de l'empire dans les Gaules. Sa mort ne mit point un terme à l'affection que les habitans avoient pour lui. Le deuil fut universel, et ils laissèrent éclater leurs regrets, au risque d'irriter son féroce successeur, qu'heureusement des soins plus importans retenoient ailleurs, et qui ne régna pas assez long-tems pour se venger des larmes que l'on donnoit à la mémoire de l'homme de bien.

Grenoble resta sous la domination des Romains jusqu'au quinzième siècle, que les Bourguignons s'en emparèrent. Depuis, elle a tour-à-tour porté le joug des Mérovingiens français, de l'empereur Lothaire, de Boson, de Charles-le-gros, de Louis l'aveugle, de Rodolphe II, et de ses deux fils Conrad, et Rodolphe-le-lâche, ensuite des dauphins, jusqu'à la transaction passée avec la première race des Valois.

L'Isère coupe Grenoble en deux parties inégales. La moins considérable est celle désignée par le nom de la *Perrière* : extrêmement resserrée entre la rivière et la montagne, elle est étroite, et ne con-

siste, pour ainsi dire, qu'en une seule rue, mais assez spacieuse. C'est dans l'autre partie que se trouve le quartier de *Bonne*. Il a pris ce nom du célèbre maréchal de Lesdiguières : c'étoit celui de sa famille. Cette famille de Bonne étoit de Saint-Bonnet de Champsaur dans le haut Dauphiné, et ce fut là que naquit en 1543, le grand homme dont je parle, et dont l'un des plus beaux édifices de Grenoble porte encore aujourd'hui le nom, hôtel de Lesdiguières. Le Dauphiné n'a pas été exempt des guerres du calvinisme. Né dans cette religion, Lesdiguières se distingua de bonne-heure parmi les soldats armés pour la défendre ; et ses talens le rendirent si recommandable, qu'après la mort du brave *Montbrun*, qu'Henri III fit assassiner juridiquement, comme je l'ai dit dans le département précédent, il fut unanimement choisi pour le remplacer dans le commandement en chef. Sous sa conduite, les calvinistes ne connurent plus que la victoire. Il ne leur manquoit, pour être entièrement maîtres du Dauphiné, que de s'emparer de Grenoble, et Lesdiguières en forma le projet. Le parlement alarmé lui députa un noble pour essayer de le fléchir ; mais imprudent dans le choix qu'il fit, il chargea de cette mission l'un des plus fougueux ligueurs de Grenoble. C'étoit un nommé *Moïdieu*, aïeul d'un *Moïdieu* qui, dans ce siècle-ci, s'est rendu célèbre dans les démêlés du parlement avec la cour. Ce ligueur parla à Lesdiguières avec une insolence, un emportement et une témérité sans exemple. Lesdiguières, dont le noble sang-froid égaloit le cou-

rage, ne put s'empêcher de sourire du ton *suppliant* d'un semblable négociateur, et lui répondit plaisamment : *Que diriez-vous donc, Monsieur, si, comme moi, vous teniez la campagne?* L'avénement de Henri IV au trône mit fin aux inquiétudes de Grenoble ; mais l'estime que ce roi avoit conçue pour Lesdiguières, ne permit point que la différence des opinions religieuses l'empêchât d'employer ses talens ; il lui donna le commandement général des armées en Piémont, en Savoie et en Dauphiné. Ce fut alors que le fort Barreaux, l'une des clefs de la France dans ces cantons, fut construit ; et cette circonstance historique mérite que nous en disions un mot, parce qu'elle peint les hommes et les choses. Les armées de France et de Savoie étoient en présence ; le duc de Savoie, malgré le voisinage de l'armée française, osa, sur le territoire même du Dauphiné, faire construire ce fort Barreaux, et les ingénieurs qui dirigeoient l'ouvrage y déployèrent toutes les ressources de leur génie. Cette audace du duc de Savoie paroissoit d'autant plus extraordinaire, que depuis sept ans Lesdiguières n'avoit cessé de le battre ; mais ce qu'on ne pouvoit concevoir, c'est que Lesdiguières lui-même, à la tête d'une armée nombreuse et constamment victorieuse, souffrît presque sous ses yeux une semblable entreprise ; qu'il laissât les travailleurs conduire tranquillement à terme un semblable ouvrage, et qu'il ne fît aucun mouvement pour les troubler et ruiner leurs travaux. Tout le monde en murmuroit, et l'occasion qu'elle offroit aux ennemis de Lesdiguières

pour le desservir dans l'esprit de Henri IV, étoit trop belle pour qu'ils négligeassent d'en profiter. Ils firent donc entendre à Henri IV que l'honneur de ses armes étoit compromis ; que l'inaction de Lesdiguières étoit funeste à l'état ; que jusqu'alors on s'étoit trompé sur son compte ; et que d'après une semblable conduite, il s'en falloit de beaucoup sans doute qu'il possédât les talens militaires qu'on lui avoit gratuitement prêtés. La calomnie fut plus loin encore ; elle laissa à entendre qu'il trahissoit les intérêts de sa patrie, et qu'il étoit secrètement vendu au duc de Savoie. Il faut rendre justice à Henri IV : il étoit toujours très-lent à se prévenir contre un homme de bien, et sur-tout contre un brave guerrier. Il prit le parti qu'en pareille occasion adoptent trop rarement les hommes qui gouvernent ; il s'adressa lui-même à Lesdiguières pour savoir à quoi s'en tenir sur ces rumeurs publiques. La réponse de ce général est remarquable : « Votre » Majesté, dit-il, avoit besoin d'une bonne forte» resse pour tenir en bride celle de Montmélian : » puisque le duc de Savoie veut bien en faire la » dépense, il faut le laisser faire. Dès que la place » sera suffisamment pourvue de canons et de muni» tions, je me charge de la prendre. » Un homme comme Henri IV étoit fait pour sentir la justesse de ces raisons. Lesdiguières, plus en faveur que jamais, tint parole ; il prit le fort Barreaux que le duc avoit construit, et la conquête de la Savoie entière en fut la suite. Qu'on me permette une seule réflexion, quoique ce fait assurément n'en aie pas

besoin ; mais il est des vérités, triviales même, qu'il ne faut jamais se lasser de répéter. Supposez pour un moment un homme ordinaire à la tête du gouvernement ; grace à la cabale, Lesdiguières eût été disgracié ; le fort Barreaux n'eût pas moins existé ; c'eût été le duc de Savoie qui eût eu un pied en France, et la conquête du Dauphiné eût été le résultat de cette manœuvre de cour. Hommes qui gouvernez, pensez-y bien : le général que l'on se plaît souvent à noircir auprès de vous, souvent même aussi un simple individu que vous ne connoissez pas et qu'on vous empêche de connoître (parce que vos flatteurs, dans leur médiocrité, craignent les talens qui pourroient les éclipser ou les dévoiler, et qu'en conséquence ils ont grand soin de vous le peindre comme un être inutile) ; ces hommes, dis-je, serviroient mieux la patrie que ceux qui les éloignent ou les dénigrent ; du moins ils ne vous mentiroient pas et ne vous flatteroient pas.

Nous verrons dans la suite ce même Lesdiguières jouer un beau rôle vis-à-vis d'un archevêque d'*Embrun*. Il étoit digne de naître sous une république ; et si l'on peut regarder comme une légère faute à sa gloire, l'abjuration qu'il fit à soixante et dix-neuf ans d'une religion dans laquelle il avoit cru pendant si long-tems reconnoître la vérité ; quoiqu'assurément rien ne doive être plus libre dans l'homme que les opinions religieuses ; au moins peut-on présumer que s'il eût joint à sa fermeté naturelle, à son humanité, à sa tolérance même, vertus si rares dans le siècle où il vivoit, ce senti-

ment de liberté républicaine qui asservit l'homme à la voix de sa conscience, et le rend indépendant des suggestions, des circonstances, des honneurs et des erreurs vulgaires dont on l'assiége, il ne se fût pas abandonné à ce léger acte d'inconstance dont le bâton de connétable fut le prix. La cérémonie s'en fit avec beaucoup d'éclat à Grenoble. Quoi qu'il en soit, il faut lui rendre la justice de dire qu'il n'en abusa point pour persécuter le parti qu'il abandonnoit, et qu'il ne se servit d'autre moyen pour le contenir, que de la réputation qu'il s'étoit faite dans la guerre, qui ne permettoit guère aux Protestans de se mesurer avec lui.

Le quartier de Bonne à Grenoble est magnifique. Toutes les rues y sont larges, belles et bien percées: l'on y voit plusieurs places. Il en est une ronde à-peu-près comme la place des Victoires nationales à Paris; c'est sur celle-là que l'on voit le palais de justice que jadis occupoient ensemble le parlement, la chambre des comptes et celle des finances. Ce bâtiment n'a rien de remarquable. La place dite *Grenelle*, est d'une belle proportion, bien entourée, bien percée, et les bâtimens qui la composent sont d'une bonne architecture. C'est sur celle-ci que se trouve la maison commune, bâtiment extrêmement simple et commode. Entre les différens hôpitaux que possède cette ville, celui que l'on nomme spécialement hôpital-général, est un magnifique édifice, solidement construit, vaste, bien airé, et offre quatre grands corps-de-logis, où les malades se trouvent à leur aise, et ne sont ja-

mais en assez grand nombre pour se nuire réciproquement, à moins que ce ne soit en tems de guerre ou dans quelques circonstances particulières, telles qu'une épidémie. Le cours et le jardin de Lesdiguières attenant à la maison qui porte le même nom, sont les deux promenades publiques, et l'une et l'autre sont agréables; mais c'est dehors qu'il faut chercher les beaux sites.

La situation de Grenoble les rend aussi variés que pittoresques. Cette ville bâtie dans une plaine qui, du pied de la montagne de *Chelemont*, s'étend vers l'orient, se trouve, par le voisinage de l'Isère et du *Drac*, torrent extrêmement dangereux lors de la fonte des neiges, entourée de paysages délicieux : les côteaux chargés de vignes et de maisons de plaisance; l'âpreté des rives du Drac, qui contraste avec la richesse de la plaine; la culture qui l'embellit et les jardins qui la décorent; la rapidité de l'Isère, qui mêle le fracas de ses ondes au mugissement des troupeaux, au tumulte des moissons, aux chants des oiseaux; l'aspect sauvage des Alpes encore éloignées, qui tranche avec le spectacle du luxe qui forme la ceinture des grandes villes, voilà ce qui frappe, attache et amuse l'œil du voyageur, et donne à ce séjour un charme qui l'y retient malgré lui.

François premier, à l'exemple de Gratien, avoit résolu d'embellir Grenoble, et d'agrandir l'enceinte de ses murailles. Déjà les travaux étoient commencés, mais la mort de ce roi vint les suspendre; et d'autres intérêts animant la cour de son fils,

Grenoble.

Dépt de l'Isere.

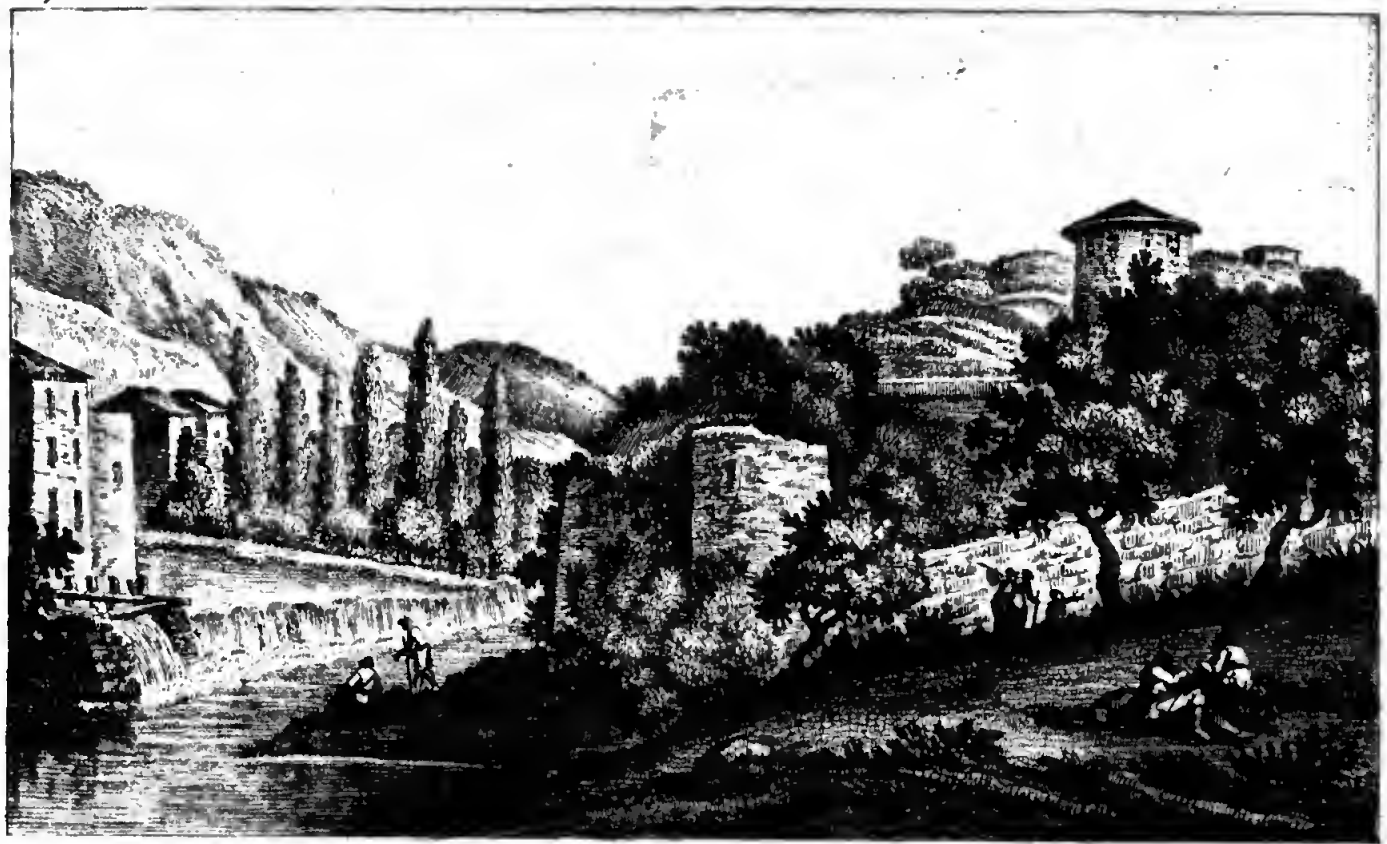

Vue d'une Cascade de la Isere

Dép.t de l'Isere.

Grand Lac de Luc.

qui n'avoit point hérité de son amour pour les arts, ces projets demeurèrent sans exécution.

Outre le siége de Grenoble fait par Lesdiguières sous Henri IV après la défaite du duc de Savoie, et qui lui valut le gouvernement de cette ville, elle a dans d'autres tems encore éprouvé le fléau de la guerre. En 1562, lorsque le baron des Adrets signaloit ses fureurs dans cette partie de la France, les protestans s'en emparèrent, et s'attachèrent bien plus à détruire les statues et les images des églises, qu'à tourmenter les habitans. Des Adrets y vint bientôt lui-même avec une cavalerie assez nombreuse ; mais heureusement il n'y fit pas un long séjour, et il en sortit bientôt pour chercher *Maugiron*, qui commandoit les royalistes en Dauphiné. Il s'empara des châteaux de la *Bussière* et de *Mirebel*; et à cette époque ce fut la chartreuse dont nous parlerons bientôt, qui souffrit le plus ; elle fut entièrement réduite en cendres.

Le parlement de Grenoble devoit sa création à Louis XI, en 1451. On doit à ce corps cette justice de dire que graces à cet amour de liberté que les Dauphinois avoient hérité des Allobroges leurs aïeux, et qui les a placés, à l'origine de la révolution, au premier rang dans l'estime publique, il fut l'un de ceux qui, dans tous les tems, se distingua le plus par sa résistance au despotisme; et que, malgré son aristocratie, que rendoit inévitable ses élémens constitutifs, il conserva toujours une sorte de fierté républicaine gênante pour

les rois, et des idées libérales qui lui faisoient apprécier la dignité des droits de tous.

Il en fournit un exemple frappant, lorsqu'en 1644, dans le procès du maréchal de la Mothe, il brava la puissance du cardinal de Richelieu. Dans la guerre d'Espagne, ce général voulant empêcher la prise de Lerida, fut battu par dom Philippe de Selve. Le malheureux succès de cette journée fit tomber Lerida; Balaguier fut pris, et le maréchal de la Mothe se vit contraint à lever le siége de Tarragone. Le cardinal furieux le rappela, le fit arrêter et conduire à *Pierre-Cise*. Une intrigue de cour vint s'unir au ressentiment de Richelieu. Desnoyers étoit encore secrétaire d'état de la guerre, et le maréchal étoit son ami intime. Le Tellier convoitoit cette place; et dans l'espoir d'y parvenir, il fortifia la haine du cardinal de l'appui de toute sa cabale, et s'attacha à perdre le protégé, pour renverser plus facilement le protecteur. Le maréchal fut traduit de tribunaux en tribunaux; mais aucun d'eux n'ayant conclu à lui faire perdre la tête, comme le desiroient ses ennemis, il fut envoyé devant le parlement de Grenoble, dont l'on crut avoir meilleure composition. Il n'en fut pas ainsi : ce parlement mit à cette cause, sur laquelle toute la France avoit les yeux ouverts, une solemnité extraordinaire. Après l'examen le plus mûr, le plus réfléchi et le plus public, le maréchal fut jugé par toutes les chambres assemblées, comme on disoit alors, et déclaré *unâ voce*, innocent, et sur-le-champ mis en liberté, malgré la lettre-de-cachet.

Si

Si ce département s'est montré l'un des premiers à la tête de ceux qui ont secoué le joug de la monarchie, il a de même moins dérogé qu'un autre aux sentimens généreux qui font haïr la tyrannie; et dans l'histoire il aura la gloire de se montrer aussi moins souillé par les excès dont le cœur des amis sincères de la liberté ont tant de fois gémi. C'est une des parties de la France où les lumières avoient le plus pénétré, et cette circonstance a dû nécessairement influer sur la conduite d'hommes naturellement fiers, spirituels, et d'un tact singulièrement fin. Il eût été douloureux que le berceau de Condillac et de Mably eût été déshonoré par des crimes si injustement imputés à la philosophie, et si indignes d'elle.

Louise Sarment, l'une des Muses françaises; cet abbé de Tencin, archevêque de Lyon, si spirituel, et plus digne d'estime sans doute s'il n'eût pas persécuté le célèbre Soanen; madame de Tencin sa sœur, à qui nous devons l'intéressant roman du *Siége de Calais*; cet abbé Baral, antiquaire si savant; ce Vaucanson si ingénieux; ce Gentil Bernard si plein de grâces; ce Lamorlière même, dont la licence est déplorable, et malheureusement séduisante; et plusieurs autres qui, vivans encore, honorent par de grands talens et les lettres et les sciences, et que je ne puis me permettre de nommer : voilà, avec Condillac et Mably, les dons que Grenoble a faits à la France savante.

Qui croiroit que le ciel eût placé si près de là des hommes qui, dans le fond d'une solitude affreuse,

silencieusement ensevelis sous le poids des richesses et de l'oisiveté, avoient fait le vœu d'une opulente inutilité? Etrange égarement de la raison, qui suppose que, pour plaire à Dieu, il faut dérober à ses semblables le tribut de sa vie; et que l'on marche sur les traces du Christ, qui porta l'amour pour l'espèce humaine jusqu'à mourir pour elle, en mettant un mur éternel de séparation entre l'homme et l'humanité! Encore, quand la pauvreté, les souffrances, les privations de tous genres, la renonciation volontaire à toute espèce de sentimens, de voluptés et de plaisirs, entouroient l'individu trompé par une imagination exaltée; du moins cette sorte de supplice, spontanément choisie par les aveugles malheureux qui sembloient en faire leurs délices, avoit-elle quelque chose de religieux, d'auguste même dans sa folie; et le courage à la supporter réclamoit la vénération que l'on refusoit à l'erreur! Mais conserver tout ce que n'estime que trop le monde, c'est-à-dire les richesses, la bonne chère et l'oisiveté; se dire, je jouirai de tout cela, et j'en jouirai seul sans prendre le moindre intérêt au reste des mortels; je me nourrirai sans soins, sans peines, sans inquiétude et sans partage de tous les dons de la terre, de tous les travaux du laboureur, des sueurs de toute une province, des héritages de cent familles; et le ciel sera la récompense de cette bienheureuse pénitence! j'ose le dire, c'est un attentat contre la divinité même, qui, constante dans sa marche, soit sagesse de sa part, soit nécessité que la profondeur de ses propres lois nous en reste cachée,

n'accorde rien à l'homme qu'il ne l'achète par des peines. Telle étoit cependant la vie, la mortification, la pénitence des chartreux, le plus riche de tous les ordres religieux; celui qui fut le moins utile aux lettres, aux sciences et aux arts, quoique peuplé de gens instruits; le moins utile à la société, puisque son premier devoir étoit de rompre tout commerce avec elle; le moins utile à la religion même, puisque la chaire, la parole et les relations extérieures du culte lui étoient étrangères.

Un homme du onzième siècle, homme d'esprit il faut le dire; né dans Cologne; élevé dans Paris au milieu de tout ce que la France possédoit alors d'illustre dans les sciences, la philosophie et la théologie; doué d'une imagination brillante, mais exaltée, et par conséquent susceptible de se livrer à ce délire religieux, caractère bizarre mais distinctif des tems où il vivoit; indocile au joug, et par cela même enclin à n'avoir d'autre tyran que ses propres idées; et destiné à être d'autant plus l'esclave de ses passions métaphysiques, qu'il étoit par sentiment d'indépendance moins appelé à se soumettre à celle d'autrui; avide de gloire, et conséquemment ambitieux de cet héroïsme cénobite que son siècle plaçoit au premier rang de l'héroïsme; cet homme, dis-je, *Bruno*, passe de la cathédrale de Cologne à celle de Rheims; et son esprit indompté croit découvrir un tyran dans l'archevêque Manassés, non qu'il le fût, mais parce qu'il étoit archevêque et que Bruno ne l'étoit pas. Il lui faut un empire; il lui faut une domination; il va trou-

ver l'un dans les rochers du Dauphiné ; et quelques disciples lui assurent l'autre : car il est tant de fous qui n'ayant ni le courage ni le génie de fonder une grande folie, ont l'esprit d'imitation et de flatterie nécessaires pour former la cour des grands fondateurs des folies humaines. Ce n'est point la résurrection d'un mort, fable démentie par l'église elle-même, et qui ne reçoit plus aujourd'hui d'autre droit à frapper nos regards, que des magnifiques et savans pinceaux de Le Sueur (5) ; c'est l'ambition, c'est l'indépendance, c'est le besoin de gouverner qui conduisent Bruno dans ses solitudes effrayantes : voilà les génies immortels qui se sont assis sur le berceau des chartreux ; et Bruno se fit un peuple à part, parce qu'aucun peuple du monde n'avoit de couronne à lui donner.

Deux chemins différens conduisent de Grenoble à la grande chartreuse, appelée *grande* parce qu'elle étoit le chef-lieu de l'ordre. L'un de ces chemins passe par le *Sapey*, et c'est le plus facile ; l'autre par *Saint-Laurent-Dupont*, et c'est le plus dangereux. En passant par le Sapey, il faut gravir une montagne couverte de sapins, et à son revers l'on descend dans une vallée où l'on rencontre le village de Chartreuse ; de là l'on gagne le pont par lequel on pénètre dans l'enclos des chartreux. Ce pont est sur un torrent appelé *Guiert-Mort*, dont le lit sépare deux rochers qui semblent se toucher. De ce pont à la maison des moines, il y a encore près d'une lieue, et le chemin va toujours en montant. On rencontre dans la route la *cour-*

Dépt de Lisere

Entrée de la grande Chartreuse.

rerie ; c'est la maison où demeuroit le procureur et les officiers dont les emplois avoient quelque rapport à ses fonctions ; c'est là que se trouvoit l'imprimerie et les salles où les novices s'occupoient à filer la laine dont on fabriquoit dans l'intérieur les habits des moines.

Le chemin par *Saint-Laurent-Dupont* est pratiqué au milieu des précipices ; et malgré les précautions que l'on a prises, il est encore très-dangereux. De ce côté-là, le désert est vraiment affreux. Parvenu au monastère, la grandeur et la beauté des bâtimens sont admirables ; et quoique la suppression de ces religieux ait apporté aujourd'hui de grands changemens dans cette retraite, dérobée non-seulement au mondé mais encore pour ainsi dire au soleil, ce qui reste des édifices suffit pour en donner une grande idée. Le cloître étoit d'une étendue prodigieuse. L'irrégularité du terrain avoit forcé l'architecte à le construire en pente ; ce défaut empêchoit que l'on ne pût d'une extrémité apercevoir l'autre ; mais cela même lui donnoit un aspect tout-à-la-fois singulier et piquant. Par ce cloître, on communiquoit aux cellules, qui toutes étoient également distribuées, se composoient de différentes petites pièces, et étoient accompagnées d'un jardin que chaque religieux cultivoit à sa manière. La bibliothèque, à ce que l'on assure, étoit précieuse ; les livres ont été transportés dans des dépôts, et l'on ne voit plus que l'emplacement, qui nous en a paru noble et bien entendu. Le réfectoire, la salle du chapitre général et l'église étoient vastes,

et d'une simplicité remarquable. Tous les portraits des généraux décoroient la salle du chapitre, et elle étoit attenante à une longue galerie, où l'on voyoit le plan de toutes les chartreuses du monde chrétien. Les chambres où l'on logeoit les étrangers étoient commodes. Les bâtimens consacrés à l'apothicairerie, à l'infirmerie, à la menuiserie, à la corderie, aux fours, ainsi que les greniers, les selliers, les caves, étoient immenses; et cela devoit être, car l'on assure que cette maison contenoit plus de cent religieux sans compter les domestiques nécessaires au détail d'une semblable administration, et à la manutention de ses énormes richesses. Il est possible de se faire une idée de cette opulence, si l'on songe que cette chartreuse, comme on le dit, a été brûlée dix-huit fois, et que dix-huit fois on l'a réédifiée avec la même magnificence. Le site sauvage; la prodigieuse élévation des rochers; la sombre horreur des sapins qui les couronnent; le bruit du torrent qui se précipite sur les rocs; la solitude; la température souvent orageuse, le souvenir des douleurs qui tant de fois ont dû troubler les jours des malheureux habitans de ce tombeau; les pleurs qu'arrache aux cœurs sensibles l'un des plus funèbres tableaux des erreurs de l'homme; tout porte dans l'ame un sentiment de terreur dont on a peine à se défendre : et le desir de s'en éloigner est aussi vif que celui de la curiosité qui sut vous y conduire. Une existence de sept cents ans pour une institution semblable est la véritable merveille du Dauphiné.

Je réunirai ailleurs, sous un seul point de vue, ce que la crédulité et l'ignorance honorèrent longtems dans ce pays-ci du nom de merveilles : parce que l'on avoit dit de certains chefs-dœuvres de l'art, les sept merveilles du monde, l'on a dit de même les sept merveilles du Dauphiné. Il n'en est pas une seule cependant que la physique n'explique.

Saint-Marcellin pour ses toiles, *Sassenage* pour ses fromages, la *côte Saint-André* pour ses liqueurs, *Rives* pour ses acieries, *Vizille* pour ses troupeaux, sont des communes dignes d'intérêt. *Pont de Beauvoisin* a cessé d'en offrir depuis que la liberté a confondu la Savoie avec la France, et qu'elle a réuni les descendans de ces Allobroges si fameux dans l'antiquité.

Les montagnes de ce département, dont les entrailles renferment de l'or et du cuivre en abondance, et dont la superficie est couverte de bois magnifiques, offrent de grandes ressources à la République. Si le gouvernement leur accorde l'attention qu'elles méritent, l'exploitation peut occuper des milliers de bras ; et l'occupation est la richesse des Républiques. C'est le pays qui fit le plus pour la liberté, qui doit naturellement recueillir les bienfaits qu'elle donne. Il faudroit, ce me semble, encourager l'industrie à connoître les trésors que la nature a cachés dans ces contrées ; et la puissance de l'état s'accroîtroit des tentatives que les particuliers sont toujours disposés à faire pour accroître leur puissance individuelle.

NOTES.

(1) Temple vraiment magnifique, parallélograme dont les colonnes d'un bel ordre corinthien ont quatre-vingts pieds d'élévation à-peu-près avec les chapiteaux et les corniches. Six colonnes pareilles décoroient les deux extrémités de l'édifice. Ceux qui ont transformé ce temple en église ont tout abîmé, tout détruit, tout dégradé; et les vestiges suffisent à peine pour donner une idée de son élégance. La barbarie a été complète.

(2) On voyoit dans le chœur de cette cathédrale le tombeau de François Dauphin, fils de François premier, et mort empoisonné par Montecuculli, non sans quelque honte pour l'empereur Charles-Quint.

Le plus beau monument de cette église, est celui que l'on doit au ciseau de René-Michel Slodtz, sculpteur français du dix-huitième siècle. C'est un mausolée commun à deux archevêques de cette ville, M. de Montmorin et le cardinal d'Auvergne son successeur. Le premier est à demi couché sur le tombeau; le second est debout. Ils se tiennent par la main, et le plus ancien semble appeler l'autre. Les draperies sont nobles, les habits magnifiques; les têtes sont des portraits, et elles brillent de vérité et d'expression. Les deux figures principales, de grandeur plus que nature, sont de marbre blanc, placées sur un cénotaphe de marbre noir. Les deux petits génies sont pleins de grâces dans leur douleur. Le monument est adossé à une grande pyramide de marbre veiné, symbole de l'immortalité. On lit aux pieds du tombeau, sur une lame de cuivre, cette belle épitaphe:

MENS UNA, CINIS UNUS.

Le sculpteur Slodtz, plus connu sous le nom de *Michel-Ange*, jouit en Italie d'une réputation distinguée, pour avoir obtenu de décorer d'un groupe la basilique de Saint-Pierre de Rome;

honneur envié de tous les artistes, et que tous n'ont pas obtenu. Ce groupe représente saint Bruno refusant la mitre qu'un ange lui présente. Un de ses plus beaux ouvrages est le tombeau du marquis Caproni, à Saint-Jean-des-Florentins. A Paris, le tombeau du curé de Saint-Sulpice *Languet* de Gergy, que l'on confia à ses talens, a éprouvé des critiques; quoique beaucoup de parties, telles que les draperies par exemple, soient dignes d'admiration. Deux têtes de Calchas et d'Iphigénie que l'on voit à Lyon, et la statue d'Annibal remplissant une urne des anneaux des chevaliers Romains tués à la bataille de Cannes, que l'on voit dans le jardin des Tuileries à Paris, sont également de lui.

(3) Une femme s'est illustrée par son courage dans le neuvième siècle, en soutenant dans Vienne un siége mémorable. En 880, Louis et Carloman, rois des Français, et Louis le Germanique, s'unirent pour marcher contre Boson, qui s'étoit fait proclamer roi à Arles. Après avoir remporté sur lui plusieurs victoires signalées, ils vinrent mettre le siége devant Vienne. Cette ville étoit alors très-fortifiée. Elle avoit une forte garnison et de nombreuses provisions. Hermengarde, princesse ambitieuse qui s'y trouvoit alors, s'empara du commandement, et s'en montra digne par sa valeureuse résistance. Les trois monarques, après avoir vainement tenté nombre d'assauts furieux et livré des combats terribles et réitérés, furent contraints à changer le siége en blocus. La fermeté d'Hermengarde le prolongea pendant deux ans. Enfin, Vienne fut contrainte, par la famine, d'ouvrir ses portes. Hermengarde fut arrêtée avec sa fille, et conduite à Autun. L'histoire se tait sur son sort.

(4) Je n'ai besoin ici ni d'indiquer ni de faire l'éloge de Condillac et Mably. Il suffit seulement de nommer ces deux célèbres philosophes pour réveiller le souvenir de leur gloire. De ces deux illustres frères, Condillac, le plus jeune, mourut membre de l'Académie française en 1780 le 2 août, et Mably le 20 avril 1785.

Grenoble a produit encore d'autres hommes célèbres, entr'autres *Fontanelle*, auteur de la tragédie des Vestales, et d'une traduction estimée des Métamorphoses d'Ovide; et Barnave, que les amis de la liberté n'oublieront jamais, à qui les historiens im-

partiaux reprocheront quelques erreurs, et dont les amis de la patrie déploreront la mort.

Vienne n'a pas été moins fertile en hommes célèbres. L'antiquité lui doit un de ses plus recommandables orateurs, *Trebonius Ruffinus*, qui vivoit sous Trajan, et exerça le duumvirat dans sa patrie. Pline le jeune en faisoit une grande estime. Il défendit aux athlètes de combattre nus : on lui en fit un crime. Il plaida sa cause à Rome devant l'empereur, et son éloquence la lui fit gagner.

Nicolas Chorier, auteur d'une Histoire estimable du Dauphiné, étoit de Vienne, et déshonora ses talens par les livres les plus licencieux.

Ce fut aussi la patrie de *Innocent Gentillet*, dont les écrits polémiques attaquèrent vivement le concile de Trente, et se firent lire alors avec beaucoup d'avidité ; de *La Faye*, mécanicien célèbre, membre de l'académie des sciences, et capitaine aux gardes ; de *Boissat* père, auteur d'une Histoire de Malthe, publiée par son fils, auteur lui-même des Amours d'Alexandre Castriot ; de l'abbé d'*Artigny*, à qui l'on doit des Mémoires sur l'Histoire ; et de quelques autres dont les titres sont moins recommandables.

Maugiron, maréchal-de-camp, l'un de nos plus aimables poètes anacréontiques, et dont trop peu de vers ont été imprimés, étoit aussi du Dauphiné. C'est de lui cette charmante pièce qu'il composa peu de jours avant sa mort, et qui finit par ces vers :

Mourir ainsi dans les bras de l'amour,
C'est de la mort ne pas subir l'atteinte :
C'est s'endormir vers le soir d'un beau jour.

Nous parlerons ailleurs du bon et brave *Bayard*, et nous terminerons cette nomenclature par *Monteynard*, le plus probe des ministres du règne de Louis XV.

(5) Personne n'ignore que l'un des plus beaux ouvrages du célèbre *Le Sueur* est la vie de saint Bruno, dont on admiroit la suite aux Chartreux de Paris, et qui maintenant est au musée de Versailles.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

PAR les Citoyens J. LAVALLÉE, ancien capitaine au 46.e régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis BRION, pour la partie du Dessin; et Louis BRION père, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.

J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté*, Acte I.er

A PARIS,

Chez BRION, rue de Vaugirard, N.° 98, près l'Odéon.
Chez BUISSON, Libraire, rue Haute-Feuille, N.° 20.
Chez GUEFFIER, au Cabinet litt., boulevard Cérutty,
Et chez DEBRAY, Libraire, Palais-Égalité, galeries de Bois, N.° 236.

AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

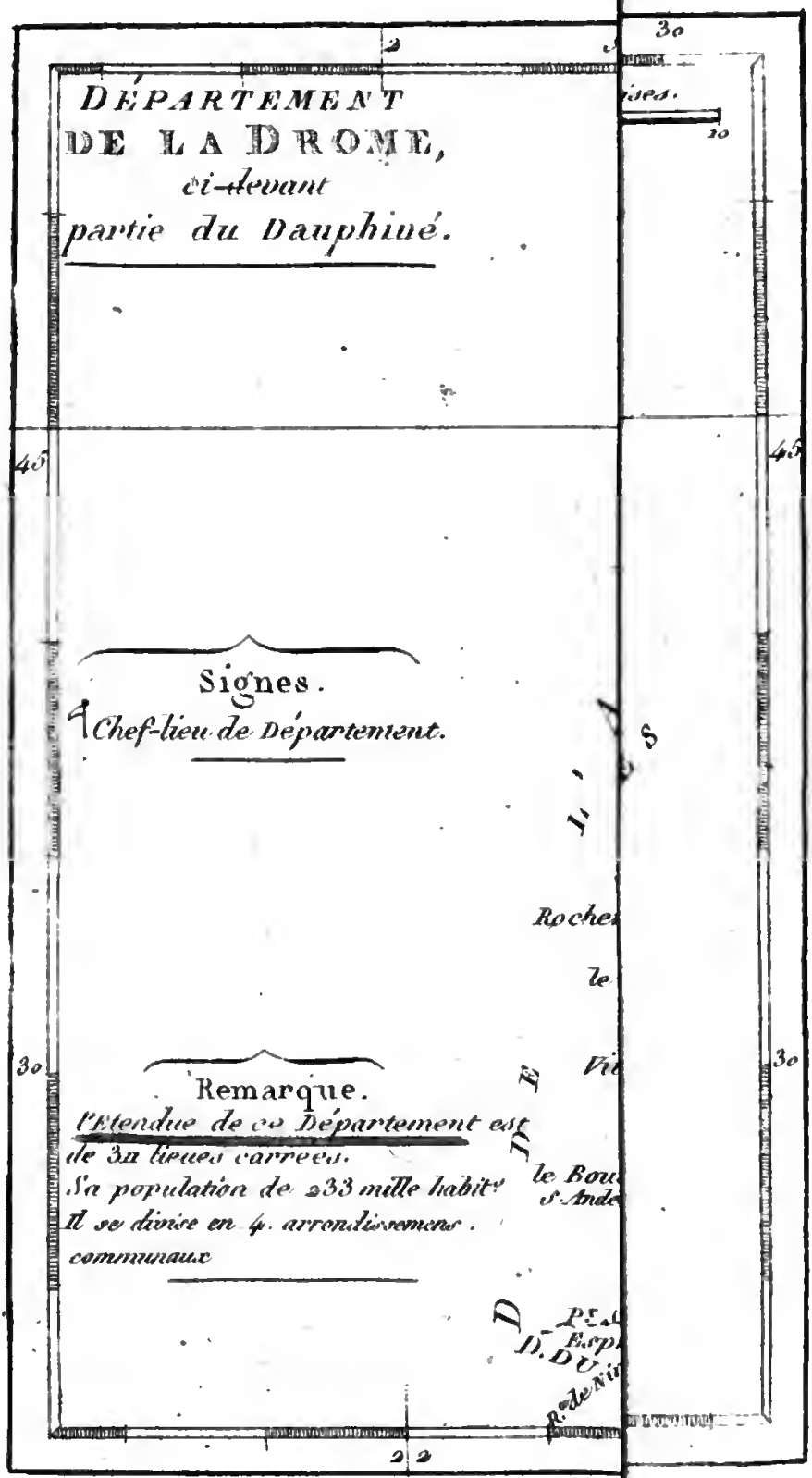
DÉPARTEMENT
DE LA DROME,
ci-devant
partie du Dauphiné.
Signes.
Chef-lieu de Département.
Remarque.
l'Etendue de ce Département est
de 32 lieues carrees.
Sa population de 233 mille habit.
Il se divise en 4. arrondissemens.
communaux
45
30
2

VOYAGE

DANS LES DEPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

La Drôme, qui prend sa source dans les montagnes de *Gap*, qui, comme l'Isère et la Durance, plutôt torrent que rivière, est extrêmement dangereuse pour ses voisins lors de la fonte des neiges, et qui après avoir fait un coude considérable entre *Die* et *Saillans*, vient presqu'en ligne directe se précipiter dans le Rhône, a donné son nom à ce département, qu'elle coupe en deux parties. Il occupe toute la rive gauche du Rhône, depuis Vienne, pour ainsi dire, qui se trouve exclusivement à sa pointe nord jusqu'à Orange, situé à sa pointe méridionale. Nous y sommes entrés en quittant Saint-Marcellin, et en suivant la route de Grenoble à Valence, où elle rejoint la grande route de Paris à Marseille, et nous avons repassé l'Isère à Romans, la première ville un peu considérable du département de la Drôme que nous ayons rencontrée dans notre voyage.

L'on n'aura point oublié que nous avons précédemment dit que ce département, aussi bien que ceux de l'Isère et des Hautes-Alpes, faisoit partie de la province ci-devant appelée le Dauphiné; il faut y ajouter la ci-devant principauté d'Orange que l'on y a enclavée. Nous retrouvons donc le même caractère, le même esprit, les mêmes mœurs et la même origine dans les habitans de ce département, que dans celui que nous venons de quitter. Le climat toutefois n'est pas exactement semblable. Il est généralement plus doux, plus égal, plus sain même peut-être, du moins pour les tempéramens délicats, parce qu'il s'éloigne davantage des hautes montagnes. Cependant il est sujet à des vents de bise, qui tiennent alors l'atmosphère très-pur, et tempèrent la chaleur qui souvent dans l'été se fait sentir. Cet état de la température est facilement supporté par les personnes robustes; mais il n'en est pas de même pour les poitrines foibles, pour les tempéramens secs et sanguins, et pour ceux qui éprouvent des affections rhumatismales. Cette bise, extrêmement pénétrante, agit fortement sur la poitrine, allume le sang, interrompt la transpiration, et cause des pleurésies, des inflammations, des maux de gorge, des esquinancies; et l'on ne sauroit trop recommander aux voyageurs, et à ceux qui, étrangers à ce pays, sont appelés par leurs affaires ou leurs emplois à l'habiter momentanément, de multiplier les précautions pour se garantir de cette bise dont les effets se font sentir sur toute cette route, presque jusqu'à Marseille, ou tout au moins jusques à Arles.

Romans est une petite ville assez agréable sur l'Isère que l'on y traverse sur un pont, et située dans une plaine délicieuse par sa fertilité. L'on y recueille en abondance des grains de toute espèce, des vins excellens, des olives, des chanvres et des lins de la meilleure qualité. Ce sont ces productions territoriales qui font sa principale richesse. Ces faveurs de la nature ne lui ont pas fait négliger l'industrie, et l'on y retrouve un assez bon nombre de manufactures de petites étoffes de soie, de siamoises moitié soie, moitié coton, de toiles, etc.

Sa situation riante; ses promenades extérieures; l'activité qui résulte de l'amour des habitans pour le travail; la gaieté naturelle aux peuples des contrées méridionales de la république française dont on commence à reconnoître ici l'influence; l'aspect enfin de l'abondance, compagne ordinaire d'un bon sol, contribuent à faire de cette petite ville un séjour délicieux. Passablement bâtie, ses édifices publics n'ont cependant rien de bien intéressant. On se plaît à faire remarquer au voyageur le bâtiment où étoit le collége, la tour de l'horloge, et quelques-unes de ses portes, comme des témoignages de son ancienne splendeur; mais cette ville a si cruellement souffert des guerres de religion, que cette splendeur est furieusement déchue, et qu'il ne faut rien moins que l'excellence de son territoire, et les principes réparateurs d'un gouvernement juste, paternel et ami de la liberté, pour faire concevoir l'espérance qu'elle puisse se relever un jour de ses pertes.

Ceux qui se plaisent à chercher des origines extraor-

dinaires aux villes qu'ils rencontrent, se sont autorisés de son nom pour prétendre qu'elle fut fondée par un ancien roi des Gaulois, nommé Romus. D'autres veulent qu'elle doive sa naissance aux Romains. D'autres enfin prétendent qu'un archevêque de Vienne, nommé *Barnard*, ayant acheté ce terrain d'une dame nommée *Romana* pour y construire une église, lui donna le nom de Romans de la première propriétaire ; mais toutes ces différentes origines qui servent plutôt à alimenter l'oisive curiosité de l'ignorance, qu'à faire faire un pas de plus aux connoissances, sont autant de fables. La vérité est qu'elle doit son origine à un monastère qui fut fondé à cette place dans le neuvième siècle, et dont la maison abbatiale étant devenue dans la suite assez considérable, excita les desirs des prélats de Vienne, qui réussirent à la faire réunir à leur archevêché ; que ce *Barnard* ayant, comme nous le disions tout-à-l'heure, fondé cette abbaye dans le commencement du neuvième siècle, la mit sous la dépendance immédiate de Rome, et que ce fut de là que la ville qui se forma insensiblement autour de cette abbaye prit le nom de Romans. Cette opinion est la plus vraisemblable, et c'est celle que l'encyclopédie a adoptée.

Deux pélerins qui avoient fait le voyage de la *terre sainte*, s'imaginèrent de persuader au peuple de ces cantons que Romans ressembloit à Jérusalem. On ne sait trop où leur avoit pris cette folie, à moins qu'ils ne se figurassent tirer par ce moyen quelque argent de la crédulité. Assurément, entre Jérusalem

bâtie sur une montagne, entourée de sables arides et brûlans, au milieu d'un pays qui ne présente ni verdure, ni grains, ni fleurs, et Romans située dans un terrain plat, environnée d'une plaine féconde, couverte d'arbres, de jardins, de pâturages et de moissons, il n'y a pas assurément la moindre analogie. N'importe; comme tout ce qui est extraordinaire et même ridicule est beaucoup plus facilement adopté que ce qui est simple et conforme à la raison, Romans se crut tout-à-coup convertie en une nouvelle Sion. Mais pour que la ressemblance fût parfaite, il ne manquoit plus qu'un calvaire. Les pélerins firent sentir la nécessité d'ajouter ce trait au tableau; ils s'offrirent de le construire, si on leur accordoit des fonds. La dévotion leur en fournit, et c'étoit là peut-être le mot de l'énigme. Quoi qu'il en soit, ils n'osèrent pas mettre en entier l'argent dans leur poche; le calvaire fut construit sur le modèle de celui de Jérusalem, et ce qu'il y a de particulier, c'est que le roi François I.er consentit à poser la première pierre de ce monument religieux en 1520, et depuis, personne ne douta qu'en voyant Romans il voyoit Jérusalem, et cette erreur de la dévotion fut due à l'habileté dévote de deux intrigans.

Au reste, il faut pardonner à deux dévots pélerins de n'être pas d'une bonne foi exacte dans leurs comparaisons, puisqu'un roi dévot comme Louis XI ne l'étoit pas infiniment dans ses promesses. L'on conserve dans les archives de Romans une pièce assez curieuse à cet égard; c'est un billet de trois cents livres souscrit par ce prince, lorsqu'il n'étoit encore

que dauphin, et brouillé avec son père Charles VII, en reconnoissance d'une somme pareille que les habitans de cette ville voulurent bien lui prêter, et qu'il oublia, comme c'est l'usage, de payer quand il fut sur le trône.

Nous avons quitté Romans, pour nous rendre à Valence, chef-lieu du département de la Drôme; ville plus certainement ancienne que la première, et à laquelle les amateurs d'origines singulières donnent également le même *Romus*, roi des Gaulois, pour fondateur; d'autres Valens et Valentinien; opinion combattue par l'église, qui se plaît aussi à être comptée pour quelque chose dans les origines des villes; et qui, voulant que Saint Irénée de Lyon ait envoyé du tems d'Aurélien Saint Félix à Valence pour en convertir les habitans, a besoin par conséquent qu'elle existât avant les empereurs Valens et Valentinien. Strabon a désigné cette ville sous le nom de *Durio*, et Ptolémée l'appelle *Valentia colonia*, ce qui feroit croire qu'elle avoit reçu une colonie romaine.

Quoi qu'il en soit, son antique origine ne peut être contestée, et Pline l'ancien la considère en effet comme colonie romaine (1). Elle fit partie de la première Viennoise lors de la division des nouvelles provinces. Lors de la chûte de l'empire romain, elle fut gouvernée par les Bourguignons, et ensuite par les Mérovingiens. Pendant la dynastie des Carlovingiens, elle fit partie du royaume de Bourgogne et d'Arles, et resta fidelle aux princes qui n'étoient pas de la famille de Charlemagne, jusqu'à ce

Dépt. de la Drome

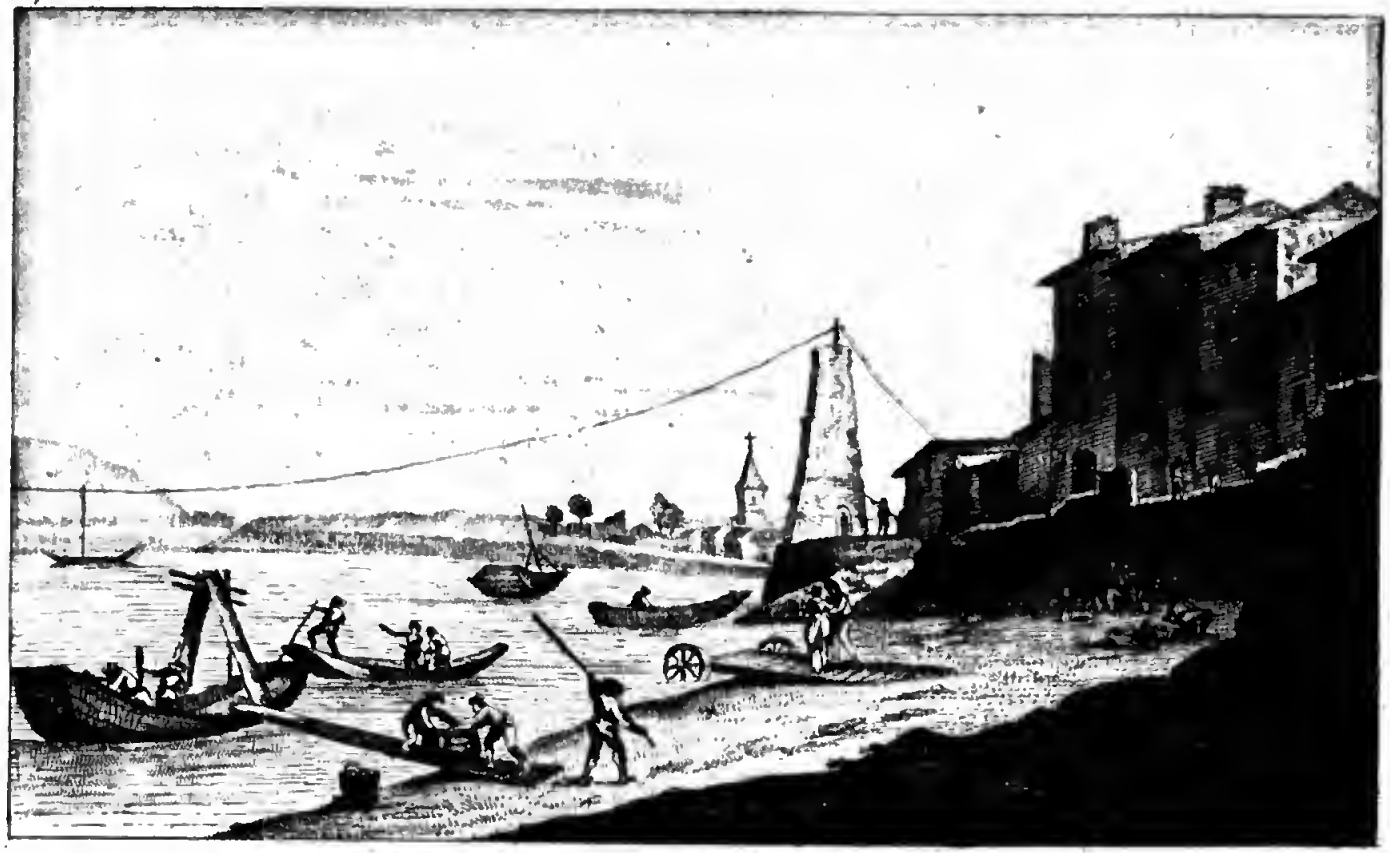

Passage du Rhône de Valance à S.t Peré.

qu'enfin, lors du régime féodal, le *Valentinois*, dont elle étoit la capitale, eût ses comtes particuliers; comté que depuis on érigea en duché (2).

Cette ville, située sur la rive gauche du Rhône, a considérablement souffert pendant la guerre des Albigeois. Elle est assez grande, bien bâtie, et entourée de bonnes murailles. Sa citadelle, sans être une des meilleures de la République, est capable de se défendre avec avantage (3). La maison qui servoit à loger jadis le gouverneur, et l'édifice que l'on appeloit le palais épiscopal, sont des bâtimens beaux et commodes, et dont l'architecture est d'un assez bon goût. L'on remarque sur-tout dans le dernier une galerie magnifique, dont la façade domine sur les bords du Rhône, et qui joint à sa décoration intérieure l'agrément de jouir de la superbe vue de ce beau fleuve qui coule à ses pieds, et des montagnes du ci-devant Vivarais, qui s'élèvent en amphithéâtre sur la rive opposée.

La campagne de Valence est extrêmement fertile; elle produit des grains en abondance, des fruits délicieux et des légumes excellens. L'on y cultive avec avantage des chanvres, des lins et des vignes, dont les produits se consomment en grande partie dans le pays. Ses pâturages sont gras, ses bestiaux nombreux, et ses bois d'une bonne qualité. C'est à ses ressources beaucoup plus qu'à son industrie et son commerce, qu'elle doit l'aisance que l'on remarque dans ses remparts. Elle a des mûriers et quelques vers à soie; mais cet objet est de peu d'importance pour elle. Ses manufactures sont peu

considérables, et l'on n'y fabrique en général que des toiles assez grossières et des étoffes de laine commune. L'avantage qu'elle a d'être située sur la route de Lyon à Marseille, et de se trouver ainsi être un des points de communication entre toutes les contrées méridionales et *transrhodanes* de la république et le reste de la France, et de donner passage à tout le commerce de la Méditerranée vers la partie nord du continent, procure un mouvement perpétuel dans ses murs, et y met assez de numéraire en circulation. L'on y a placé depuis quelque tems une école d'artillerie, et cette circonstance y attire encore des étrangers.

Elle eut, sous l'ancien régime, une université, mais qui n'a jamais joui, sur-tout dans les derniers siècles, d'une réputation bien distinguée. Cette université étoit celle que le dauphin de Viennois, Humbert II, avoit fondée à Grenoble, et qu'il plut à Louis XI de transférer à Valence en 1454. Ses antiquités se réduisent à peu de chose; il ne lui en reste guères que deux fontaines, l'une appelée le *Charan*, l'autre le *Contant*, dont l'on prétend que les canaux ont été construits par Jules-César. Les voûtes de la première sont belles et élevées, et un homme peut les parcourir sans être obligé de se baisser. Les secondes servoient, à ce qu'il paroît, à arroser les prairies, et l'on voit encore des restes du bâtiment qui leur servoit de regard. Au reste, cette commodité n'a point été négligée dans les siècles postérieurs aux Romains. Valence est une des villes où les fontaines sont le plus fré-

quentes. Chaque maison, pour ainsi dire, jouit de cet agrément; il est en outre peu de rues où l'on ne trouve des fontaines publiques, et cet avantage contribue autant à la propreté qu'à la salubrité de cette ville.

On voit encore quelques inscriptions antiques, que l'on a découvertes dans les environs, entr'autres celle-ci, que l'on avoit placée dans l'église dite de Saint-Apollinaire, et qui sans doute a décoré quelque monument dont l'on n'a plus de connoissance.

T. Pompeio Hilari Luerino.
T. Pompeius Bassus.
Patri
Et Sibi.

Il paroît que les guerres de religion ont achevé d'effacer les traces que Valence avoit pu conserver encore de sa splendeur ancienne. Elles ont détruit quelques tombeaux dignes d'attention, entr'autres celui d'un chevalier romain et de son épouse, que l'on voyoit dans l'église de Saint-Félix, et qui leur avoit été dédié *sub ascid.* J'ai donné ailleurs l'explication de ce que les anciens entendoient par cette espèce de dédicace.

L'on a également perdu un autre tombeau de pierre, que l'on avoit découvert auprès du faubourg nommé le *bourg de Valence*, et dont la pierre sépulcrale portoit cette simple inscription :

D. Justinia AE.

Le sarcophage en étoit également de pierre, et l'on y trouva le squelette d'une femme. Elle avoit

à chaque oreille un anneau d'or, dans lesquels étoient enchâssées deux pierres précieuses, c'est-à-dire une turquoise d'un côté, et de l'autre une émeraude, l'une et l'autre fort belles. Aux pieds du squelette étoit encore une coupe de cristal, et à la tête une lampe de verre. L'on ignore ce que sont devenus ces divers objets d'arts. Il est présumable aussi qu'une inscription que l'on lit sur la porte Sannière, est également une inscription enlevée à quelque tombeau avec les pierres dont on se sera servi pour construire cette porte. La voici telle qu'elle est disposée :

D. M.
VINDAUSCIA E.
PETRONIAE
J. JUS. AELIAM S.
CONJUGI SANT.
SIMAE.

Ces foibles vestiges prouvent que si les Romains n'ont pas décoré Valence d'aussi superbes édifices que ceux que nous avons vus à Vienne, et que nous allons voir tout-à-l'heure à Orange, au moins ils n'ont pas dédaigné cette ville, et qu'ils l'ont habitée. Assez près de là l'on voit encore le champ de bataille où Fabius Maximus remporta sa mémorable victoire sur les Allobroges, au confluent de l'Isère et du Rhône.

Parmi les bâtimens gothiques, celui de la ci-devant abbaye de Saint-Ruf est le seul d'une certaine importance. On prétend que cette maison fut dévastée en 1562 par les protestans, et qu'avant

cet événement, elle étoit d'une magnificence bien plus grande. On dit que le cloître sur-tout étoit formé par des piliers ou colonnes de marbre précieux de différentes couleurs, et embelli d'un grand nombre de figures imitées de l'apocalypse et du vieux et nouveau testamens. Cela se peut. Il est bien possible aussi que les protestans aient détruit les figures; on sait quelle étoit leur antipathie pour les images; mais encore n'auront-ils point emporté les colonnes; et si elles avoient existé, il en resteroit quelque chose. Ces descriptions de prétendues magnificences que l'on trouve dans quelques écrivains dévots, n'auroient-elles point pour but d'accroître les torts des protestans; et d'exciter contr'eux le ressentiment de la multitude, en exaltant beaucoup ses regrets pour des objets dont il ne lui est plus possible d'évaluer le prix? La vérité a tant de peine à percer dans l'histoire, et il y a si peu de tems que quelques hommes osent chercher à la découvrir dans les tems qui nous ont précédés; et tant de gens d'ailleurs étoient intéressés à entretenir dans l'esprit du peuple de fausses notions sur les choses et sur les hommes, que l'on doit toujours être en garde sur la véracité des événemens que certains écrivains font passer sous vos yeux. Quel est l'homme de bon sens, par exemple, qui n'auroit été tenté de rire en voyant dans le cloître des cordeliers de Valence la représentation d'un prétendu squelette de géant, qui devoit avoir quinze coudées de haut, s'il avoit demandé ce que cela signifioit; et que ces moines lui eussent répondu, comme ils ne manquoient ja-

mais de le faire, que ce géant avoit été un fameux tyran du Vivarais, nommé *Buardus*, dont les os avoient été découverts en 1456, et réenterrés dans ce cloître? Et quel homme, pour peu qu'il eût été susceptible de quelque réflexion, n'eût pas reconnu dans la peinture ridicule de ce géant supposé la trace de quelque fable inventée dans les siècles d'ignorance, pour rendre odieux aux peuples de ces cantons quelque personnage puissant en Vivarais, que quelque puissant de Valence aura voulu ou attaquer ou dépouiller?

Si le Mail passe ici pour une jolie promenade, ceux qui préféreront le spectacle de la nature, iront chercher leurs plaisirs aux environs de la ville. Non-seulement ses dehors sont charmans, mais le hasard a environné la petite plaine où elle est située, d'un côteau qui l'enveloppe d'un demi-cercle parfaitement régulier. De quelque point où l'on se trouve sur ce côteau, l'on aperçoit Valence sous ses pieds. Elle est placée au centre de ce bassin. Le Rhône fait la corde de cet arc, et l'on a pour perspective les groupes inégaux et pittoresques des monts de l'Ardèche, qui semblent s'amonceler les uns sur les autres, et qui s'enfoncent en s'élevant en amphithéâtre vers l'horizon, dont leurs masses vous dérobent la vue.

Les ci-devant ducs de Valentinois avoient un assez beau château près de Valence, que l'on appeloit le *Valentin*. Le parc et les jardins sont assez beaux; ils sont publics, et c'est un objet d'agrément pour

les habitans de la ville. C'est aujourd'hui une propriété nationale.

Valence s'est distinguée dans la révolution par un amour toujours soutenu pour la liberté. L'on ne doit pas oublier que, lors de l'invasion de Toulon par les Anglais, ses citoyens furent des premiers à voler au secours de cette place importante, et qu'ils se signalèrent au siége qu'il fallut entreprendre pour la recouvrer. Plusieurs hommes nourris dans ses murs ont marqué dans les événemens politiques depuis l'extinction de la monarchie. L'esprit de parti ne les a que trop souvent jugés, mais l'histoire ne l'a pas fait encore; seule elle en aura le droit; et je le dis avec chagrin, mais avec vérité, la génération actuelle n'entendra pas ses arrêts. Ils ont pu être mal inspirés en politique, mais il est difficile de croire qu'ils fussent mal inspirés en liberté. Un de nos plus grands malheurs dans la révolution, fut cette confusion des langues qui s'introduisit parmi les amis de la République; et il n'en fut peut-être aucun, s'il veut être vrai, qui n'avoue qu'il fut injuste envers ses semblables : et telle est la désorganisation des idées, quand l'entêtement de l'opinion se substitue à la place de la raison, que l'homme est toujours prompt à juger l'ami qui ne diffère avec lui que de moyens et non pas d'objet, de même qu'il juge l'ennemi qui diffère avec lui non-seulement d'objet, mais même de volonté.

Il faut que Valence ait eu, pendant les siècles de dévotion, une grande part à l'estime de l'église catholique, car son histoire y compte plusieurs saints

et trois conciles. Celui de 374 décida que l'on ne doit pas plus porter un faux témoignage contre soi-même que contre autrui. Il me semble qu'en cela la morale d'un homme de bien en sait autant qu'une assemblée d'évêques. Celui de 585 prononça sur une matière plus conforme à l'esprit du clergé, et plus digne de la gravité des dix-sept évêques qui le composèrent. Ils eurent le pieux désintéressement de confirmer les donations qu'avoient faites aux églises le roi Gontran, la reine sa femme et ses deux filles qui avoient pris le voile. Quant à celui de 855, il est d'une grande importance sur nos destins pour l'autre vie. Quatorze évêques confirmèrent hautement la prédestination des élus à la vie, et la prédestination des méchans à la mort; alors si cela est, comment faire pour être bon ou méchant? Ils déclarent encore que, dans le choix de ceux qui seront sauvés, la miséricorde de Dieu précède leur mérite: donc la miséricorde de Dieu est plus grande que leur mérite? et je le crois; mais ensuite ils déclarent que, dans la condamnation de ceux qui périront, leur démérite précède le juste jugement de Dieu: donc le démérite d'un homme peut être plus grand que la justice de Dieu? et c'est ce que je ne crois pas.

Le desir de visiter les magnifiques antiquités d'Orange ne nous a pas permis de faire un bien long séjour à Valence. Nous l'avons quittée; et suivant la route de Lyon à Marseille, nous avons traversé la Drôme à Loriol, et nous nous sommes arrêtés quelques instans à Montelimar, ville célèbre pour

pour avoir la première embrassé le calvinisme, et par conséquent donné le malheureux signal de cette foule de maux qui désolèrent la France pendant près de trois cents ans, et dont le contre-coup se fait sentir encore aujourd'hui beaucoup plus qu'on ne le croit peut-être.

Montelimart n'est pas située sur le Rhône, comme le disent et le croient plusieurs personnes; elle en est à trois quarts de lieue ou trois kilomètres à-peu-près, et se trouve au confluent de deux petites rivières nommées le *Jabron* et le *Robiou* ou *Rioubion*, comme on prononce dans le pays. Elle est environnée d'une plaine heureuse par la beauté de ses pâturages, la bonté de ses grains et l'excellence de ses fruits. Ici les mûriers deviennent plus nombreux, et la culture des vers-à-soie plus commune : et c'est peut-être l'instant de dire un mot de l'origine de ce commerce en Europe. Il paroît que, jusqu'à l'époque du règne de Justinien, l'on ignora totalement d'où provenoit cette matière précieuse, et si on la devoit au règne végétal ou animal. Les Perses qui jusqu'alors en avoient seuls le commerce, avoient apporté le plus grand soin à cacher à tous les peuples qui habitent au-delà du tropique les procédés de cette culture, et à dérober sur-tout les connoissances qu'ils avoient puisées à cet égard à la Chine, dont ils tiroient la majeure partie des étoffes de soie qu'ils faisoient refluer par l'Egypte dans les contrées du nord. L'empereur Justinien, à qui l'on ne peut refuser d'avoir eu de grandes vues de prospérité publique, détermina

deux moines à entreprendre le voyage de l'Inde, et les chargea de pénétrer, s'il étoit possible, ce mystère. Ces deux hommes intelligens se rendirent en effet à *Serendib;* ils déguisèrent avec adresse le motif de leur voyage, s'insinuèrent dans la confiance de quelques naturels du pays, et, sans qu'ils s'en doutassent, leur arrachèrent leur secret. Après avoir observé la nature de l'insecte, de quelle manière on le nourrissoit, comme il se reproduisoit, comme on le dépouilloit de sa soie, le mécanisme dont on usoit pour la dévider, la filer et la tisser, ils réussirent à dérober quelques œufs; et munis de ce trésor, ils revinrent à Bisance rendre compte à Justinien du succès de leur voyage et de leurs observations. On fit éclore les œufs qu'ils avoient apportés, et l'expérience réussit parfaitement. Ces moines apprirent d'abord aux Grecs à les élever et à les nourrir. Les premiers établissemens se formèrent dans la Grèce et dans la Syrie; insensiblement ils s'accrurent. Cette culture étoit trop importante pour ne pas attirer l'attention des voyageurs européens; elle gagna de proche en proche; elle s'étendit jusqu'en Italie et dans le midi de la France; jusqu'à ce qu'enfin le climat vînt l'arrêter dans sa course, et lui défendre de porter plus loin ses bienfaits. Ce fut ainsi que les contrées jadis connues sous le nom de *Provence*, de *Languedoc* et une partie du *Dauphiné*, obtinrent cette richesse que l'avarice du commerce tenoit ensevelie depuis la plus haute antiquité dans la Chine et la Perse; et la philosophie qui se plaît à observer la bizar-

Dép.t de la Drôme

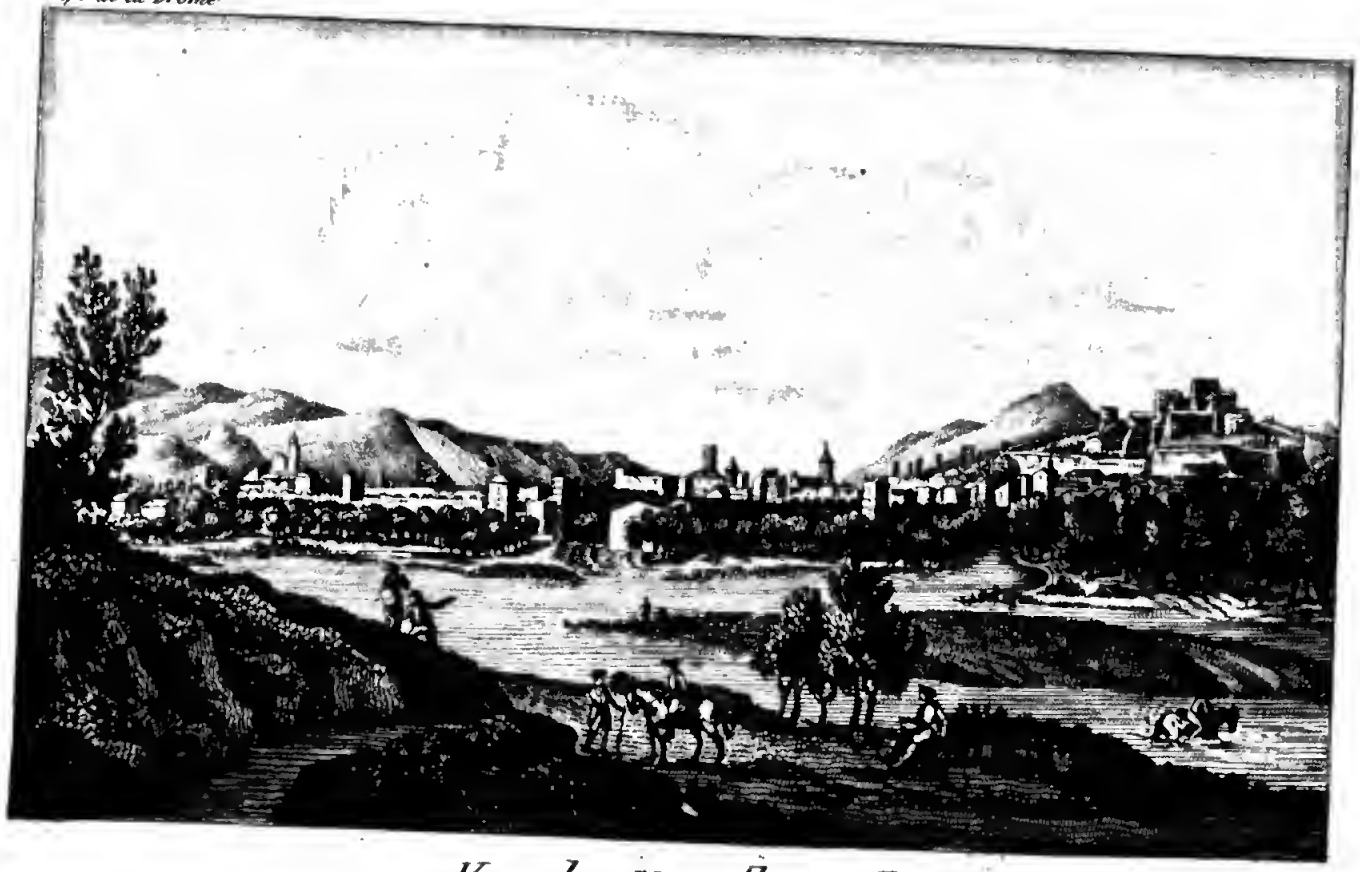

Vue de Montelimard.

rerie de la marche des événemens, ne peut s'empêcher de sourire en voyant que l'introduction en Europe de cette branche si fameuse du luxe est due à deux moines dont la profession et celle de leurs semblables fut dans tous les tems de se déchaîner contre le faste et la mollesse mondaine.

Montelimart, dont les environs sont couverts de mûriers, unique aliment de cet insecte précieux, est défendue par une citadelle peu redoutable aujourd'hui, mais jadis très-forte, bâtie sur un côteau couvert de vignes qui fournissent d'excellens vins. Cette ville fut fondée par une famille d'anciens *seigneurs*, qui s'appeloient *Adhemar de Monteil;* et c'est de ces deux noms réunis, et de l'abréviation à laquelle la prononciation les a soumis, que s'est formé le nom de *Montelimart;* aussi est-ce non loin de là que se voit encore ce château de Grignan, habité depuis par les descendans de cette maison, et devenu plus célèbre encore par les lettres de madame de Sévigné que par ses habitans. Ces Adhemars, par dévotion sans doute, firent don volontaire et gratuit de Montelimart à l'église sous le pape Grégoire XI. Louis XI, tout dévot qu'il étoit, trouva que cette ville lui conviendroit mieux qu'aux papes, et s'y prit de sorte qu'elle lui fut cédée en 1446. La première, comme je l'ai dit, à embrasser la religion nouvelle, elle attira sur elle l'attention des deux partis, et par conséquent la guerre qui les divisa. Le système de persécution que l'on adopta ne fit qu'irriter le mal. Une grande partie des habitans étoit restée attachée à la religion ca-

tholique ; ce qui accrut la situation déplorable de cette ville, en la livrant elle-même aux discordes intestines, et en laissant toujours des intelligences aux armées des deux partis pour leur en ouvrir les portes. Bertrand de *Simiane*, qui y commandoit pour le roi, crut remédier à tout par des règlemens qu'il y fit en 1566 ; mais un an après, l'insurrection se renouvela en faveur dès protestans. Simiane revint alors, et s'en empara. Les supplices imposèrent silence à la révolte, mais ne l'étouffèrent pas. Après la bataille de Montcontour, Coligny vint en faire le siége ; mais le parti catholique fit une vigoureuse résistance, et l'amiral fut obligé de renoncer à son projet. Lesdiguières fut plus heureux dans la suite, et s'en rendit maître en 1586. Le comte de *Suze* la lui enleva, grace à quelques catholiques qui lui en livrèrent les portes ; mais comme Lesdiguières étoit resté en possession de la citadelle, Suze en fut bientôt chassé lui-même. Ce fut ainsi que cette malheureuse ville fut, pendant près de trente ans, tour-à-tour le théâtre des fureurs des deux partis.

Au reste, on prétend que Montelimart a obtenu jadis aussi les honneurs du concile. On lui en suppose deux, l'un en 1218, l'autre en 1238 ; mais il est permis d'en douter ; le savant ouvrage de chronologie des bénédictins de Saint-Maur n'en faisant point mention.

Entre Montelimart et Orange, *Saint-Paul trois châteaux* que l'on laisse sur la gauche, et *Pierrelatte* que l'on traverse, n'offrent rien de curieux au voyageur. Pierrelatte n'est qu'un bourg, et Saint-

Paul une très-petite ville, autrefois assez forte, mais dont les murailles sont presque détruites aujourd'hui. Sa position sur une éminence la rend agréable et gaie. Les dominicains qui y possédoient une assez belle maison, avoient pratiqué quelques allées d'arbres en face du portail de leur église; et cette promenade, d'un assez bon effet, est le rendez-vous ordinaire des habitans. Son évêché, trop peu considérable pour entretenir un successeur des apôtres, avoit été supprimé. Elle a pourtant quelque commerce. On y recueille beaucoup de soie; elle jouit d'excellens pâturages, et ses vins sont estimés. Mais située malheureusement à quelque distance du Rhône et de la grande route de Lyon à Marseille, elle perd les avantages qu'elle retireroit de ces deux importantes communications.

Dans ce département, aussi bien que dans toute la ci-devant Provence, et sur-tout entre Montelimart et Orange, les distances sont mal mesurées, et les lieues y sont d'une longueur excessive. Cela trompe et fatigue le voyageur, qui trouve sans cesse la réalité en contradiction avec les informations que la lassitude lui fait prendre sur son chemin. Quand il a marché les trois quarts du jour, il arrive fréquemment que le villageois qu'il interroge lui répond qu'il n'a plus qu'une petite lieue pour arriver au gîte, et trois heures ne suffisent pas encore pour lui faire dévorer cette *petite* lieue; alors cette supercherie faite à son imagination double ses murmures, en ajoutant la fatigue morale de l'impatience à la fatigue physique de la marche. Il est bien tems que l'unité

des mesures vienne à son secours, et le mette à portée de comparer la distance qu'il lui faut parcourir avec les forces qu'il peut dépenser encore. Cette observation paroîtra puérile peut-être ; elle ne l'est pas. L'unité des mesures est plus importante qu'on ne le croit à l'économie politique. L'étranger revient plus difficilement dans un pays, ou tout au moins il y revient avec moins de confiance, lorsque l'imposture sur les distances est la première surprise faite à sa bonne-foi.

Avant de quitter le territoire de Montelimart, nous ne pouvons cependant, sans ingratitude, éviter de faire mention de deux personnages qui se sont rendus célèbres, quoique de sexe différent et dans des professions bien opposées, c'est-à-dire, l'un dans la guerre, et l'autre au barreau. Le premier, et c'est une femme, sauva la ville par son courage ; le second, par son éloquence, défendit les droits de ses concitoyens.

Pendant le cours des guerres religieuses dont je parlois tout-à-l'heure, l'amiral Coligny, comme je l'ai déjà dit, après la bataille de Moncontour, vint mettre le siége devant Montelimart. Dans cette circonstance critique, tous les chefs de la bourgeoisie ayant péri, ou sur les remparts, ou dans les sorties, personne ne se présentant pour commander, le trouble alloit se mettre dans toutes les mesures, et la perte de la ville eût été la conséquence toute naturelle de cette confusion qui sembloit inévitable. Une femme courageuse sentit tout le danger d'une semblable situation ; et douée d'une

fermeté peu commune parmi son sexe, joignant une présence d'esprit et un sang-froid extrêmement rares à de grandes vues et à un génie élevé; d'ailleurs exaltée par cet esprit religieux, toujours si puissant sur une femme, quand ceux qui le soufflent sont parvenus à embrâser de son fanatisme ses organes, toujours plus irritables parce qu'ils sont plus foibles; elle se présente à l'assemblée de la ville, et propose de se charger du commandement. La nouveauté de l'offre, l'anxiété où l'on se trouvoit, la disposition naturelle que l'homme ressent dans les grandes crises d'adopter inconsidérément et de préférence les ressources extraordinaires, tout s'unit pour la faire regarder comme le sauveur de la ville; et sans réflexion comme sans délai, on lui déféra le commandement, et tout ce qui portoit les armes jura de lui obéir. Elle prouva qu'elle n'étoit point au-dessous de cet honneur, et qu'en demandant la confiance elle en étoit digne. Elle fit ses dispositions, plaça habilement les troupes dans tous les endroits menacés, se montra la première sur la brèche pour repousser les assaillans, passa les jours à combattre, et les nuits à relever les murs entamés par l'artillerie; dans toutes les sorties marcha à la tête des colonnes; fit plus d'une fois mordre la poussière à ceux qui se hasardoient à la combattre; tua de sa main le comte *Ludovic*, l'un des principaux chefs de l'armée ennemie; conduisit enfin si bien les affaires, que les protestans, fatigués de cette résistance opiniâtre, et désespérant de s'emparer d'une place défendue avec tant de vigueur et

de talent, se décidèrent enfin à lever le siége, et se retirèrent. Cette femme courageuse, dont l'histoire nous a conservé le nom, *Marguerite Delage*, devint alors le juste objet de la reconnoissance et des hommages de ses concitoyens. Couverte d'honorables blessures, privée d'un bras qu'elle avoit perdu sur le champ de bataille, sa patrie se chargea de soutenir sa glorieuse existence, et de l'établissement de sa famille. On lui décerna une statue, et ce monument de sa gloire fut placé sur les remparts. Une inscription avoit été gravée sur le piédestal de cette statue, et sans doute elle rappeloit les services que cette héroïne avoit rendus; mais elle est maintenant totalement effacée, et il est impossible d'en déchiffrer aucun des caractères.

L'autre personnage dont les talens ont fait également honneur à Montelimart, est un nommé *Bary*, jurisconsulte fameux pour le siècle où il vivoit, auteur d'un traité sur les successions, ouvrage très-estimé, et que l'on a consulté long tems. L'éducation la plus soignée, un amour extrême pour l'étude, et des connoissances très-étendues, faisoient desirer l'amitié de cet homme rare; et quand on étoit admis à sa familiarité, on ne savoit lequel des deux on devoit le plus admirer, ou de son profond savoir, ou de l'étonnante simplicité de son caractère. La douceur de ses mœurs, la naïveté de son esprit rendoient sa philosophie aussi aimable que touchante. Si Diogène jeta sa coupe comme un meuble inutile, après avoir vu un homme boire dans le creux de sa main, *Bary*, dans une

circonstance à-peu-près semblable, pensa se défaire de ses livres comme de vains conseillers qui n'en savoient pas autant que la nature. Il étoit un jour dans son cabinet; un enfant entra, et lui demanda la permission de prendre du feu. Il n'avoit entre les mains ni pelle, ni pincettes, ni aucun autre instrument pour l'emporter. *Bary* examine attentivement comment s'y prendra cet enfant pour y réussir. Il le voit remplir le fond de sa main de cendres froides, ensuite placer avec adresse sur cette cendre des charbons ardens, et se retirer ensuite avec le feu dont il étoit porteur. *Bary* étonné de ce procédé si simple en lui-même, mais que les esprits les plus exercés eussent peut-être cherché vainement, voulut réellement brûler ses livres, et il fallut toute la puissance des conseils de ses amis pour le détourner de ce dessein.

L'histoire naturelle dans ce département, et en général dans toute la contrée, connue jadis sous le nom de Dauphiné, offre dans les trois règnes des objets dignes de la curiosité des voyageurs, et que l'on ne rencontre point dans le reste de la France. Les *bouquetins* ou *boucteins*, appartiennent spécialement aux montagnes de ce pays. Leur nom désigne assez qu'ils ont quelque ressemblance avec les boucs ordinaires; mais leur taille et leur couleur ne sont pas la même. Ils sont assez communément de la grandeur des cerfs, et leur robe est d'un gris fauve. Ils habitent les rochers, et de préférence ceux qui sont le plus escarpés. Leur agilité est extrême, et ils franchissent les précipices avec une légèreté

incroyable. On prétend que leur sang a des vertus pour la guérison de quelques maladies. On s'en sert avec succès dans les hémorragies, et les naturels du pays le conservent avec grand soin.

Il ne faut pas les confondre avec les *chamois*, qui ont avec eux quelqu'analogie, mais qui cependant sont une espèce particulière. Ceux-ci habitent également les montagnes, et principalement celle de *Volnis*. Leur fourrure change deux fois l'année; l'été elle est d'un rouge assez foncé, l'hiver elle est grise comme celle des bouquetins. Leur tête est armée de cornes courtes assez larges et très-recourbées. Ils s'en servent quelquefois pour se suspendre aux roches. Ils se balancent sur ce point d'appui, et accroissent, par ce moyen, l'élan qu'ils prennent pour sauter vers le lieu où ils veulent arriver. On approche difficilement du chamois. Son caractère timide le porte à fuir au premier bruit, ou à l'aspect de l'inconnu qu'il redoute. Il a un goût décidé pour le sel, et l'on abuse quelquefois de cet appétit qu'on lui connoît, pour l'attirer dans les piéges qu'on lui dresse. Tout le monde sait l'usage que l'on fait de son cuir, et l'excellence dont il est pour les vêtemens quand il est préparé, don malheureux qu'il reçut de la nature, et qui l'expose à la cupidité des chasseurs. Il est rare que le chamois vive solitaire; il est communément réuni en troupeaux; alors il en est toujours un parmi eux qui conduit la petite colonie. Il veille à la sûreté de tous, et c'est lui qui donne l'alarme au troupeau quand il prévoit quelque danger.

C'est aussi dans ces montagnes que l'on trouve ces animaux vulgairement nommés *marmottes*, et qui sont des espèces de *loirs* ou *rats* d'une grosse espèce. Ces animaux s'engourdissent au commencement de l'hiver, et passent six mois dans cet état. On prétend que lorsqu'ils veulent conduire quelques provisions dans leur tanière, l'un d'eux se couche sur le dos; que ses compagnons le chargent de ce qu'ils veulent emporter, qu'il retient ainsi entre ses quatre pattes, et que de la sorte ils le font servir de charriot en le traînant par la queue jusqu'à leur habitation. On prête la même habitude aux castors du Canada.

Les ours sont également assez communs dans les montagnes qui bordent le département de la Drôme, et forment spécialement les départemens de hautes et basses Alpes; mais ils n'ont rien qui les distingue des ours que l'on voit dans les autres pays. On y rencontre aussi des lièvres dont la fourrure est blanche. Quant aux oiseaux, les plus remarquables sont sur-tout les aigles et les vautours, et quelques perdrix blanches; mais ces cantons abondent principalement en *bartavelles* ou perdrix à pattes rouges, et ce sont les meilleures et les plus délicates.

Ce département, et en général tous ceux formés du ci-devant Dauphiné, sont également renommés par l'excellence et la rareté des arbustes, plantes et simples qu'ils fournissent à la botanique, et que la médecine emploie avec succès. On y trouve également des sels minéraux dont elle pourroit faire usage.

La situation du département de la Drôme, qui se prolonge sur la rive gauche du Rhône, est cause qu'il est arrosé par la majeure partie des rivières du Dauphiné, qui viennent se perdre dans ce fleuve. Les plus particulières sans doute sont le *Drac*, l'*Oron* et le *Veuse*. On pourroit dire que le Drac n'est pas même un ruisseau; car, dans les tems de sécheresse, à peine s'aperçoit-on s'il coule un léger filet d'eau dans son lit. Mais lors de la fonte des neiges, ou lorsque quelqu'orage considérable a fondu sur les montagnes, ce lit qui, dans certains endroits, est aussi large que celui des grands fleuves, se remplit tout-à-coup, et ne suffit pas même quelquefois au volume immense d'eau qui roule dans son sein, et alors le débordement de ce torrent occasionne des ravages terribles. On se rappelle encore celui qui eut lieu dans le mois de décembre de l'année 1739. En moins d'une heure, un fleuve impétueux se trouva dans des lieux où l'on ne soupçonnoit pas même l'existence d'une source. Il se déborda avec une célérité inconcevable; il entraîna tout ce qu'il rencontra sur son passage; bourgs, villages, maisons, habitans, bestiaux, arbres, moissons, et même les terres. En certains endroits, il ne resta que le roc entièrement nu et dépouillé de tout ce qui pouvoit y assurer la végétation depuis des siècles : et malheureusement ce sont de ces sortes d'accidens qu'aucunes précautions humaines ne peuvent ni prévoir ni parer.

L'Oron et la Veuse ont cela de particulier, qu'elles se perdent, ou pour mieux dire qu'elles

coulent sous terre à différentes reprises, depuis leur source jusqu'à jusqu'à leur embouchure. Parmi les diverses plantes aquatiques qui se trouvent dans quelques-unes de ces rivières, et principalement dans le Rhône qui les reçoit dans son sein, et qui borde le département de la Drôme dans toute sa longueur; la plus singulière, sans contredit, est le Valisneria. Voici à-peu-près la description qu'un naturaliste Anglais qui l'a observée, en a donnée. Cette plante a une racine assez petite, d'où partent de longues feuilles d'un verd foncé, qui ne s'élèvent point au-dessus de l'eau, et restent au contraire toujours submergées. Du milieu de ces feuilles part une tige d'une longueur de deux ou trois pieds, tantôt plus, tantôt moins, mais toujours indéterminée, et cette irrégularité est une sagesse de la nature, comme on va le voir tout-à-l'heure. Cette tige est extrêmement foible et incapable de se soutenir sur elle-même. Elle n'est point droite, mais elle est en spirale à-peu-près comme un tire-bouchon, ou comme ces espèces de ressorts en fil de fer. Au bout de cette tige se trouve la fleur, assez semblable à une fleur de jasmin, mais beaucoup plus grande et plus longue. Si la nature a voulu que la plante entière fût sous l'eau, son intention de même a été que la fleur seule fût exempte de cette loi, et qu'elle fût au contraire toujours sèche, et c'est en cela que dans ses procédés la nature a été admirable, puisqu'en faisant la tige en spirale, elle a semblé calculer que la profondeur de l'eau étoit toujours iné-

gale même dans les distances les moins éloignées, et que de la sorte elle a donné à cette spirale la faculté de s'allonger ou se raccourcir à volonté, soit que la surface de l'eau au-dessus de laquelle la fleur doit toujours être, soit plus ou moins élevée dans les crues d'eau, ou dans les basses eaux. La sécheresse de sa fleur a été voulue par la nature, parce que c'est au fond de son calice que se trouve la graine à laquelle la chaleur du soleil est nécessaire pour s'ouvrir. Le mécanisme de cette spirale agit avec tant de rapidité, que si la diminution ou l'accroissement de l'eau étoit subite, la fleur ne s'éloigneroit jamais de la surface de l'eau assez de tems pour en souffrir, ou ne seroit pas exposée à être submergée. Quand les graines sont suffisamment mûres, elles se détachent de la fleur; elles flottent alors pendant quelques-tems sur l'eau, jusqu'à ce que leur propre poids les entraîne au fond, où elles germent, et donnent naissance à d'autres touffes. Le même voyageur Anglais a observé que ces plantes offrent encore une autre singularité; c'est qu'elles sont habitées par une espèce d'insectes qui leur est particulière.

Ces insectes sont extrêmement singuliers. Il paroît, par ce que dit le naturaliste étranger que j'ai déjà cité, qu'à l'origine des feuilles dont se compose la fleur, il se trouve des trous ou espèces de cavités assez profondes, dans lesquelles se loge l'animal. D'abord il seroit assez difficile de supposer son existence, puisqu'il n'offre au premier coup-d'œil qu'un petit peloton de matière gélatineuse, d'un

assez beau bleu, assez semblable à un petit globule de l'empois dont se servent les blanchisseuses quand il est coagulé ; il paroît que cet état est celui de repos de l'animal, ou celui qu'il éprouve lorsque l'agitation de l'eau, ou l'approche de quelques corps étranger l'alarme. Lorsque ce repos ou le besoin de se cacher cesse, et que l'on observe cette matière gelée, on voit sortir du centre une petite pyramide. A mesure qu'elle s'allonge, la matière gélatineuse diminue, jusqu'à ce qu'elle disparoisse en entier lorsque la pyramide est tout-à-fait formée. Si l'on observe plusieurs de ces pyramides à-la-fois, elles varient de couleur entre elles. Elles sont bleues, rouges, jaunes, violettes, et leurs teintes sont assez vives. Quand les pyramides sont formées, elles paroissent lisses pendant quelques instans. Ensuite ce n'est pas sans surprise qu'on les voit se couvrir de leur base jusqu'à leur sommet, de filets parallèles bien distincts qui semblent caneler la pyramide. Insensiblement ces filets se détachent de la pyramide, ou pour mieux dire ils la font disparoître, parce que c'est leur faisceau qui la forment. Ils s'étendent, se développent, et deviennent comme autant de rayons qui partent de ce qui sembloit la base de la pyramide, qui n'est autre chose que le corps de l'animal, et ces filets ou rayons sont autant de membres qu'il agite sans cesse. Au centre du corps est un enfoncement que l'on prend d'abord pour la bouche, mais il n'en est proprement que l'avenue. Sa véritable bouche se trouve au fond de cet enfoncement, espèce de petit gouffre

dans lequel il attire les animacules destinés à sa nourriture. Cette attraction paroît étonnante au premier coup-d'œil ; mais pour peu que l'on y réfléchisse, la cause en est toute naturelle : l'agitation continuelle des petits filets ou bras toujours dans une même direction, occasionne dans l'eau un petit courant ; et naturellement, par la conformation de cette petite machine animée et la nature de ses mouvemens, l'eau forme un petit tourbillon dont le centre se trouve précisément au-dessus de l'enfoncement ou petit gouffre dont je parlois tout-à-l'heure. Alors si quelque insecte d'une force moindre à la sienne approche, il est nécessairement entraîné par le courant. Si le hasard veut que ce courant ne le porte qu'au-dessus des rayons ou bas, il passe sans danger ; mais s'il se trouve dirigé vers l'entonnoir du tourbillon, il est, quoi qu'il fasse, englouti dans le petit gouffre, et il devient la proie de l'animal. Une chose non moins extraordinaire, c'est que si la victime oppose une force de résistance, ou que le volume soit trop grand pour ce gouffre, alors tous les rayons se redressent à-peu-près comme lorsque la pyramide existoit ; ils saisissent la proie, l'enveloppent, la serrent, jusqu'à ce que l'animal vorace l'ait étouffé et dévoré par parties s'il ne peut le faire en entier. Ce repas une fois fini, il tombe dans une sorte d'engourdissement, les filets ne s'agitent plus que mollement, et il a tous les symptômes d'une digestion laborieuse ; mais malgré cette stupeur apparente, il retient toujours le sentiment de sa

conservation,

Vue de Die

conservation, et si vous agitez l'eau du vase, par exemple, dans lequel on l'auroit placé pour faire ces observations, ou pour mieux dire dans lequel on auroit placée la plante dont je viens de parler, qui en contient toujours un grand nombre; si, dis-je, on agite l'eau, soudain tout disparoît, et vous n'appercevez plus que les petits flocons de matière gelée.

Quoique rarement je sois entré dans ces sortes de descriptions pendant le cours de ce voyage, et qu'en général je n'aye fait qu'indiquer dans cet ouvrage les objets qui peuvent intéresser l'histoire naturelle, je n'ai pu me refuser de m'étendre un peu plus longuement sur celui-ci, qui sûrement bien connu des savans professeurs d'histoire naturelle que la République possède, mérite cependant d'intéresser le lecteur par la rareté de son espèce, sa forme singulière, et ses mœurs particulières.

Le courage, vertu naturelle à tous les Français, est sur-tout aussi le partage de tous les habitans de la Drôme, et des différentes parties connues avant la révolution sous le nom de Dauphiné; les femmes mêmes n'y sont point étrangères à cette noble qualité qui prend sa source dans l'élévation de l'ame; et ce n'est pas seulement Marguerite de Lage, dont j'ai parlé plus haut, qui dans ce pays s'est illustrée dans les armes; il en est encore quelques autres, entr'autres *Philis de la Tour-du-Pin de la Charce*, fille d'un *marquis* de la Charce. J'ai parlé dans le département de l'Isère de la guerre que Louis XIV déclara au duc de Savoie. Pendant

le cours de cette guerre, on peut se rappeler que j'ai dit que ce duc de Savoie fit une incursion dans la France, en pénétrant dans le Dauphiné. Ce fut à cette époque que cette dame de la Tour-du-Pin ne consultant que son courage, et vivement animée par les dangers que couroit sa patrie, fit prendre les armes à toutes les communes des environs des possessions de son père, organisa en compagnies tous les volontaires que son exemple et ses discours avoient enflammés, les présenta à M. de Catinat qui commandoit l'armée française, obtint de lui la permission de ne pas quitter le secours qu'elle lui amenoit et l'honneur de guider ces braves gens au combat. En conséquence, elle se mit à leur tête, se trouva avec eux aux différentes batailles qui furent livrées aux Piémontois; contribua dans tous les combats à leur succès; chargea l'ennemi comme un simple soldat, et enfin, par ses exploits nombreux, accéléra sa retraite. Louis XIV voulut la voir. La conduite de cette héroïne devoit plaire à ce roi dont le penchant pour la guerre attira tout ensemble tant de gloire et tant de calamités sur la France; il lui fit l'accueil que tant de dévouement méritoit, et une pension considérable fut la récompense de ses services.

C'est sur les frontières qui séparent ce département du département de l'Isère, que la famille de Clermont-Tonnerre, dont l'un des derniers descendans a marqué dans la révolution par de grands talens et par une mort malheureuse, effet du choc des

opinions, et qui a privé la république d'un homme qui auroit pu la servir si avantageusement, parce qu'il avoit des sentimens de liberté qui tôt ou tard eussent étouffé quelques préjugés ; c'est, dis-je, sur les frontières de ce département, que cette famille de Clermont a pris naissance, et a long-tems vécu dans la splendeur. Elle s'étoit alliée dès les treizième et quatorzième siècles avec les rois de Naples, de Sicile et d'Hongrie, et dans le dernier siècle, elle hérita de cette maison de Luxembourg qui avoit fourni des empereurs à l'Allemagne. Ces alliances donnèrent beaucoup d'orgueil à cette famille, et quelques-uns de ses membres poussèrent cette vanité jusqu'au ridicule. L'histoire a conservé le souvenir d'un procès bizarre qu'un François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, eut avec le chapitre de sa cathédrale, dont les chanoines se refusoient à lui porter la queue. Cette cause scandaleuse fut plaidée solemnellement au parlement. On traita sérieusement ce qu'il eût fallu livrer aux épigrammes. On a retenu cette phrase plaisante de l'avocat *Fourcroi*, qui plaidoit pour les chanoines. « La queue de » monseigneur l'évêque de Noyon, dit-il, est une » comète dont la maligne influence s'étend sur » toute l'église gallicane. Ne seroit-ce pas bien là » l'instant d'appliquer ce vers de Racine :

» Ma foi, juge et plaideurs, il faudroit tout lier. »

Si l'on descend le Rhône avec une grande rapidité, et si cela procure une très-grande commodité non-seulement aux voyageurs qui se rendent de Lyon

dans les contrées du midi de la république, mais encore aux habitans des différentes villes du département de la Drôme sur les bords du Rhône, qui veulent communiquer entr'eux, par une raison contraire, la difficulté que l'on éprouve à remonter ce même fleuve, et le tems qu'il faut consumer à ce retour, ont fait multiplier tous les moyens de faciliter les voyages par terre pour retourner vers Lyon. Non-seulement la poste et les voitures publiques y procurent les commodités communes à tous les pays, mais encore vous y trouvez par-tout des voitures particulières appelées carrossins, qui viennent communément de Provence, attelés de bons mulets qui font de fortes journées, et enfin, ce qui paroîtra assez singulier, une poste que l'on appelle la poste aux ânes, et qui est effectivement servie par ces animaux. A la démarche lente qu'on leur connoît à Paris, on est tenté de regarder cette poste comme une plaisanterie. Elle n'en est pas moins réelle.

Pourquoi faut-il que l'esprit de parti ait tant de fois attristé cette belle et riche partie de l'ancien Dauphiné! O Français! amis de la liberté! unissez-vous pour les effacer; versez enfin le baume de la sagesse sur tant de plaies qui saignent encore; cette ville doit être sacrée pour vous : songez qu'elle donna le jour à la mère de Cicéron.

Et pourquoi cet esprit de parti? Ce n'est souvent que pour soutenir des opinions que l'on n'entend pas, et que n'entendirent pas davantage ceux qui les émirent. Par exemple, les pères d'un concile tenu dans ces contrés, entendoient-ils bien ce qu'ils disoient,

disoient, quand ils décidèrent que le *péché d'Adam* n'a pas été uni seulement au corps, mais encore à l'ame, et qu'il a passé à ses descendans; que la grace de Dieu n'est pas donnée à ceux qui l'invoquent, mais qu'elle fait qu'on l'invoque; que par les forces de la nature, nous ne pouvons ni rien faire ni rien penser qui tende au salut, etc. etc.; d'où il résulte que nous ne sommes pour rien dans tout ce que nous faisons de bien? Et c'est lorsque l'on a inondé les esprits crédules de ces rêves métaphysiques, qu'il faut avoir recours à de nouveaux conciles pour condamner ceux dont la raison les rejette! et c'est lorsqu'ils sont condamnés, qu'il faut avoir recours au glaive pour les exterminer! et c'est parce qu'ils défendent leur vie, que le monde se divise, et que la terre s'humecte par-tout de sang humain! Et que de cet embrâsement général, on remonte à sa première étincelle, on trouvera que l'on s'égorge, parce qu'il plut, cinq ou six cents ans avant, à quelques têtes exaltées, à quelques cerveaux brûlés de prononcer sur ce qu'ils n'entendoient pas, et qu'aucun homme ne peut entendre ni savoir! et voilà pourtant la marche ordinaire de l'esprit de parti, soit religieux, soit profane!

Il ne nous restoit plus, avant de quitter le département de la Drôme, que *Die* et *Crest* à visiter. Nous sommes donc retournés à-peu-près sur nos pas; et gagnant les montagnes, nous avons traversé *Nions*, petite ville située sur la rivière d'Aygues, où l'on voit un pont que l'on prétend construit par les Romains. L'on y observe un phéno-

mène de la nature assez singulier ; c'est un vent qui s'élève régulièrement à minuit, et dure jusqu'à neuf ou dix heures du matin. Ce vent est froid ; et pendant l'été sur-tout, il est prudent de s'en garantir. On le nomme le *pontias*, du nom d'une montagne où l'on prétend qu'il prend naissance, et qui n'est pas fort éloignée. Nous avons fait trop peu de séjour à Nions pour vérifier un fait qui mériteroit des observations réitérées pour le constater.

Die fut célèbre parmi les protestans par son université et par le commerce qu'ils y avoient établi. C'est encore une ville que la révocation de l'édit de Nantes a ruinée totalement. Ses habitans se dispersèrent en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, et y portèrent leur industrie ; et la présence d'un évêque ne la dédommagea pas de leur absence. Elle n'est plus rien aujourd'hui, et toutes ses ressources se réduisent à la soie qu'elle recueille. Elle avoit une citadelle que l'on a rasée.

Crest est plus heureuse. Quoique les débordemens de la Drôme désolent souvent son territoire, il recouvre bientôt sa fertilité, et il est abondant en pâturages, en vins, en grains, en bois et en bestiaux. Elle cultive aussi les mûriers et les insectes qu'ils nourrissent. Pour une aussi petite ville, elle fait un commerce assez étendu, soit par la filature du coton et du lin dont Lyon et Nîmes lui procurent le débit, soit par ses fabriques de serges et de ratines, qui jouissent d'une certaine réputation.

Les communications intérieures exigeroient que l'on construisît des ponts sur la Drôme, la plus

capricieuse de toutes les rivières, dont les gués varient journellement, et qui, coupant ce département en deux parties, peut, dans sa perpétuelle instabilité, gêner infiniment les relations commerciales. Plusieurs de ces ponts ont déjà existé, et c'est un préjugé de croire qu'ils ont été emportés par les eaux. Ils ont été simplement détruits par le tems et par la négligence des administrations anciennes. Les montagnes sont riches en plomb, et l'on croit que celle d'*Orel* renferme beaucoup d'or. La tradition veut que les Romains en aient tiré un très-grand parti. Ils ne l'ont pas sans doute épuisée, et l'on devroit au moins essayer si cette opinion, qui est générale dans le pays, repose ou non sur une erreur.

Les sciences et les lettres comptent dans ce département peu d'hommes qui les aient illustrés. On ne cite guère qu'un ministre protestant, nommé *Jacques Bernard,* qui fut le continuateur de *Bayle* pour les *nouvelles de la République des Lettres,* mais qui fut bien au-dessous de son prédécesseur. Il ajouta de même un supplément au *Dictionnaire de Moréri;* et on lui doit encore quelques volumes de la *Bibliothèque universelle de Leclerc.* Valence fut aussi la patrie d'un médecin assez original. Il se nommoit *Laurent Joubert,* et Henri III l'appela à sa cour dans l'espoir qu'il lui indiqueroit un moyen d'avoir des enfans. La dissolution de ce siècle permit à ce Joubert d'être dans ses ouvrages d'un cinisme effronté. Il composa un traité des *Erreurs populaires,* dans lequel il entre dans le détail des parties les

plus secrètes du corps humain, et des procédés de la nature, par des descriptions plus que licencieuses; et par suite de cette indécence fort à la mode alors, il dédia son ouvrage à Marguerite de Valois, sœur de Henri III, et depuis femme de Henri IV. Valence donna aussi le jour à un poète fort ignoré aujourd'hui, quoiqu'il ait été de l'académie française : ce fut *Baro*, auteur de la *Parthenie*, et de quelques tragédies entièrement oubliées, et continuateur du trop fameux roman de l'*Astrée*.

Accusons de cette infertilité d'hommes savans, non le génie, non l'esprit des habitans de ce département, mais les troubles religieux, mais les persécutions qu'ils occasionnèrent, mais l'ignorance de la cour elle-même, qui, pendant si long-tems, n'estima que les frivolités, les momeries et les plates adulations. Par-tout où il faudra que les hommes, pour percer dans le monde et s'élever au-dessus de la réputation vulgaire, soient flatteurs et rampans; qu'ils n'aient d'autre Dieu que celui qu'on leur commandera d'avoir; qu'ils soient dans leurs écrits menteurs à leur propre conscience; sans cesse en contraste avec leur raison; et toujours en garde contre la sagesse, l'observation et l'expérience nécessairement ennemis de la vérité dont tous les hommes ont tant besoin pour conserver la connoissance de leurs droits; cessons de nous étonner en rencontrant quelques pays où les écrivains recommandables auront été moins nombreux. Cette indigence même est peut-être à la gloire des pays où elle se remarque; c'est qu'ils auront eu moins

d'hommes qui se soient laissés entraîner au torrent de leurs siècles. Il faut la liberté parmi les peuples, pour que les hommes de génie se montrent. Ce n'est qu'avec elle et que par elle que naissent les idées généreuses, grandes, sublimes et libérales; et, dans cent ans peut-être, le département de la Drôme n'aura rien à envier en hommes fameux dans les lettres et les sciences aux autres contrées de la république !

NOTES.

(1) VALENCE, *Valentia*, fut érigée en colonie du droit militaire par Auguste, suivant Pigagniol, et elle porta le nom de *Julia Augusta Valentia*. Dans la notice des provinces, on la trouve sous le nom de *Civitas Valentinorum*.

(2) Le *Valentinois* appartint long-tems à la maison de *Poitiers*. Louis de Poitiers le donna à Charles VI, qui le réunit au Dauphiné. En 1499, Louis XII l'érigea en duché-pairie en faveur de l'un des plus grands scélérats dont l'histoire ait conservé le souvenir, César Borgia, fils d'un père aussi criminel, Alexandre VI, pape. Cinquante ans après, Henri II le donna à sa maîtresse, Diane de Poitiers, qui en prit le titre de duchesse de Valentinois, c'est-à-dire en 1548. Enfin, en 1642, Louis XIII le donna à Honoré de Grimaldi, prince de Monaco, en compensation des propriétés qu'il avoit abandonnées dans le royaume de Naples. Comme on le voit, ce pays n'eut pas trop à se louer des cadeaux de sa cour.

(3) Cette citadelle fut bâtie sous François I.er Elle seroit susceptible de quelques jours de défense, et est à l'abri d'un coup de main. Mais l'art de la fortification des places s'est tellement perfectionné, ainsi que celui de les assiéger, qu'il faudroit faire des travaux considérables à celle-ci pour la rendre une véritable place de guerre.
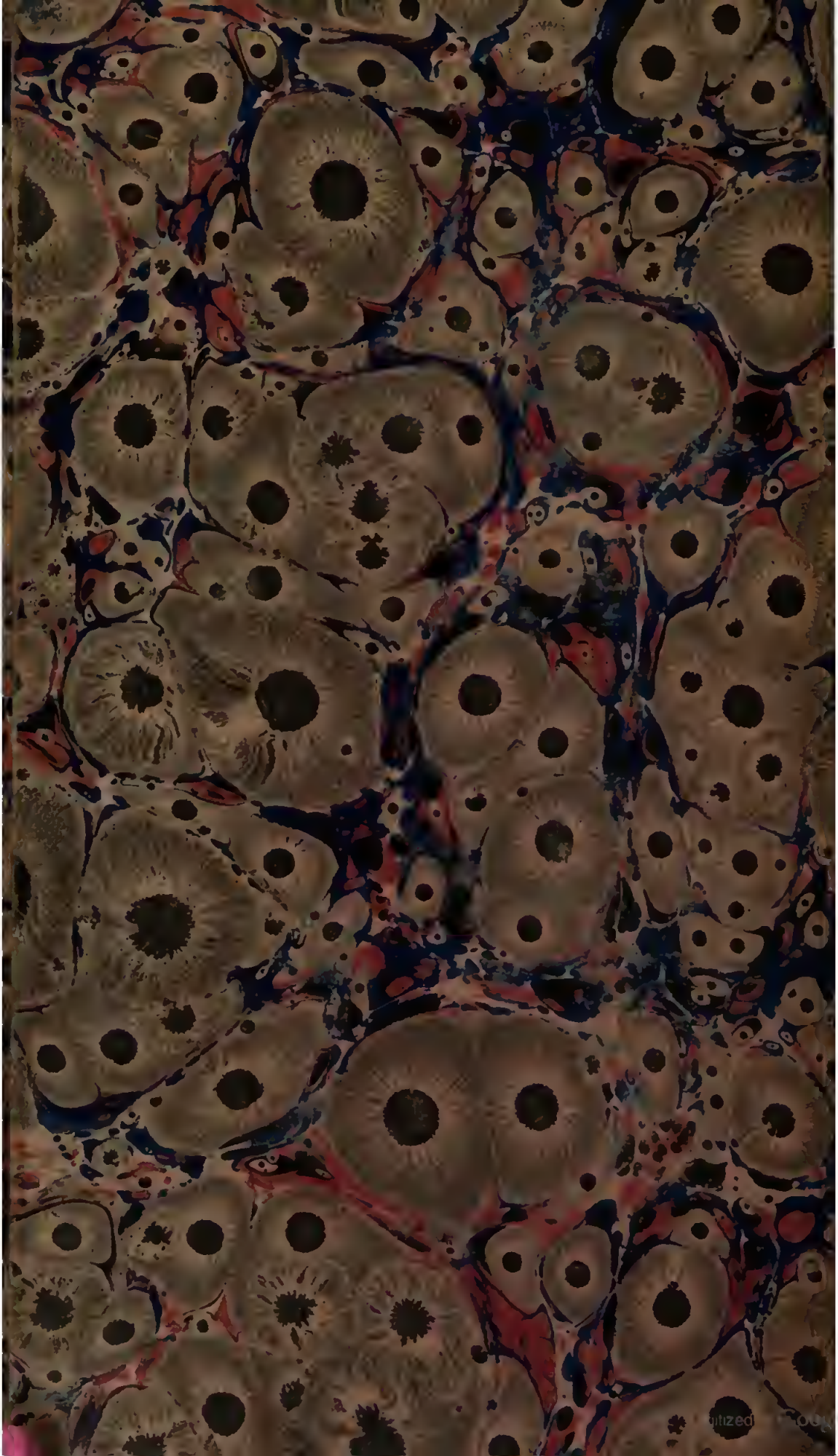
c6181